Edition finale

LE SOLEIL

Lisez l'annonce de LA COMPAGNIE PAQUET En page 5

54e ANNEE—No 41 EDITION QUOTIDIENNE QUEBEC, JEUDI 14 FEVRIER 1935 TIRAGE CERTIFIE PAR L'A. B. C. — PRIX : DEUX CENTINS

HAUPTMANN EST CONDAMNE

Trouvé coupable de l'enlèvement et du meurtre de bébé Lindbergh, Bruno-Richard Hauptmann expiera son crime sur la chaise électrique — Après plus de onze heures de délibérations, les membres du jury ont fait connaître leur verdict dans la soirée hier — Le chef des jurés était vivement ému en déclarant Hauptmann coupable — Le juge Trenchard prononce la sentence de mort — L'exécution aura lieu dans la semaine du 18 mars — Hauptmann chancèle en entendant le verdict — Sa femme éclate en larmes — Le coupable pleure dans sa cellule, après avoir voulu encourager son épouse — Reilly affirme que la cause sera présentée à la Cour d'Appel et même à la Cour Suprême.

Flemington, 14. (Traduit de l'A. P. copyright). — Bruno-Richard Hauptmann, trouvé coupable du meurtre de l'enfant Lindbergh, a été condamné à mort. Mais son avocat prépare aujourd'hui un procès en appel qui pourra durer des mois encore. D'après le verdict et la sentence d'hier Hauptmann devrait mourir dans la semaine du 18 mars, ou le vendredi —22—est le jour des exécutions capitales à Trenton, N.-J.

Tandis que le condamné pleurait dans sa cellule Edward J. Reilly, qui dirige la défense, déclarait qu'on pousserait l'appel jusqu'à la Cour Suprême, s'il le fallait. Le premier tribunal auquel on va en appeler porte le nom de "court of errors and appeals" de l'Etat. Son prochain terme commence à la fin de mai. Quant à la "court of pardons", elle ne pourra entendre la cause avant octobre.

VIVE EMOTION

Les jurés qui rendirent le verdict de culpabilité contre Hauptmann à 10 heures 45 hier soir firent montre de plus d'émotion que le condamné lui-même. Celui-ci, après avoir entendu le verdict, eut un regard d'affection pour sa femme et lui dit : "It's all right, Annie." De retour dans sa cellule, loin des yeux indiscrets, il se mit à pleurer.

Il fallut plus de 11 heures de délibérations aux jurés pour en arriver à un verdict. Malgré la garde qu'on faisait : our d'eux la nouvelle arriv du palais de justice que deux des quatre femmes voulaient qu'on recommar : l'accusé à la clémence du tribunal. C'eût été le bagne à perpétuité. Cependant cette recommandation ne fut pas faite quand vint l'heure du verdict.

IL BALBUTIE

Le chef du jury Charles Walton, énonça ce dernier en balbutiant, estropiant même le nom de l'accusé qu'il entendait pourtant prononcer depuis six semaines.

"Coupable", annonça-t-il. "Nous trouvons l'accusé, Richard-Bruno Hauptmann, coupable de meurtre au premier chef".

Un bout de papier insignifiant était là dans ses mains tremblantes. Il eut l'air d'y jeter les yeux pour le consulter, mais de toute évidence il n'y voyait rien.



Le Rév. VINCENT-G. BURNS, de Palisade, New-Jersey, qui interrompit le procès de BRUNO HAUPTMANN à Flemington en criant: "Un homme m'a confessé ce crime dans mon église" photographié au moment où on l'expulsait de la cour. Ce pasteur qui avait élevé la voix en plein tribunal alors que le procureur général DAVID-T. WILENTZ prononçait son réquisitoire au nom de la loi est le propre frère de ROBERT-E. BURNS qui s'est échappé d'un pénitencier de Georgie récemment.

PALE ET HAGARD

A quelques pas de là Hauptmann se tenait debout si pâle et hagard qu'il ressemblait à un spectre sous les lampes électriques. Il eut un léger tressaillement en entendant le verdict. Quelques minutes plus tard le juge Trenchard prononça la sentence.

UN LOUPE

Flemington, 14. (Traduit de l'A. P.) — A 3 heures 30 hier après-midi, le jury qui délibérait sur le cas de l'accusé Hauptmann fit demander une loupe. Cet instrument pouvait servir soit à l'examen des écrits relatifs à la rançon et de l'écriture avouée de Hauptmann, ou encore à celui des marques de varlope sur l'échelle et des marques laissées par la varlope trouvée dans le garage d'Hauptmann.

A.-K. Barrowcliff, l'adjoint du shérif, porta, avec l'assentiment du juge Trenchard, la loupe à la porte de la salle où délibérait le jury.

Au dehors du palais de justice la foule attendait patiemment le verdict, qui fut communiqué par le téléphone au colonel Lindbergh, retiré à Englewood, N.-J., chez Mme Morrow, mère de sa femme.

ELLE PLEURE

Flemington, 14. (Trad. de l'A. P.)— En entendant hier soir, le verdict rendu contre son mari, Mme Hauptmann a soupiré : "Il ne me reste plus rien." Lloyd Fisher, l'un des avocats de la défense eut un geste tendrement protecteur. Lui entourant l'épaule du bras il dit :

"Allons. Soyez brave. Ne montrez pas d'émotion ici. Ne laissez rien voir."

Elle fit un effort pour reprendre contenance et Fisher ajouta :

"Mme Hauptmann, nous allons plaider jusqu'au bout."

En sortant du palais de Justice par la porte de derrière elle dit : "Je n'ai pas peur. J'espère encore."

ON LE SURVEILLE

Trenton, N. J., 14. (Trad. de l'A. P.) —Cinq nommes — trois d'entre eux doivent être exécutés ces jours-ci — habitent aujourd'hui des cellules de condamnés à mort dans la prison de Trenton, où Hauptmann doit être écroué Une cellule lui a déjà été réservée dans cette partie de la prison qu'on appelle "death house" et trois gardiens ont reçu l'ordre de le surveiller jour et nuit, se relevant tous les huit heures.

SOMMAIRE DU DRAME

Flemington, 14.—(Trad. de l'A.P.)— Ci-après un précis de l'enlèvement Lindbergh:

1er mars 1932.—L'enfant est enlevé de sa couchette; on trouve dans la chambre un billet où il est question de la rançon.

(Suite à la page 19, 3e col.)

Des troupes italiennes se rendent en Afrique

Le premier détachement du corps expéditionnaire que l'Italie envoie en Afrique partira de la Sicile samedi prochain — Le Duce va convoquer son grand conseil.

Rome, 14. (Trad. de l'Ass'd Press ; copyright)—Le premier détachement du corps expéditionnaire que l'Italie envoie en Afrique quittera la Sicile pour l'Erythrée et la Somalie samedi prochain, annonce un porte-paroles du gouvernement. On apprend d'autre part que M. Mussolini, après la note de défi reçue de S. M. Haile Selassie, empereur d'Ethiopie, se prépare à réunir le grand conseil fasciste pour aviser à la situation. Le même porte-paroles annonce que d'autres détachements partiront dimanche et les jours suivants. Ces troupes, explique-t-il, sont envoyées pour renforcer les garnisons coloniales et parer au danger de nouvelles attaques éthiopiennes. On ignore quel sera l'effectif du corps expéditionnaire, mais on sait que 15,000 hommes seront en route avant la fin de la semaine prochaine.

"On voit par là que notre mobilisation n'était pas un bluff", dit le porte-paroles, qui ajoute : "Notre gouvernement n'a encore reçu aucune information touchant cette zône neutre au sujet de laquelle on serait tombé d'acord dans la capitale de l'Ethiopie."

DEUX COMTESSES SERAIENT MELEES A L'ESPIONNAGE

Paris, 14. (Trad. de l'Ass'd Press)— La police cherche aujourd'hui deux jolies "comtesses" mêlées, assure-t-on, aux agissements d'une bande d'espions internationaux sur lesquels on enquête depuis un certain temps déjà. Un baron prussien, Clément von Radowitz, a déjà été détenu et la police dit que quatre autres personnes, outre les deux femmes, sont soupçonnées.

Von Radowitz est détenu sous l'accusation d'être rentré en France malgré l'ordre d'expulsion porté contre lui après qu'il eût été trouvé coupable de deux escroqueries en 1925 et 1933. Cet homme, qu'on dit appartenir à la parenté de l'ex-impératrice Zita, aurait joué un grand rôle dans le service d'espionnage autrichien durant la grande guerre. Les autorités disent qu'elles enquêtent sur ses agissements et ceux de ses associés dans le Midi, au bord de la Méditerranée, ces mois derniers. Quant aux deux "comtesses", leurs noms restent inconnus du public.

SERVICE TRANSATLANTIQUE

Londres, 14. — A la Chambre des communes hier parès-midi sir Philip Sassoon, sous-secrétaire de l'air, a déclaré qu'Imperial Airways avaient passé une commande pour la construction d'hydravions propres à l'étape New-York—Bermudes du service transatlantique projeté. Il a ajouté que les préparatifs, qui comportent la création d'un nouvel aéroport aux Bermudes et l'obtention du Portugal de l'autorisation d'en créer un autre aux Açores, se poursuivaient avec toute la célérité possible.

MORT D'UN ANCIEN ROI

Bagdad, 14. (Trad. de lA. P.)—L'ex-roi Ali, fils de feu Hussein, ancien chérif de La Mecque et roi du Hedjaz, a succombé aujourd'hui à une crise cardiaque ressentie dès mardi soir. Il est mort dans le palais de son neveu, le roi Ghazi, fils et successeur de feu le roi Feisal. Son frère l'émir Abdullah, de Transjordanie, était à son chevet. Le défunt était l'un des chefs de ces hordes arabes que le colonel Lawrence, fameux aventurier anglais, leva contre les Turcs durant la grande guerre.

UNE INVITATION

Londres, 14. — Le gouvernement français a invité les Anglais et les Italiens qui occupèrent la Sarre durant le plébiscite à choisir parmi les troupes d'occupation des détachements qui, en passant par la France pour retourner dans leur pays, s'arrêteront 24 heures pour visiter Reims et Paris. Le gouvernement britannique a déjà accepté l'invitation pour ses soldats.

LE PROCES DE VERMILYEA

Belleville, Ont., 14. — Le procès de Harold-W. Vermilyea, 49 ans, accusé d'avoir assassiné sa mère le 4 octobre dernier, a commencé hier en cour d'assises sous la présidence du juge Jeffrey. L'accusé habite Ontario, Calif., où on est allé le chercher pour lui faire son procès.

SOMMAIRE • • •

• 1ère page, nouvelles générales. 2e, • feuilleton, nouvelles de Lévis. 3e, nou- • velles générales. 4e, éditorial. 6e, • échos mondains. 7e, la vie universitai- • re. 8e et 9e, nouvelles diverses. 10e, • propos féminins. 11e, radio. 12e et 13e, • nouvelles diverses. 14e et 15e, nouvelles • sportives, théâtres. 16e et 17e, annonces • classées. 18e, finance. 19e, naissances • et décès. 20e, nouvelles générales.

CRERAR CANDIDAT

Le Pas, Manitoba, 14 — L'hon. T.-A. Crerar, qui fit partie du cabinet Mackenzie King, a été choisi hier comme candidat libéral dans la circonscription de Churchill pour les prochaines élections fédérales.

LA SESSION COMMENCE AU N.-BRUNSWICK

Le nouveau lieut-gouverneur du Nouveau-Brunswick a présidé aujourd'hui à l'ouverture de la session — Le discours du Trône.

Fredericton, 14. (Trad. de la C. P.) —L'hon. Murray MacLaren, nouveau lieutenant-gouverneur du Nouveau Brunswick, a ouvert la session de la Chambre aujourd'hui. Le discours du trône, dont il a donné lecture, prévoit une législation sur les habitations et les produits laitiers. Mention y est faite d'une diminution du chômage et d'une amélioration dans les industries du bois, du charbon, des mines, de la pêche et de l'agriculture.

La commission créée l'an dernier pour régler les opérations forestières dans la province a été un bienfait pour les milliers d'hommes qu'emploie cette industrie. Elle a fait hausser les salaires sans réduire le nombre des travailleurs ni la quantité de bois abattu.

Les conditions qui régissent l'achat des bois russes par l'Angleterre affectent le Nouveau Brunswick dans l'une de ses industries essentielles. Aussi Fredericton fait-il, par l'entremise du gouvernement fédéral, de vigoureuses représentations à Londres pour que les intérêts du Nouveau Brunswick ne soient pas sacrifiés.

La colonisation marche d'une façon satisfaisante dans la province.

MME HAUPTMANN VEUT SAUVER SON FILS DE LA MORT

New-York, 14 (Trad. de l'A.P.) — Le colonel et Mme Lindberg n'ont fait aucun commentaire public sur le verdict rendu hier. Ont observé une égale discrétion le prof. Condon et Mme Dwight Morrow, grand'mère de l'enfant, qui furent témoin à charge au procès.

Le procureur général Wilentz, qui dirigeait l'accusation, a loué les jurés en disant: "Le pays a contracté une dette envers ces citoyens courageux." A Washington le président de la commission judiciaire de la Chambre a déclaré: "Tout autre verdict aurait fait douter de l'aptitude du peuple américain à se gouverner lui-même."

La mère de Betty Gow, jadis bonne d'enfant chez les Lindbergh, a déclaré à un journal de Londres que ce verdict vengeait sa fille des attaques dirigées contre elle. Enfin la mère du condamné, Mme Pauline Hauptmann, qui habite Kamenz, en Saxe, a écrit au président Roosevelt pour implorer sa clémence.

Kamenz, Saxe, 14 — Un cri de désespoir: "Je n'y survivrai pas" a été la première réaction de Mme Pauline Hauptmann en apprenant aujourd'hui que son fils avait été condamné à mort pour le meurtre de l'enfant Lindbergh. Le cablogramme de Flemington annonçant la lugubre nouvelle disait : "Don't worry. Verdict purement temporaire."

UN DERAILLEMENT

St-Gérard-Wolfe, 14, (Spéciale). — La circulation des trains sur la voie du Quebec Central a été interrompue hier entre Valley Jonction et Sherbrooke par suite d'un déraillement à la courbe Batoche. Un convoi de fret, comprenant une locomotive et dix-sept wagons, a déraillé et six wagons ont été précipités en bas du remblai. Les rails ont été tordus et arrachés sur une distance de cinq arpents et une quarantaine d'hommes ont travaillé depuis hier après-midi à réparer les dégâts. Personne n'a été blessé au cours de l'accident et les autorités du chemin de fer espèrent rétablir la circulation aujourd'hui.

ARMEMENTS ITALIENS

Rome, 14 (Trad. de CP-Havas) — Durant l'exercice 1935-36 le budget de la marine et de l'aviation en Italie dépassera les deux milliards de lires ($170 millions,) accusant une augmentation de $17 millions sur l'exercice en cours

ECRIVAIN DECEDE

Florence, Italie, 14, (Trad. de C.-P.-Havas). — L'écrivain anglais, Miss Violet Paget, qui signait du pseudonyme Vernon Lee, est décédée ici aujourd'hui à l'âge de 78 ans. Miss Paget a beaucoup écrit et plusieurs de ses ouvrages traitaient des choses de l'Italie.

La note d'Hitler est remise aux deux pays

Le gouvernement allemand a fait parvenir à la France et à la Grande-Bretagne sa réponse aux propositions de ces deux pays — Les désirs de l'Allemagne.

Berlin, 14. (Trad. de l'A.P.) — Le gouvernement du Reich a répondu aujourd'hui aux propositions anglo-françaises. La note allemande, attendue avec anxiété depuis la semaine dernière, a été remise à sir Eric Phipps, ambassadeur d'Angleterre, et à M. André François-Poncet, ambassadeur de France, à 5 heures du soir (heure locale). Son contenu devait être livré à la publicité peu après.

Les indications ne manquent pas que les discussions traineront en longueur, surtout en ce qui touche à l'adhésion de l'Allemagne au Locarno de l'est et à son attitude envers l'indépendance politique de l'Autriche.

On a déjà eu l'indication ici que l'Allemagne préférerait laisser l'Autriche décider elle-même de son intégrité territoriale et de sa souveraneté d'état indépendant. Les hommes d'état anglais et français, par contre, voudraient lier l'Allemagne par un traité de non intervention qui sauvegardât le statut indépendant de l'Autriche et prévint son rattachement au Reich.

(Suite à la page 19, 3e col.)

MENACE LATENTE

Washington, 14. — Le représentant Dockweiler, de Californie, démocrate, a déclaré à la Chambre hier que, sur les 100,000 Japonais qui peuplent la Californie, 25,000 pourraient prendre les armes à un jour d'avis.

LES MACHINES ARATOIRES ET LES TARIFS

L'hon. Chs Stewart, ancien ministre de l'Intérieur, souligne à la Chambre le triste état de l'agriculture au pays — L'histoire des machines agricoles.

Ottawa, 14. (D. N. C.) — L'hon. Charles Stewart, ancien ministre de l'Intérieur, a présenté hier aux Communes une motion pour que le gouvernement réduise les droits sur les machines aratoires, mais il l'a retirée immédiatement après que le ministre des Finances, l'hon. M. Rhodes, eut averti la députation que toute discussion politique sur le tarif entre les Etats-Unis et le Canada nuirait au succès des négociations à la réciprocité.

M. Stewart est d'avis que l'agriculture n'a jamais autant souffert qu'à l'heure actuelle et toutes les classes subissent la répercussion de cet état de choses. La hausse tarifaire sur les industries secondaires consentie par les conservateurs lorsqu'ils arrivèrent au pouvoir, en élargit encore la distance qui sépare le prix des produits manufacturés du prix des produits de la ferme. Quand les cultivateurs viennent pour acheter un article manufacturé quelconque, le prix qu'ils doivent payer est hors de proportion avec la valeur de leurs propres pro-

(Suite à la page 19, 3e col.)

LE TRAVAIL DES DIVERS COMITES DE LA CHAMBRE

Sous la présidence de M. Jos. Cohen, député de Montréal - St-Laurent, le Comité des Bills Privés a adopté ce matin un projet de loi par lequel la George Christie Manufacturing of Canada, une manufacture de toiles métalliques sise dans la cité de Trois-Rivières, demandait que, pour une période de cinq ans à partir de 1933, l'évaluation de ses immeubles, matériaux et propriétés, soit fixée à la somme de $30,000 alors qu'actuellement est approximativement de $60,000 et que de plus elle ne soit pas tenue de payer de taxe d'affaire pour la même période de temps. Cette compagnie vint s'établir à Trois-Rivières à la demande des autorités de cette cité, pour occuper une usine où tout travail avait cessé et qui était demeuré inemployé pendant plusieurs années. La cité de Trois-Rivières intéressée dans la faillite de la compagnie qui auparavant faisait fonctionner cette usine, avait demandé que le compagnie Christie de Glasgow achète cette usine et y fasse travailler des ouvriers Trifluviens.

L'usine fut achetée au prix de quelque $20,000 et la compagnie y mit pour une somme à peu près équivalente de machineries après avoir fait les réparations requises par l'état de délabrement de l'usine, longtemps inoccupée.

Depuis la Compagnie Christie n'avait demandé aucune exemption ou commutation de taxes à la ville, mais les conditions actuelles la forcent maintenant à le faire. Le bill fut accordé tel que rédigé.

— o —

Le comité des Bills Publics, présidé par l'honorable M. L.-A. Taschereau premier ministre étudia ce matin plusieurs projets de loi; le premier d'entre eux, celui présenté par la municipalité de Ste-Angèle, fut exposé par Mtre Jos. Morin, C.R., de Drummondville. Il s'agit de la question des taux chargés par le Traverse de Trois-Rivières à Ste-Angèle pour les passagers et les voitures sur les bateaux de la traverse. La ville de Trois-Rivières possède

(Suite à la page 19, 6e col.)

MONTREAL EST MENACEE

Montréal, 14. (D. N. C.)— M. J.-W. Nicoll, président de la Fédération des Armateurs du Canada, a, hier, fait l'importante déclaration que le port de Montréal était menacé de perdre son importance comme port d'exportation.

"Le mouvement d'exportation du blé et du grain par le port de Montréal, a dit M. Nicoll, en 1934 a été considérablement moindre que celui des années précédentes. Sur 56,374,541 boisseaux livrés au commerce par les élévateurs du port de Montréal, 39,582,381 boisseaux seulement ont été exportés outre-mer. Si nous voulons que le port de Montréal domine encore comme le principal port débouché du blé canadien, il faudra que la situation soit sérieusement étudiée par les commissaires du port, les armateurs et les autres intéressés afin de rendre au port de Montréal son importance comme centre de distribution du blé".

UN MINISTRE DEMISSIONNERAIT EN ANGLETERRE

Londres, 14.—(Trad. de la C.P.) — L'opinion reste ferme dans les milieux politiques aujourd'hui que le malaise créé par les règlements relatifs aux secours de chômage est loin d'avoir cessé. L'opposition travailliste propose à ce sujet une motion de non confiance aujourd'hui.

Au cours du débat sur l'Emergency Bill, qui ramène les anciens taux dans les secours de chômage et dont la 3e lecture a eu lieu hier soir, le major Oliver Stanley, ministre du travail, a laissé paraître qu'il voulait démissionner. Rien n'indique, cependant, que sa démission doive entraîner une remaniement complet du cabinet L'approche du jubilé royal serait une raison, semble-t-il, pour différer ce remaniement.

On se demande, dans les milieux politiques, pourquoi Neville Chamberlain, chancelier de l'Echiquier, a été choisi pour s'opposer aujourd'hui, de la part du gouvernement, à la motion de censure de l'Opposition. On attribue ce choix à l'inquiétude qui s'est répandue dans la City à la suite des rumeurs d'élections générales imminentes.

MARIAGE D'UNE HERITIERE

New-York, 14.—Doris Duke, héritière d'une fortune gagnée dans le tabac et "the richest girl in the world", a épousé hier matin James-H. Roberts Cromwell, annoncier new-yorkais. La cérémonie nuptiale a eu lieu au domicile de la mariée. L'heureux couple s'est embarqué à midi sur le "Conte di Savoia" pour un voyage de noces en Italie et en Egyptte. Miss Duke est entrée en possession de sa fortune, estimée à $30 millions, le 21 novembre 1933, jour où elle eut 21 ans révolus. Son époux a 16 ans de plus qu'elle.

FAUSSE MONNAIE

On anticipe pour cet après-midi la comparution, en Cour des Sessions de la Paix, d'un individu arrêté hier soir par la Gendarmerie Royale pour faux-monnayage. L'enquête de la Police dure depuis déjà plusieurs semaines et il est probable que d'autres arrestations seront effectuées aujourd'hui en rapport avec cette affaire. Les complices de l'individu arrêté seraient pour la plupart des femmes. La fausse monnaie était fabriquée dans une maison de la côte Ste-Marie et consistait surtout en pièces de 10 et 25 cents.

L'individu arrêté hier après-midi possédait tout le matériel nécessaire à la fabrication de fausses pièces d'argent. Bien que la Police fédérale n'ait pas saisi ces appareils, à ce que nous avons appris, elle sera en mesure de les produire en temps et lieu.

Si l'individu arrêté est trouvé coupable, il pourra être condamné à cinq ans d'emprisonnement. Les perquisitions et recherches se continuent.

TEMPERATURE



Toronto, 14.—(P. C.) — Une perturbation atmosphérique modérée centralisée dans la vallée du Missouri se dirige vers l'est, cependant que la pression est élevée dans les provinces maritimes dans la Nouvelle-Angleterre et dans la Baie d'Hudson. Il a plu ou grésilé dans la région des Grands Lacs, cependant qu'ailleurs il a fait beau, doux dans la province de l'Ontario et plutôt froid à l'est.

Bas St-Laurent : vents de l'est ou du sud-est avec neige ou grésil cette nuit et vendredi; plus doux.

LES JUMELLES DIONNE NE S'EN FONT PAS





Ni la loi et sa rigueur, ni l'incendie et ses menaces n'empêchent les petites DIONNE de se réjouir sous le ciel de Callander, Ont. Ne sachant pas que tout récemment leur village natal était menacé de conflagration et qu'une interruption électrique les privait de lumière et de traitements, ignorant encore plus que leurs parents, en tournée théâtrale à Chicago, étaient aux prises avec la loi et poursuivis pour un million, à leur sujet, elles s'en donnent à coeur joie sous l'oeil attentif du Dr DAFOE. En bas, EMILIE, ANNETTE, MARIE, CECILE et YVONNE montrant clairement qu'elles sont devenues familières avec le photographe. En haut, ANNETTE veut démontrer à qui le voudra qu'elle a passé "l'âge de la bouteille".

NOUVELLES DE LEVIS

Nos malades

Mlle Juliette Dorion, du presbytère de Lévis, est entrée à l'hôpital de Lévis pour y subir une délicate opération. Elle est sous les soins de M. le Dr J.-A. Tardif, de Lévis.

M. Fernand Morel, élève pensionnaire au collège de Lauzon, a été transporté hier après-midi, par l'ambulance Thibault, à l'hôpital de Lévis, pour y subir une opération.

Mlle Marie Carrier, de Lauzon, qui était à l'hôpital de Lévis depuis quelques jours, a été transportée hier après-midi par la même ambulance, à sa résidence, rue St-Joseph.

M. Joseph Hamelin, de St-Joseph de Beauce, est arrivé hier sur le train du Québec-Central et l'ambulance Aubert l'a transporté à l'hôpital de l'Enfant-Jésus, à Québec.

Au chantier Davie, à Lauzon

Le brise-glace du gouvernement "N. B. MacLean" doit entrer demain dans la cale sèche de Lauzon pour subir des réparations à son hélice. Il se préparera ensuite à commencer son travail dans le haut du fleuve.

Assemblée politique libérale ce soir'

Ce soir, à 8 heures 30, en la salle paroissiale de Bienville, aura lieu une assemblée politique libérale convoquée par M. le Dr J.-Etienne Dussault et ses amis, en vue de préparer l'organisation libérale pour la prochaine élection fédérale.

Tous les amis de la cause libérale sont cordialement invités à se rendre à cette assemblée de ce soir.

M. Arthur Morency est arrivé premier dans la course du cinq milles

Dimanche après-midi dernier, sur le terrain du baseball, rue Wolfe, à Lévis, a eu lieu une grande course de raquettes organisée par M. Didace Martineau. Sur les neuf coureurs qui s'étaient inscrits cinq prirent part à cette course de cinq milles, M. Alphonse Linteau, représentant A.-E. Routhier, bijoutier, M. Hervé Couture, représentant Hôpital Charny, M. Léopold Turgeon, représentant Taxis Idéal, MM. Arthur Morency et Albert Martineau, indépendants.

M. Louis Therrien, propriétaire du club de baseball Lévis, donna le signal du départ à 2 heures 37 et le classement final fut le suivant: Arthur Morency, 50 minutes; Alphonse Linteau, 50 minutes et 30 secondes; Hervé Couture, 51 minutes; Albert Martineau, 54 minutes et 30 secondes; Léopold Turgeon, 56 minutes. Cette course fut faite sur une piste de huit tours au mille et fut très contestée comme on peut le voir par le temps pris pour la faire.

Il est rumeur qu'une autre course aura lieu sous peu organisée par un sportsman bien connu de Lévis.

Assemblée du club de raquettes Le Lévis, ce soir

Une assemblée des officiers et membres du club de raquettes Le Lévis sera tenue ce soir, à 8 heures, au chalet du club, salle Dion, rue St-Louis, à Lévis. On demande à ce que tous soient présents à cette assemblée importante.

Le second cours d'hygiène aux jeunes filles de Lauzon demain

Demain après-midi, à 4 heures, au couvent de Lauzon, sera donné par M. le Dr A. Bélanger, officier médical de l'Unité Sanitaire du comté de Lévis, le second des douze cours commencés la semaine dernière. Il est important que toutes celles qui ont commencé ces cours les suivent régulièrement car elles y puiseront des renseignements très utiles.

Au chalet du club "Le Voltigeur" ce soir

Les officiers et membres du club de raquettes de Lévis "Le Voltigeur", ainsi que leurs amis avec leurs dames ou compagnes, sont invités à la soirée de ce soir, au chalet du club, côte du Passage, à Lévis. Cette soirée sera sous le patronage de M. Wilfrid Boulet, capitaine du club, et un intéressant programme a été préparé pour la circonstance. Comme pour les soirées précédentes on compte sur une assistance nombreuse.

La disparition d'un fervent de la raquette

La mort de M. Napoléon Belleau, président de l'Union Canadienne des Raquetteurs, a été apprise avec surprise et regret hier par les officiers et membres des deux clubs lévisiens, qui font partie de cette Union. Le regretté disparu était un fervent de la raquette et possédait des renseignements sur chacun des différents clubs tant canadiens qu'américains, qui auraient pu faire un très intéressant volume. Le défunt était bien connu sur la rive sud et spécialement à Lévis, où il venait assez souvent, lors des fêtes organisées par nos clubs de raquettes lévisiens. Il se proposait bien d'assister aux noces d'or du club "Le Voltigeur" dimanche prochain, tel qu'il nous l'avait déclaré il y a quelques jours. La Providence en a décidé autrement et tous regretteront la disparition de celui que l'on se plaisait à appeler le bon "papa" Belleau.

Il n'y a pas eu de parade des raquetteurs hier soir

La parade aux flambeaux de l'Union locale des raquetteurs, annoncée pour hier soir, à Québec, n'a pas eu lieu par suite de la mort de M. Napoléon Belleau, président de l'Union Canadienne des raquetteurs. Cette parade a été remise à plus tard, alors que les raquetteurs de Québec, Lévis et Loretteville iront saluer M. le maire Grégoire, de Québec

Bingo en faveur des pauvres de Saint-David lundi soir prochain

Il y aura lundi soir prochain, le 18 février, une grande partie de bingo, dans la salle paroissiale de St-David de l'Auberivière, pour venir en aide aux pauvres de la paroisse.

De magnifiques prix seront donnés aux gagnants et les portes de la salle seront ouvertes à 7 heures. Nul doute que l'on se rendra nombreux à ce bingo, passer une agréable soirée tout en faisant la charité.

Le club de raquettes "Le Lévis" a eu une parade à Lévis hier soir.

Les officiers et membres du club de raquettes "Le Lévis" avec leur corps de clairon ont fait une sortie hier soir, vu qu'ils ne sont pas allés à celle de Québec qui fut remise tel que nous l'annoncons dans une autre nouvelle. Nos gais lurons sont allés saluer des membres honoraires du club dans Lévis puis sont revenus terminer la soirée au chalet.

Séance dramatique et musicale par les Enfants de Marie de Lévis.

Les Demoiselles Enfants de Marie de Lévis sont à préparer une belle séance dramatique et musicale qu'elles joueront le 7 mars prochain, en la salle St-François Xavier, à Lévis. On sait que chaque année les Demoiselles Enfants de Marie donnent au public lévisien une séance qui remporte toujours un beau succès et il n'y a aucun doute qu'il en sera de même cette année. Les cartes seront en vente sous peu.

Gran bingo à Lévis ce soir en faveur des pauvres.

C'est ce soir, en la salle St-François Xavier, à Lévis, qu'aura lieu le grand bingo organisé par les Chevaliers de Colomb en faveur de la Conférence St-Vincent de Paul. Pour un prix très modique chacun aura l'avantage de pouvoir être gagnant de l'un ou de plusieurs riches prix qui seront offerts si l'on tombe sur le ou les bons numéros. Tout indique que ce bingo va remporter un beau succès et tout en passant une agréable soirée on fera la charité. Tout le monde sera donc à la salle St-François Xavier ce soir. Les portes seront ouvertes à 7 heures.

Le Cercle Dramatique St-Viateur donnera une séance le 27 février

Le Cercle Dramatique St-Viateur, de Lauzon, est présentement à préparer une séance dramatique et musicale qu'il jouera le 27 février, en la salle du collège de Lauzon. Ces jeunes gens interpréteront une très belle pièce et le public sera à même de constater les progrès faits par ce Cercle depuis sa dernière apparition sur la scène.

Elèves inscrits au tableau d'honneur

Voici les élèves de la classe dirigée par Mlle M. Fournier, 150 rue St-Joseph, à Lauzon-Ouest, dont les noms sont inscrits au tableau d'honneur pour le mois de janvier dernier:

7ème année: Lucien Guay, François Bernier et Albert Bernier.

6ème année: Mariette Roy, Jacques Bernier, Sylvio Bergeron.

5ème année: Rachel Normand, Augustine Lecours, Georgette Pelletier, Cécile Bernier et Annon. Giona.

4ème année: Florence Emond, Benoit Théberge, Marg. Paradis, Carmen Cloutier, Cécile Larrivée.

3ème année: Samuel Gaumont et Domitien Bergeron.

2ème année: Gilles Guay, Georges Poiré et Henri Ouellet.

1ère année: Marc Dorval.

Cours préparatoire : Yvette Hamelin Pauline Guay et Rejeanne Hamelin.

Euchres lundi soir prochain à Lauzon et à Villemay pour les pauvres

Un grand euchre organisé par la Société St-Vincent-de-Paul de Lauzon, pour les pauvres de la paroisse, aura lieu lundi soir prochain, à 8 heures, en la salle du collège de Lauzon. De nombreux et riches prix seront distribués aux heureux gagnants.

Un grand euchre organisé par les Demoiselles Enfants de Marie de Villemay en faveur de la Société St-Vincent-de-Paul du Christ-Roi, aura lieu lundi soir prochain, en la salle de l'Ecole de Villemay. De nombreux et riches prix seront distribués aux heureux gagnants.

Prières en l'honneur du Sacré-Coeur demain à Lauzon

Demain après-midi, de 2 à 3 heures, en l'église de Lauzon, il y aura une heure de prières spéciales en l'honneur du Sacré-Coeur de Jésus. Les paroissiens qui sont libres voudront bien aller prier le Divin Coeur de Jésus, afin d'obtenir sa protection spéciale, ainsi que du travail pour les pères de familles.

W·E·BEGIN

SAINDOUX 10c la livre

PUR PORC FRAIS 12c la livre

Pour ROTI. PARTIE DESIREE Côte, Filet, Soc, Epaule.

LIEVRES LE COUPLE 35c NOUS LES PREPARONS

DINDE DE CHARLEVOIX CLASSE A 25c la lb. CLASSE B 22c la lb.

142 RICHARDSON Tél. : 8196
995 ST-VALLIER 8519
475 ST-JEAN 4-1455



PLUS DE 21 MILLIONS VENDUS L'AN DERNIER

EMPLÂTRE ANTI-COR

Blue-jay

35¢ Maintenant OFFERT À 25¢

ENRAYE LA DOULEUR DES CORS à l'instant

FABRIQUÉ PAR UNE FAMEUSE MAISON D'ARTICLES DE PANSEMENTS.. BAUER & BLACK, LTD.

L'A. C. J. C. A ST-OMER DE BONAVENTURE

Le Cercle Rioux, de St-Omer, est encore dans l'enfance, et pourtant il commence à se montrer bien vivant. Déjà, deux soirées paroissiales ont permis de le voir à l'oeuvre. La première eut lieu le 13 janvier, sous les auspices de notre bon curé, M. l'abbé Ls-Ph. Rioux et du Rév. Père Fabien, O. M. C.

La soirée débuta par notre chant national "O Canada", suivi de plusieurs morceaux choisis de musique et de quelques chansons du bon vieux temps. M. le curé, qui est l'aumônier de notre Cercle, dit d'abord quelques mots bien choisis pour souhaiter la bienvenue au Rév. Père et aux gens qui ont bien voulu venir encourager les débuts des jeunes gens de l'A. C. J. C.

Le Rév. Père Fabien parla ensuite de la coopération, de la nécessité de cultiver avec méthode et surtout de l'impérieux besoin de faire de la colonisation.

M. le président et les conseillers de l'A. C. J. C. adressèrent aussi quelques mots à l'assemblée, selon le programme qui s'étend à l'Action Catholique, le Patriotisme et le Problème agricole.

La deuxième assemblée eut lieu le 3 février. Elle fut rehaussée par la présence de M. l'aumônier et de M. Hector Leblanc, propagandiste pour Bonaventure. Les paroissiens s'étaient rendus en foule, comprenant que le geste des Acéjistes tend à développer davantage l'esprit paroissial, l'union, l'estime et la confiance réciproque, de manière à infiltrer peu à peu le sens coopératif si nécessaire à la classe agricole.

Monsieur l'aumônier intéressa vivement la foule en parlant de l'Action Catholique ; M. H. Leblanc fut très éloquent lorsqu'il rappela aux paroissiens de St-Omer que le meilleur moyen de réussir est de se grouper autour de leur dévoué curé, et l'aider dans ses oeuvres et d'être en tout et partout de vrais chrétiens respectueux et soumis. Les jeunes gens de l'A. C. J. C. ont suivi avec courage leur belle devise : "Dieu le veut". Parce que Dieu le voulait, ils ont répondu à l'appel de leur curé ; ils se sont groupés, ils ont affronté le feu de la rampe, malgré leur timidité et leur jeunesse ; ils ont fait le recensement de jeunes gens de cette paroisse, afin de connaître ceux qui devraient s'établir et ne le peuvent pas. Le nombre de ces jeunes gens dont l'avenir semble compromis s'élève à 90.

Lors de la cession du Canada à l'Angleterre, les Canadiens tendaient les bras vers la France d'où ils espéraient le secours. Aujourd'hui, effrayés par la crise mondiale, les Gaspésiens tendent les bras vers la forêt gaspésienne où ils espèrent aller fonder un foyer.

Nous osons croire que le beau geste commencé lors de la rencontre de Nos Seigneurs les Evêques avec l'hon. ministre de la Colonisation, se répercutera bientôt jusqu'au fond de la forêt gaspésienne où tant de belles terres attendent le bras du colon. Ce jour sera un jour de joie pour les jeunes Gaspésiens et pour leurs parents que les problèmes actuels tiennent dans une si grande angoisse.

Et les Acéjistes rediront encore : "Dieu le veut".

FUNERAILLES DE M. J.-W. LEVESQUE

En l'église de Sillery, le 12 février, ont eu lieu les imposantes funérailles de M. J.-W. Lévesque, gérant de la Richelieu Oil, époux de dame Angélina Bédard, décédé le 9 février, à l'âge de 46 ans.

Un nombreux cortège de parents et d'amis s'est formé en face de la résidence mortuaire, 15 avenue de Montigny, pour ensuite s'acheminer vers l'église de Sillery, où a été chanté le service et de là au cimetière Colomban, lieu de l'inhumation.

Le deuil était conduit pas le fils du défunt, M. René Lévesque ; ses frères, MM. Emile, Paul, Roméo et Edgar Lévesque ; ses beaux-frères, MM. Auguste de Champlain, Octave Ouellet, Albert Michaud, Harvey Lamontagne et Eugène Lapierre ; ses oncles, MM. Christophe Lévesque et N. Beaulieu ; ses neveux, MM. Yvon et Lucien, de Champlain, Horace Michaud, Oscar Beaulieu, Marcel Jacques, Camille et Emilien Ouellet; ses cousins, MM. Arthur Côté, Emile Anctil, Antonio Gaumond, Jean et Roger Hamelin, J.-W. Gauthier, Anatole Fournier, René Moreau, Alfred et Paul-Henri Villeneuve.

Nous réitérons à la famille en deuil nos plus sincères sympathies.

PORCS A BACON

St-Hyacinthe, 13, (D. N. C.). — Le Ministère de l'Agriculture organise annuellement dans la proyince des concours de production et de vente de porcs à bacon. Cette année le comté de St-Hyacinthe a remporté la palme sur tous les autres comtés qui ont organisé semblables concours. De toutes les expéditions à date, le comté conserva un pourcentage moyen de 90 p. c. de pores de choix et bacons expédiés sur les marchés de Montréal. Pour encourager de tels concours le département de l'Agriculture paie aux cultivateurs des octrois assez généreux pour qu'ils conduisent à bonne fin les porcs de marché. De plus la Société des Eleveurs de Porcs accorde au cultivateur le plus méritant une magnifique coupe. Pour cette année, ce concours qui a rencontré un si beau succès était sous la direction de MM. Raoul Dionne, agronome régional, Lorenzo Hamelin, agronome officiel du comté, et M. J.-Hector Tessier, agronome spécial en élevage.



UN SUICIDE

Paris, 13. (P. C.) — Le scandale Stavisky a eu une autre répercussion, hier, alors qu'une des anciennes amies du maitre-escroc s'est donnée la mort, après avoir été invitée d'évacuer son appartement, faute de payer son loyer. Il s'agit de Vivienna Lamarre, appelée en France, la reine de diamants. La victime avait connu le luxe. Quand Stavisky était au sommet de la richesse, cette dernière recevait, comme gratuité, une annuité de $72,000.

M. et Mme. Maboul — M. Maboul sait se défendre



Pas d'huile rance dans le café frais

"Imbuvable"—tel est le verdict des experts au sujet du café éventé.

Le café éventé contient une huile rance. Non seulement perd-il alors sa saveur agréable et délicieuse, mais il provoque chez la personne qui le boit une irritation nerveuse qui la porte à s'emporter à la moindre contrariété.

Le café frais est entièrement dépourvu d'huile rance, savoureux et excellent à boire. Exigez donc toujours le Café *Daté* Chase & Sanborn. Il ne s'évente jamais en magasin. Il est expédié sans délai des torréfacteurs, avec la date de livraison indiquée sur chaque boite.

Vous savez ainsi quand l'épicier l'a reçu. Et les livraisons sont si fréquentes que pas une boîte ne reste en magasin plus de 10 jours. Demandez dès demain du Café *Daté* Chase & Sanborn. En boîtes d'une demi et d'une livre.

Torréfié et mis en boîtes au Canada

FEUILLETON DU "SOLEIL"

MAGDA

FILLE D'UNE DANSEUSE

par

Margaret PEDLER

Adapté de l'anglais par LOUIS D'ANVERS

PREMIERE PARTIE

No. 17

— Bien marché ? répéta celle-ci d'une voix si chargée d'enthousiasme que l'artiste y aurait trouvé là une réponse sans paroles. C'est-à-dire, Magda, que vous avez été merveilleuse ! C'est la plus belle, la plus idéale expression d'un rêve que j'ai jamais vue !

— Vous le savez aussi bien que nous, répliqua lady Arabella sévèrement pour la blâmer d'une coquetterie hors de propos, mais en dépit d'elle-même elle sourirait, et son sourire était plein d'orgueil.

— N'importe, elle aime que nous le lui disions, et c'est bien naturel, plaida Juliane défendant courageusement son amie.

— Et demain ce te la presse anglaise le dira, ajouta tranquillement Quarrington.

A ce moment Virginie créa une diversion en servant le thé qu'elle venait de préparer pour tous.

— Vous serez énervée de boire du thé à une pareille heure ! gronda lady Arabella, ce qui ne l'empêcha pas du reste d'accepter une tasse avec empressement.

— Je le prends très faible, protesta Magda en souriant, mais c'est la seule chose que je puisse avaler volontiers après mes danses.

Mais déjà lady Arabella était plongée dans une conversation animée avec Juliane et Virginie, conversation qui n'était à vrai dire qu'un choeur d'éloges sur la représentation. Au fond de la loge la femme de chambre allait et venait sans bruit rangeant soigneusement les robes de danse de sa maîtresse. Un instant Michel et Magda furent vraiment seuls.

— Je n'oublierai pas facilement cette soirée, dit-il à voix basse en avançant une chaise auprès d'elle.

— Cela vous a plu, alors ? demanda-t-elle craintivement presque timidement.

— Plu ? Ce n'est certainement pas le mot qui convient.

Magda le regarda du coin de l'oeil.

— Et cependant, dit-elle posément, j'appartiens au type de femme que vous haïssez.

Les lèvres du jeune homme se contractèrent un peu.

— Vous me rendez difficile la volonté de m'en tenir à ce jugement, concéda-t-il.

Elle resta silencieuse pendant quelques minutes.

— Ne pensez-vous pas que ce jourlà vous avez été vraiment bien peu aimable pour moi, dit-elle enfin.

Leurs yeux se rencontrèrent et ceux de la jeune fille avaient une expression si douce qu'il se sentit désarmé. Il se leva brusquement.

— J'ai peut-être été peu aimable pour vous afin de ne pas avoir à l'être trop envers moi, répliqua-t-il d'un air de sphinx.

Magda rit.

— Comme vous êtes égoïste ! et... par surcroît mystérieux !

— Vous croyez ? répondit-il un peu piqué. Je crois que l'instinct de conservation est le premier instinct de l'espèce humaine !

Elle releva le défi et lui renvoya légèrement la balle.

— Le danger est-il donc si grand ?

— Oui, je le crois. Et c'est pourquoi en tant qu'homme raisonnable, j'ai l'intention de l'éviter.

Les rhumes laissent des impuretés dans le sang

● C'est l'une des raisons pourquoi vous vous sentez souvent fatigué, déprimé, affaibli après un rhume.

Rien de plus efficace pour chasser ces impuretés que de prendre une bouteille ou deux de Sirop Composé d'Hypophosphites Fellows'.

Le Sirop Fellows' contient les "3 éléments vitaux" (calcium, phosphore et fer) et autres éléments parifiicateurs dont la science a reconnu l'efficacité pour éliminer les impuretés qui peuvent se trouver dans le sang. Il aide à enrichir et à vivifier les globules du sang.

L'effet reconstituant des "3 éléments vitaux" sur le sang, les nerfs, les muscles et les os est tel, que vous serez surpris vous-même du bien-être que vous ressentirez après avoir pris seulement une ou deux bouteilles de Sirop Fellows'. F-286

— Comment cela, demanda-t-elle vivement.

— Tout simplement en quittant la zone dangereuse... Je pars pour Paris demain matin.

— Pour Paris ?

Les couleurs disparurent un instant du joli visage de Magda. C'était inexplicable, mais la pensée que Quarrington allait partir enlevait aux choses autour d'elle toute leur saveur. Elle dut faire un gros effort de volonté pour garder comme lui un accent léger et indifférent avant de demander :

— Et puis, après Paris ?

— Après Paris ? Sans doute l'Espagne, ou les antipodes, dit-il avec un rire bref.

— Qui parle des antipodes ?

Lady Arabella se mêla tout à coup à la conversation.

— Allle aux antipodes qui veut, moi je vais d'ici tout droit dans mon lit. Venez avec moi Juliane, la voiture vous conduira à Hampstead après m'avoir déposée à Park Lane. Virginie accompagnera Magda.

— Oui, allez avec marraine, dit Magda en réponse au regard de Juliane qui l'interrogeait.

Tout le monde se rapprocha de la porte.

— Adieu... la petite main de Magda reposa pendant quelques secondes dans celle de Quarrington: Je Je suis fâchée que vous partiez, saint Michel.

Michel recueillit en lui ces derniers mots dits de cette voix traînante si profonde, si musicale et si charmeuse, mais il se détourna brusquement et sortit en suivant Juliane et lady Arabella.

— Vous feriez mieux de renvoyer votre visite aux antipodes, M. Quarrington, dit lady Arabella quand ils se trouvèrent tous trois dans le vestibule du théâtre ; je donne un dîner la semaine prochaine. Restez et venez.

— C'est très aimable à vous, lady Arabella, mais ce sera, je crois, tout à fait impossible.

— Quelle plaisanterie ! vous êtes libre comme l'air, décréta-t-elle en le regardant d'un oeil perspicace.

Une lueur ironique brilla pendant un instant dans les yeux gris :

— Je me demande parfois si je le suis vraiment, répliqua-t-il de son air le plus sphynx.

— Je ne connais qu'une chose qui enchaîne et paralyse, c'est le manque d'argent. Ce n'est pas votre cas.

— Non.

AUX HERNIEUX: DECOUPEZ CETTE

annonce et envoyez-la par la poste, avec vos nom et adresse, à W.-S. Rice, 1032-W Main St., Adams, N.-Y. Vous recevrez à titre gracieux et sans obligation de votre part un véritable essai et les renseignements complets concernant sa merveilleuse méthode de contrôle de la hernie qui procure de nouveau aise, confort et liberté à des milliers de victimes. Essayez sans aucun risque cette méthode garantie. Ne manquez pas d'écrire dès aujourd'hui.

— Alors, vous viendrez ?

— Je ne crois pas.

Magda a promis qu'elle danserait pour moi, continua lady Arabella sans paraître se soucier de la réponse négative de Quarrington. Ce soir-là on ne donne pas le "Cygne" à l'Impérial. Naturellement elle ne dînera pas, la pauvre petite, vraiment il faut que les danseuses renoncent à bien des choses. Jamais Magda ne peut savourer un bon repas. Elle a peur bien entendu de grossir ! Après tout, la gloire d'une danseuse est dans sa souplesse et sa légèreté.

Comme un accompagnement au verbiage de lady Arabella, Michel perçevait le murmure d'une voix douce et attirante disant : "Je suis fâchée que vous partiez, saint Michel".

On aurait dit que lady Arabella, grâce à sa perspicacité, lisait dans sa pensée. Elle eut un sourire malicieux pendant qu'il la mettait en voiture et sans tenir compte de ses premiers refus dit sérieusement : "Vous viendrez, n'est-ce pas ?" et Michel, une étrange expression dans les yeux, répondit soudain :

— Oui, je viendrai.

Plus tard, lorsque lady Arabella et Juliane furent seules dans la voiture, la première se mit à rire silencieusement. Il y avait un petit frémissement d'orgueil dans ce rire.

— Cet artiste est amoureux fou de Magda, lança-t-elle avec satisfaction. Juliane sourit :

— Vous croyez ?

— Oui, pour une raison ou l'autre, il résiste, et fait figure d'amoureux malgré lui. Quitter Londres demain ! Que nenni ! Il dînera chez moi... et sauf complications imprévues, il demandera la main de Magda avant la fin de la semaine ! Après tout il n'y a rien d'étonnant à ce que tous les hommes se précipitent pour l'épouser. Elle est vraiment extraordinaire. D'où peut-elle tenir ce charme, ma chère Juliane ? Pas du côté des Valincourt, à coup sûr ! décréta-t-elle en riant.

Juliane Grey releva la tête.

— Je n'en sais rien. Je pense parfois que Magda est un argument en faveur de la théorie de la réincarnation. Elle m'apparaît toujours comme la moderne personnification de Cléopâtre ou d'Hélène de Troie.

— Oui, mais sans leur faculté de devenir amoureuse ! pour un oui ou pour un non ! Elle est aussi froide qu'un iceberg et cependant on croirait parfois qu'elle n'est que feu et passion. Et voilà pourquoi tant de pauvres hommes s'y trompent, les malheureux !

— En vérité, elle n'est pas froide, assura Juliane avec énergie, j'en suis sûre, si elle était froide comme un iceberg, elle ne danserait pas ainsi.

Lady Arabella eut un rire légèrement désapprobateur.

— Une femme qui danse comme elle devrait être précédée dans la vie ordinaire par un drapeau rouge. Elle agite positivement mon vieux sang qui pendant ces trente dernières années avait plutôt une température tiède.

— Un jour viendra, dit Juliane, où elle aimera. Et alors...

— Alors, il y aura feu d'artifice ! (à suivre)



Pourquoi vous tousser la tête?

Dans le traitement des rhumes et des toux les demi-mesures sont risquées. Soulagez-vous réellement en prenant le Sirop de Pin de Norvège du Dr Wood.

Les ingrédients souverains de ce remède bien connu pénètrent les tissus enflammés des tubes de la gorge et des bronches et détachent le phlegme chargé des germes, et cela sans violence et en toute sûreté. Les enfants le prennent volontiers. Pas de mauvais effets par la suite.

FRAPPE *à la* RACINE *des* RHUMES *et* TOUX

Le TIRAGE du "Soleil" *quotidien dépasse, dans la ville comme dans la campagne, celui de TOUS les autres journaux français et anglais du soir et du matin réunis.*

LE SOLEIL

Le sentiment n'y fait rien
Si vous annoncez dans le journal qui est lu, vos marchandises se vendront.
A Québec, tout le monde lit "Le SOLEIL", il va de soi que vous devez y annoncer ce que vous avez à vendre

54e ANNEE—No 41 QUEBEC, JEUDI 14 FEVRIER 1935 EDITION QUOTIDIENNE — PRIX : DEUX CENTINS

Mesures sévères pour éviter les accidents

A LA CHAMBRE



Dans un discours aussi remarquable par le fond que par la forme, l'honorable ATHANASE DAVID a répondu hier aux critiques de l'Opposition et a tracé un programme de réformes. Le ministre est opposé a tout changement à la constitution du Canada.

Le nombre des accidents survenus sur les routes effraie nos députés—Un débat s'engage à Ottawa sur les mesures à prendre pour diminuer ces tragédies.

Ottawa, 14, (D. N. C.) — M. T.-L. Church, conservateur de Toronto, a demandé hier au fédéral d'amender le code pénal à l'effet de rendre plus strictes encore les lois qui s'appliquent à la circulation sur les grandes routes. De nombreux orateurs ont participé au débat et se sont tous prononcés en faveur de mesures plus sévères contre ceux qui se rendent coupables de délits à la roue de leur automobile. Plusieurs députés ont approuvé à ce sujet les règlements adoptés par la province de Québec en ordonnant aux chauffeurs d'arrêter aux traverses à niveau.

Cette résolution a été retirée après que l'hon. Hugh Guthrie, ministre de la Justice, eut rappelé que les provinces et non le fédéral possèdent juridiction dans la matière.

Le député conservateur de Toronto-Est, M. T.-L. Church, proposait a la Chambre, la motion suivante :

30 janvier 1935

M. Church — Résolution — Considérant le nombre croissant et stupéfiant des accidents, des décès et des blessures occasionnés par les véhicules à moteur sur les routes du Canada ;

Considérant que des juges, des magistrats, des coroners, des grands jurés et des journaux, dans tout le Canada, ont adopté des résolutions ou fait des recommandations pour demander des réformes, une action de la part du parlement, des règlements plus sévères et une législation qui sauvegarderaient le public ;

Considérant que ces pertes annuelles sont un défi direct à la civilisation moderne, à la société industrielle et à l'état social ;

La Chambre est d'avis en conséquence qu'une enquête suffisante et qu'une étude devraient être entreprises immédiatement avec l'intention de rédiger de nouveau, et de refaire, durant la présente session, la législation fédérale actuelle et de placer dans le code criminel des articles qui aideraient à empêcher et à diminuer ces nombreuses pertes de vies.

M. Church dit que les conditions de la circulation véhiculaire au Canada sont intolérables et sont un scandale aussi grand que celui qui existait aux Etats-Unis du temps de la prohibition. Quand il lit les statistiques et les récits des innombrables accidents qui surviennent au pays, on douterait qu'on vit parmi une nation civilisée. Des homicides se multiplient tous les jours. Dans la plupart des cas, on trouve que les chauffeurs de ces autos ne sont pas responsables, mais il y a un grand nombre d'automobilistes imprudents et irréfléchis qui ignorent les droits du prochain et les précautions les plus élémentaires de la sécurité pu-

(Suite à la page 13, 1ère col.

LE COMITE A L'OEUVRE A L'H. DE VILLE

Les membres du comité administratif ont abattu beaucoup de besogne en une seule séance hier — Résolutions mises en pratique.

Donna .t suite aux bonnes résolutions prises mardi au début de la séance du comité administratif, par suite d'une intervention de l'échevin L.-F. Martel, les échevins se sont mis résolument à l'ouvrage hier après-midi, vers quatre heures. L'échevin Emile Morin, C. R., présidait en l'absence du maire Grégoire et les délibérations se sont déroulées dans le plus grand calme. Comme résultat le comité administratif a abattu beaucoup d'ouvrage et les dossiers fondaient comme la glace au soleil d'avril.

Pendant une heure, on a réglé, une foule de réclamations, de toutes sortes, à la grande joie du greffier, M. Chouinard, qui commençait vraiment à être embarrassé par tous ces documents. Le comité a décidé d'exiger de M. A.-A. Auclair, entrepreneur des travaux d'enfouissement d'un tuyau de 24 pouces sous la rivière St-Charles, le renouvellement de sa police de $10,000, donnée en garantie de la bonne exécution de

(Suite à la page 6, 4e col.)

LA DELEGATION DE LA VILLE DE MONTREAL AU PARLEMENT



L'artiste du "Soleil" a photographié, dans la salle du comité des Bills privés de l'Assemblée législative, hier, le groupe des représentants de la métropole venus discuter le bill de Montréal. On voit autour du maire HOUDE, M. CAMILLE TESSIER, Mtre CHARLES LAURENDEAU, C.R., aviseur-légal de la métropole, Mtre GUILLAUME ST-PIERRE, C.R., chef du contentieux, l'échevin W.-H. BIGGAR, président de la Commission métropolitaine. Le groupe comprend aux deuxième et troisième rang les échevins SCHUBERT, BRAY, DUPERE, LESAGE, RIEL, DUPUIS, SEIGLER, TAILLEFER, CARON, FILION, DUBREUIL, BRIEN, L'ARCHEVEQUE, GILMOR, BELANGER, ROCHON, LAYTON, RAYNAULT, JARRY, LEDUC, ainsi que M. HONORE PARENT, directeur des services, M. A.-E. HULSE, président du bureau des examinateurs, etc.

R. Lemieux défend les droits des provinces

Le sénateur R. Lemieux provoque un débat sur les projets de réforme de M. Bennett — Les conventions de l'Office international du Travail de Genève — Bataille constitutionnelle.

Ottawa, 14, (D.N.C.) — Les premiers coups de canon d'une grande bataille constitutionelle furent tirés hier lorsque furent déposées au Sénat les cinq conventions de l'Office international du travail de Genève. On sait que ces conventions sont à la base des mesures de réformes du gouvernement.

L'honorable Rodolphe Lemieux, libéral de Montréal, fit entendre la première revendication des droits des provinces. Sur la demande du sénateur Raoul Dandurand, leader de l'Opposition, le sénateur Arthur Meighen, leader du gouvernement, consentit à laisser les motions sur la table jusqu'à mardi. Le sénateur Dandurand fit savoir qu'il entend discuter l'aspect constitutionnel de ces motions.

"Aucun doute n'existe sur la juridiction du Dominion sur l'engagement des marins ou sur l'indication du poids sur les colis pondereux transportés par bateaux", déclara le sénateur Meighen. Mais il fit remarquer qu'une évolution de la jurisprudence constitutionnel lui apparaissait nécessaire pour l'approbation des conventions du jour de repos hebdomadaire et de la journée de huit heures, à cause de l'aspect interprovincial et international plus accusé que prennent les affaires d'année en année. Dans leurs récentes décisions sur les litiges de l'aéronautique et de la radio, ajouta-t-il, les juges ont récemment tenu compte de cet aspect nouveau de la question. Les tribunaux ont ten compte des grands principes du pacte constitutionnel qui sont atteints par ces développements et de leur réaction à cette évolution récente à portée lointaine. "Comment allons-nous maintenir notre législation au niveau de celle du monde, comment allons-nous marcher sur la route du progrès à l'allure des autres natres nations; comment allons-nous observer la lettre et l'esprit du traité de Versailles, notamment en ce qui a trait aux conventions du travail, si nous devons toujours attendre que l'accord se soit fait entre les provinces?"

"Pourrons-nous même avancer quelque peu si nous rejetons aujourd'hui tel problème sur l'Ontario, demain tel autre sur le Québec? Si nous ne pouvons avancer à cause de ces obstacles, alors il est certain que notre constitution devrait être assez large pour ne pas gêner notre marche. C'est pour obtenir pour le pays la liberté et le pouvoir d'agir dans le sens de l'unité nationale que nous demandons l'acceptation de ces mesures qui, nous l'espérons, prendront la forme de status."

"Le conseil privé a soutenu le droit des provinces lorsque le pouvoir fédéral tenta d'empiéter sur eux, déclara le sénateur Lemieux, en rappelant les jours de MacDonald et de Mowatt le Ontario Stream Bill et

(Suite à la page 12, 1ère col.)

REELU



M. Alfred Marois, I. C., vice-président de l'Association des Manufacturiers de Chaussures du Canada et président de la Chambre de Commerce de Québec, a été réélu, à l'unanimité, président de l'Association des Manufacturiers de Chaussures de Québec.

N. BELLEAU EST DECEDE SUBITEMENT

Il a succombé à une attaque d'angine au moment où il allait rencontrer les jeunes libéraux de Québec-Sud — Citoyen estimé, ardent libéral et sportif bien connu.

Comme le "Soleil" l'annonçait brièvement hier, un citoyen avantageusement connu dans les cercles politiques, sportifs, ouvriers et militaires de Québec, M. J.-Napoléon Belleau, vient de mourir à l'âge de 58 ans et six mois. M. Belleau souffrait depuis septembre dernier de la maladie qui devait l'emporter dans la tombe. Foudroyé par une crise d'angine au moment où il allait se rendre à un déjeuner au Club des jeunes libéraux de Québec-Sud, M. Belleau n'avait pu aller à son bureau depuis quelques jours déjà; il était chargé en ce moment de la revision des listes électorales.

Notre concitoyen avait pris part au dernier congrès des raquetteurs à Lewiston, Maine, en sa qualité de président de l'Union canadienne des raquetteurs. Fondateur du club "Le Zouave" il s'était toujours dévoué pour ces associations.

M. Belleau qui débuta dans la vie comme conducteur de tramways à

(Suite à la page 13, 4e col.)

LES SECOURS DIRECTS

M. Verge, trésorier municipal et directeur du chômage pour la ville de Québec, a informé les journalistes hier qu'à l'avenir les sans travail des quartiers Montcalm et Champlain devront se présenter le vendredi matin, de 8 h. à 11 heures pour retirer leurs secours directs. Les chômeurs du quartier St-Jean-Baptiste seront reçus dans l'après-midi du même jour, de 1 h. 30 à 3 heures. On est prié de tenir bien compte de cet avertissement.

UNE TRAGEDIE DE LA FORET A ST-ADELPHE

M. F.-X. Cossette, cultivateur de St-Adelphe, est écrasé sous un arbre et meurt une heure après l'accident — Vif émoi dans le village

St-Adelphe, 14.—(D. N. C.) — Un drame de la forêt s'est déroulé ici hier matin, dans le rang St-Joseph, et un brave cultivateur, M. François-Xavier Cossette, père de trois enfants, en a été la victime. M. Cossette a été écrasé sous un arbre et a succombé une heure plus tard. Le défunt était âgé de 50 ans et il laisse dans le deuil une épouse née Blandine Trudel.

A bonne heure, hier matin, M. Cossette était parti pour le bois avec ses deux frères, Eugène et Ernest Cossette. Il y avait trois heures que les hommes buchaient quand ils s'attaquèrent à un gros arbre. Quant vint le temps de la chute, Eugène et Ernest Cossette se mirent à l'abri, mais leur frère ne fut pas aussi chanceux et il fut frappé par l'arbre et écrasé sous sa masse.

Les compagnons du malheureux cultivateur s'empressèrent de se porter à son secours et ils se mirent en frais de scier l'arbre pour dégager leur frère qui était inconscient. On le transporta ensuite chez lui où le médecin et un prêtre furent mandés. Administré sous condition. M. Cossette mourait quelques instants plus tard sans avoir repris connaissance.

La tragédie a causé beaucoup d'émoi dans le village de St-Adelphe, où le défunt était avantageusement connu.

Le "Soleil" prie la famille en deuil d'accepter ses très sincères condoléances.

LA C. SCOLAIRE AU COMITE DES BILLS PUBLICS

Le Comité des Bills Publics, présidé par l'honorable M. J.-E. Perrault, a adopté hier le projet de loi présenté par la Commission des Ecoles. Tous les amendements que ce projet soumettait à l'étude furent acceptés sauf un, celui qui demandait que le quorum des Commissaires soit fixé à quatre au lieu de cinq comme il l'est actuellement.

M. Oscar Drouin, député de Québec-Est proposa un nouvel amendement où il était dit que "le salaire ne serait payé au président que lorsque la coutume de la distribution des prix aux élèves aurait été établie. Ce nouvel amendement au bill fut rejeté et le comité adopta la clause qui prévoit un salaire de $2,400 pour le président.

Au cours de la discussion, après que la clause concernant l'emprunt d'une somme de $160,000 pour la construction d'une école à St-Pascal Baylon et celle demandant l'emprunt d'une somme additionnelle de $40,000 pour l'achat d'une résidence qui servira d'école temporaire pour les jeunes filles de langue anglaise, M. Oscar Drouin demanda s'il était vrai que la distribution des prix aux élèves

(Suite à la page 12, 4e col.)

ASSEMBLEE LIBERALE

Une assemblée des amis de la cause libérale aura lieu ce soir, à 8 h 30, en la salle paroissiale de Bienville. La réunion est convoquée par le Dr J.-Etienne Dussault pour préparer l'organisation libérale pour la prochaine élection fédérale. Tous les amis de la cause libérale sont cordialement et respectueusement invités d'y assister.

Expérience fatale à un illustre médecin

Le Dr Charles Nicolle, qui reçut déjà le prix Nobel de médecine, est atteint du typhus exenthématique, maladie qu'il a contractée expérimentalement.

Paris, 14.—(C.P.-Havas) — Charles Nicolle, professeur au collège de France, récipient du prix Nobel en médecine, est actuellement en convalescence d'une grave attaque de typhus exenthématique, contractée expérimentalement. Son préparateur à l'Institut Pasteur, le docteur Georges Giroud, exposa à Havas dans quelles conditions son patron fut contaminé.

"Vous savez", dit-il, "l'oeuvre de Nicolle. Il découvrit le mode de propagation du typhus, un pou qui, par l'intermédiaire humain propage l'épidémie dans tout un pays. Du coup la phrophylaxie était également découverte. Il suffisait d'épouiller les indigènes, de faire la guerre aux rats, agents porteurs des parasites, et le typhus était vaincu. Ainsi la grave maladie à Tunis et ailleurs marqua une sensible dégression.

"Mais les savants, eux, continuent à manier des cultures extrémement virulentes. C'est probablement au cours d'une autopsie sur un rat infecté que le professeur Nicolle fut atteint. Il faisait en ce moment d'intéressants travaux sur la sérothérapie du typhus et des essais de vaccination avec certains types de virus contaminant très facilement l'homme.

'En deux ans, à l'Institut Pasteur

(Suite à la page 12. 4e col.)

Sur La Colline

(Par G. L.)

Le ministre de la Voirie a promis hier au maire Grimmer, de la ville de Témiscamingue, dans le nord-ouest québecois, de construire une route, au cours de l'été prochain, pour relier sa ville à Ville-Marie. La route aura une longueur de dix milles. Cette route, qui coûtera une centaine de mille dollars, est requise par les gens de la région pour le transport des marchandises, surtout des comestibles.

Outre le maire, M. le curé et plusieurs notables de Témiscamingue participaient à l'entrevue.

L'honorable J.-E. Perrault a jugé la construction de ce tronçon de chemin nécessaire à cause du développement minier et du mouvement considérable de colonisation dans cette région.

—o—

M. Aimé Guertin parlait de Hull, de sa chère ville de Hull. Il reprochait au gouvernement de lui susciter un candidat libéral dans son propre fief.

—"Mais il ne tient qu'à vous d'être notre candidat ! lui dit le premier ministre.

La Chambre a ri et M. Maurice Duplessis a jubilé.

— o —

"A quoi sert à l'homme de gagner l'univers", disait encore M. Guertin dans une noble envolée, et il hési-

(Suite à la page 17, 4e col.)

L'APICULTURE

La production moyenne par ruche d'abeille a été de 64 pour cent pour le miel extrait de 3.9 pour cent pour le miel en rayons et de .94 pour cent pour la cire au cours de l'année dernière, d'après les statistiques colligées par le ministère de l'Agriculture. La production totale de miel pour la province est évaluée à 3,445,000 livres pour le miel extrait, 209,800 livres pour le miel en rayons et 50,700 livres pour la cire. Il y avait l'année dernière 5,555 apiculteurs possédant 53,764 ruches.

ALF. MAROIS EST REELU PRESIDENT

L'Association des Manufacturiers de Chaussures de Québec a réélu M. Marois pour un quatrième terme — Protestations contre un projet de M. Bennett.

A une assemblée tenue, hier, M. Alfred Marois, I.C. a été réélu, pour un quatrième terme, président de l'Association des Manufacturiers de Chaussures de Québec. Tout l'exécutif de l'Association a été réélu à l'unanimité. On sait que M. Marois est déjà vice-président de l'Association des Manufacturiers Canadiens et président de la Chambre de Commerce de Québec.

Le nouvel exécutif s'est mis immédiatement en fonctions et sur la suggestion de M. Marois, a résolu de protester énergiquement contre l'imposition de la semaine de quarante-huit heures tel que préconisée par le plan Bennett, en autant, évidemment que l'industrie de la chaussure y est concernée.

Au représentant du "Soleil" qui demandait, hier, au président de l'Association des Manufacturiers de Chaussures, la raison de cette protestation, il répondit que la semaine de quarante-huit heures ne pouvait être avantageusement uniformisée dans cette industrie, à cause de son caractère essentiellement saisonnier. "La semaine de 48 heures peut avoir d'excellentes raisons d'exister dans certaine industrie, mais il est incon-

(Suite à la page 13, 5e col.)

MORT TRAGIQUE D'UN CHEMINOT A SAINT-HENRI

Montréal, 14. (D.N.C.) — Un serre-frein et vieil employé du Canadien National, M. Ernest Braine, 57 ans, demeurant à Beaurepaire, a été broyé à mort, hier après-midi, sous les roues d'une locomotive alors que, tentant d'accoupler un train à la locomotive l'employé tomba sur la voie ferrée.

L'accident survint près de la rue Sainte-Marguerite, à Saint-Henri, la locomotive reculait afin d'accoupler le wagon, M. Braine se pencha afin de saisir le boyau d'accouplement, mais il perdit l'équilibre et tomba sur la voie entre le locomotive et le wagon.

L'ingénieur de la locomotive, remarquant quelque chose d'anormal, arrêta immédiatement, mais les roues du lourd véhicule avaient déjà passé sur la tête et la poitrine du malheureux les broyant. Il fut nécessaire de soulever la locomotive afin de retirer le cadavre.

LES FEUILLES D'ERABLES

A la suite de l'intérêt considérable suscité par le concours des "Feuilles d'Erable" organisé conjointement par le Pacifique Canadien et par le Canadien National, l'automne dernier concours auquel prirent part des milliers de concurrents, les services de publicité de ces deux compagnies ferroviaires ont pris l'initiative d'exposer au public, dans les principales villes du Canada, les plus jolies feuilles qui ont été primées.

A Québec, cette exposition aura lieu, dans la grande salle d'attente de la gare du Palais, du 15 au 20 février et le public québecois est cordialement invité à visiter cette exposition originale. Il convient de féliciter les autorités de nos deux grandes compagnies de chemins de fer, pour cette heureuse initiative !

Les deux accusés sont inconnus des témoins

Tous les témoins qui ont comparu hier, au procès de Fernando Dubois et Oliva Girard, accusés d'avoir fait la contrebande, affirment ne pas connaître les accusés.

Une pièce à conviction pour le moins inattendue a été produite, hier, à l'enquête préliminaire de Fernando Dubois et Oliva Girard, accusés d'avoir conspiré avec six autres personnes pour frauder la loi des douanes et la loi de l'accise, et voler le public et les deux gouvernements.

Cette fameuse pièce n'est autre qu'un énorme baril, transporté en Cour par l'agent R. Pitre, de la Police fédérale, qui a dû se faire aider par un fonctionnaire du Palais. L'enquête s'est contiuée tout au cours de l'après-midi et n'a vraiment offert d'intérêt que par les deux derniers témoignages. Aujourd'hui, si les avocats de la Couronne et de la défense ont terminé leur preuve dans le cas de Dubois et Girard, l'enquête de leurs prétendus complices commencera. Les autres accusés sont Albert Ouellet, de Québec; Louis Carignan, de St-Casimir, comté de Portneuf; Alphonse Gauvreau, de Québec; Adélard Launall de Québec; Euclide Gendron, de Saint-Casimir et E.-W. Gilman, adresse inconnue. C'est de ce personnage qu'il est le plus souvent question. Les offenses, d'après l'acte d'accusation, auraient été commises depuis le ou vers le 15 novembre 1933 au 15 mai 1934, à Québec, Montréal, Trois-Rivières et ailleurs. L'enquête a été conduite par l'agent R. Pitre de la Police fédérale ou, comme dit le document officiel, de la "Royale Gendarmerie à Cheval".

(Suite à la page 17, 5e col.)

LE PONT DE L'ILE

L'hon. J.-N. Francoeur, ministre des Travaux Publics a appris hier, à M. Elie que les travaux du pont de l'Ile d'Orléans ne sont pas encore terminés, mais que les travaux prendront probablement fin au cours de l'été prochain; que les travaux accessoires consistent en forages, à l'installation électrique, au bureau de perception des péages, etc; enfin, que d'après les estimations du gouvernement, le coût total des travaux se chiffrera à trois millions.

ON HONORE LE VICE-PRESIDENT DE LA CHAMBRE

Un grand nombre des amis de M. Hector Authier se réunissaient hier soir à l'hôtel Victoria pour fêter la nomination récente du député du comté d'Abitibi aux fonctions de vice-président de l'Assemblée Législative. Ce diner, présidé par M. S.-E. Desmarais, député de Richmond, avait été organisé par MM. Charbonneau, Côté, Chouinard et Fortin, tous députés.

A la table d'honneur avaient pris place les membres du cabinet ministériel et quelques autres invités de marque: mentionnons, l'honorable M. L.-A. Taschereau, l'honorable M. Honoré Mercier, l'honorable M. J.-E. Perreault, l'honorable M. Athanase David, l'honorable M. Adélard Godbout, l'honorable M. R.-F. Stockwell, l'hon. M. Irénée Vautrine, l'honorable M. J.-H. Dillon, l'honorable M. J.-E. Roberge, C. L., l'honorable M. T.-D. Bouchard, M. François Jobin, échevin, etc.

M. J.-A. Crête, député de Laviolette, le comté voisin de celui de M. Authier, fit, en termes délicats, l'éloge du nouveau vice-président de l'Assemblée Législative. Il évoqua, en termes éloquents, l'oeuvre de M. Authier, oeuvre de colonisateur et de législateur éminent.

M. Authier exprima avec beaucoup d'à propos et d'esprit sa gratitude à l'endroit de ses collègues et de ses amis qui avaient organisé cette fête

(Suite à la page 12, 3e col.)

UNE ORDINATION

Son Excellence Mgr Omer Plante auxiliaire de Québec, présidera une imposante cérémonie d'ordination sacerdotale, dimanche prochain, chez les RR. Pères Eudistes, à Charlesbourg. Deux nouveaux lévites, les frères Adé Hubert, des Iles-de-la-Madeleine, et Frédéric Leblanc, de Nouvelle-Ecosse, seront élevés à la prêtrise au cours de cette cérémonie. Les parents des ordinands auront des sièges spéciaux disposés en avant de la chapelle de l'Institution. M. l'abbé Bruno Desrochers, secrétaire de l'Archevêché, accompagnera Mgr l'Auxiliaire.

LES REPRESENTANTS DU PEUPLE



Malgré son âge avancé et sa faiblesse après quelques jours de maladie, le brigadier-général CHARLES-ALLAN SMART, député conservateur de Westmount, se rend à l'Assemblée législative chaque jour de la session. On le voit ici, gravissant les marches du Parlement, aidé d'un chauffeur de taxi.

Belle assemblée des jeunes de Québec-Sud

COLONISATEURS EN EXCURSION AU TEMISCAMINGUE

La société de colonisation du diocèse d'Haileybury, section du Témiscamingue, avec la permission de son évêque, Mgr Rhéaume, O. M. I., vient d'inviter à Ville-Marie un groupe de représentants des sociétés diocésaines de colonisation de la province.

Le secrétaire de l'organisation, l'abbé L. Leroux, missionnaire colonisateur au service du gouvernement provincial, compte sur la présence de délégués des archidiocèses de Québec, de Montréal et d'Ottawa, ainsi que des diocèses du sud de la province, pour qui le Témiscamingue, par sa position géographique, son climat et la qualité de son sol, constitue un élément précieux pour solutionner le problème de la colonisation.

Cette réunion des representants des sociétés diocésaines durera du 26 février au 2 mars, et pendant cette période les délégués pourront étudier sur place les problèmes religieux, scolaires et autres qui surgiront avec la fondation des nouvelles paroisses au Témiscamingue par suite de l'essor qui sera donné à la colonisation par la mise en vigueur du Plan Vautrin.

Des nouvelles très intéressantes nous parviennent du nord-ouest de Québec. Le ministère de la Colonisation est à faire des préparatifs pour la réception des nombreux colons qui veulent aller s'établir dans cette région. Plusieurs techniciens et fonctionnaires sont déjà sur les lieux pour diriger les travaux préliminaires et préparer l'invasion progressive des défricheurs, une fois le printemps arrivé.

LES LISTES ELECTORALES

M. Lucien Royer, de St-Sauveur, a été nommé hier par le comité administratif commis municipal pour la révision des listes électorales provinciales. La nomination de M. Royer a été proposée par l'échevin Trépanier et approuvée par la majorité des échevins présents, sauf l'échevin Arthur Poulin qui a proposé en amendement de nommer M. Arthur Bussières.

Le major G.-C. Power, député aux Communes, et les honorables R.-F. Stockwell et J.-H. Dillon, ministres dans le cabinet Taschereau, s'adressent aux jeunes libéraux de langue anglaise de Québec-Sud.

Le club libéral des jeunes de Québec-Sud a manifesté sa vitalité, hier midi, par une belle réunion à l'hôtel Victoria. Fondé le 13 novembre dernier grâce à l'initiative du major G.-C. Power, député de Québec-Sud aux Communes, le club compte déjà un grand nombre de membres qui se sont empressés à la réunion d'hier, pour y applaudir le major Power et les autres orateurs. Le diner était présidé par M. Louis Fusk et les orateurs en plus de M. Power, furent l'honorable R.-F. Stockwell, trésorier de la Province et l'honorable J.-H. Dillon, ministre sans portefeuille.

Autour des tables on remarquait encore M. Joseph Power, député de Québec-Ouest à l'Assemblée législative ; Me Bernard Devlin, C. R., le lieutenant-colonel F.-M. Stanton, M. Mullaly, vice-président du club, M. E. Delaney, secrétaire, MM Jack Delaney, P.-C. Mills, F. Warrender, W. Crotty et A. Walsh, membres du comité.

Le fondateur du club, M. Power, en exposa le but et annonça qu'au cours de l'hiver, aussitôt que l'occasion s'en présentera, des orateurs bien connus du parti viendront adres-

(Suite à la page 17, 4e col.)

VOIRIE ET MINES

L'hon. J.-E. Perrault, ministre de la Voirie et des Mines, a appris hier à M. Béique, député de Chambly, qu'à part la somme de $6,187,805.20 qu'ont coûté les travaux de la voirie dans la province du 1er avril 1934 au 31 octobre 1934, la province a dépensé pour la partie concernant la chasse, la pêche et les pêcheries, la somme de $434,360.08 durant la même période. Pour le département des mines, le gouvernement a dépensé la somme de $122,739.45. M. Perrault a ajouté que pour les travaux de voirie faits par le Ministère de la Voirie sur les fonds du chômage, une somme de $380,437.56 a été dépensée.

Fais ce que dois

LE SOLEIL

Organe du parti libéral

Henri Gagnon, *directeur-gérant* J.-E. Barnard, *rédacteur-en-chef*

QUEBEC, 14 FEVRIER 1935

Les libéraux et le plan Vautrin

Dans le vaste plan de colonisation soigneusement élaboré par M. Vautrin pour le gouvernement libéral de Québec, son auteur s'est naturellement inspiré de la pensée de son chef, M. Taschereau, qui veut que cette forme d'aide véritablement sociale profite tout d'abord aux fils de cultivateurs. On les établira sur des terres en culture, aussi rapprochés que possible du bien paternel.

Puis, à tous les enfants de la glèbe que la tentation ou le découragement avait arrachés à leur vocation première, on offrira des lots de colonisation, en évitant l'erreur passée qui imposait l'isolement et l'effort surhumain, dans la plupart des cas, aux jeunes gens courageux, désireux de se tailler un modeste domaine dans la forêt. On sait comment le ministre de la Colonisation entend que chaque colon soit traité paternellement. Il se sentira réconforté par un encouragement prochain et durable.

L'honorable Ernest Lapointe a expliqué ce projet à M. King, qui l'admire et l'accepte dans tous les détails. Aussi est-ce avec l'appui certain de tous les vrais libéraux, ceux qu'une discipline de l'esprit et du coeur enrôle dans un service patriotique, que M. Eusèbe Roberge, député de Mégantic à la Chambre des Communes, amorce un débat fédéral sur cette question actuelle. Par la résolution qu'il a inscrite aux procès-verbaux, M. Roberge invite le Parlement canadien a voter les mesures nécessaires à la coopération nationale au plan Vautrin.

La conscience humaine approuve

Bruno-Richard Hauptmann a été trouvé coupable de l'enlèvement et du meurtre du bébé Lindbergh. Une sentence de mort a été portée contre lui. Son juste châtiment est commencé. Ses yeux de lynx vont pleurer des larmes de désespoir. Nous croyons fermement que l'issue de ce procès retentissant sert les fins de la justice. L'infâme profiteur du plus odieux des crimes est puni, et son sort est un exemple à la jeunesse trop portée à la rapine.

Si dans l'entassement de la contre-preuve, l'avocat de l'accusé était parvenu à faire naître un doute quant à la culpabilité de son client, il s'est chargé lui-même de l'effacer dans l'incohérence d'une plaidoirie outrancière. Ainsi souvent l'iniquité se trahit par son outrance même et fait triompher la vérité et la justice. Hauptmann est confondu par son propre défenseur.

En effet, après avoir laborieusement entrepris de démontrer que l'argent du crime avait été donné à l'accusé par un compatriote mort depuis, l'avocat a oublié tout ce système, dans sa plaidoirie, en futile effort pour incriminer les amis et les serviteurs de la famille Lindbergh. En fallait-il davantage pour établir que le profiteur du crime était au moins l'un de ses auteurs, partant coupable de complicité au premier degré dans un meurtre odieux passible de la peine de mort ?

Hélas ! en dépit de ce verdict exemplaire, il y aura encore des monstres pour ravir et torturer des enfants par avarice. Mais, au moins pouvons-nous espérer que leur nombre sera moins grand que si l'impunité avait été assurée à Bruno-Richard Hauptmann par un acquittement. Et la morale de cette histoire, c'est que les parents doivent veiller sur leurs enfants, pendant que la loi veille sur la famille et la société.

Pour reprendre goût à la vie

Par la voix du plus éloquent de ses ministres, le gouvernement de la province de Québec réclame du travail pour sa population ouvrière. L'aumône démoralisante et inefficace que lui a donnée—à quel prix !—le cabinet fédéral ne peut satisfaire l'homme de coeur qui a besoin de travailler pour goûter la joie de vivre. M. Bennett a failli à son devoir comme à sa promesse, en n'employant pas l'armée des sans-travail à l'exécution de grands travaux publics.

L'honorable Athanase David a soulevé l'enthousiasme de la députation, hier, en prononçant de courageuses paroles à l'Assemblée législative. Les journaux ne peuvent en rapporter qu'un texte incomplet—M. David n'écrit pas ses discours,—sans l'accent de sincérité et d'humanité qui animait l'orateur. Voilà un homme qui voit un frère dans chacun de ses compatriotes, et qui voudrait pouvoir assurer à tous une part de ce fragile bonheur auquel ils ont droit d'aspirer.

M. David a raison. Avec un peu plus d'intelligence et d'application, le gouvernement fédéral aurait pu élaborer un programme de grands travaux publics dont l'utilité, sinon l'urgence, se démontre facilement. A Québec, par exemple, il aurait dû profiter des circonstances pour réaliser la canalisation de la rivière Saint-Charles, faisant disparaître ainsi le cloaque infect dont les émanations compromettent la santé publique dans quelques-uns de nos quartiers les plus populeux.

Un jour ou l'autre, ce travail de modernisation et d'épuration s'accomplira. Au lieu d'un flot fangeux allant et venant au gré des marées, une eau pure alimentera de beaux bassins, aux bords riants et verdoyants. Elle rafraîchira la jeunesse, au lieu de l'empoisonner. De chaque côté de cette rivière régénérée, on entretiendra des allées ombreuses. L'air pur circulera librement maintenant la propreté, l'hygiène et la vie au sein même de la ville industrielle.

Si M. Bennett et ses ministres avaient songé à reprendre cette oeuvre, à laquelle un de leurs devanciers a autrefois consacré un million, la municipalité aurait payé volontiers la réfection d'un système d'égoût qui remplit si mal son objet. L'aide aux chômeurs a coûté plus de cinq millions aux contribuables de Québec, sans rien accomplir . Qui ne voit l'ineptie d'un système qui, au lieu de réaliser une entreprise aussi utile et aussi belle, n'a fait qu'entretenir le marasme, l'inertie le découragement parmi quelques milliers de chômeurs qui ont besoin de mouvement autant que de pain pour vivre.

Le gouvernement de Québec se révolte justement contre la façon injuste dont M. Bennett a surtaxé les provinces et les municipalités sans rien produire que le mécontentement. Il a créé une machine lourde et criarde pour faire l'aumône au peuple avec son propre argent. Cette machine a fonctionné sans âme ni discernement, parce qu'aucun sentiment de justice et de bonté n'avait présidé à sa création. Elle a aggravé le malheur des uns, compromis le bonheur des autres. On parle de la faillite du capitalisme. Ce n'est pas le système qui est en faute, mais le capitaliste sans coeur qui l'asservit à ses fin d'ambitions politiques personnelles.

Le parti libéral et ses chefs sont dans la bonne voie lorsqu'ils préconisent des méthodes d'aide plus humaine et plus pratique. Des terres aux fils de cultivateurs, des lots aux colons courageux, du travail aux ouvriers, du mouvement partant, de la vie à tout le monde. Voilà ce qu'il faut à un peuple fier et courageux ! Et si le gouvernement tory ne comprend pas son devoir strict de contribuer de ses ressources à cette oeuvre de régénération sociale, que M. Taschereau utilise le crédit de la province de Québec pour y restaurer le bonheur tranquille que nous connaissions avant la grande erreur électorale de 1930.

Nous saurons gré au David canadien d'avoir fait entendre hier la voix de la promesse libérale et libératrice au peuple choisi du Canada français.

SOLARIUM GRATUIT

Rayons tamisés

Tirons l'échelle.

L'injustice est parfois homicide.

Les mères respirent plus librement.

Tout émissaire hypocrite sent le bouc.

Le flambeau de David ne s'éteint pas.

Flemington fait justement la leçon à Québec.

Bouchard n'a pas l'intention de jouer au Thiers.

Le tribunal de la conscience en vaut bien d'autres.

Tout soldat indiscipliné tire sur ses chefs et blesse sa patrie.

Authier, ministre plénipotentiaire du royaume de l'Abitibi.

Une aventure italienne en Afrique aurait bien servi une aventure boche en Europe.

Fort heureusement pour les fins de la justice, Hauptmann ne saurait être sauvé par l'aveu même de son crime.

Un coeur de chocolat percé d'une flèche en sucre candi, voilà l'emblème de la délicieuse fragilité des amours mondaines.

M. David doit quelque chose aux neuf dixièmes de ses compatriotes qui n'ont jamais eu l'avantage de l'entendre.

Mé-ti-cu-leux

Les contrôleurs de la dépense publique sont rarement populaires, surtout parmi les employés d'une administration. Pourtant il faut bien que le trésor ait un protecteur consciencieux, comme il convient qu'un chien de garde aboie dans sa niche, au milieu d'un riche verger. La méticulosité d'un auditeur ou d'un contrôleur devient donc un devoir d'état. Dans un gouvernement bien organisé, les chefs se reposent sur cet officier du soin de prévenir les grands abus en signalant les petits.

Brave coeur

La famille ouvrière du "Soleil" n'oublie pas que, pendant toutes les années de sa jeunesse, Napoléon Belleau, décédé hier subitement, fut un excellent camarade. Il était également apprécié de l'atelier et de la salle de rédaction. C'était lui qui, le premier, apprenait les bonnes et les mauvaises nouvelles, pour inviter discrètement cette petite fraternité à partager la joie ou le chagrin d'un confrère. Plus tard, par cette même qualité de coeur, le nombre de ses amis devint tel qu'il exerça tout naturellement une grande influence. On sait avec quel dévouement il la fit servir aux causes qu'il aimait, la politique, le sport, sans oublier la charité. Le personnel du "Soleil" participe au deuil causé par la mort de Napoléon Belleau, dont le souvenir lui restera cher.

M. Authier

Les ministres et les députés ont joyeusement célébré, hier soir, l'élévation du député de l'Abitibi au poste envié de vice-président de l'Assemblée législative. Fils de cultivateur et petit-fils de colon, M. Hector Authier est le digne représentant de la plus vaste et de la plus riche région de colonisation du Québec. Il y arriva dès l'ouverture de ce domaine à la vie nationale, et il contribua puissamment à faire connaître les trésors dont son sol, ses mines, ses lacs et ses rivières ont enrichi le potentiel de la fortune publique. Nous n'oublions pas que M. Authier, ancien journaliste, est toujours resté attaché à ses confrères et à leur beau métier. Il dit volontiers, et nous le croyons sans peine, que si sa santé avait été aussi bonne autrefois qu'elle l'est aujourd'hui, il serait resté avec nous dans le journalisme. Malheureusement pour la confrérie, la politique réussit trop bien à M. Authier pour que nous puissions espérer qu'il revienne bientôt à ses anciennes amours ! Au moins avons-nous le plaisir de suivre avec admiration sa montée calme et sûre vers les sommets.

Feuilles Volantes

Voir Chicago, et n'y pas mourir! . .

On dévore un beau livre; on ne le mange pas.

Le prétentieux ne cesse de faire son plein de connaissances.

Après avoir visité les abattoirs, Dionne devra retourner aux abatis.

Bien souvent, c'est la faute de l'écrivain si le lecteur dort sur l'ouvrage.

Autant que possible, n'avoir aucun commerce avec les chevaliers d'industrie.

Autre chose est d'avoir du sang dans les veines et autre chose d'avoir de la veine dans le sang.

Tirer le diable par la queue est un genre de sport que personne n'aime, mais que beaucoup pratiquent.

Il arrive que la foi et l'espérance, un temps morcelées par le doute, se renforcent, une fois ce doute disparu. Alors on est un chevalier de la conviction.

Sans la complaisance mutuelle du petit nombre de bonnes gens qui habitent ce bas monde, il y aurait fort peu à gagner à ne pas rendre l'âme sitôt que né.

TRISTAN

(*La Tribune*)

LES ACCORDS D'OTTAWA ET LE COMMERCE CANADIEN

La crise sévissant depuis plus de cinq ans et la plupart des dettes, publiques ou privées, politiques ou commerciales, s'étant liquidées par la banqueroute ou par le compromis, il n'y avait guère de chances qu'elle pût durer beaucoup plus longtemps. De là la reprise d'activité économique qui se manifeste depuis peu dans la plupart des pays du monde. La confiance renait parce qu'on sait que les choses ne peuvent pas toujours aller mal, et la confiance, c'est déjà un commencement de guérison. Si le mieux actuel n'est pas temporaire, c'est une autre question : il faudra voir si le progrès du socialisme dans le monde entier n'engendrera pas bientôt des misères plus grandes que toutes celles que nous avons connues depuis la guerre. Sur l'avenir prochain de l'Angleterre, par exemple, nous lisions ces jours derniers des prévisions qui n'avaient rien d'alarmiste mais rien non plus de rassurant. Et pourtant l'Angleterre a donné en ces dernières années des signes de rétablissement incontestables, du moins pour les esprits superficiels.

D'autre part, les accords d'Ottawa ayant visé à accentuer le commerce interbritannique au détriment des échanges avec les pays non-britanniques, il était infaillible que le commerce du Canada avec les autres pays signataires en profitât. En fait, on peut admettre que l'augmentation d'un dixième environ constatée dans ce chapitre de notre commerce extérieur est le résultat des accords. Supposé qu'on pût établir autour de tous les pays de l'Empire un cordon douanier infranchissable, l'augmentation qui réjouit tellement le "Star" et les autres journaux impérialistes serait à coup sûr plus considérable encore. Mais notre pays aurait-il lieu de s'en féliciter ? En regard de l'augmentation globale dont les domestiques de l'Ammpââre tirent tant de satisfaction, il convient de mettre les coups portés à notre commerce d'exportation par les conventions douanières conclues par l'Angleterre avec nos concurrents.

A l'heure actuelle, nos exportateurs de bois s'agitent pour faire dénoncer par le gouvernement de Londres le dernier marché signé avec les Soviets par le consortium des importateurs anglais, marché qui comporte une clause dite **fall clause**, ou de réduction, par laquelle Moscou s'engage à abaisser ses prix au-dessous du prix le plus bas de ses concurrents. On estime que, si ce marché est maintenu, la valeur de nos exportations de bois en Angleterre tombera de moitié, et tout indique que, nonobstant les accords d'Ottawa, il le sera. On sait aussi que le Canada a présentement dans ses greniers quelque 250 millions de minots de blé, stock qui s'ajoutera partiellement au produit de la prochaine récolte. Ce blé, M. Bennett l'a acheté aux agriculteurs de l'Ouest à un prix dépassant très sensiblement les cours mondiaux, parce qu'il espérait le placer en Angleterre par les soins de son ami M. McFarland, à la faveur des accords d'Ottawa. Ce grain nous reste sur les bras, si l'on peut dire, parce que l'Angleterre, une fois signés les accords interbritanniques, s'est arrangée pour s'approvisionner à meilleur compte en Argentine.

Enfin, nous avons signalé qu'avec sa politique d'encouragement à l'agriculture nationale le gouvernement anglais est en train de nous priver de la plupart des avantages que le Canada espérait tirer des accords d'Ottawa. Les élections anglaises ne sont pas éloignées et elles porteront probablement au pouvoir les travaillistes socialistes, amis de la Russie. Que vaudra ensuite pour nous la convention impérialiste de M. Bennett ?

Olivar ASSELIN.

(L'Ordre).

LA JOURNEE D'UN OUVRIER EN U. R. S. S.

Sur un signe de Staline, toute sa presse, à l'unisson, vient d'entonner un hymne à la gloire de l'année 1934: "Développant sa production à une cadence encore inconnue, l'améliorant sans cesse en qualité, créant un personnel de travailleurs de premier ordre, maîtres de la technique, tant à la ville qu'aux champs, l'U. R. S. S. devient, de tous les pays du monde le plus puissant, le plus riche, le plus heureux. Le socialisme a triomphé en U. R. S. S. : il triomphera dans le monde entier !) (**Za Indoustrialisatsiou**, 30 décembre 1934).

Ecoutons cependant un humble mais irrécusable témoin, l'ouvrier russe Burstein, tout récemment débarqué en Amérique, après avoir eu, depuis dix-sept ans, "le malheur, dit-il, de cuire dans la marmite bolchevique"; il s'en est échappé sans esprit de retour. Le **Vorwaerts**, journal socialiste de New-York, a recueilli ses déclarations. Burstein est-il un "ennemi de classe" ? Bien au contraire, c'est un prolétaire authentique, vétéran de la guerre civile, ancien "commandant rouge", blessé en se battant contre les blancs, depuis lors et hier encore, ouvrier métallurgiste aux fameuses usines Poutilov de Petrograd (dénommées après la révolution le "Poutilov rouge" et depuis peu "usines Kirov). Jadis il avait mis toute sa foi dans la dictature du prolétariat. D'où viennent aujourd'hui son amertume, sa rancoeur, son désespoir? D'avoir vécu la vie que fait au prolétaire la patrie du socialisme triomphant : cette vie, il nous l'expose en toute simplicité.

Ouvrier qualifié, il reçoit un salaire mensuel tenu là-bas pour élevé : 300 roubles, soit 6 dollars ou 90 francs ! Certains de ses camarades ne sont payés que 40 roubles par mois.

Ces 300 roubles, les touche-t-il réellement ? Non pas : l'Etat-patron commence — **quic nominor leo** — par lui en "emprunter" 25, avec ou sans son consentement; c'est à cette bonne volonté forcée que le gouvernement soviétique doit la souscription dite "enthousiaste" de ses emprunts intérieurs. Avec la même spontanéité, l'ouvrier Burstein subit une série d'autres prélèvements variés, trop nombreux pour être ici détaillés : son salaire effectif se trouve ainsi réduit, en définitive, à 225 roubles, — donc amputé de 25 %.

Sur cette somme, il lui faut payer par mois 25 roubles pour sa chambre, 15 roubles au "comité de maison", 25 roubles d'éclairage et de chauffage, 30 roubles de pain (2 livres par jour), 15 roubles de tramway, 40 roubles son déjeuner au réfectoire de l'usine (un brouet de choux et de millet ou de pommes de terre, cuit à l'eau sans aucune graisse); restent 75 roubles pour le repas du soir, le vêtement, les chaussures et le blanchissage. Le droit que son livret d'ouvrier lui donne sur le papier, d'acheter quelques aliments supplémentaires, en quantités d'ailleurs infimes, il ne peut, en fait, que rarement l'exercer, faute soit d'argent, soit de denrées disponibles. Ce budget — on le notera — est celui d'un célibataire exempt de toutes charges de famille.

Pour comble de misère, l'Etat-patron a le défaut de ne pas payer régulièrement les salaires : notre témoin cite en exemple une période prolongée où ses camarades et lui ne touchaient plus leur pale qu'une fois tous les deux mois. Certains vieux ouvriers finirent par s'indigner : "En voilà assez ! criaient-ils. Notre ex-patron, Poutilov, nous faisait suer sang sur eau, mais au moins, le jour de la paie, il nous versait notre argent; sans quoi, on aurait fait grève. Maintenant nous sommes un Etat ouvrier et paysan ! Alors, que signifie ce qui se passe ?" Une belle nuit, tous ces protestataires, cueillis à domicile par le Guépéou, disparurent.... Voilà ce qu'il en coûte en U. R. S. S. d'être mécontent et d'oser le dire.

Son salaire, maigre et incertain, l'ouvrier Burstein nous décrit quelle journée de travail épuisante il rémunère : le lever dès cinq heures; — point de toilette : ni eau, ni savon; — le premier déjeuner : un croûte de pain dur; — puis, l'interminable attente du tramway archicomble, où les gens s'accrochent et pendent "comme des saucisses" et qu'on a baptisé "le hachoir", tant il fait des victimes; les sanctions implacables en cas de retard à l'usine; — le travail aux pièces, à toute allure, ce même "sweating system" honni des socialistes d'antan ! "Nul ne s'étonne, dit Burstein, quand, ici ou là, un ouvrier tombe de faim et de faiblesse devant sa machine." A midi, la halte d'une demi-heure pour le repas et la ruée de tous vers le réfectoire où ils avalent en hâte leur triste pitance, qu'assaisonne de sa harangue un "agit-prop" (agitateur propagandiste) chargé d'exalter les bienfaits du régime. Ses heures de travail achevées, l'ouvrier se voit encore retenu, soit par le "meeting d'usine", soit dans la belle saison, par la culture des "potagers d'usine", dont il ne consomme jamais le moindre légume. Lorsqu'il est enfin libéré, c'est encore l'attente du "hachoir", puis la queue à la coopérative pour acheter ses deux livres de pain, puis la queue au restaurant pour un dîner pire que son déjeuner. Harassé, l'ouvrier Burstein regagne sa chambre et s'endort d'un sommeil de plomb, "sans qu'aucun rêve, dit-il, me rende la vie plus légère."

VERAX.

(**Journal des Débats**)

Rajeunissement

Le Duce "a rajeuni" son gouvernement par un nouveau remaniement ministériel. Wladimir d'Ormesson, dans "le Figaro", signale le sens "social" de ce renouveau :

En renouvelant ainsi son équipe, M. Mussolini lui garde, au surplus, sa jeunesse, sa fraîcheur, son élan, sa foi. Avec des hommes neufs, arrivent aussi des idées nouvelles. Le fascisme est une "création continue" et "Giovinezza" le chant de l'Italie nouvelle. Il n'est pas impossible, enfin, qu'à tous ses aspects de la méthode mussolinienne se mêle aussi un vieux fond de pessimisme expérimental sur les hommes. Mussolini a beaucoup étudié Napoléon. Il considère, paraît-il, que la **plus grande** erreur que l'empereur ait commise est de ne pas avoir suffisamment renouvelé son entourage... C'est du moins un propos qu'Emil Ludwig a noté dans ses fameux "Entretiens" avec le Duce.

"Ces choix semblent indiquer alors une tendance très nette sinon vers la "gauche" — car comment se servir de nos bonnes vieilles étiquettes bourgeoises dans un régime comme celui qui gouverne l'Italie !— du moins vers le pôle social du fascisme. Comme tous les pays, l'Italie traverse des temps très durs. Les épreuves qui se succèdent, les difficultés qui se posent chaque jour au chef du gouvernement font qu'il est en quelque sorte obligé de prendre un point d'appui de plus en plus solide sur les masses ouvrières et paysannes, de gouverner pour elles, d'arbitrer sans cesse entre le capitalisme auquel il ne croit plus, l'étatisme qu'il voudrait discipliner et le travail qu'il considère comme la vie elle-même. Ce faisant, M. Mussolini reste fidèle non seulement à ses origines, mais à ses convictions. Car le pouvoir, l'autorité ne l'ont nullement desséché. Ses responsabilités ont gardé toute leur fraîcheur. Il suffit de l'approcher quelques instants pour se rendre compte à quel point ce dictateur est avant tout "social", ce génie politique est avant tout humain. Se trompent également sur son compte les gens de droite et les gens de gauche qui, selon leurs rêves ou leurs cauchemars, le prennent simplement pour "une poigne".

Saint-Brice, dans "le Journal", qui relève également l'aspect économique et social du rajeunissement fasciste, précise encore :

A cet égard, le changement qui retient le plus l'attention est celui du ministère des Finances. Le Duce remplace un homme par-dessus la tête duquel ont passé la plupart des initiatives des derniers mois par un spécialiste des questions agricoles. On sait que la régénération de l'agriculture est une de ses grandes préoccupations. Ce souci se manifeste sous une autre forme non moins caractéristique dans l'attribution du portefeuille de l'agriculture à M. Rossoni. C'est peut-être, parmi les hommes du nouveau régime, celui auquel s'applique le mieux la définition fameuse du palais de Venise: "Se dégager des utopies de l'internationalisme pour découvrir les réalités constructives du nationalisme."

Par ailleurs, il faut retenir la rentrée de M. de Vecchi, qui a été gouverneur de la Somalie. C'est l'indication de l'importance du problème colonial. Dans le même sens, on remarque le fait que M. Suvitch, qui a été le technicien obstiné des dernières négociations, reste sous-secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères.

CHRONIQUE OUVRIERE

L'immigration

Les ouvriers organisés ne veulent pas d'immigration. Ils voient d'un mauvais oeil tous les plans qui visent à amener en Canada des anglais ou autres étrangers sous prétexte que l'on en fera des colons ou qu'il importe que notre pays augmente sa population pour en développer ses ressources incalculables et répartir ses impôts sur un plus grand nombre de contribuables. Chaque année, depuis le début de la crise, lorsqu'ils vont en délégation à Ottawa, ils ne manquent pas de présenter une résolution demandant au gouvernement de restreindre le plus possible l'immigration.

La dernière résolution adoptée lors de la dernière convention du Congrès des Métiers et du Travail prie le gouvernement de "continuer à mettre strictement en vigueur des restrictions à l'immigration et demande qu'aucun encouragement ne soit donné, ni directement ni indirectement, à des projets quelconque d'immigration subventionné, tant que ceux qui habitent le Canada ne seront pas assurés de pouvoir trouver le travail nécessaire pour gagner leur vie. Cette résolution demande aussi la révision de la loi concernant la main-d'oeuvre étrangère et qu'un ministre de la Couronne soit responsable de son administration."

Envisageant cette question au point de vue chômage, les travailleurs syndiqués prétendent que le chômage est encore répandu dans l'ouest du Canada comme dans les autres parties du pays et que, très souvent, ces prétendus colons viennent prendre la place des travailleurs industriels qui ont de plus en plus de la difficulté à se trouver un emploi. L'immigration massive n'est pas avantageuse non plus au point de vue colonisation.

Le "Western Producer" disait à ce propos : "Nos populations sont tellement prises par les problèmes de première importance qu'elles n'ont pas le temps d'exprimer leur opposition à ces plans d'immigration destinés à leur enlever des mains, à vil prix, le surplus des terres. Si la colonisation s'impose, nous avons des citoyens qui méritent la première considération. Les chômeurs de notre pays, dont plusieurs ont une longue expérience du fermage, et leurs enfants, tous acclimatés, ont certes beaucoup plus de chance de réussir dans l'art agraire que les nouveaux et frais émoulus des vieux pays. Nous soutenons que les fils du Canada ont les premiers droits."

Le oguvernement de la province de Québec a compris l'importance de la colonisation et a pris tous les moyens pour favoriser le retour à la terre de nos gens. Rien n'empêche le gouvernement fédéral de faire plus qu'il n'a fait jusqu'à présent pour encourager ce mouvement et pour les nôtres. De nouveau il est question d'ouvrir le Canada à l'immigration. Qu'il s'agisse de comité inter-britannique ou de protagonistes canadiens de l'immigration britannique, on cherche à gagner le suffrage du gouvernement qui semble porter à s'y laisser prendre. Il faudra surveiller le grain.

Assemblées

Au Secrétariat

CE SOIR : Le Syndicat National Catholique des briqueteurs maçons de Québec, Inc.

DEMAIN : L'Union Catholique des manoeuvres de Québec.

Salle Club des Marchands

CE SOIR : La Fraternité des chaudronniers local 601.

DEMAIN : La Fraternité des chauffeurs et ingénieurs de locomotives, local 879. L'Association Internationale des machinistes, local 604.

PROMOTIONS DANS LE PORT DE MONTREAL

Montréal, 13, (D. N. C.). — La Commission du Port de Montréal a annoncé hier que le capitaine J.-P. Dufour, ci-devant maître-adjoint du port, était promu au poste de maître du port, en remplacement du capitaine J.-F. Symons, mis à sa retraite le 1er janvier dernier.

Le capitaine R.-F. Perchard, qui était maître des quais, lui succède comme maître-adjoint du port et le capitaine Henry Cameron, commandant du "Lady Somers", de la Canadian National Steamship Ltd, devient maître des quais, comme successeur du capitaine Perchard.

Ces trois nominations prennent effet immédiatement. Le capitaine Dufour est né à la Baie-Saint-Paul en 1890 et commença l'apprentissage de marin à l'âge de 16 ans, sur le "Savoy", du sénateur Gaston Menier, décédé, ancien propriétaire de l'Ile d'Anticosti. Il devint maître-adjoint du port de Montréal en 1925.

Bargains
En Meubles Usagés
AU MAGASIN DE LA BASSE-VILLE

Horloge Grand-Père en chêne fumé . . $3.75
Horloge de Cuisine Electrique pour . . $2.95
5 Chaises et **1 Fauteuil** de Salle . . . $12.75
Poêle Combiné Gaz et Charbon pour $16.75
Horloge de cuisine. Aubaine à $1.00
Poêle à Gaz 4 brûleurs et fourneau . . $3.95
Secrétaire de Dame. Occasion à . . $3.75
Secrétaire à rouleaux, fini fumé . . . $15.75
Secrétaire plat avec tiroirs pour . . . $4.60
Set de Salle, 9 meubles, fini fumé . . $29.75
Cabinet à Argenterie, fini fumé $8.75
Divanette fini chêne fumé. Spécial . . $7.50
Coiffeuse à 3 miroirs et 4 tiroirs . . $11.75
Garde-Robes en fibre pour bébé . . . $3.95
Set de Salon, 4 meubles. Seulement . . .95

COMPAGNIE
P.T. LEGARÉ
LIMITÉE
273-RUE ST-PAUL-273
QUEBEC

Votre enfant sera-t-il de forte constitution, s'il se mouille fréquemment ?

La structure humaine est édifiée par le système nerveux et musculaire. De la bonne formation de ce système dépendra la santé générale de l'enfant plus tard.

Or, l'incontinence d'urine étant produite par le relâchement ou faiblesse du Sphincter, petit muscle qui sert de robinet à la vessie, dénote de ce fait une défectuosité dans le système nerveux et musculaire de l'enfant.
Les parents consciencieux de donner à leurs enfants une bonne santé, doivent se trouver heureux que la faiblesse du système nerveux de l'enfant se manifeste de cette façon, car il leur est facile d'y remédier de suite en leur faisant suivre un traitement très facile et peu coûteux à la Sphincterine.

La Sphincterine est le résultat obtenu après plusieurs années de recherches par un médecin bien en vue, qui a réussi à adapter une combinaison de médicaments qui a la propriété d'agir directement sur ce muscle Sphincter et qui est aussi un tonique tout à fait qualifié pour renforcir le système nerveux et musculaire, car il n'y a aucun doute que l'Incontinence d'urine est produite par une défectuosité dans le système nerveux. Le médecin dans ses recherches n'a pas oublié ce point, et c'est pourquoi il a si bien réussi dans ce remède.

LA SPHINCTERINE EST EN VENTE DANS TOUTES LES PHARMACIES, ET AUX

PHARMACIES COUTURE
QUEBEC

N.B.—Pour les enfants de plus de 8 ans, veuillez demander le grand format, il est plus économique.

"À MESURE QUE LES VENTES MONTENT, LE PRIX BAISSE."



LES SPUDS SONT MAINTENANT
À 20c LES 20

Les beaux jours sont revenus! Le succès des Spuds nous permet d'en diminuer le prix, et, à notre tour nous souhaitons bon succès à tous ceux qui ont rendu cette baisse possible. Merci mille fois de votre généreux concours, et notez bien qu'il n'y a que le prix de changé.



SPUD
LES CIGARETTES À FRAICHEUR DE MENTHOL

Chez les bons marchands de tabac. Egalement en tabac haché fin pour les rouler soi-même, 10c le paquet.

FABRIQUÉES PAR ROCK CITY TOBACCO CO., LTD., QUÉBEC.
100 pour cent Canadienne et Indépendante

Ravissantes pour aller dans le SUD

Non moins charmantes pour la ville



Très beau choix de nouvelles toilettes--superbes crêpes unis ou imprimés--marchandises françaises ou américaines--Idéales si vous partez pour le SUD.

AUSSI! Superbes costumes en tricot dans de jolies teintes pâles ou foncées -- Modèles séduisants--Styles deux ou trois pièces.

VENEZ VOIR COMME NOS PRIX SONT ACCOMMODANTS

NOUVELLES DES GRANDS MAGASINS

LA COMPAGNIE PAQUET LIMITEE

VENTE GIGANTESQUE DE ROBES DE MAISON!

200 Robes de maison—DIAMOND LIL —la sensation à New-York — Broadcloth de très bonne qualité, couleurs garanties. — Teintes : **Rouge, marine, bleu-moyen, vert.** —Tailles : 14 à 42 ..... **$1.10**

600 Robes de maison, en Broadcloth ou Coton imprimés — marque IDEAL — couleurs garanties — Choix immense de styles nouveaux et nuances nouvelles — garnies d'organdi, broderie, etc. Tailles 14 à 20 — 36 à 52 ..... **98c et $1.49**

400 Robes de maison — MARTHA WASHINGTON — en Broadcloth et quadrillé "plaid" anglais — Le tout nouveau en styles et nuances. Tailles 14 à 20 — 36 à 44 — 43 à 51. **$1.49 $1.95 $2.95**

SMOCKS

marque "MARTHA WASHINGTON" en broadcloth uni ou imprimé et autres— Teintes : **Bleu, vert, beige, rouge-vin, noir, blanc. Tailles 14 à 44** **$1.00 $1.59 $1.95**



ROBES DE BONNES

Manches courtes — en **bleu, vert, beige, noir,**— collet et poignets blancs. — D'aucunes avec tablier et coiffe ..... **98c et $1.25**



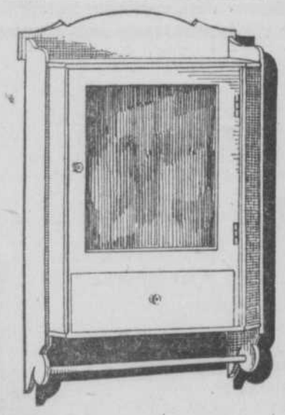
RAYON DE MEUBLES! AUTRES SPECIAUX de FEVRIER

PHARMACIES

—Comme illustration—

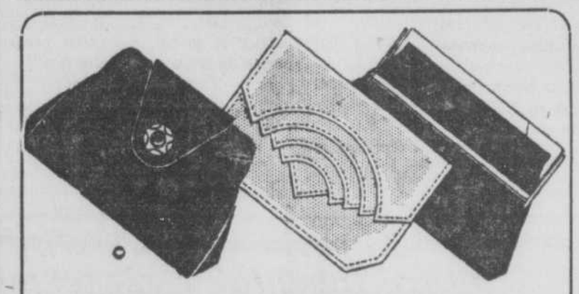
PHARMACIES — émaillées blanc, 13½ x 16¼ pouces, avec miroir de belle qualité **$1.49**

TABLES A LIVRE---style moderne---très solides—aussi pratiques que jolies— elles peuvent servir de porte-revues, de lampes ou de radios consoles. — Régulièrement, $4.50. — TRES SPECIAL **$2.95**





TABLES A CARTES pliantes, fini vert, dessus noir —la table indispensable partout où l'on joue aux cartes. Prix **99c**



OFFRE SENSATIONNELLE EN SACS A MAIN

SACS A MAIN — véritable cuir —avec ou sans fermoir éclair (zipper). — Très belle variété de styles. —En **noir, brun, beige, rouge, bleu, vert.**—Valeurs régulières de $2, $2.50, $3.00 **99c**

SACS A MAIN— en satin noir ou brun, monture chromée ou recouverte de satin.— Des valeurs épatantes. — Régulièrement $3.00 ..... **99c**

AU RAYON DES BONBONS

CHOCOLATS liqueur (Tasty Sips) de LOWNEYS — un nouveau produit. — Chocolat délicieux avec centre liquide. — STRICTEMENT FRAIS. TRES SPECIAL, la livre **29c**

S'il vous plait, pas de commandes par la poste, ni par téléphone, ni pour livraison contre remboursement.

A L'EPICERIE PAQUET

OEUFS FRAIS "A" moyens. 3 douzaines pour **75c**

Assortiment toujours renouvelé de biscuits anglais PEEK FREAN. —

BEURRE de crémerie pasteurisé, en morceaux de 4 à 5 livres. La livre **26c**

SOUPE assorties de Crosse & Blackwell — légumes, tomates ou poulet 3 boites pour **25c**

POULET, dinde, jambon en pâte pour sandwiches.— Boite de 3½ onces. 2 pour **25c**

FROMAGE Gruyère. 12 portions **30c**



FROMAGE Moonbeam. — Demi-cercle. Prix **15c**

Cercle complet. Prix **25c**

BEAU choix de Poulets, Dindes, Canards, Oies,

RIZ pour pouding et soupe. La livre **7c**

ou 5 livres pour **29c**

FORCE—flocons de blé. — Le paquet **12c**

ou 3 pour **32c**

POUDRE à pâte "Eggo". — Boite de 16 onces. Prix **25c**

FLOCONS de Maïs (Cornflakes) "Sugar Crisp" ou "Post Toasties". Le Paquet **9c**

3 pour **25c**

12 pour **87c**

PRUNEAUX confits. 5 livres pour **39c**

ABRICOTS évaporés, qualité de choix. 3 livres pour **$1.00**

RAISIN Muscat, 1ère qualité, 3 couronnes. **3 livres pour** **49c**

ANANAS de Libby. Boite No. 2½ **43c**

OLIVES "Queen" de Raymond. Bout. de 32 onces **45c**

CONFITURES de fraises et framboises "Pony Brand". Boite de 4 livres. Prix **79c**

MARMELADE d'oranges, de Raymond. Bout. de 2 livres **33c**

CERISES rouges de Aylmer. Boite No. 1½. Prix **18c**

ou 2 pour **33c**

ASPERGES, grosses et blanches. "Gibraltar". Boite de 1 livre **35c**

ou 2 pour **65c**

HUILE pure Mazola pour salade ou cuisson. Boite de 1 livre **25c**

"HOT CHOCOLATE" de Fry. Boite de ½ livre **25c**

Boite de 1 livre. Prix **47c**

THE BLEAU, japon ou noir.—La livre **59c**

CAFE LIPTON. — Boite de 1 livre **43c**

LAIT condensé "Eagle" de Borden. 2 boites pour **39c**

BISCUITS "Digestive" de de Christie. La livre **27c**

BISCUITS Regal de Viau. 2 liv. pour **29c**

BISCUITS "Laurier" de Leclerc. 3 livres pour **29c**

BISCUITS "Cocoa Snaps" de Hethrington. 2 livres pour **27c**

"DRAIN PIPE" pour déboucher lavabos, éviers, bains, etc. La boite **25c**

SAVON Castille, 60% huile d'olive pure. Barre de 12 onces **18c**

Barre de 24 onces. Prix **35c**

VENTE DE FEVRIER D'USTENSILES EN ALUMINIUM! 3000 USTENSILES A PRIX EXTREMEMENT BAS

ALUMINIUM "ECONOMY"

MARMITES DROITES.

6 pintes. Prix **59c**

8 pintes. Prix **79c**

10 pintes. Prix **84c**

12 pintes. Prix **$1.29**

14 pintes. Prix **$1.39**

CAFETIERES. 2 pintes **69c**

THEIERES. 2 pintes **79c**

3 pintes. Prix **94c**

PERCOLATEURS. 3 pintes **79c**

BAIN-MARIE. 1½ pinte **64c**

2 pintes. Prix **74c**

POELES à frire françaises **64c**

ROTISSOIRES rondes, avec couvercle, 12 pouces **84c**

BOUILLOTTES (bombes). "Daisy". 3 pintes **59c**

"Dandy", 5 pintes **74c**

"Colonial", 5 pintes **84c**

"Colonial", 7 pintes **$1.09**

"Colonial", 8 pintes **$1.49**

GRANDES TASSES DE CUISINE. 3 pintes **46c**

CHAUDIERES A EAU. 12 pintes **69c**

CASSEROLES (saucepans) droites, avec couvercle, 1 pinte **32c**

2 pintes. Prix **39c**

3 pintes. Prix **49c**

4 pintes. Prix **59c**

6 pintes. Prix **69c**

BIDONS à lait en aluminium "Duro". 1 pinte **59c**

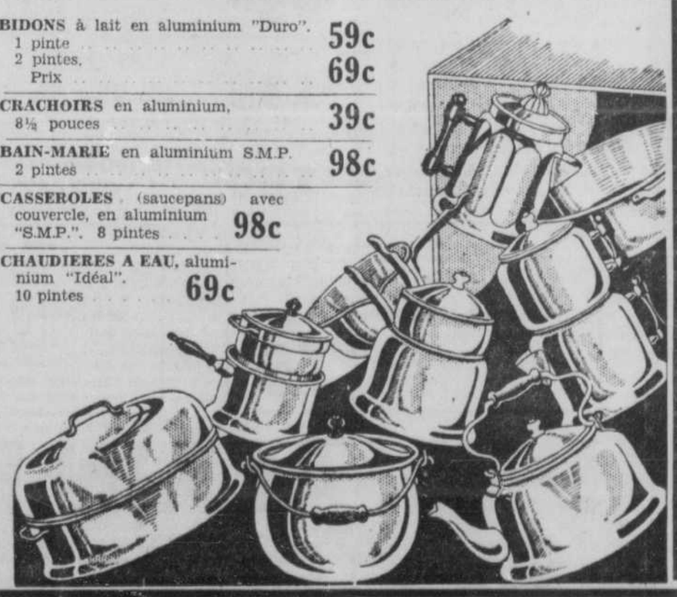
2 pintes. Prix **69c**

CRACHOIRS en aluminium, 8⅛ pouces **39c**

BAIN-MARIE en aluminium S.M.P. 2 pintes **98c**

CASSEROLES (saucepans) avec couvercle, en aluminium "S.M.P.". 8 pintes **98c**

CHAUDIERES A EAU, aluminium "Idéal". 10 pintes **69c**



TOUTES LES CAPACITES SONT MESURE A VIN

Echos mondains

Madame Hector LaFerte, l'épouse du président du Conseil Législatif, recevra, de 4 à 6, aujourd'hui, aux salons de la présidence, au Parlement.

— o —

Madame Arthur Amos recevra aujourd'hui, à sa résidence, rue Mont-Carmel, en l'honneur de madame L.-A. Taschereau et de lady Forget, l'invitée de madame Taschereau.

— o —

M. et madame Desmond Clarke, Place George V, recoivent à dîner, ce soir, en l'honneur de l'honorable J.-E. Perrault et de madame Perrault, d'Arthabaska, et de l'honorable Athanas David et de madame David, de Montréal.

— o —

Madame W.-M. Dobell a reçu, hier après-midi, à un bridge et à l'heure du thé, à sa résidence, "Boisfranc", chemin Saint-Louis, en l'honneur de lady Forget, de Montréal.

— o —

M. et madame M.-K. Craig, qui ont voyagé en Europe depuis quelques semaines, reviendront à Québec lundi prochain, après avoir visité l'Ecosse, l'Angleterre et la France. M. Craig est le président du Rotary de Québec.

— o —

M. Léon-Mercier Gouin, de Montréal, passe quelques jours à Québec.

— o —

Madame J.-A. Scott de Breakeyville, s'embarquera, dimanche, sur l'"Alaunia", pour un séjour de quelques semaines en Angleterre.

— o —

Mademoiselle Yvonne Cinq-Mars, qui a passé quelques semaines en notre ville l'invitée de mademoiselle Lucie Auger, à la résidence de ses parents, M. et madame A.-G. Auger, avenue Laurier, est retournée à Montréal.

— o —

M. et madame Edgar Rochette, passeront la fin de semaine à Montréal.

— o —

Mademoiselle Marguerite Trudel, a passé quelque temps à Montréal, l'invitée du docteur et de madame J.-M.-E. Prévost.

— o —

M. Raymond Dupuis, de Montréal, passe quelques jours au Château Frontenac.

— o —

Mademoiselle Natalie Rinfret reçoit, cet après-midi, chez ses parents, M. et madame Henri Rinfret, en l'honneur de sa soeur, mademoiselle Claire Rinfret, débutante de la saison.

— o —

Mesdemoiselles Madeleine et Lorraine Gaudry recevaient, hier après-midi, de 4 à 7 chez leurs mère, madame Marc Gaudry, avenue des Braves.

— o —

L'Exécutif de l'Association des Etudiants de l'Université Laval a organisé, pour vendredi, un "tag day" à l'occasion de la journée universitaire qui aura lieu, mercredi prochain, au profit des oeuvres universitaires. Les jeunes filles qui se sont chargées de cette vente sont: mesdemoiselles Madeleine Delagrave, Fernande Landry, Marie Baillargeon, Paulette Larochelle, Colette Beaudry, Jocelyne Benoit, Louise Archer, Suzanne Le-Moine, Charlotte-F. Turcotte, Marie des Rivières, Yvette Landry, Gabrielle Martin, Francoise Drouin, Claire Chalault, Simone Delagrave, Marguerite Landry, Lucie Jolicoeur, Jacqueline Morency, Betty Hanrahan, Betty Russell, Gaby Baillargeon et Jacqueline Lemieux.

— o —

Madame P.-L. Frenette a reçu très intimement au Château Frontenac, samedi, à l'heure du thé, en l'honneur de mesdames R. Ghalifour et Arthur Frenette, de Cap-Santé.

— o —

Le Dr et madame Paul Paradis, de Lorettville, ont reçu à une partie de bridge, dimanche soir, en l'honneur de madame Arthur Frenette, de Cap-Santé.

— o —

Mademoiselle Jeannette Pouliot recevait à une danse, ces jours derniers, à la résidence de ses parents M. et madame J. Pouliot.

A MONTREAL

Madame Georges Gonthier recevra, vendredi soir, le 22 février, en l'honneur de mademoiselle Thérèse Beaulieu, débutante de la saison.

— o —

Le mariage de mademoiselle Madeleine Béique, fille de M. et de madame Paul Béique, avec M. Maurice Jarry, fils de M. J.-A. Jarry, décédé, et de madame Jarry, sera béni jeudi matin, le 21 février, à 10 heures, dans l'église de St-Germain d'Outremont.

— o —

Le prochain déjeuner-causerie du "Women's Canadian Club" aura lieu, le 23 février, à l'hôtel Windsor. Le très révérend Cyril-A. Allington, autrefois d'Eton College, en sera l'hôte d'honneur et le conférencier. Il parlera de l'écolier d'hier et d'aujourd'hui.

A OTTAWA

Son Excellence la comtesse de Bessborough, accompagnée de l'honorable madame Gordon Ives, assistait hier au thé de l'I.O.D.E.

— o —

Les personnes dont les noms suivent étaient invitées, hier soir, à dîner à l'Hôtel du Gouvernement: l'honorable juge Rinfret et madame Rinfret, l'honorable J.-D. Hyndman et madame Hyndman, mademoiselle Hyndman, le docteur et madame P.-R. Bolus, le docteur et madame Lawrence Burpee, le révérend C.-G. Hepburn et madame Hepburn, M. et madame J.-B. Hunter, le colonel et madame Laflèche, M. et madame A.-W. Merriman, le très révérend Dean Salmon et madame Salmon, sir Percy et lady Sherwood, le colonel et madame A.-E. Snell.

OEUVRE DE LA CRECHE ST-VINCENT DE PAUL

Quelques aperçus des activités de l'année 1934

Lors de l'assemblée générale, tenue au couvent du Bon Pasteur le 28 janvier dernier, la Présidente des Dames Patronnesses de l'Oeuvre de la Crèche, madame Alphonse Lessard, commentant l'état financier de l'année, a heureusement mis en lumière les principales sources des revenus qui se déversent sur la Crèche St-Vincent de Paul pour en maintenir les bienfaits et nécessités.

Les diverses organisations de l'Oeuvre ont produit le montant de $5.-103.38 sans compter les 14,809 livres de sucre recueillies en novembre, lors de la Journée de la Livre, évaluées en argent à $483.71, ce qui fait un total de $5,587.09.

Nous sommes reconnaissantes à ceux et à celles qui ont aidé à atteindre un si beau résultat: on nous permettra, en outre, de mentionner les journaux, dont les colonnes nous donnent si généreusement une hospitalité, souvent répétée, et les postes de radio, dont le concours nous est si précieux.

Les ouvroirs de la Crèche ont déployé un beau zèle: l'Ouvroir N.-D. de Pitié, sous la présidence de Madame Rondeau, a confectionné 17,665 articles.

Le Pain de St-Antoine au quartier Belvedère a rapporté $2,152.37. Les dons de la charité privée ont atteint $5,248.89. Les fondations de berceaux $1,847. Par legs testamentaires, la Crèche a reçu $1,427.30.

Malgré les temps difficiles que nous traversons, la crise financière qui sévit encore, la sympathie de notre population envers l'Oeuvre de la Crèche a rendu plus facile la tâche de celles qui se sont associées pour procurer à cette oeuvre les secours matériels dont elle a besoin pour l'exercice de sa charité envers ses orphelins.

La quête annuelle en faveur de l'Oeuvre de la Crèche aura lieu dans toutes les paroisses de la ville, dans la semaine du 11 mars. Nous ferons donc un nouvel appel à la grande charité du public, et nous espérons avoir le même succès auquel la générosité de notre population nous a habituées depuis l'établissement de cette quête. (comm.)

CHEZ LES FF DE LA CHARITE

Montréal, 14 — Une double cérémonie de vêture et de profession a eu lieu ces jours derniers au Noviciat des FF. de la Charité, au Mont St-Bernard, à Sorel, présidée par le T. R. P. Frémond, supérieur provincial, assisté du R. F. Thomas, maître des Novices. Le sermon de circonstance fut prononcé par le T. R. P. André Bibaud, O.P., provincial des Dominicains, prédicateur de la retraite.

Ont revêtu l'habit des FF. de la Charité et reçu comme nom de religion: Joseph Plante, de St-Joseph de Sorel; Fr Julien; Lucien Gauthier, de St-Guillaume d'Upton; Fr Elzéar; Henri Fortin, de St-Zacharie; Fr. Achille; René Gagnon; Fr. Elie; Lucien Martel; Fr. Norbert et Paul Lacroix; Fr. Gérard, tous trois de Montréal; Herbert Murray, de Cambridge, Mass; Brother Anglin; Henry Moreau, de Providence, R.-I.; Brother Walter; Aimé Grenon, de St-Aimé; Fr Vianney; Jean-Paul Hébert, de St-Maxime de Scott; Fr. Roger; Josaphat Dubois, de Drummondville; Fr Honorat et Henri Plourde, de Valleyfield; Fr. Ladislas.

Ont prononcé leurs voeux de religion: Fr Lalande (Paul-Emile Houle), de Danby, Co. Drummond; Fr. Lalemant (Marcel Martel), de Montréal; Fr Goupil (Jean-Marie Poulin), de St-Zacharie, Co. Dorchester et le Fr. Epiphane (Oscar Robichaud), de Berlin, N. H. Le Fr Odilon (Roger Maheuin), de Drummondville, a prononcé ses voeux perpétuels.

Les postulants suivants ont fait leur entrée au Noviciat ces jours derniers: Lionel Millette, de Hawkesbury, Ont.; Rolland Bergeron, de Fall-River, Mass; Yvon Poulin, de Zacharie; Adrien Durand, de Woonsoket, R. I.; Victor Bolduc, de St-Georges de Beauce; Charles Meyers, de Rutland, Vt.; Gérard Hébert et Rosaire Thibault, de St-David d'Yamaska; Marcel Désilets, de Victoriaville; Alexandre Bergeron, de St-Raphaël d'Aston; Jacques Brisebois, de L'Orignal, Ont.; Paul-Emile Rousseau, de Drummondville; Paul-Emile Fleurent, de Mont Saint-Michel, Co. Labelle; et Jean-Louis Deguise et Paul-Emile Martin, de Sorel.

La prochaine entrée aura lieu le 1er août prochain.

"LA CULTURE DES FRAISES"

Nouveau bulletin publié par l'ordre de l'hon. Adélard Godbout

(Par René Richard, B. S. A.

"La fraise, par la demande dont elle est l'objet et la somme de profits nets que sa vente permet de réaliser, vient première par ordre d'importance parmi tous les petits fruits cultivés au Canada et aux Etats-Unis."

Nous relevons cette phrase en tête d'un intéressant bulletin que l'honorable Adélard Godbout, ministre de l'Agriculture de la province de Québec, vient de faire publier afin d'aider les cultivateurs à développer cette culture sur une base plus méthodique et de ce fait plus profitable.

Cet ouvrage de 32 pages, qui s'intitule "La Culture des Fraises", a été préparé par les soins de M. René Richard, agronome spécial, qui relève du Service de l'Horticulture dirigé par M. J.-H. Lavoie. Il traite de toutes les phases de cette industrie, depuis la préparation du sol jusqu'à l'emballage des fraises pour le marché, et indique quelles sont les variétés de fraise les plus recommandables pour la province de Québec. Le tout est abondamment illustré.

On peut se procurer gratuitement ce bulletin, qui porte le No. 132 de la série des publications de vulgarisation agricole du département, en en faisant la demande à la Section des Publications, Ministère de l'Agriculture, Québec.

MARIAGE



Monsieur et Madame Francis Boisvert (Annette Bergeron), dont le mariage a été béni en l'église Ste-Croix de Lotbinière, le 5 janvier, à 9 heures.

MARIAGE



M. et Mme Jean-Marie Daigle (Juliette Bergeron), dont le mariage a été célébré en l'église de Ste-Croix de Lotbinière, le 5 janvier, à 9 hres.

ADIEU AU MONDE



MLLE VERONIQUE NAUD, fille de Mme Joseph Naud, de St-Antoine-de-Tilly, quittait ces jours derniers sa famille pour entrer chez les Petites Soeurs de Ste-Famille, de Collinsville (Sherbrooke). Nous lui souhaitons bonheur et persévérance.

Le comité à l'oeuvre à l'H. de Ville

(Suite de la page 3)

l'ouvrage qu'on lui a confié. Cette police expire au mois de mars et M. Auclair devra la renouveler pour six mois.

L'échevin Emile Morin a fait voter une somme de $100.00 au directeur du service municipal d'hygiène, le Dr Martin, pour acheter des lunettes aux enfants pauvres de Québec. Une demande de la ligue des citoyens de Limoilou de mieux entretenir le trottoir sur le boulevard des Capucins a été accordée séance tenante.

A six heures le comité s'ajournait jusqu'à cet après-midi à quatre heures après avoir étudié une cinquantaine de questions. Tous les échevins étaient contents d'avoir si bien travaillé et ils se proposent de faire de même à l'avenir.

MORT DE MADAME SIMEON MARTEL

Une cruelle épreuve vient de frapper l'une de nos meilleures familles par la mort de madame Martel (Arthémise Hamel). Madame Martel est décédée vendredi le 8 février, à l'âge de 84 ans. C'est avec un profond regret que l'on apprendra la disparition de cette femme distinguée, qui possédait les plus belles qualités du coeur et de l'esprit. Madame Martel est décédée à la résidence de sa fille madame Martial Houde, à Ste-Croix de Lotbinière.

La regrettée disparue laisse dans le deuil, son époux le capt. Siméon Martel, trois filles: madame Martial Houde, de Ste-Croix et mesdames Raoul et Henri Lemay, de Québec, en outre elle laisse aussi plusieurs petits-enfants et arrière-petits-enfants.

A la famille éprouvée, Le Soleil, offre ses plus sincères condoléances.

ST-ELOI

Journée agricole

Le 1er février avait lieu dans notre paroisse une journée agricole présidée par M. Martin, agronome. Plusieurs conférences furent données auxquelles assistaient un nombre considérable de cultivateurs qui s'efforceront espérons-le, de mettre en pratique, le plus possible, les conseils reçus.

Les conférenciers furent: M. le Dr L.-J. Canuel qui parle de la médecine-vétérinaire; M. Bruno Gaudet parla du bétail laitier et des soins à donner aux animaux de la ferme. M. Médéric Chalifour parla du jardin et des vergers.

Conférence aux Dames

Le 25 janvier dernier, Mlle Paré, institutrice en économie domestique du ministère d'agriculture, donna une conférence aux dames et jeunes filles de la paroisse.

Baptême

Le 29 janvier, fut baptisé Georges-Henri, enfant de M. et Mme J.-E. Côté, Parrain et marraine, M. et Mme Eugène Côté, de l'Isle-Verte, grands-parents de l'enfant. Porteuse, Mlle Françoise Côté, tante de l'enfant. Officiant, M. l'abbé Georges Côté, vicaire à N.-D.-du-Lac, oncle de l'enfant.

Sépulture

Le 26 eut lieu la sépulture de Georges-Henri, enfant de M. et Mme J.-E. Côté, décédé à l'âge de 7 jours.

Les variations du Cheptel de notre province

(Suite de la dernière page)

celets sont nés comparativement à 505,700 l'an dernier; sur ce nombre 473,800 ont été réchappés comparativement à 407,500 pour la période correspondante de l'an dernier.

MOUTONS.—La population des moutons à 517,700 accuse une augmentation de 0.2 p.c. sur la période correspondante de l'an dernier.

PROJETS D'ELEVAGE:

Les projets d'élevage pour la période de décembre 1934 au 31 mai 1935 sont estimés comme suit (les chiffres pour la période correspondante de 1934 sont donnés entre parenthèses):

Vaches devant vêler	956,700	(995,100)
Truies devant cochonner	115,000	(107,100)
Brebis devant agneler	329,500	(354,800)

PROJETS DE VENTES:

Les projets de ventes des cultivateurs pour la période de décembre 1934 au 31 mai 1935, sont estimés comme suit:

Vaches, 2 ans et plus	68,800	(71,900)
Bouvillons et génisses, 2 ans et plus	46,300	(24,300)
Bouvillons et génisses, 1 an et plus	48,400	(64,000)
Veaux	66,800	(46,900)
Moutons d'un an	44,900	(41,400)
Moutons moins d'un an	36,100	(28,000)
Porcs	311,400	(203,700)
Poulettes et cochets	984,800	(977,100)
Coqs et poules	731,000	(828,200)

Voici l'estimation du cheptel sur les fermes pour la province en décembre et juin 1934 et 1933: *

TOUS BOVINS: décembre 1934, 1,579,100, décembre 1933, 1,598,900; juin 1934, 1,725,600, juin 1933, 1,760,100.

VACHES LAITIERES: décembre 1934, 959,700, décembre 1933, 921,300; juin 1934, 947,000, juin 1933, 953,300.

AUTRES BOVINS: décembre 1934, 619,400, décembre 1933, 677,600; juin 1934, 778,600, juin 1933, 806,800.

PORCS: décembre 1934, 589,900, décembre 1933, 484,200; juin 1934, 551,400, juin 1933, 481,800.

MOUTONS: décembre 1934, 517,700, décembre 1933, 516,600; juin 1934, 612,000, juin 1933, 666,700.

POULES ET POULETS: décembre 1934, 6,676,800, décembre 1933, 6,448,200; juin 1934, 6,750,600, juin 1933, 6,750,500.

TOUJOURS EXTÉNUÉE

La vie n'est pas drôle ! Dans l'accomplissement de votre tâche, il vous arrive souvent, mère de famille, de dépenser, jusqu'au dernier degré, votre énergie et vos forces. Peu à peu, votre système s'épuise et vous ne tardez pas à souffrir d'ANEMIE, dont les symptômes ou conséquences sont :

Pâleur — **Faiblesse** — **Manque d'appétit** — **Fatigues** — **Douleurs de dos, de reins** — **Périodes douloureuses** — **Irrégularités** — **Troubles internes** — **essentiellement féminins**

TONIFIEZ-VOUS

Des milliers de mères qui ont souffert du même mal que vous diront : Prenez les bonnes PILULES ROUGES; vous serez bientôt forte et énergique, capable de faire votre travail sans toujours vous sentir exténuée.



"Quand j'étais jeune femme et que j'élevais ma famille, j'avais bien de la misère à me rétablir à chaque fois que j'avais un bébé. Mes forces ne revenaient pas d'une fois à l'autre. Je faisais mon ouvrage péniblement, je souffrais toujours de douleurs dans le dos et aux reins, mes jambes pliaient à propos de rien. Je me cherchais un tonique depuis longtemps. Finalement, un jour, j'ai vu dans les journaux qu'une femme dans les mêmes conditions que moi s'était renforcie avec les PILULES ROUGES. J'ai écrit aux médecins de la Cie Chimique FRANCO Américaine et après leur avoir expliqué mes malaises, ils me conseillèrent les PILULES ROUGES. J'en ai pris durant quelque temps et j'en ai été si satisfaite que ça toujours été mon remède depuis dix ans. Du moment que je me sens déprimée un peu, je prends des PILULES ROUGES et tout de suite, je me sens mieux, plus forte et mon appétit revient".

(Signé) — Dame ALPHONSE BLANCHETTE,
160, 4ème Rue
SHAWINIGAN FALLS, P.Q.

DECLARE DEVANT MOI A SHAWINIGAN FALLS.
(Signé) — G. E. LADOUCEUR, notaire.

VOS ENFANTS
Comment sont ces chers petits? Vigoureux et avec de belles couleurs ou bien chétifs, pleurards, toujours fatigués. Dans ce cas, donnez-leur
OVONOL
LE TONIQUE AU GOUT DE BONBON leur appétit deviendra meilleur et leur vigueur plus grande. Partout ou par la poste: $1.00 la bouteille.

CONSULTATIONS MEDICALES PERSONNELLES chez le Médecin de "LA FRANCO" au No 1570, rue Saint-Denis, Montréal.
PILULES ROUGES, partout ou par la poste: 50c la boîte ou 3, $1.25.

PRENEZ LES BONNES

PILULES ROUGES

pour les Femmes Pâles et Faibles

Cie Chimique FRANCO Américaine Ltée, 1570, rue S.-Denis, Montréal.

Notre Inventaire est terminé !

Une Autre grande Vente à Réductions vient d'être organisée--

En voici ici la liste --- A qui la chance ?

1 lot de MANTEAUX en pattes de **Caracul** ou de **Seal Chapal** — **$39.50**

1 lot de MANTEAUX de **Seal** "castorette" ou de **Seal Chapal** — **$54.50**

MANTEAU de **Caracul**, noir ou uni. Valeur régulière de $85, pour.. — **$64.50**

MANTEAU de **Rat Musqué.** Valeur régulière de $125, pour — **$85.00**

MANTEAU de **Seal Hudson,** à partir de — **$135**

MANTEAU de véritable **Seal,** uni et garni. Valeur régulière de $300. — **$190**

CARACUL NOIR garni de Renard argenté. Val. régulière de $350 — **$250**

ECUREUIL gris, naturel. Rég. $375 pour — **$275**

MOUTON DE PERSE garni ou uni, à partir de — **$200**

MANTEAU de **Chat Sauvage.** Valeur régulière de $350 — **$225**

CAPOTS de **Chat Sauvage,** pour homme — **$295**

CAPOT en **WOMBAT** — **$45**

Extra spécial — MANTEAUX en **SEAL CHAPAL** Tous les derniers modèles. Valeurs régulières jusqu'à $110 — **$75**

autre Extra spécial — MANTEAU de **VISON canadien** Valeur régulière de $1,500... *C'est une occasion unique !* — **$780**



P.-A. ALAIN LTEE

79 rue De l'Eglise (DEUX ENTREES) 203 rue St-Joseph



SPECIAL VENDREDI ET SAMEDI

150 ROBES

Modes toutes neuves pour le printemps

en crêpes zigzag, crêpes unis matelassés. Finies avec touches de dentelle, remplis et froncés. Nuances nouvelles: aqua, framboise, bleus nouveaux, en même temps que marine et noir.

TAILLES: 14 à 44 — **$4.95**

PAS D'ESSAI NI ECHANGE CHAQUE VENTE FINALE.

La Voque

178 St-Jean

H

est pour *Heinz* . . .
le Ketchup de Tomates préféré
de ceux qui savent apprécier
les bonnes choses de la table.

E

est pour *excellent* . . .
et ce n'est pas peu dire,
car il n'est pas facile de décrire
les qualités de ses ingrédients.

I

est pour *idéal* . . .
autre qualificatif approprié
pour cette sauce si estimée,
dont la valeur est sans égale.

N

est pour *nourrissant* . . .
Il se sert avec steaks, côtelettes,
viandes, poissons et omelettes.
C'est le plus goûté des condiments.

Z

est pour *zèle* . . .
c'est-à-dire pour les soins infinis
pris par les fabricants du produit
pour satisfaire leur clientèle.

H. J. HEINZ COMPANY
Etablie à Leamington, Canada, en 1909

UNE DES 57



La vie universitaire

REUNION DE QUELQUES MEMBRES DU CERCLE CASAULT



Cette photo fut prise hier soir, par l'artiste du "Soleil", à l'issue d'une réunion des officiers et de quelques membres du Cercle Casault de l'A. C. J. C. à l'Université Laval. Ce cercle universitaire compte plus d'une trentaine de membres et se réunit hebdomadairement pour ses séances d'études. Au cours de ces réunions, un conférencier présente un travail qui est suivi d'une discussion à laquelle peuvent participer tous les membres. On ne saurait trop louer les avantages qu'offre ce cercle d'étude à ceux qui le fréquentent. On remarque sur la vignette ci-haut, de gauche à droite, M. Ls-Philippe Racine, E.E.D.; M. Romain Ross, E.E.D.; M. l'abbé Maurice Roy, aumônier du Cercle; M. Jean-Louis Delisle, E.E.D., président; M. Gérard Noël, E.E.M., vice-président; M. Roland Angers, E.E.D. archiviste; M. Georges Langevin, E.E.D. Debout, en arrière, M. Germain Caron, E.E.D.; M. Roland Legendre, E.E.D.; M. Emile Simard, de l'Ecole Normale Supérieure, trésorier; et M. Guy Roberge, E.E.D., publiciste.

CONFERENCE DE L'ABBE VACHON

M. l'abbé Alexandre Vachon, directeur de l'Ecole de Chimie et professeur à l'Université Laval, a donné une captivante causerie, hier soir, en la salle des Promotions, sous les auspices de l'ACFAS. L'Association canadienne pour l'avancement des sciences, dont M. Adrien Pouliot, I. C., professeur à l'Université, occupe la présidence, continuait brillamment, hier, la série de conférences qu'elle a inaugurée en décembre dernier. Un auditoire nombreux et distingué avait envahi l'immense salle des Promotions de l'Université pour entendre l'éminent conférencier. On remarquait au premier rang Mgr Camille Roy, P. A., V. G., recteur de Laval, Mgr François Pelletier, P. A., doyen de la faculté des arts; M. le chanoine J.-R. Pelletier, M. l'abbé Aimé Labrie, préfet des Etudes au Séminaire; M. l'abbé W. Laverdière, et M. Georges Maheux, professeurs à l'Université, de même que plusieurs autres professeurs de l'Institution et des citoyens notables de la vieille capitale.

M. l'abbé Vachon avait intitulé sa causerie: "L'Amérique du Sud à vol d'avion". Il relata les impressions remportées de son récent voyage en Amérique du Sud, à l'occasion du Congrès eucharistique de Buenos Ayres, où il représentait Laval, et choisit dans l'incomparable musée sud-américain quelques tableaux dont il a fait admirer la beauté par des descriptions et des projections lumineuses.

M. Adrien Pouliot, I. C., le dévoué président de l'ACFAS, qui présidait la soirée, présenta le distingué conférencier dont il fit un bel éloge. Il souligna les nombreux mérites de M. l'abbé Vachon et rappela que la Société Royale du Canada avait voulu l'honorer d'une façon marquante lors de sa session annuelle, en mai dernier, en l'appelant à siéger dans une section spéciale qu'elle venait de créer en faveur de ceux qui ont rendu des services signalés à la science. "M. l'abbé Vachon", poursuivit M. le président, "occupe une large place dans notre monde scientifique où il apparaît comme un esprit cultivé et un animateur précieux. Par son travail et ses talents, il contribue à faire connaître en dehors de notre province, nos organisations scientifiques, notre Université française, et nous ne pouvons que nous réjouir du témoignage d'estime, de considération que lui a donné la Société Royale du Canada." M. Pouliot rappela ensuite que l'ACFAS, pour favoriser l'avancement des sciences, son idéal, avait recours à deux grands moyens: Elle favorise les travaux de recherche, source essentielle de progrès matériel, et elle diffuse les connaissances scientifiques en fournissant au public l'avantage d'entendre des hommes de science remarquables traiter des questions scientifiques de haute importance. "Cette séance", termina M. Pouliot", contribuera à faire admirer avec reconnaissance des hommes qui, comme M. l'abbé Vachon, possèdent le zèle, le dévouement et l'énergie nécessaires pour faire bénéficier les autres de leurs connaissances".

Le distingué conférencier remercia M. Pouliot des propos élogieux qu'il avait tenus à son sujet et commença sa causerie qui devait intéresser si vivement son vaste auditoire. M. Vachon établit d'abord une comparaison entre les deux Amériques. "Il y a", dit-il, "des ressemblances frappantes et des différences marquantes entre l'Amérique du Nord et celle du Sud. Il y a similitude physique, mais dissemblance ethnique". Au point de vue géographique leur ressemblance est plus frappante. Les deux continents nord et sud possèdent à l'ouest de hautes chaînes de montagnes, voisines d'un océan profond, les Rocheuses et les Andes. "C'est la même chaîne qui s'étend de l'Alaska à la Terre de Feu". A l'est ce sont les Apalaches dans le Nord et les montagnes du Brésil dans le Sud. D'immenses plateaux sont encaissés entre les montagnes de l'ouest et de l'est et sont traversées par des grands fleuve, l'Amazone et le Parana. Les deux continents sont baignés par des courants océaniques: le Gulf Stream et le courant de Humboldt qui baigne la côte occidentale du Sud. En vertu de sa position sous les tropiques, la température moyenne des pays du sud est plus élevée que celle du Nord.

La similitude apparaît encore dans la fondation et l'histoire des deux Amériques. Le conférencier rappelle la civilisation et l'histoire des peuples sauvages qui habitaient l'Amérique du Sud avant sa découverte par les Européens. Cependant ces pays colonisés par les Européens, aussi bien dans le nord que dans le sud, excepté le Canada et la Guyanne, se sont tous révoltés contre leurs conquérants et se sont constitués en républiques. On retrouve encore au Sud la formation latine apportée par les conquérants.

Les langues parlées au Sud sont assez différentes. Au Brésil c'est le portugais, ailleurs c'est l'espagnol et la langue des aborigènes. Les intellectuels parlent tous le français. Des 85,000,000 d'habitants qui peuplent l'Amérique du Sud, les Indiens à eux seuls sont au nombre de 50,000,000, la population blanche est d'environ 20,000,000. Mais contrairement à ce qui se passe aux Etats-Unis il n'y a pas d'antipathie entre les blancs et les noirs, le mot indien n'a pas comme ici un sens péjoratif, parce qu'il y a eu fusion des races dont la conséquence a été un type ethnique spécial, le type sud-américain. Le conférencier parle ensuite des principales villes qu'il a visitées; Rio de Janeiro, Santos, Montévidéo, Buenos Aires, Santiago, Valparaiso, Guayaquil, Lima. Il met en évidence la beauté des paysages, la végétation luxuriante, la richesse naturelle du Brésil, de l'Argentine, du Chili et du Pérou. Il nous fait parcourir l'histoire de ces pays depuis leur conquête jusqu'à leur indépendance. Puis il termine par quelques considérations sur le traitement qu'on a infligé aux Incas et aux Quechas qui habitaient le pays avant sa découverte par les Européens. Les Incas avaient atteint un degré de civilisation avancé comme le montrent les pièces d'orfèvreries magnifiques et les restes de sculpture et d'architecture qu'on retrouve au Pérou. Les descendants des Incas et des Quechas qui perlent encore la langue douce et riche de leurs ancêtres sont des gens hospitaliers, doux, intelligents et sociables. D'une manière générale, il semble que les habitants de l'Amérique du Sud ne gardent pas de ceux qui ont colonisé le pays un souvenir bien affectueux. Ces colonisateurs se sont rendus coupables de cruautés et d'injustices. Il est certain qu'il y a eu des tyrans là comme ailleurs, mais il est aussi certain qu'on se souvient mieux généralement des rares cruautés que des multiples bienfaits. Mais il ne faut pas oublier que l'Espagne et le Portugal ont apporté à ces peuplades en plus des bienfaits d'une civilisation, l'inestimable bienfait de la foi catholique. Cette foi s'est manifestée vivante, admirable, au dernier Congrès Eucharistique international tenu à Buenos Aires, congrès où le Divin Maître a reçu un triomphe qui peut soutenir la comparaison à ceux qui Lui ont été faits dans les villes les plus catholiques du monde.

CONFERENCIER



M. L'ABBE ALEXANDRE VACHON, directeur de l'Ecole de Chimie et professeur à l'Université Laval, a donné une captivante causerie, hier soir, sous les auspices de l'ACFAS, sur l'"Amérique du Sud à vol d'avion".

CHEZ LES ETUDIANTS

L'Association Générale des Etudiants de Laval a tenu une importante assemblée au bureau de M. l'abbé Arthur Maheux, secrétaire général de l'Université et aumônier de l'A.G.E.L. Au cours de cette réunion on a continué l'organisation de la journée universitaire qui aura lieu mercredi prochain, le 20 courant. Tout indique que les efforts des organisateurs seront couronnés par un succès sans précédent. Les plus hautes personnalités ecclésiastiques et civiles ont reçu des invitations et déjà plusieurs ont promis d'assister à cette fête.

On a aussi complété l'organisation du "Tag Day" qui sera mis en vente dès demain. D'aimables demoiselles offriront aux citoyens de Québec le joli triangle jaune de l'A.G.E.L. et ceux-ci répondront sans doute avec leur générosité habituelle à l'appel de nos carabins en faveur de leurs organisations. La vente durera quatre jours.

CONCERT AU SEMINAIRE CE SOIR

Il ne faut pas oublier que c'est ce soir, à 8.15 heures, en la chapelle extérieure du Séminaire, qu'aura lieu le concert donné par deux brillants élèves de l'Ecole de Musique de Laval, Mlle Jacqueline Desrochers, organiste, et M. René Bélanger, violoniste. Mlle Desrochers est l'élève de M. Charles Lapointe, et M. le professeur St-Hilaire compte M. Bélanger au nombre de ses plus brillants élèves. Le public est cordialement invité à cette audition. L'admission sera absolument gratuite. On fera une collecte au cours du concert.

CONFERENCE DE DOM JAMET CE SOIR

Dom Albert Jamet, le célèbre historiographe bénédictin de la vénérable Mère Marie de l'Incarnation, qui écrit aussi présentement la vie de Marguerite Bourgeois, la fondatrice de la Congrégation Notre-Dame, donnera une causerie, ce soir, à 8 heures, en la salle des Promotions de l'Université Laval. Son Eminence le Cardinal Villeneuve présidera cette réunion au cours de laquelle le distingué conférencier parlera de l'enfance de Marguerite Bourgeois. Il a intitulé sa causerie: "La jeunesse de Marguerite Bourgeois, à Troyes, en Champagne". C'est la substance des premiers chapitres d'un ouvrage actuellement en préparation. C'est aussi une étude de la partie la moins connue de la vie de la fondatrice de la Congrégation Notre-Dame Tous les esprits cultivés de Québec apprécieront hautement l'avantage d'entendre le savant religieux traiter d'un sujet de si vif intérêt.

LES DEBATS INTER-UNIVERSITAIRES

MM. Rosario Bélisle et Roland Bergeron, de la faculté de droit de Laval, se mesureront contre MM. Roland Gagné et Jean Legris, de l'Université d'Ottawa, le 1er mars prochain, dans la première manche de la joute oratoire interuniversitaire annuelle. Le sujet du débat sera le suivant "Etes-vous en faveur de la Société des Nations?" Les porte-couleurs de Laval tenteront d'établir l'importance de cet organisme contre leurs confrères d'Ottawa. Le débat aura lieu en la salle des Promotions de l'Université et il ne fait pas de doute qu'un nombreux auditoire viendra applaudir les succès de ces brillants jeunes orateurs.

Grippe! Influenza! Rhumes! Ils font rage au Canada

Avec tant de grippe dans l'air les mesures préventives sont à conseiller. Gardez-vous la gorge et les narines libres des germes infectieux en aspirant du **Catarrhozone**. Par ce moyen vous envoyez dans toutes les voies respiratoires de la tête et de la gorge les propriétés calmantes et soulageantes de la fameuse "gomme bleue d'Australie".

Le **Catarrhozone** met fin au rhume grippeux, il est splendide pour l'irritation de la gorge, il soulage le mal de tête et ne tarde pas à chasser les germes de l'influenza, de la grippe et de la bronchite. Procurez-vous du **Catarrhozone** dès aujourd'hui. Attirail complet $1.00 et il dure deux mois; format plus petit 50c. chez tous les pharmaciens. —(A).

PROGRAMME DES COURS

Faculté de Droit

Droit civil (1ère année) M. Roy; Du consentement dans les contrats: La cause dans les obligations.—Droit civil (2e et 3e) M. Gagné: Des jeux et des paris. — Droit romain (1ère année) M. DesRivières: les contrats "litteris". — Droit constitutionnel (1ère année) M. Sirois: De la division des pouvoirs. — Droit maritime (2e et 3e) M. Gravel: Définitions.—Procédure civile pratique (3ème année) M. Baillargeon: Action contre une caution. Action par le cessionnaire d'une créance. Exception à la forme. — Procédure notariale (3ème année) M. Sirois: Des hypothèques.

Faculté de Médecine

En 1ère année: Physiologie (Dr Blanchet). — Histologie (Dr Potvin). —Travaux d'anatomie (Dr P. Garneau). — En 2ème année: Travaux de physiologie (Dr Blanchet): Hémo-iso-agglutination: groupements sanguins; numération globulaire. — Travaux pratiques en anatomie (Dr P. Garneau). —En 3ème année: Cliniques dans les hôpitaux. — Pédiatrie (Dr Albert Jobin): Le scorbut infantile; les anémies infantiles. — En 4ème année: Cliniques dans les hôpitaux. — En 5ème année: Cliniques dans les hôpitaux.

Institut Supérieur de philosophie

Morale sociale (R. Père Caron, O. M.I.): La science politique. Introduction à la philosophie (M. C. de Koninck): La décadence de la scolastique; le thomisme dans la Renaissance.

Ecole Normale Supérieure et licence ès lettres

Littérature latine (M. Jean Lechevalier): Explication, par un étudiant des paragraphes 7 et 8 de la 3ème Catilinaire de Cicéron et correction par le professeur.

Ecole Supérieure de Chimie et licence ès sciences

Bioachimie générale (M. J.-L. Tremblay): Mitoses anormales, monocentriques et multipolaires. Promitoses, mésomitose et métamitose.—Biochimie (M. E. Bois): Travaux de laboratoire. — Physique biologique (M. L. Gravel): Le "PH" en biologie. Chimie organique (M. J. Risi): Dérivés de l'acide cyanhydrique. Réactions et constitution de la liguine.

Ecole d'Arpentage et de Génie Forestier

En 1ère année: Chimie (M. l'abbé Alexandre Vachon): Zinc et composés. Aluminium: historique de cet élément, dont l'extraction pratique a été faite par un étudiant du collège Oberlen, E. U., Charles-M. Hall. Usine d'Arvida. Pierres précieuses. Porcelaines. — Arpentage (M. Paul Joncas): Opérations dt nivellement. — Dessin (M. Althéod Tremblay): Mise en plan d'un terminus de chemin de fer. — Géométrie analytique (M. Althéod Tremblay): Equation du 2e degré et circonférence du cercle. — Calcul différentiel (M. Althéod. Tremblay): Fonctions de fonctions et fonctions composés. — En 2ème année: Ecologie (M. L.-Z. Rousseau): Thermotropisme. — Calcul intégral (M. Althéod. Tremblay): L'intégration considérée comme une somme de différentielles. — Dessin (M. Paul Joncas): Levé du plan de l'Ecole. — Protection des forêts (M. Georges Maheux): Maladies particulières aux pins. — En 3ème année: Dendométrie (M. Avila Bédard): Formules mathématiques pour établir le contenu solide des billes d'exploitation. — Géographie forestière (M. L.-Z. Rousseau): Influence des températures minimales sur la distribution des plantes. Minimum géographique. Expériences de K. Jellman, S. Arrhenius, Becquerel. — Dessin (M. Paul Joncas): Aménagement des rivières. Projet d'écluse. Plan d'inventaire. —Protection des forêts (M. Georges Maheux): Maladies particulières aux pins. — Industries forestières (M. Marie-Albert Bourget): examen périodique. Temps requis pour le débit des bois.

Ecole de Musique

Section générale: Harmonie (M. Robert Talbot): 1ère année—Harmonie consonante avec modulation. En 2ème année: Emploi moderne de la neuvième de dominante. — Analyse musicale (M. Jean-Marie Beaudet): Explication de la Sonate, op. 78 et 79, de Beethoven. — Section de musique sacrée: Cours de l'abbé Albert Roy. —1ère année: Solmisation; dictée musicale; étude des neumes composés; analyse d'un texte au point de vue de l'exécution et de l'interprétation.

Cours de langues modernes

(M. J. Belleau)

Allemand (1ère année): Degré de comparaison et adjectifs numéraux cardinaux. — En 2ème année: L'entrée de Napoléon à Berlin, Eberty.—Espagnol: (2ème année): Conseils de Don Quichotte à Sancho Panza, Cervantes.

ROSEVELT REMERCIE

Washington, 13. — Le président Roosevelt a remercié aujourd'hui la marine américaine de l'excellent travail accompli en sauvant l'équipage du Macon et déclaré qu'à l'heure actuelle de nouveaux crédits ne seraient pas demandés au Congrès pour remplacer le dirigeable.

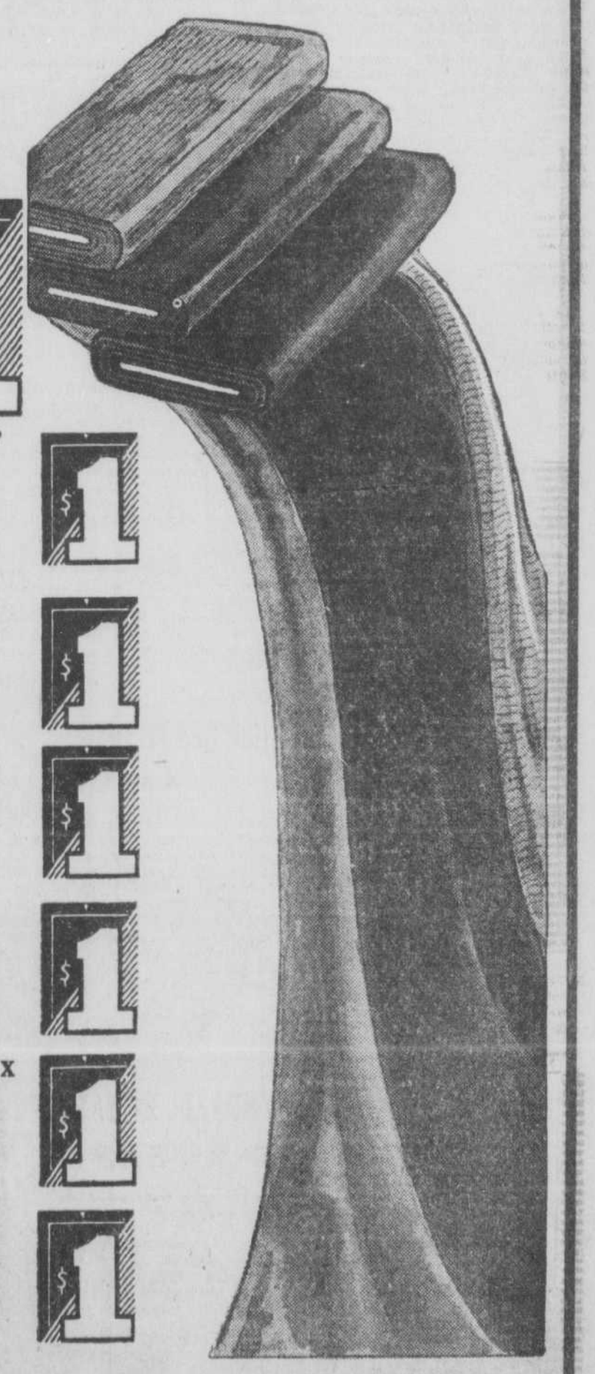


Ameublement de
CHAMBRE A COUCHER
Prix spéciaux pour cette semaine à partir de $39
PAIEMENTS DIFFERES
• Entreposage gratuit jusqu'à livraison
PAS DE SOLLICITEUR NI COLLECTEUR
henri DUCLOS LTÉE
68 de la Couronne Tél.: 5193

GRANDE VENTE A UN DOLLAR

Rien ne peut détrôner pareille Vente.

Les Occasions se multiplient sans cesse et se font de plus en plus nombreuses chaque jour. Nos acheteurs fouillent le marché partout et sont fiers de vous présenter toujours du nouveau à des prix qui sont dignes du renom de cette vente.



Le Crêpe "Marina"

pour vous faire une jolie robe, Mesdames. Un crêpe de soie mate, garanti ne pas froisser et lavable. Toutes les nuances ainsi que le noir. Nous attirons votre attention sur le fait que nous avons cette marchandises en exclusivité. — 38 pouces de largeur.

1½ verge pour . . . $1

La meilleure qualité de "Peau d'Ange"

Crêpe lavable blanc, rose, pêche, drab et bleu poudre. Largeur exclusive de 46 pouces. Profitez de cette vente à un dollar pour économiser davantage sur vos travaux de couture. **2 verges pour** . . . $1

Crêpe de laine et flanelle

Vous marquerez l'étonnement lorsque vous aurez vu cette belle marchandise de 54 pouces de largeur. Crêpe de laine garanti sous tous rapports; aussi flanelle croisée de 56 pouces dans un joli choix de nuances, ainsi que le noir et blanc. **Valeur de 1.39 pour** $1

Plaid pour robes de fillettes

Teintes de rouge, vert, bleu. Marchandise de 36 pouces de largeur. Notre bas prix est à considérer, surtout que nous vendions ce plaid 35c. Pour cette vente à un dollar: **5 verges pour** $1

Etoffes à Manteaux

Crêpe de laine pesant pour manteaux de printemps. — Nuances de gris et drab. Aussi tissu oxford pour jupes. Qualité incomparable. **Valeur authentique de 1.50 pour** $1

Pour Costumes, "Swaggers" et Manteaux

Tweed chiné de forte qualité, dans les teintes de gros bleu, vert, cacao, bleu poudre. 56 pouces de largeur. **Valeur de 1.50 pour** $1

Tweed-Flanelle pour jupes

dans la couleur de vin seulement. Marchandise de première classe et durable. Une valeur que vous ne rencontrerez nulle part à moins de $1.50. **Pour cette vente** $1

Rez-de-Chaussée — Annexe St-Joseph

Aux Grands Magasins à Rayons du
SYNDICAT de QUEBEC LTEE

DOLBEAU

Naissances

—Le 1er janvier, J.-Rosaire-Lucien, fils de M. et Mme Eloi Lafontaine. Parrain et marraine, M. et Mme Rosaire Martel.

—Le 6 janvier, Joseph-Edmond-Antoine, fils de M. et Mme François Harvey. Parrain et marraine, M. et Mme Ed. Boulianne.

—Le 9 janvier, Marie-Lucille-Jeanne-Mance, fille de M. et Mme Victor Lessard. Parrain et marraine, M. et Mme Jos. Lebrun.

—Le 11 janvier, Marie-Pierrette-Florence, fille de M. et Mme Elzéar Plourde. Parrain et marraine, M. Paul-Emile Roy, Mlle Florence Spence.

—Le 20 janvier, Marie-Laure-Aline fille de M. et Mme Benoit Dessureault. Parrain et marraine, M. et Mme Gustave Dessureault.

—Le 23 janvier, Marie-Bernadette-Annette, fille de M. et Mme Thomas-Louis Tremblay. Parrain et marraine, M. et Mme Euclide Tremblay.

—Le 26 janvier, Joseph-Ernest-Antoine, fils de M. et M.e Antoine Rainville. Parrain et marraine, M. et Mme Joseph Rainville.

—Le 30 janvier, Joseph-Roland-Antonio, fils de M. et Mme Yvan Desmeules. Parrain et marraine, M. et Mme Edmond Girard.

—Le 30 janvier, Marie-Alice-Marguerite, fille de M. et Mme Félix Gingras. Parrain et marraine, M. et Mme Antoine Dion.

—Le 3 février, Joseph-Hermas-Jacquelin, fils de M. et Mme Jos. Imbeault. Parrain et marraine, M. et Mme Emile Lamy.

Mariage

Le 17 janvier a été bénit le mariage de Mlle Juliette Forcier, fille de M. Edmond Forcier, de cette ville, avec M. Jos.-Treflé Beaulieu, fils de M. J. Beaulieu, de St-Louis de Wesbury.

Décès

Le 19 janvier, est décédée Dame Béatrice Tremblay, épouse de M. Emile Potvin, à l'âge de 25 ans. Elle laisse outre son époux, deux enfants en bas âges. Elle était la sœur de M. l'abbé Alphonse Tremblay, professeur au seminaire de Chicoutimi.

—Le 29 janvier est décédé subitement sœur Joseph Murray, à l'âge de 62 ans, époux de Dame Clarida Hains, son épouse lui survit.

Aux familles en deuil nous offrons nos sincères sympathies.

Au cours de la semaine qui a fini le 9 février la production du pétrole brut a été en moyenne de 2,546,562 barils par jour, ce qui représente une augmentation de 75,158 barils sur la moyenne de la semaine précédente.

AU CLUB SPORTIF DES EMPLOYES DU BUREAU DU REVENU PROVINCIAL

Le Club Sportif des employés du Bureau du Revenu de la province, Québec, a fait son inauguration officielle samedi soir, à l'hôtel Victoria, par un grand banquet auquel assistaient la plupart du personnel de cet important département ainsi qu'un groupe d'amis. Le personnel de ce bureau, qui pour la première fois apparaissait en public comme club sportif, a mis en évidence qu'il savait fort bien s'amuser comme il sait bien travailler. Plus de 150 convives assistaient à cette soirée. L'enthousiasme et l'entrain régnaient en maîtres, puisqu'on s'amusa jusqu'à une heure très avancée de la nuit. Rien n'avait été épargné pour faire de cette soirée un succès complet.

M. E.-Alex. Martel s'était assuré le précieux concours de ses dévoués et habiles officiers du bureau de direction et de d'autres personnes qui formaient un comité de dames et messieurs pour la circonstance. A la table d'honneur, on remarquait aux côtés du président M. E. Alex. Martel, M. et madame J.-E. Robitaille, madame E.-Alex. Martel, M. Loic Trudel, M. et madame Emile-F. Joncas, M. J.-P. DeBlois, M. A.-J. Deguise, M. P. Gimaiel, M. Roger Létourneau, M. L. Dufour, M. N. Beaudet, tous officiers du club. La section de Montréal, sur l'invitation du président, était aussi représentée dans la personne de M. Nazaire Gauthier, président de Montréal, de M. Lalonde, secrétaire, et de Mlle Goyer, doyenne des employés de la section de Montréal. Aussi ces distingués visiteurs avaient pris place à la table d'honneur.

Mesdemoiselles Laurette Paradis et Thérèse Demers qui font partie du comité permanent étaient aussi parmi les hôtes de la table d'honneur. L'honorable R.-F. Stockwell, à grand regret, n'a pu assister à cette soirée de l'inauguration officielle, ayant été forcé à la dernière heure de se rendre chez lui pour affaires urgentes. Le Contrôleur du Revenu, M. J.-A. Bégin, n'a pu être présent à cause d'une indisposition, mais tous deux exprimèrent leurs voeux pour le succès de ce banquet et longue vie du club.

Des discours brefs, mais très significatifs et appropriés furent prononcés par M. le président, pour répondre à la santé du Roi; par M. J.-E. Robitaille, assistant-contrôleur, pour la santé de notre hôte ; par M. Nazaire Gauthier, la santé de nos visiteurs de la Métropole et par M. Loic Trudel, pour la santé du Club. La santé du président fut proposée d'ensemble et la réponse fut accompagnée d'acclamations et d'une série de gaies et populaires chansonnettes qui exprimèrent mieux qu'un discours la pensée des assistants.

Le programme était suivi avec une attention tout particulière ; l'on connaissait d'ailleurs l'organisation des employés du bureau du Revenu. Ce qu'ils sont dans le travail ils le sont pour s'amuser. C'est pourquoi l'on avait confié la tâche de tous les menus détails du programme des amusements à M. Lorenzo Dufour, un des directeurs du club, qui, avec l'habileté qu'on lui connait a su si bien faire les choses. Aussi les compliments de tous les officiers ne lui manquèrent pas. Le comité spécialement fondé pour la réception de cette soirée de gaieté était composé de plusieurs dames et messieurs. Mesdemoiselles Léda Demers, R.-A. Richard, Annette Bernier et A. Martin formaient celui des dames. Inutile de dire comment elles s'acquittèrent de leur tâche. MM. A.-J. Deguise, trésorier ; J.-P. DeBlois, secrétaire ; A. Pouliot et B. Workman formaient le comité des hommes. Ces dames et messieurs avaient pris place à la table d'honneur. Une artiste invitée dans la personne de madame Lasnier, exécuta des extraits de son répertoire et fut très appréciée.

Le discours du président fut celui de cordiale bienvenue et de voeux sincères pour une longue vie au club. Celui de M. J.-E. Robitaille, qui avait la délicate tâche de remplacer l'honorable Trésorier, a montré beaucoup d'attention pour le bien du club, et renfermait aussi de bons et sages conseils aux employés tant dans l'accomplissement de leur travail et du besoin de s'amuser pour bien travailler. M. Loic Trudel, répondait à la santé du club. Il a su trouver un sujet bien intéressant en parlant de ce dernier. Ce club quoique étant très jeune, a fourni à M. Trudel beaucoup de suggestions. On ne pouvait choisir mieux en la personne de M. Trudel pour répondre à cette santé, parce que les paroles spirituelles ne lui manquaient pas. Le menu était bien préparé et les convives lui ont fait honneur. Bref, le succès de cette soirée a été complet, et par ce banquet qui était le premier offert par cette organisation nouvelle, le début d'un grand développement de ce club est assuré, et si nous sommes bien informés, l'on prépare une série d'amusements pour plus tard.

La Pharmacie BRUNET
Célèbre son 80e ANNIVERSAIRE

1855 — 1935

Cette Vente Qui Commence DEMAIN MATIN
DURERA 15 JOURS : —VENEZ DE BONNE HEURE !

CES QUINZE JOURS de Vente Anniversaire sont une occasion unique pour les personnes économes qui désirent regarnir leur "pharmacie d'urgence" ou leur provision de parfumerie de lotions ou de poudre à toilette. — Nous vous conseillons vivement de parcourir toute cette annonce afin de faire d'avance votre choix sur ce dont vous avez besoin... Remarquez en même temps les prix... Rien de plus bas par le temps qui court... Ce sont toutes de véritables occasions que vous ne devez pas manquer ! Venez donc de bonne heure et approvisionnez-vous !

"Il est toujours avantageux de faire ses emplettes aux Magasins Rexall" **Brunet & Cie**

SAVON de TOILETTE FANTAISIE
Gentil savon de toilette empaqueté pour représenter une orange de Tanger, une lime ou un citron. Rien de mieux comme prix de bridge 79c

Boîte 13 oz. **FRUIT SALINE** *Effervescent* 39c

Un gros tube à 50c de **PÂTE DENTIFRICE AU LAIT DE MAGNÉSIE REXALL** et, au choix, un pot de **CRÈME de BEAUTÉ '365'**
Crème de jour, crème de nuit, crème pour la peau et les mains, crème à nettoyer.
Les deux pour 59c

Bouteille de 100 **COMPRIMÉS A.B.S. & C.** 19c

Messieurs! *Voici une occasion superbe . . .*
Une boîte à 35c de **TALC POUR LA FIGURE** et, au choix, n'importe quelle des **LOTIONS '365' à 79c**
Lilas, Lavande, Bay Rum, Eau de Cologne, Eau de toilette. Une valeur insurpassable!
LES DEUX 79c

Boîte de 7 **POUDRES SEIDLITZ** 19c

Tue les dangereux germes de la gorge et du nez en quelques secondes !
ANTISEPTIS Mi 31
Rince-bouche, gargarisme et purificateur efficace au goût agréable. Bouteille 16 oz. 79c

OFFRE EXTRA SPECIALE De Vente Anniversaire

PLUS VOUS ACHETEZ PLUS VOUS ÉCONOMISEZ

Excellente aubaine! Achetez deux articles de qualité standard et recevez-en un autre ABSOLUMENT GRATIS!
Par exemple — en achetant n'importe quels deux articles à 25c énumérés ci-dessous vous recevrez un autre article à 25c de votre choix — ou les 3 pour 50c.

TOUT ARTICLE de 25c à 3 pour 50c

25c	Pâte à Dents au Lait de Magnésie	3 pour	50¢
25c	Pâte à Dents Klenzo	3 pour	50¢
25c	Poudre dentifrice Pearl	3 pour	50¢
25c	Poudre de Riz Cara Nome	3 pour	50¢
25c	Rouge à lèvres Jonteel	3 pour	50¢
25c	Crayons pour les sourcils Jonteel	3 pour	50¢
25c	Poudre de Bébé "Stork"	3 pour	50¢
25c	Onguent carbolique, 2 oz.	3 pour	50¢
25c	Flacons de bourse, Parfums assortis	3 pour	50¢
25c	Savon Goudron Klenzo pour Shampooing	3 pour	50¢
25c	Dissolvant pour les cors, 4 dr.	3 pour	50¢
25c	Comprimés pour le rhume, 24	3 pour	50¢
25c	Poudre contre les maux de tête	3 pour	50¢
25c	Comprimés laxatifs Bromure de Quinine	3 pour	50¢
25c	Orderlies Rexall, 24	3 pour	50¢
25c	Regs, laxatif au chocolat	3 pour	50¢
25c	Liniment blanc	3 pour	50¢
25c	Comprimés A.S.A., 24	3 pour	50¢
25c	Huile de Ricin, 4 oz.	3 pour	50¢
25c	Désinfectant No 6, 4 oz.	3 pour	50¢
25c	Sels Epsom, 16 oz.	3 pour	50¢
25c	Meloids de Boot	3 pour	50¢
25c	Copeaux Cèdre Rouge avec Naphthaline	3 pour	50¢
35c	Talc à la Lavande	3 pour	70¢
35c	Poudre dentifrice Mi 31 avec Perborate de Soude	3 pour	70¢

TOUT ARTICLE de 50c à 3 pour $1.00

50c	Poudre de Riz Gardenia	3 pour	$1.00
50c	Parfums assortis	3 pour	$1.00
50c	Crème à Raser à la Lavande	3 pour	$1.00
50c	Pâte dentifrice Mi 31	3 pour	$1.00
50c	Lotion Lorie pour messieurs	3 pour	$1.00
50c	Sirop bronchique	3 pour	$1.00
50c	Comprimés contre la dyspepsie	3 pour	$1.00
50c	Onguent contre l'Eczéma	3 pour	$1.00
50c	Sels de Santé Rexall	3 pour	$1.00
50c	Orderlies Rexall, 60.	3 pour	$1.00
50c	Rex-Salvine	3 pour	$1.00
50c	Sirop Pin Blanc et Goudron	3 pour	$1.00
50c	Vapure	3 pour	$1.00
50c	Remède Rexall, Nez et Gorge	3 pour	$1.00

TOUT ARTICLE de 75c à 3 pour $1.50

75c	Comprimés Cara-Bile, 100	3 pour	$1.50
75c	Bisma-Rex, 4 oz.	3 pour	$1.50
75c	Lait de Magnésie Rexall, 32 oz.	3 pour	$1.50
75c	Flocons de Levure Puretest, 6 oz.	3 pour	$1.50
75c	Comprimés concentrés d'Huile de Foie de Morue, 50's	3 pour	$1.50

TOUT ARTICLE de $1.00 à 3 pour $2.00

$1.00	Comprimés Composé de Chlorophylle	3 pour	$2.00
$1.00	Sirop d'Hypophosphites	3 pour	$2.00
$1.00	Composé Extrait d'Huile de Foie de Morue (sans goût)	3 pour	$2.00
$1.00	Huile de Foie de Morue de Norvège	3 pour	$2.00
$1.00	Fruit Saline Regesan de Boots	3 pour	$2.00

COMPRIMÉS A. S. A. *Puretest*
Apportent un soulagement prompt aux maux de tête, à la névralgie et à la douleur. Ils ne dépriment pas le cœur.
Bouteille de 100 59c

BAUME FRANCAIS de RIKER 21c 39c

Pour les Dames!
Une boîte à 50c de la **NOUVELLE ET LÉGÈRE POUDRE de RIZ JONTEEL** et un étui à 50c de **ROUGE JONTEEL**
S'harmonise parfaitement au teint et donne ce fini "naturel".
Les deux pour 79c

Tube 50c **CRÈME à RASER KLENZO** 39c

Un tube à 35c de **CRÈME à RASER JASMIN** et une bouteille à 50c de **LOTION JASMIN**
Adoucit la peau et la rend fraîche et veloutée.
Les deux pour 55c

SHAMPOOING à l'HUILE de CACAO Emulsifiée 19c

SIROP de GOUDRON avec EXT. D'HUILE de FOIE de MORUE
Excellent contre les rhumes, la toux et les maux de gorge. Tonifie l'organisme. 39c

BONBONS

CERISES MARASCHINO À LA CRÈME Enrobées de chocolat
Grosses cerises rouges et juteuses entourées de riche crème et enrobées de chocolat spécial. En droite ligne de nos confiseries.
Boîte Une Livre 39c

Bonbons à la mélasse, frais et délicieux		lb.	19¢
Humbugs au miel		Sac	10¢
Humbugs anglais 'Jumbo'		Sac	10¢
Feuilles de marube		Sac	10¢
Pastilles Horton	10¢ – 2	pour	15¢
Tablettes Chocolat, ass.	3	pour	10¢

PAPETERIE LORD BALTIMORE
Papier fini toile, 24 feuilles et 24 enveloppes ..... 35¢
TABLETTES "CHUMMY"
Format billet, fini toile, 75 feuilles 9¢
Format lettre ou commercial ..... 15¢
Enveloppes assorties ..... 9¢

FLOCONS de LEVURE *Puretest*
Renferment quantité de Vitamines B1 et B2 — redonnent énergie et vigueur. D'une saveur agréable, ils sont faciles à prendre.
BOÎTE 3 OZ. 40c

Boisson délicieuse et nourrissante . . .
VITA-FULL
Breuvage parfumé au chocolat dont vous raffollerez.
Boîte d'une Livre 43c

PEROXIDE HYDROGÈNE
Bout. 4 oz. 15c

ARTICLES de CAOUTCHOUC

BOUILLOTTES Defender
Excellente bouillotte aux couleurs assorties — Jade, Bleu et Rouge. Contenance 2 pintes — Garantie pour deux ans..... 98c

Canules Roxbury	50¢
Séringue Defender pour dames	89¢
Gants de caoutchouc Roxbury	35¢
Coton absorbant "Firstaid", 4 oz.	35¢
Coton absorbant Maximum, 16 oz.	45¢
Bandages "Readymade"	22¢
Vaporisateurs Defender	89¢
Peignes pour messieurs	15¢
Peignes pour dames	15¢
Emplâtre Oxyde de Zinc, 1" x 5 vgs	29¢
Brosses à dents Klenzo	25¢
Serviettes hygiéniques "Velvo"	21¢
Serviettes en papier "Dainty" pour dames	17¢
Débarbouillettes Klenzo	59¢
Cartes à jouer Rexall, le paquet	35¢

Soulage les maux d'estomac!
BISMA-REX
Il ne faut que 3 minutes à cette poudre anti-acide à la saveur agréable pour soulager les douleurs de l'estomac — et ce soulagement n'est pas passager! Débarrassez-vous d'indigestions et de maux d'estomac de cette façon.
Bout. 16 oz. $1.50

Véritable Huile Minérale Russe
Soulage la constipation. Qualité de choix — clair comme de l'eau de roche. 32 oz. 89c

CRAYONS pour les LÈVRES 25c
Gardenia ou Jasmin
GODETS ROUGE 25c
Jasmin, Gardenia & Jonteel

Votre organisme a besoin de sels minéraux. Prenez du
PARKELP
Kelp de l'Océan Pacifique sous forme agréable au goût. Riche en iode et minéraux. S'emploie avantageusement à la place du sel et du poivre.
Bouteille 2 oz. 50c

SAVON D'ESPAGNE PICADILLY *7 pains* 25c

Spécial pour la barbe!
Un tube à 35c de **CRÈME à RASER** *Rexall* et une bouteille à 35c de **LOTION À BARBE** *Rexall*
Valeur 70c *Les deux* 39c

BRILLANTINE JONTEEL Liquide ou cristallisée 25c

Mesdames!
Vous ne saurez vous passer d'une de ces **PARFUMEUSES** en cristal taillé — pour la brillantine ou le parfum. Elles sont données GRATIS avec chaque boîte à $1.00 de **POUDRE de RIZ JASMIN**
Les deux pour $1.00

CRÈME à RASER STAG SANS BLAIREAU le pot 59c

POMMADE CONTRE LA BRONCHITE 50c
LIN-A-SEPTIC, 4 oz. 50c
VIBOPYRINE, contre les douleurs mensuelles 50c
SIROP de PIN BLANC et de GOUDRON ... 25c

Une boîte à 25c de **COPEAUX de CÈDRE ROUGE** *donnée GRATIS* avec tout achat d'un **SAC À VÊTEMENTS** à 49c
Les deux 49c

LAIT de MAGNÉSIE RIKER Bouteille 14 oz. 29c

SPÉCIAL! Un tube à 25c de **PÂTE à DENTS Mi 31** donné avec tout tube à 25c de **CREME À RASER Mi 31**
Valeur 50c *Les deux pour* 35c

Pour plus de vigueur et d'énergie
TONIQUE PEPTONA 79c

Gentil paquet d'essai à 25c de **POUDRE de RIZ CARA NOME** et un flacon à 25c de **PARFUM CARA NOME**
Tout ce qu'il faut pour la bourse quand on voyage.
Les deux 35c

Pour la peau gercée et rugueuse employez
ILASOL 29c 59c

Comprimés concentrés HUILE de FOIE de MORUE
Essayez ces comprimés si vous ne pouvez prendre d'huile ordinaire. Chaque comprimé vaut 1 cuillérée à thé d'Huile de Foie de Morue.
Bouteille de 100 $1.25



"Service spécial par malle pour cette vente."

Livraison rapide dans toutes les parties de la ville

W. BRUNET & CIE
PHARMACIENS
139 St-Joseph -:- Tél: 8141

L'HON. A. DAVID PRONONCE UN GRAND DISCOURS A LA CHAMBRE

(Suite de la dernière page)

le "dole", c'est-à-dire la charité publique remplaçant le travail. Les chômeurs anglais retiraient le samedi, peut-être le lundi, les montants que le gouvernement leur attribuait, ils se rendaient à Folkstone ou à Douvres, ils prenaient le bateau-passeur jusqu'au Pas-de-Calais ou d'autres petites villes de la Manche, et là ils dépensaient l'argent du gouvernement anglais. Ce n'était évidemment pas faire preuve d'un bien grand patriotisme ou d'une bien grande reconnaissance. Je n'ai jamais caché ma pensée à ce sujet — je l'ai dite il y trois ou quatre ans — je préférerais la dépense de millions et de millions pour donner du travail aux ouvriers canadiens, à voir ces bras inactifs, ces intelligences alourdies par le chômage délétère, qui est en train de créer au pays une génération d'ouvriers qui auront désappris à travailler ! J'admets que parfois la solution du problème est complexe, que même le remède raisonnable et rationnel est impossible. Depuis des années, les économistes cherchent le remède au problème et ils ne semblent pas l'avoir encore trouvé.

Pour ma part, depuis 19 ans que j'assiste aux sessions de la Chambre, depuis 19 ans que je suis député de Terrebonne et on me permettra bien de remercier ici le comté qui m'élit depuis cette époque, qui n'a jamais failli, à chaque élection, à me renvoyer ici, depuis 19 ans, j'ai tâché à faire le plus de bien possible pour mon comté et pour ma province. Ai-je réussi? Peu importe! J'ai toujours essayé de rendre les services qu'on m'a demandés. Depuis 19 ans, dis-je j'ai entendu beaucoup de discours en réponse à l'Adresse, beaucoup de discours sur le budget. Chaque année, l'Opposition a renouvelé les mêmes plaintes. C'est à se demander si le voyage à Jérusalem de l'un de ceux qui siègent de l'autre côté de la Chambre depuis 1897, n'aurait pas rapporté quelques pierres du Mur des Lamentations où les Juifs vont pleurer à certaines époques de l'année!

L'opposition nous dit: tout va mal, tout est mauvais dans la province de Québec, le gouvernement ne fait rien de bon. Cette critique répétée n'a jamais été atténuée. Je ne demande pas à l'Opposition d'avoir de la reconnaissance, celle du peuple nous suffit, mais je crois que nous aurions droit, de temps à autres, à un mot d'assentiment de la part de l'Opposition, qu'elle nous dise que tout n'est pas mauvais, que si nous avons des défauts, nous avons aussi quelques qualités. Ces remarques parmettraient au peuple de prendre mes honorables amis un peu plus au sérieux car le peuple ne les croit pas quand ils disent que tout ce que nous faisons est mauvais. Je n'ai pas besoin de répéter à l'Opposition cette fable de La Fontaine, tout le monde la connait; c'est celle du berger et des loups. Les bergers crièrent un jour: Au Loup! les gens vinrent, mais il n'y avait pas de loups. Un autre jour, ils crièrent encore: Au Loup! les gens vinrent encore, mais il n'y avait pas plus de loups que la première fois, une troisième fois, ils crièrent: Au Loup! Cette fois, il y avait des loups, mais les gens ne vinrent pas! Le peuple ne viendra pas à la rescousse de l'Opposition, depuis trop longtemps, comme le personnage du fabuliste ils crient: Au Loup!

A notre époque, il faut construire. Dans tous les pays du monde, c'est là le mot d'ordre, de la part des gouvernements comme de la part de ceux qui leur font opposition. On dit: il faut construire. La route est parfois dure, aride, il y a des difficultés inévitables, mais il faut construire. Pour cela, il faut de l'intelligence, du jugement, du discernement, de la réflexion; il faut des connaissances du sol, du climât, de la situation géographique. Mais, pour démolir un édifice, rien de plus facile. On prend un pic, quelques fois une pelle, lorsqu'on ne veut pas manquer son coup et démolir plus facilement, on se sert d'une cartouche de dynamite et l'édifice solide est à bas. Le député des Deux-Montagnes, (M. Paul Sauvé) me permettra de lui dire qu'un pétard n'a pas cet effet là.

Nos amis de gauche nous disent que nous n'avons rien fait dans la province de Québec? Les personnes sérieuses, les personnes désintéressées, qui veulent se rendre compte, observer, qui parcourent les routes de la province sont d'avis que la province de Québec n'est plus reconnaissable depuis 30 ans. Que l'on ne craigne pas que je veuille chanter les louanges du gouvernement, je ne le ferai pas. On sera moins surpris de cela lorsque j'aurai dit pourquoi.

Le gouvernement, depuis 38 ans, a consacré tous ses efforts à instruire le peuple. Un peuple qui peut lire et se renseigner n'a pas besoin qu'on lui redise tous les jours ce que nous avons fait pour qu'il puisse se rendre compte!

Mais je ne vois pas le député de Chambly (M. Hortensius Belque) à son siège. Au cours de ses remarques bien écrites, il nous a dit qu'il se rappelait avoir entendu sir L.-O. Taillon faire certaines critiques. Si je regarde l'Annuaire Statistique de Québec, je constate que sir L.-O. Taillon fut premier ministre de la province aux environ de 1890. C'est un désenchantement pour moi de voir qu'un homme, apparemment aussi jeune que le député de Chambly parait l'être, vienne nous dire qu'il a entendu sir L.-O. Taillon lorsqu'il avait deux ans et qu'il se souvient encore de ses paroles! Il y avait dernièrement à Montréal une jeune pianiste que l'on appelait un prodige. Ce n'est rien à comparer au député de Chambly!

Avant de faire les autres remarques que j'ai à faire, je voudrais très humblement dire un mot des affaires de Montréal, au sujet du débat qui se fera à l'occasion du bill présenté par les administrateurs de la métropole. La ville de Montréal compte au-delà d'un tiers de la population de toute la province. Avec le prestige qu'elle commande comme centre bancaire, commercial, industriel, à cause de son influence comme termini des routes fluviales et ferroviaires, il faut bien se rendre compte que le prestige de la métropole ne saurait être amoindri sans que le prestige de la province n'en subisse le contre-coup, et même le prestige du pays tout entier. Je souhaite que ceux qui sont chargés de représenter le peuple de Montréal trouvent dans leur sagesse, dans leur bon sens, dans leur jugement, aidé de la réflexion, une façon de sortir Montréal de l'impasse actuelle. Aux députés de la campagne, dont je suis moi-même, je dirai: nous n'avons pas le droit de nous désintéresser du sort de la grande ville, nous avons le devoir d'aider ses administrateurs à trouver une solution aux graves problèmes actuels. Il faut tout mettre en oeuvre pour assurer à la métropole la stabilité qui lui est nécessaire.

Jusqu'en 1929, plusieurs crises ont assailli le monde mais l'homme avait toujours réussi à les dominer, toujours, il s'était montré le maitre des événements. Aujourd'hui, dans cette crise nouvelle, le désespoir s'est emparé d'un grand nombre devant l'incapacité totale où l'on semble placé de trouver des solutions aux graves problèmes de l'heure. Le monde est à la recherche d'un équilibre nouveau et il ne peut le trouver. On a cru, et on croit encore malheureusement en certains quartiers que cette crise actuelle en est une comme le furent les autres, qu'elle pasera comme les autres ont passé, que c'est une crise de décade, revenant tous les dix ans. On croyait alors que tous les dix ans, cette crise était aussi nécessaire que l'était autrefois la saignée périodique dans le traitement médical. On a appliqué à cette crise nouvelle tous les remèdes connus, mais cela n'a rien donné. La crise est trop profonde, ses racines sont trop profondément ancrées dans le sol pour qu'on puisse la faire passer avec les simples remèdes d'autrefois. Il faudra, pour que la crise passe, que la confiance renaisse. Ce qui nous manque actuellement, c'est la confiance en des jours meilleurs. L'homme n'est plus comme autrefois; il lui faut plus que du pain ou des cirques pour lui faire oublier son mal. La mentalité nouvelle a créé des besoins nouveaux. Autrefois, une bonne récolte était un sujet de réjouissances, aujourd'hui, une bonne récolte est considérée comme un malheur. Il y a déjà trop de produits sur le marché mondial. On ne peut, comme autrefois, cacher cela au peuple. Le peuple sait lire. Il est instruit.. Il sait que des récoltes entières de blé ont été brûlées, que des cargaisons de café ont été jetées à la mer au large du Brésil. Il sait aussi qu'à travers le monde il y a des milliers d'hommes, de femmes et d'enfants qui n'ont pas de pain et qui auraient été heureux de recevoir le blé que l'on a brûlé, qui aurait été heureux de boire le café que l'on a jeté par-dessus bord. L'homme du peuple, ouvrier comme cultivateur, accepte encore les conditions actuelles, il a confiance, mais on ne peut lui faire croire que la prospérité est au tournant de la route, il veut mieux que cela. Dieu sait que je n'ai jamais fait de démagogie, que je n'ai jamais fait appel à la sentimentalité, mais le temps est venu de dire la vérité, ce n'est pas avec des formules que l'on rétablira l'équilibre mondial, ce n'est pas avec des mots que l'on donnera satisfaction à ceux qui ont faim, aux mamans qui ne peuvent envoyer leurs enfants aux écoles parce qu'elles n'ont pas de quoi les vêtir. Ce n'est pas avec des attendrissements que l'on consolera l'ouvrier qui, jusqu'à 40 ans, a gagné péniblement sa vie, mais avec fierté, ce n'est pas non plus de la charité qu'il veut, mais du travail. Mais il ne faut pas non plus négliger de dire à l'ouvrier qu'il n'est pas le seul à souffrir, que toutes les classes de la société souffrent, les agriculteurs, les marchands, les financiers, les industriels. Il y a une classe à laquelle il est curieux qu'on ne songe pas davantage, celle qui a le plus fait pour le Canada et pour la province de Québec, c'est la classe des professionnels vers laquelle se sont penchés nos éducateurs: les avocats, les médecins, les notaires. Ce sont eux qui, bribes par bribes, nous ont acquis nos libertés. Dans cette crise, a-t-on songé à la misère secrète des professionnels devenus des pauvres honteux dans la maison où ils vivaient hier à l'aise et qui n'en continuent pas moins d'aider de leur expérience, et quelquefois de leur dernier centin d'autres encore plus malheureux qu'eux qui viennent leur demander la charité ou des conseils.

(Appl.)

Tantôt je disais que la crise actuelle est à base de manque de confiance. Ce manque de confiance n'existe pas seulement ici, il est le même dans tous les pays où on a manifestement manqué de confiance dans les institutions politiques. On est au courant de ce qui se produit dans le monde. On connait l'effondrement des trônes. En 89, le peuple s'est soulevé pour revendiquer ses droits et il a accepté les grands mots d'ordre: liberté, égalité, fraternité. Aujourd'hui, le peuple croit-il encore au mot liberté ? Souffrez que je vous soumette ce qui vous semblera peut-être paradoxal: dans un pays libre comme le nôtre, sommes-nous libres ? En somme, la liberté est une belle illusion que les hommes caressent mais qu'ils ne possèdent jamais. Dans notre pays libre qu'est le Canada, l'homme est libre quand il a obéi aux lois de Dieu, aux lois nationales, aux lois provinciales, aux lois municipales, aux lois scolaires. Après celà, il est libre.

C'est une fatalité que le capitalisme, qui a constitué ce qui paraissait de 1896 à 1908 être la plus grande force du monde, soit en train de crouler par suite de ses propres erreurs et de la déconsidération dans laquelle il s'est placé. Je ne suis pas un adversaire du capitalisme. Le capitalisme est une chose nécessaire. La Russie y revient. On a abandonné l'absolu de Lenine pour accepter le relatif de Staline et de ses adeptes, donc, le capitalisme est nécessaire. Ce qui fait que le capitalisme à travers le monde subit les assauts du prolétariat, c'est que de national le capitalisme est devenu international. Sa force fut telle qu'à un certain moment, même l'esprit des premiers jours de 1914 n'empêcha pas le peuple de se jeter dans le gouffre de la guerre pour permettre à certaines maisons de munitions, à certaines manufactures de canons d'écouler des produits que le capitalisme avait accumulés pendant 50 ans.

Le capital vivra. On me pardonnera ma témérité; si on ne me la pardonne pas, tant pis ! Le capital est un enfant malade qu'il faut sauver malgré lui. Si le capital est malade, soignons-le, guérissons-le, gardons-le malgré lui.

Le travail a aussi accepté la formule liberté, égalité, fraternité, mais aujourd'hui, l'homme réalise qu'il ne peut plus être strictement et exclusivement citoyen du pays où il vit, il lui faut à côté de cela être citoyen du monde. On est citoyen du Canada et on est citoyen du monde. Il ne peut pas se passer un évènement national dans les capitales de l'Europe sans, qu'aussitôt, il y ait répercussion sur les marchés de Montréal, de Toronto et de Vancouver. Il importe donc que l'ensemble du monde soit sain pour que l'organisme soit sain. Le travail, qui avait cru à la fraternité, a subi 1914, il a été plongé dans le gouffre affreux de la guerre et cela lui a arraché le bandeau des yeux. L'Allemagne était tellement convaincue que les socialistes français ne marcheraient pas, parce que les cellules de France le lui avaient affirmé, mais l'Allemagne avait tout simplement oublié que, lorsque la patrie est en danger, le sentiment de la défendre passe avant tous les autres. On veut parfois essayer de niveler par le bas, mais les lois de la naissance domineront toujours. Le désir d'égalité a fait sortir des rangs du peuple ceux qui dominent aujourd'hui l'Europe. Il semble que le peuple aime suivre celui qui est sorti de la masse. En écoutant ses directives, il lui semble suivre celles qu'il donnerait lui-même s'il était à sa place.

M. Duplessis : Il y a une formule qui demeurera toujours: la foi, l'espérance et la charité !

M. David : Il y a 38 ans que vous vivez dans l'espérance !

Je remarquais hier dans le discours du ministre de la Voirie qu'il attribuait beaucoup de maux qui nous affectent à l'individualisme. Ce qui fait la force de l'élément minoritaire chez-nous, c'est le travail efficace en coopération. Nous sommes Français, donc individualisme. Nous sommes trop fiers, nous craignons d'accepter la coopération, nous avons peur du succès en coopération de crainte de l'anonymat. Le résultat n'est pas joli à voir. Dans le domaine économique, avons-nous fait des progrès depuis 50 ans ?

Il y a peut-être de plus grandes fortunes chez les individus, mais dans l'ensemble, nous avons retrogradé quant à notre influence économique. Que l'on me permette de laisser ce sujet de côté pour le moment, j'y reviendrai plus tard. Je voudrais profiter de la présence de mon collègue M. Vautrin, le ministre de la Colonisation, pour lui faire quelques remarques, qui n'ont pas pour but, on le devine, d'énoncer des critiques ou des reproches et encore moins un blâme, mais je représente un comté dont je suis orgueilleux et, dans la campagne de colonisation, de retour à la terre qu'il va entreprendre bientôt, je voudrais qu'il pense à ceci. Il y a 75 ans, des défricheurs, des pionniers ont suivi à travers les Laurentides un homme à la parole chaude, le curé Labelle. Ce brave curé s'est taillé son chemin à la hache. Accompagné de son fidèle Martin, il a parcouru tout le pays des Laurentides pour y établir des colons dans des terres difficiles, malgré tous les obstacles, toutes les difficultés. A force de volonté et d'énergie, ses compagnons et lui-même sont parvenus à enlever les roches et les souches et à faire donner la terre. Les colons se sont enracinés au sol et la même famille a produit 23 enfants. Ce que le père et le grand'père ont fait, le fils et le petit-fils veulent le faire. Je ne crois pas que ce serait un avantage d'arracher les fils des colons à la montagne qui les a vu naitre, pour les transporter dans la plaine. Ils ont besoin de l'air vif des sommets; ils veulent voir tous les jours le soleil qui se couche en dorant de ses reflets mauves les granits de leur région. Il en va de même pour le nord de Joliette, pour le nord de Montcalm. Ne craignez pas, mon collègue, d'installer des fils de colons où il vous demandent d'aller; les pierres qu'ils devront enlever ne seront pas plus pesantes à leurs bras qu'elles le furent aux bras de leur père; les souches, ils les arracheront, les difficultés de transport, ils les surmonteront, comme leurs pères les ont surmontées. Ils veulent l'atmosphère de la montagne, ils veulent voir dans le lointain le clocher de Saint-Faustin ou de Sainte-Jovite où leurs parents habitent, où leurs grands-parents dorment leur dernier sommeil. Il n'y a pas si longtemps, j'ai reçu une lettre dans laquelle on me disait: M. David, malgré les difficultés, nous avons arraché assez de blé d'entre les roches pour ne pas être obligés de demander des secours directs. Qu'on donne des lots à ceux-là, et ils demanderont moins d'argent, on gardera à la terre des hommes qui sont habitués et de la sorte, on redorera le blason de l'agriculture dans la province. Chantecler ne chantait bien que lorsque ses ergots étaient profondément ancrés dans le tuf. Ainsi, Québec ne chantera victoire certaine que lorsque sa force sera solidement établie et basée sur la culture de son sol !

Nous devons demander à l'agriculture le salut de la race. Nous devons avoir pour seule ambition de rendre le peuple heureux sur le sol de Québec. Le peuple de Québec ne semble plus aimer la terre comme il l'aimait autrefois. Il faut lui apprendre à l'aimer de nouveau. Comment pourrons-nous faire aimer le sol ? Nous ne le ferons aimer qu'à une seule condition, que l'école de campagne soit réellement une école campagnarde. Pour que l'école de campagne soit une école où on apprenne les choses de l'agriculture, il faut que nos écoles normales forment des institutrices ayant le goût des choses du sol, le respect de l'agriculture et de l'agriculteur. On me dira peut-être de ne pas attaquer l'instruction actuelle que reçoit l'institutrice. Il est vrai que l'institutrice n'aime pas l'agriculture ou l'agriculteur, mais ce n'est pas de sa faute. Sortie de l'école primaire à quatorze ans, la jeune fille entre au couvent où on lui enseigne de tout, même du latin, de l'astronomie, de la géographie, du catéchisme, de la grammaire, mais elle a de la difficulté lorsqu'elle marche sur la route à reconnaitre un chêne d'un hêtre, à distinguer une fleur d'une autre. Nous qui avons le sincère désir de donner à nos enfants de la campagne une éducation vraiment agricole, nous avons le droit de demander à qui de droit de faire en sorte que la jeune fille qui sort de normale soit en mesure d'inculquer les choses de la terre à ses jeunes élèves, à ces cerveaux d'enfants qu'elle est appelée à buriner comme de la cire molle capable de recevoir toutes les impressions. Il ne faut pas qu'elle déracine du sol l'enfant que le cultivateur lui a confié.

J'ai parlé sans crainte et sans peur de la calomnie ou de la médisance, sans crainte d'être traité de sectaire, de libre-penseur, car j'ai suivi l'exemple de personnalités comme celle du Cardinal Villeneuve, de Monseigneur Camille Roy, du secrétaire de l'Université de Montréal, M. Edouard Montpetit, du curé Lapalme. Le cardinal Villeneuve a dit nos déficiences, Monseigneur Roy a dit ce qu'il faudrait faire dans les collèges secondaires, M. Montpetit a demandé une enquête dans l'enseignement, l'abbé Lapalme a parlé de l'enseignement à l'école du rang, et nous n'aurions pas droit, nous qui avons à coeur l'éducation des nôtres, de donner à ceux qui viendront après nous plus que nous avons reçu de la société ? La vie est trop courte pour la faire petite. Nous voulons donner à la province la préparation nécessaire, l'instruction. Si notre peuple se laisse enliser, si nos écoles ne sont pas à la hauteur, ce jour là, c'en sera fait de notre religion, de notre langue, de nos traditions. Nous serons américanisés ou anglicisés d'ici 50 ans ! Dieu merci, tous reconnaissent leur devoir au point de vue enseignement, sommes - nous aussi bien compris au point de vue économique ?

Ce que j'ai maintenant à dire ne plaira peut-être pas à tous. J'y suis un peu habitué. On ne peut pas toujours dire que des choses agréables. Si j'ai pu me créer des adversaires, je crois que j'ai toujours réussi à mériter des amis. Sans nous bercer de mots, sans viser aux théories ou aux utopies, que nous le voulions ou non, nous évoluons — si nous ne révolutionnons pas, — vers un monde nouveau. Dieu seul sait de quoi demain sera fait. S'il est bon de regarder l'avenir, il est aussi bon de regarder le présent. Notre déficience au point de vue Canadien-Français, dans le domaine économique, est due à la mauvaise administration des corporations. Le ministre de la Voirie (l'hon. M. Perrault) disait l'autre jour qu'il nous faut une loi uniforme des compagnies et qu'Ottawa devrait nous la donner. Il avait raison. Si nous passions la loi des compagnies que je suggère et si Ottawa ne l'acceptait pas, ceci voudrait dire que les compagnies iraient s'incorporer à Ottawa.

Je crois que le moment est venu de dire aux promoteurs ceci. Si vous voulez former une compagnie et obtenir le capital voulu pour la faire fonctionner, adressez-vous au gouvernement de Québec pour obtenir des lettres patentes qui vous permettront de vendre vos actions dans le public. Vous avez confiance en votre entreprise ou vous ne l'avez pas. Si vous avez confiance, et si vous voulez incorporer une compagnie au capital de $100,000, par exemple, commencez d'abord par verser dans une banque 50 pour cent de votre capital et puis alors, allez dans le public demander le reste. Vous aurez prouvé votre bonne foi et ceci évitera la formation de compagnies - champignons qui vendent des actions $5. ou $10. dans le public, qui s'amassent des sommes rondelettes et qui font faillite les mois suivants, laissant entre les mains de nos campagnards des certificats qui ne valent même pas le papier sur lequel ils sont enluminés. Cette loi assurerait la sanité des compagnies. On pourrait aussi exiger des compagnies que, lorsque les dividendes qu'elles gagnent s'élèvent à plus de 5 et 6 pour cent, l'excédent soit réparti entre les actionnaires et les ouvriers qui ont travaillé à faire produire le capital. On créerait de la sorte un fonds de réserve pour le chômage et la maladie chez les ouvriers, qu'ils auraient gagné. Si ma suggestion en surprend quelques-uns, je leur répondrai par le mot d'Arthur Buies : "Je suis un libéral tellement avancé que depuis qu'ils sont au pouvoir mes amis m'ont perdu de vue !"

Il me semble qu'on pourrait accepter le principe d'une telle loi, quitte à en discuter les détails plus tard. Cette nouvelle façon de concevoir l'organisation des compagnies ferait prendre patience à l'ouvrier des villes qui serait plus content de cette réforme sociale que de certaines autres que l'on préconise mais que l'ouvrier n'accepterait qu'avec difficultés. Cette participation de l'ouvrier aux bénéfices de la compagnie qui l'emploie ferait oublier que le capital et l'industrie ont arraché à la terre des bras nécessaires pour leur faire accomplir au fond des puits de mines les besognes les plus rudes, dans une atmosphère viciée, où le campagnard habitué à l'air vif crachait bientôt ses poumons, mourait au travail, pour être bientôt remplacé par un autre qui faisait les mêmes durs travaux.

Autrefois, à Montréal, au coin de chaque rue, on trouvait un homme bien connu de tous les résidents d'un bloc, l'épicier ou le boucher. Les gens allaient là chercher leur viande ou leurs comestibles. On a remplacé l'âme et le coeur du petit épicier, du petit boucher du coin par des compagnies. Petit à petit, l'épicier, le boucher du coin est disparu. La plupart de ces petits commerçants étaient propriétaires de leur établissement. Ils étaient bien deux mille comme cela possédant chacun une propriété d'environ $5,000 sur laquelle ils payaient taxes à la ville. Le petit commerce leur donnait une aisance légère qui leur permettait de faire instruire l'aîné de la famille, au moins, dans nos collèges ou nos couvents. L'épicier, le boucher du coin, était le premier, à souscrire à toutes les oeuvres nationales ou paroissiales. Ces petits marchands alimentaient le commerce du gros que nous détenions à Montréal. Ce commerce du gros représentait des millions de dollars. Ce commerce ne nous appartient plus Des étrangers qui connaissaient nos défauts, qui savaient que nous les critiquions mais que nous allions acheter chez eux, ont délogé le petit épicier, le petit boucher du coin. Ces étrangers ont le devoir d'envoyer dans leur pays, à leurs présidents à gros salaires, à leurs gérants les millions gagnés ici. Pour cela, il ne se sont même pas contentés du commerce en ville ; ils ont envahi les petites villes de nos campagnes. C'est un mal pour la province de Québec. Une enquête tenue à Ottawa récemment a révélé une situation terrible.

Une autre question maintenant. On dira peut-être que c'est un rêve, une illusion, que la chose est impossible. Je prétends que l'impôt sur le revenu — et je ne veux attaquer aucun gouvernement ou aucun système — je dis que l'impôt sur le revenu n'est pas un impôt sur le revenu, que c'est un impôt sur le travail. Prenons par exemple un avocat qui gagne $10,000 par an. Il fait vivre sa famille et, chaque année, le fisc lui réclame 5 ou 600 dollars. Il ne les a pas toujours. Il les emprunte de la banque. L'année suivante, l'impôt lui réclame non seulement une part de ce qu'il a gagné, mais même de ce qu'il a emprunté à la banque pour payer son impôt précédent. Puisque l'impôt sur le revenu est une taxe, puisqu'il faut accepter le principe d'une taxe juste, que l'on impose une taxe de vente répartie sur tous les individus. Cette taxe de vente pourrait être de 10 pour cent au lieu de 6 pour cent. Par exemple, prenons un homme qui aurait $100,000. Si la taxe de vente est établie à 10 pour cent, il paiera sur $50,000, soit $5,000 par année, qu'il dépensera, il pourrait ensuite placer une partie de son argent, $25,000, disons dans des industries dites nationales et exemptes de l'impôt, industries qui pourraient être celle de l'acier, de l'amiante, que sais-je et sur le restant, sur le $25,000 de capital improductif endormi à la banque, le fisc pourrait prélever 50 pour cent. Cette taxe serait plus juste et équivaudrait à une plus juste répartition de la richesse.

LE PACTE CONFEDERATIF

Un mouvement semble se faire actuellement en vue d'amender le pacte de la Confédération. Dans tous les milieux, on dit : il est nécessaire de faire face à des besoins nouveaux par des accords nouveaux, qui délimiteraient nos obligations, nos droits, nos pouvoirs. Pour ma part, je n'ai pas changé d'opinion depuis 1917. J'avais alors soulevé un débat en cette Chambre autour de cette question et je disais aimer mieux une constitution qui comporte des dangers que je connais que d'y apporter des amendements dont je ne saurais prévoir les effets dans l'avenir, qui laisseraient des portes ouvertes. Ceux qui changeront le pacte aujourd'hui ne sont pas éternels. Ils pourront être mus par les meilleurs sentiments possibles, mais ceux qui viendront, dans 10 ans, dans 25 ans, dans cinquante ans ? Lorsque la constitution aura été amendée, si les amendements ne sont pas satisfaisants pour nous, il faudra peut-être attendre longtemps avant de pouvoir la faire amender de nouveau. Il a fallu cinq ans aux Etats-Unis pour réunir la majorité nécessaire au rappel de la loi Volstead. Je ne veux pas faire appel au chauvinisme, à la race, mais les autres provinces n'ont rien à changer au pacte. Même chez nous il se trouva des Canadiens français qui combattirent le pacte à l'époque de la Confédération, qui disaient: tout va bien maintenant, mais quelle sera la situation dans 25 ou 50 ans lorsque les autres provinces voudront changer l'Acte ? J'aime encore mieux une constitution offrant certains dangers, imprécise peut-être sous certains rapports que de permettre de la changer même à l'unanimité. On ne connait pas les prétextes que l'on pourrait apporter plus tard pour la changer, même sans cette unanimité !

Je reprends con siège. Depuis que je suis en cette Chambre, on me rendra cette justice que j'ai toujours essayé de dire ce que je croyais utile pas seulement pour le bien de mon comté, mais aussi pour le bien de Québec et du Canada. Ce que l'on a pu dire de moi ne m'a jamais affecté. En somme, il n'y a qu'une satisfaction pleine, entière, absolue, c'est la satisfaction du devoir accompli !

LA SEANCE

Le président Damien Bouchard ouvre la 22e séance de la Chambre à 3 heures 30.

Le gouvernement répond à quelques questions posées par l'opposition, puis M. Aimé Guertin, de Hull, reprend le débat sur le budget.

LE BUDGET

Le député de Hull fait d'abord l'éloge de son chef à Ottawa, M. Bennett. Il se réjouit des réformes promises par le chef du gouvernement qui veut améliorer les lois sociales du pays. M. Bennett semble vouloir agir tandis que le gouvernement de Québec reste indifférent, puisqu'il n'a pas encore donné suite aux recommandations de la Commission des Assurances Sociales.

M. Guertin rappelle avec un plaisir évident qu'il a toujours prêché des réformes sociales et dit constater plus d'intérêt dans le peuple à ce sujet. On ne traite plus de radical et de socialiste, sinon de communiste, celui qui prêche les réformes sociales.

"L'ouvrier ignoré et méconnu," dit-il, sait aujourd'hui faire la différence entre ses véritables amis et ceux qui se servent de lui pour atteindre leurs fins égoïstes. Ils font confiance à un homme plutôt qu'à un parti".

M. le député de Hull poursuit sur ce ton. Il félicite M. Bouchard de son attitude au sujet de la question de l'électricité puis il qualifie l'attitude d'indépendance prise par lui-même et ses deux collègues, MM. Barré et Gault. "Nous avons fait ce geste, dit-il, pour tenter la conversion du parti conservateur à une foule de réformes sociales que nous croyons absolument nécessaires au bien-être de nos concitoyens. Cette attitude a valu aux mousquetaires de nouveaux ennemis et le chef officiel du parti bleu, (M. Duplessis) est même allé à Hull pour susciter de l'opposition. Ce qui prouve que, pour le politicien, les principes ont moins d'importance que les moyens nécessaires à leurs fins égoïstes. L'histoire des peuples est remplie d'exemples qui prouvent que le travail des précurseurs n'est pas facile.

Malgré ce que l'hon. M. Roebuck a dit, le député affirme que nos lois sociales sont moins avancées que celles de l'Ontario.

M. David parle ensuite et M. Laurent Barré (Rouville) ajourne le débat.

ELLE SE RÉGALE D'UNE CÉRÉALE QUE SOULAGE SA CONSTIPATION*

Le Son ALL-BRAN Kellogg aide Mlle. Kesterke.

Nous citons sa lettre: "Je souffrais de constipation depuis trois ans et j'essayai de nombreux laxatifs. Mais l'accoutumance à ces remèdes remenait les mêmes ennuis.

"L'an dernier, j'étais en vacances et l'on servit du Son ALL-BRAN Kellogg. Je le trouvai excellent. Depuis, je prends chaque matin du Son ALL-BRAN Kellogg et je n'ai plus eu à recourir aux autres laxatifs."—Mlle. Margaret Kesterke. Adresse donnée sur demande.

**Résultant du défaut de matières inassimilables dans le régime alimentaire.*

Les épreuves démontrent que le Son ALL-BRAN Kellogg fournit les matières inassimilables qui facilitent l'élimination. Le Son ALL-BRAN est aussi riche en fer et en vitamines B.

Les matières inassimilables du Son ALL-BRAN agissent doucement; elles ne sont pas affectées par la digestion comme le sont les fibres des fruits et des légumes, et elles sont souvent plus efficaces.

Cet aliment n'est-il pas préférable aux risques d'un traitement aux médecines brevetées? Deux cuillerées à soupe de Son ALL-BRAN chaque jour suffisent généralement, ou à chaque repas si la constipation est tenace. Consultez votre médecin s'il n'y a pas de soulagement.

S'emploie comme céréale ou cuisiné. Toutes épiceries. Fabriqué par Kellogg, à London, Ontario.

Vivez désormais des jours ensoleillés

Le Balayeur chez POLLACK

Vendredi 3e Journée de Vente à UN DOLLAR

Elles est encore plus intéressante par les nouvelles Aubaines que nous y avons ajoutées

3 spéciaux extraordinaires ajoutés aux Milliers de Dollars de Marchandises déjà en vente par tout le magasin.

Soyez ici Demain à 9 hrs A. M.



Vous parlez d'aubaines à Un Dollar . . . En voici une qui surpasse toutes les autres

Gants pour Toutes les Occasions

Valeurs jusqu'à $3.75 pour . . . .

Fabrication "Perrin", Acme", Importation Anglaise, Française et Belge.

$1.00

GANTS en Chevreau glacé, dernière nouveauté, combinaisons de couleurs, noir et blanc, noir et rouge, brun et beige, marine et gris, beige et brun, gris et marine, rouge et noir, aussi quelques noirs, genre Mousquetaire. Pointures : 5¾ à 7½. — Ce lot comprend aussi plusieurs paires de gants en fin chevreau, doublés.—**Une paire à chaque client**



Faites-en Provision !

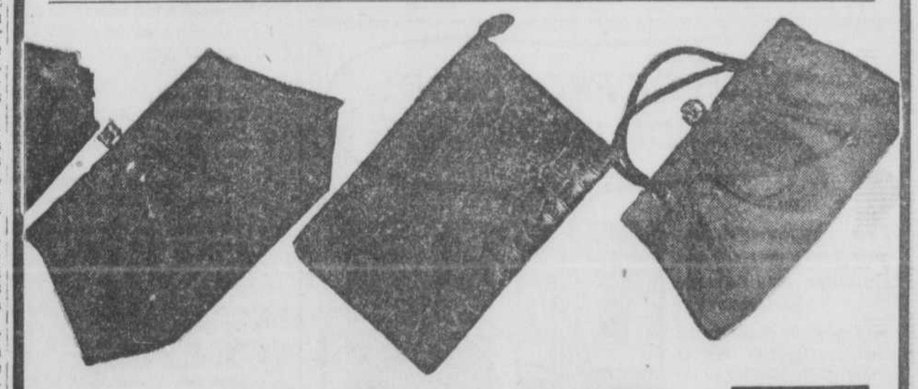
ROBES DE MAISON

Elles se vendent régulièrement jusqu'à $1.00 chacune

2 pour

$1.00

BROADCLOTH de teintes inaltérables ; dessins floraux, à pois ou quadrillés. Collet en linon blanc ou couleurs contrastantes. Manches longues ou courtes, couleurs variées. Grandeurs : 34 à 44.



Achetez-en un pour chacune de vos Toilettes

SACS A MAIN

Valeurs jusqu'à $2.95 pour . . . . . .

$1.00

Ce groupe comprend des sacs à main en Maroquin, Crêpe et simili-cuir de genre pochette et courroie. Doublés en moiré, finis avec fermoir Zipper, compartiments divers et bourse à l'intérieur. Grand choix de couleurs.

MAURICE POLLACK LTEE

Propos féminins

La mode

Nouveautés dans les tailleurs du printemps

(Dépêche de l'Agence Havas)
par Rachel Gayman

Paris, février. (C. P.) — Le tailleur classique marque un mouvement entièrement nouveau ; de courtes vestes, droites devant, affectant dans le dos l'allure d'une basque qui, en plis ou en godets, s'écarte largement de la taille, allant jusqu'à évoquer parfois les "tournures" des premières années de la Troisième République, tandis que les jupes droites, strictes, parfois ornées de plis creux ou de poches appliquées ne diffèrent de celles de l'an dernier que par la longueur un peu réduite.

Il va sans dire que cet effet ne doit être recherché que dans les tissus unis, des lainages noirs ou bleu marine pour le matin, des grosses failles noires pour l'après-midi, que viennent heureusement compléter en les éclairant, de ces blousons enrichis de vraie dentelle qui ressurgirent des cartons où ils sommeillaient depuis tant d'années.

Après avoir taillé tant de toilettes dans le biais, les tissus seront désormais employés dans le droit fil, permettant de recourir à de multiples combinaisons de plis afin d'assurer l'ampleur nécessaire. Ceci s'applique principalement aux tissus de fantaisie écossais, aux quadrilles pied-de-nouille, chinés, utilisés soit seuls, soit avec un tissu uni du ton dominant. Dans ce cas on voit souvent la jupe remplacée par une petite robe dont la partie supérieure du corsage, grâce à des découpes et des incrustations unies, simule un bolero sur une jupe haut montante et épousant étroitement les hanches à la manière d'un cordelet.

Avec ces petites robes, on porte une courte veste sans col ni revers, mais ornée de vastes poches et d'une large ceinture dont la boucle rappelle en plus grand un amusant boutonnage s'inspirant des motifs les plus imprévus : clés de sol, notes de musique animaux exotiques, fleurs très stylisées ou bien, ce qui est plus nouveau encore, la veste, toujours courte, affecte sur le devant l'allure d'un gilet très adjuste tandis qu'une petite cape s'attache aux épaules, ne dépassant pas la ligne des hanches. On doit signaler le très grand succès qu'obtiennent ces costumes lorsqu'ils sont faits de tricot à la main, souple, chaud et confortable et surtout doué d'un caractère personnel que l'on recherche tant aujourd'hui.

Ces costumes seront tricotés au point simple, très serré, avec des fils de laine ou de coton "bouclette", mélangés souvent d'un fil floché de lin ou de chanvre naturel, ou encore un fil de rayonne ou de cellophane de ton opposé, produisant le plus heureux effet.

Pour l'après-midi certaines admiratrices fidèles du tailleur classique le préféreront taillé dans de belles draperies unies, leur veste plus longue, ajustée, montant à la taille, ornée sur le devant de larges fronces s'évasant à la façon des habits Louis XV; au revers s'épanouira une large fleur de fantaisie en organdi blanc ou en "matière de rêve".

SUGGESTIONS

Les ressorts de fauteuils. — Les ressorts de fauteuils, de chaises, de canapés, de sommiers, qui ont beaucoup servi, faiblissent en général.

Le plus souvent, le mal tient à la sangle intérieure qui est détendue; le support des ressorts manquant ainsi, il est naturel qu'ils s'affaissent lorsqu'on y dépose un objet lourd.

On découe d'un seul côté la sangle rendue trop lâche et on la resserre fortement en la recouant.

Vidange d'un évier. — Il arrive fréquemment que les éviers sont obstrués. Pour déboucher le trou de l'évier, vous remplissez celui-ci à moitié d'eau. Vous placez sur l'eau une planche. En vous tenant aussi éloignée que possible, pour éviter les éclaboussures, vous donnez quelques coups de marteau vigoureux sur la planche. La transmission du coup de marteau par l'eau suffit souvent à déboucher le trou, à condition toutefois que la canalisation elle-même ne soit pas complètement obstruée.

ENTRE NOUS



Quand un homme se plaint qu'une femme n'a pas de coeur, c'est à peu près certain qu'elle a le sien.

PLUS DE FROTTAGE
PLUS DE POLISSAGE

Vous pouvez avoir des planchers magnifiques presque sans ouvrage maintenant !

• Versez simplement un peu de Glo-Coat sur le plancher et étendez-le légèrement sur la surface. Vous n'avez pas besoin de vous pencher ni de frotter. Une fois la surface couverte, laissez-la sécher 20 minutes. A votre retour vos planchers reluiront d'un brillant poli. Le Glo-Coat protège contre l'usure le linoléum, la tuile de caoutchouc, les planchers peinturés et vernis et il les garde comme des neufs.

Envoyez 10c. pour en avoir un généreux bidon d'essai — suffisant pour une petite cuisine ou chambre de bain.



S.C. Johnson & Son, Ltd.
Dép't A 11
Brantford, Ontario

GLO-COAT
de JOHNSON
PAR les FABRICANTS de la CIRE JOHNSON

INSOMNIE DUE AU RHUMATISME

Son dos allait se briser, semblait-il

Inspirée par la gratitude, une femme qui avait enduré de terribles souffrances nous écrit cette lettre :

" J'endurais d'horribles douleurs dans les genoux, les chevilles et les épaules, sans compter mon dos qui, me semblait-il parfois, allait se briser. Je n'avais pas un moment de répit, surtout la nuit. Heureusement que je me mis à prendre des Sels Kruschen, et au bout de quelques semaines, je me sentis une toute autre personne. Je n'ai plus de douleurs maintenant et je me sens beaucoup mieux sous tous les rapports, aussi vais-je continuer de prendre Kruschen régulièrement". (Mme) M. H.

Les Sels Kruschen soulagent promptement les douleurs cuisantes du rhumatisme, parce qu'ils débarrassent le sang du poison qu'est l'acide urique. Deux des ingrédients de Kruschen émoussent les aspérités tranchantes des cristaux d'acide urique, puis les dissolvent complètement. D'autres ingrédients de ces Sels aident la nature à expulser de l'organisme ces cristaux dissous, qui sont la cause des souffrances que vous enduriez. (A)

REPRESENTATION DE "CHATTERTON"

Paris, 13.—(CP-Havas)—La comédie Française célébra hier soir, devant une salle comble, le centenaire de la première représentation de "Chatterton", par une audition de gala de ce drame philosophique rarement inscrit en répertoire. Alfred de Vigny n'est pas, en effet, un des auteurs les plus joués à Paris. Mais le grand écrivain romantique a ses fervents et ses fidèles qui n'ont point manqué de rappeler, à l'entr'acte, la surprise qu'eut le chef du gouvernement d'alors : Monsieur Thiers, au lendemain de la première de Chatterton. Ce sombre drame qui évoque les misères du poète, poussé au suicide par l'incompréhension du public, devait susciter chez tous les écrivains miséreux, la rédaction de lettres conçues en termes presque identiques: "Au secours, monsieur Thiers, ou je me tue." Le ministre ajouta la note suivante à ces suppliques : "Transmis à Alfred de Vigny".

L'état civil n'eut pas à enregistrer cette semaine là une recrudescence particulière du nombre des désespérés.

ST-SAUVEUR

Cours ménagers

Les cours de cuisine, et ceux de couture, demandés par les Jocistes, s'ouvriront au local, No. 5 rue Boisseau, vendredi le 15 février à 2 heures 30, et à 7 heures 30 p.m., pour se continuer tous les lundis et vendredis aux mêmes heures jusqu'au 15 mars inclusivement. Avis aux Jocistes et bienvenue à leurs amies.

ELU MAIRE



Monsieur Joseph-Albert Marchand, a été élu par acclamation, maire de la paroisse de Ste-Hélène.

EXPOSITION DU TOURISME

Paris, 13, (CP-Havas).—Une véritable rétrospective de la marine française vient de s'ouvrir à la gare Saint-Lazare. Sous le nom d'exposition du tourisme, elle évoque, en cinq vitrines, consacrées chacune à une section des côtes françaises, les hauts faits qui illustrèrent les ports de l'ouest : Dunkerque, Royan, Fécamp, St-Malo, Nantes, etc.... Des cartes et des photographies lumineuses sont accompagnées de commentaires rappelant cette prodigieuse histoire de la marine française. On y souligne par exemple la distinction établie entre les termes de Corsaires capitaines munis de lettres de courses valables de trois à douze mois, et opérant pour le compte du roi), et Pirates (ordinaires brigands écumant les mers pour leur profit personnel).

Dieppe, 13.—(CP-Havas).—Une vitrine consacrée à la région Diepoise est particulièrement intéressante: les français y apprennent que les habitants deDieppe revendiquent l'honneur de la découverte du Canada bien avant Jacques-Cartier. En effet, c'est en 1508, soit 26 ans avant le débarquement de Cartier, que, selon l'historien Massebille, le capitaine Dieppois Thomas Aubert aurait touché la côte canadienne. Ce fait semble confirmé par des lettres et patentes de Louis XIV, enregistrées en 1668 par le parlement, sous le ministère de Colbert, et affirmant : "Ceux de ce lieu-là avaient fait les premières découvertes des pays les plus éloignés". Concédons en tous cas aux Dieppois que Jean-Bart choisissait parmi eux ses meilleurs gens de mer, et c'est là un véritable certificat qui témoigne de leur valeur.

Au milieu des stands, une maquette, datant de 1535, d'un vaisseau de haut bord à cinq mats: Le "St-François", prêtée par le ministère de la marine, laisse entrevoir, à travers ses sabords illuminés, ses caronades. D'autres maquettes remettent sous nos yeux des côtres, des bricks, etc.... et c'est un éloge silencieux aux hommes qui eurent la bravoure d'affronter les mers sur d'aussi frêles bâtiments.

TERME CRIMINEL

Rivière-du-Loup, 13. — Mardi matin à 10 heures eut lieu l'ouverture des assises criminelles en notre ville. Le terme est sous la présidence de Son Honneur le juge Stein. Mtre L.-P. Lizotte, C.R., agit comme avocat de la Couronne. Dans l'avant-midi eut lieu l'assermentation des gardes et des sténographes officiels, et l'appel des jurés et des accusés. Après quoi la cour est ajournée à 2 heures 30 de l'après-midi. A la reprise des assises, la cause de Camille Piuze fut appelée. Voici la lecture de l'acte d'accusation : Camille Piuze est accusé le 2 mars 1934, sur la personne de Dame C.-E. Plourde, qui n'est pas son épouse, de tentative de viol sur la dite personne, sans son consentement. L'accusé plaide coupable et se recommande à la clémence de la cour, vu le long délai avant son procès. Mtre Lizotte fait remarquer que ce long emprisonnement est aussi dû à une tentative d'évasion. La sentence est remise à la fin du terme.

EXPERT A VANCOUVER

Vancouver, 13. — Les créanciers obligataires de la Ville de Vancouver ont demandé hier que Thomas Bradshaw, expert en finances municipales, Toronto, soit chargé d'examiner la situation financière ici. Le maire McGeer s'est rendu à leur demande et proposera au conseil municipal la nomination de Bradshaw.

UN VEINARD

Eau Claire, Ont., 12. (C.P.)—Abattre un arbre, en retirer quatre cordes de bois, un ours noir et trois gallons de miel sauvage, voilà ce qui vient d'arriver à Harry Burton, un bûcheron des environs. Le pin contenait également une ruche encore utilisable. Burton qui s'était mis en train d'abattre un pin en vit bientôt sortir une légère vapeur. Continuant son travail, il constata que le tronc était creux. Ce qu'il avait pris pour la vapeur n'était que l'haleine de l'ours. En grognant, celui-ci leva la tête pour sortir de son trou, mais deux coups de hache le firent passer de vie à trépas.

En examinant le pin qu'il coupait, M. Burton découvritt une ruche naturelle pleine de miel. Apparemment, l'animal avait décidé de se faire une bonne provision pour l'hiver. Le bûcheron en héritera.

"TAG-DAY" A ENCOURAGER

La grande vente de cocardes organisée par nos carabins commencera demain. D'aimables demoiselles solliciteront les contributions bénévoles des citoyens de la vieille capitale en faveur des organisations estudiantines. Pendant quatre jours on pourra voir sur toutes les poitrines le joli triangle jaune de l'A.G.E.L. Il ne fait pas de doute que le public continuera à nos étudiants la bonne sympathie qu'il leur a toujours manifestée dans le passé et qu'il fera de ce "Tag Day" un succès sans précédent.

LA PROTECTION DES ANIMAUX

La Société Protectrice des Animaux vient de faire connaitre ses activités pour l'année 1934. Son rapport ne manquera pas de soulever beaucoup d'intérêt et bien des gens se convaincront par là que cette société accomplit un excellent travail.

Les inspecteurs, au cours de l'année écoulée, ont fait enquête sur 1,661 plaintes pour contraventions dans les limites de la ville et sur 241 en dehors de la ville. 199 animaux ont été soignés et protégés contre des propriétaires trop cruels ou insouciants. Cinquante-deux pièges à oiseaux ont été confisqués et 63 oiseaux libérés. Dix-huit chevaux inaptes au travail ont été abattus et 100 ont été confiés aux étables pour y recevoir les traitements dont ils avaient un besoin urgent.

L'été dernier, la Société a reçu des lettres de touristes se plaignant du fait que sur la route de Beaupré on exhibait des chiens, harnachés à des charrettes, coiffés de chapeaux et la pipe aux dents et cela pendant des journées entières par un soleil brûlant, sans eau ni nourriture. Deux propriétaires ont dû payer l'amende après comparution. Il est facile de se rendre compte qu'un pareil traitement infligé à des animaux incapables de se défendre est cruel et que l'on doit s'efforcer de le réprimer.

Tous les membres de la Société qui compte une section féminine et masculine travaillent en collaboration et entendent bien continuer leur oeuvre de protection. Dans le but de prélever des fonds un bridge aura lieu lundi après-midi, le 25 février au Château-Frontenac. Des dames les plus en vue de Québec y participeront. Le comité d'organisation anticipe un succès.



● L'Hiver—et les beignes. Les enfants de la famille tout autant que le Père et la Mère se régalent de ces friandises succulentes. Et lorsque les beignes sont faits avec la FARINE PURITY—croquants et savoureux —ils ont une qualité distinctive et délicieuse qui les rend encore plus favoris que jamais auparavant. Ceci est un fait indiscutable de la FARINE PURITY, qu'elle soit employée pour des gâteaux, de la pâtisserie fine, du pain, des petits pains ou des biscuits. La qualité est toujours la même, toujours supérieure et appétissante. La FARINE PURITY est sauvegardée. Seul, le meilleur blé dur de printemps de l'Ouest Canadien — choisi personnellement par nos représentants—est employé pour sa production. C'est pourquoi il nous est possible de dire qu'un essai vous convaincra que la FARINE PURITY est la meilleure farine a pain et a gâteaux.

Demandez
CE JOLI LIVRE

Livre de recettes Canadiennes-Françaises publié par les Minotiers de la FARINE PURITY. 100 recettes économiques de pains, gâteaux et pâtisseries, choisies, dans le Livre de Cuisine PURITY, par une Canadienne-Française. Vous y trouverez aussi des recettes en usage depuis des générations dans les vieux manoirs et couvents du Québec. Ce superbe livre est une révélation et vous permettra d'épargner plusieurs fois son prix d'achat. Pour le recevoir, envoyez seulement 15c à Western Canada Flour Mills Co., Limited. Dept. 629 Immeuble Board of Trade, Montréal, Qué. PF-10F

FARINE PURITY
LA MEILLEURE FARINE A PAIN ET A GÂTEAUX

LES LAMELLES DE SAVON A BON MARCHE SONT UN GASPILLAGE D'ARGENT

NE CONTIENNENT PAS ASSEZ DE VERITABLE SAVON -- LES SAVONNAGES PLATS EXIGENT UN DUR FROTTAGE -- LES FORTS ALCALIS BLANCHISSANTS FANENT LES COULEURS -- LE LINGE DEVIENT EN LAMBEAUX.

EXAMINEZ VOTRE LINGE lors de votre prochain lavage hebdomadaire. Examinez-le bien attentivement. Son apparence est-elle grisâtre et terne ? Les délicates couleurs se fanent-elles ? Les poignets et les collets portent-ils des marques d'usure par suite de dur frottage? Alors, attention—*cela dépend de votre savon.* L'apparence de votre linge vous prouve que vous ne sauriez parfaitement le laver en employant des lamelles de savon à bon marché.

Pourquoi, direz-vous? . . . Simplement parce que des lamelles de savon à bon marché ne contiennent pas assez de *véritable savon.* Les savonnages plats, faibles, ne dissolvent pas la saleté. Il vous faut frotter, frotter encore, frotter toujours votre linge. Vous usez les fils. Les fils se brisent . . . et le tissu déchire.

Les lamelles de savon à bon marché abiment le linge.

C'est chose dangereuse que d'employer de forts alcalis blanchissants. Ils sont la cause que les couleurs fanent et que la trame du tissu s'affaiblit. Bien d'étonnant alors à ce que votre linge prenne le chemin du sac aux guenilles bien avant le temps.

Le savon ne coûte que quelques sous. Les vêtements et le linge de maison coûtent des centaines de dollars. Alors, est-ce agir sagement, d'après vous, de laver ainsi votre linge à l'aide de lamelles de savon à bon marché? "Non", répondent des milliers de femmes.

Chipso garde le linge neuf

Essayez Chipso — *une seule fois.* Jamais plus vous ne voudrez vous priver de Chipso qui facilite tant votre tâche. Toujours vous voudrez que votre linge soit blanc comme neige — vos couleurs fraiches et belles, comme après le lavage au Chipso. Et partageant ainsi l'opinion de milliers de femmes satisfaites, vous direz : *"C'est meilleur marché d'acheter du bon savon, que du linge neuf."*

Et voici pourquoi: Chipso est *plus riche* en savon. Il forme un beau et riche savonnage. Il détrempe la saleté en 15 minutes — et celà sans dur frottage. Le Chipso est doux — ne contient pas de matières blanchissantes rudes et grossières. Cinquante lavages au doux et inoffensif Chipso ne fanneront pas le linge de couleur lavable et n'affaibliront pas la trame du tissu. C'est pourquoi le linge lavé régulièrement au Chipso dure des mois de plus.

UN FOURREAU USE AU LAVAGE



Après quelques semaines de lavage avec des lamelles de savon à bon marché — et tout à coup votre linge commence à se fendre et à déchirer! C'est l'oeuvre de forts alcalis blanchissants — le résultat d'un dur frottage! Quelle différence en employant l'inoffensif Chipso —non seulement dans la *durée* de votre linge, mais aussi dans *l'apparence.* En effet Chipso assure la conservation du tissu — conserve la beauté et la fraîcheur des couleurs. Chipso est *inoffensif* même pour le lavage de vos plus délicats vêtements.

Les acides libres et graisseux des lamelles de savon à bon marché confèrent une mauvaise odeur au linge . . . Même après le rinçage, le linge a vilaine apparence.





Chipso est doux, soyeux, fleurant bon. C'est facile de voir que Chipso est un excellent savon —excellent pour le lavage de votre linge.

QUELQUES BONS CONSEILS SUR LE CHOIX D'UN SAVON DE MENAGE

1. **ACHETEZ LA SURETE . . .** Evitez les lamelles de savon à bon marché. Les forts alcalis blanchissants fanent les couleurs — affaiblissent la trame du tissu.
   Chipso est doux dans ses effets. Il garde les vêtements comme neufs.
2. **ACHETEZ LA RAPIDITE . . .** Les acides libres et graisseux des lamelles de savon à bon marché diminuent l'action du savonnage . . . rendent le rinçage plus difficile.
   Le bon et riche savonnage Chipso détache vite la saleté — le rinçage se fait rapidement.
3. **ACHETEZ DU SAVONNAGE . . .** Les lamelles de savon à bon marché ne contiennent pas assez de veritable savon . . . ne font pas un bon savonnage . . . qui dure.
   Chipso est *plus riche en savon* . . . fait un savonnage consistant de 3 pouces . . . Chipso dure plus longtemps.

"Nous préférons le lavage facile et rapide au Chipso qui prolonge la durée du linge"



"Le rapide lavage au savonnage Chipso conserve durant des années toute la beauté de notre linge de couleur", dit Mme Rae Bryant. "Depuis trois ans j'ai souvent lavé mon couvre-lit bleu et il est nullement changé. Le savonnage Chipso détrempe toute la saleté du linge sans nullement l'endommager.

Jamais lavage plus blanc

"Chipso, dans ma laveuse, forme un savonnage de 3 pouces d'épaisseur, et jamais mon linge n'a été plus blanc", dit Mme P.-P. Foertsch. "Le linge lavé au Chipso fleure bon."

Chipso est un meilleur savon parce qu'il n'abîme pas les mains.

"Avec simplement un peu de Chipso on obtient un merveilleux savonnage", déclare Mme W.-J. Robitow. "Il est aussi merveilleux pour rapidement et parfaitement laver la vaisselle: Et Chipso n'assèche pas mes mains et ne les rougit pas non plus".



CHIPSO
Prolonge la durée du Linge

FABRICATION CANADIENNE

LE COIN DU RADIOPHILE

Auditions recommandées

LES ORCHESTRES. — Ce soir, de 8 à 9 heures, on entendra Rudy Vallée et son orchestre au poste WEAF. A partir de 10 heures, aussi à WEAF, un concert sera donné par Paul Whiteman et son orchestre.

ooo

JESSICA DRAGONNETTE. — La célèbre cantatrice chantera au poste WEAF vendredi soir à partir de 8 heures.

ooo

DE ROME. — WJZ et le réseau auquel appartient ce poste irradieront le 16 février, soit samedi, des programmes italiens. Prendront part à ces concerts les grands chanteurs et les meilleures cantatrices d'Italie, des choeurs célèbres, des orchestres réputés, des symphonies, des étoiles des opéras italiens. La première émission aura lieu à 6 heures samedi soir. Ceux qui possèdent des appareils à ondes courtes pourront également capter ce concert au poste 12RO, Rome, à 3750 kilocycles.

ooo

ONDES COURTES. — On capte assez facilement le poste PRADO, de Riobamba, Equateur, en ce moment. C'est le jeudi, entre 9 heures et 11 heures du soir, à 45 mètres et 31, que ce poste se fait entendre. Une Espagnole annonce les programmes. Elle ne parle guère vite si bien que l'on peut interpréter la plupart de ses phrases (ESTACION EL PRADO, par exemple). Ce poste est situé dans les Andes, à 9,000 pieds d'altitude. Il transmet de beaux concerts.

RADIO-ETAT

JEUDI, le 14

6.30 p.m.—"Fundy Fantasy", sous la direction de Bruce Holder.
7.00 p.m.—L'orchestre de Gene Forgarty, du Château Laurier.
7.15 p.m.—L'orchestre de Rex Battle, de l'hôtel Royal York.
7.30 p.m.—Ensemble à cordes, sous la direction de Lina Adamson.
7.45 p.m.—Service de nouvelles, en français et en anglais, pour les radiophiles des centres ruraux.
7.55 p.m.—Aspects beaux et pratiques de l'Agriculture : "Classement du bacon".
8.00 p.m.—Ouverture du poste CKCW, à Windsor, Ont. : discours et concert.
9.00 p.m.—Conférence universitaire.
9.15 p.m.—Conférence sous les auspices de l'Association canadienne de la ligue des Nations.
9.30 p.m.—Emission du N. B. C.
10.00 p.m.—L'orchestre Chuhaldin.
10.30 p.m.—L'orchestre de Billy Bissett, de l'hôtel Royal York.
10.45 p.m.—Radio-journal (bilingue).

VENDREDI, 15

6.30 p.m.—Radio Petit-Monde : "Le Chat botté".
7.00 p.m.—"New Brunswick Breakdown - musique du bon vieux temps.
7.15 p.m.—Alan Reid, organiste.
7.30 p.m.—"Au clair de la lune" : les pianistes Alice Ste-Marie et Chas. Magnan.
7.45 p.m.—Service de nouvelles, en français et en anglais, pour les radiophiles des centres ruraux.
8.00 p.m.—"Le vieux Québec" - sous la direction de Damase Potvin.
8.15 p.m.—"Rainbow Review".
8.30 p.m.—"The Toastmaster and his Airmen (de Régina).
9.00 p.m.—Débats interuniversitaires.
9.30 p.m.—"Up-to-the-Minute" (de Toronto).
10.00 p.m.—La Chanson de Paris, sous la direction de André Larose.
10.30 p.m.—"Gentleman Jim".
10.45 p.m.—Radio-journal (bilingue).

SAMEDI, 16

6.30 p.m.—Emission d'Ottaa.
7.00 p.m.—Causerie par M. Napoléon Laliberté sous les auspices de l'U. C. C. Sujet : "Le système d'enregistrement Porruns".
7.15 p.m.—L'orchestre de G.-R. Markowski, du Château Laurier.
7.30 p.m.—Chronique bibliographique, par M. Maurice Hébert.
7.45 p.m.—Mark Gunsberg, pianiste (de Détroit).
8.00 p.m.—"Old Time Frolic".
8.30 p.m.—"Cotters' Saturday Night".
9.00 p.m.—Radio-reportage du hockey.
10.30 p.m.—L'orchestre de Chas. Dornberger, de l'hôtel Mont-Royal.
10.45 p.m.—Radio-journal (bilingue).
11.00 p.m.—Jack Denny et son Orchestre (du N. B. C.)

C K C V

(Québec 229 mètres, 1310 Kilocycles

JEUDI, 14

1.30 p.m.—Hôtel Royal York.
9.00 p.m.—Théâtre Dramatique.

L'U. C. C.

Poste C. K. A. C. à 1 h. 15 p. m.

Lundi, 18 février : Mme R. Lacroix : Nos jeunes filles à l'école ménagère.
Jeudi, 21 février : M. R. M. Pucet : Nos cours à domicile.
Samedi, 23 février : M. J.-E. Laforce : Colonisation.

Poste C. R. C. M. à 7 h. p. m.

Mardi, 19 février : M. Cyrille Vaillancourt : Les Caisses Populaires.
Jeudi, 21 février : M Nap. Laliberté : Le système d'enregistrement Torrens.

C H R C

(Québec 580 Kilocycles - 517.9 mètres)

JEUDI, 14

4.45 p.m.—Syrup Symphonies, courtoisie de Canada Starch Co.,
5.15 p.m.—Fantaisies de l'Emulsion Scott.
6.45 p.m.—Les grands succès, courtoisie Moutarde Colman.
6.45 p.m.—Variétés, présentation Henri Duclos Ltée.
8.00 p.m.—Le Vaudeville de l'air.
11.01 p.m.—Le reporter Buckingham : rapports de hockey et nouvelles générales.

VENDREDI, 15

9.15 a.m.—Le programme T.-D. Dubuc.
10.00 a.m.—Syrup Symphonies, courtoisie de Canada Starch Co.,
10.15 a.m.—Les grands succès, présentation Moutarde Colman.
10.30 p.m.—Musique d'Orchestre, courtoisie P. L. Frenette.
11.00 p.m.—Variétés, courtoisie Fromage Moonbeam.
11.15 a.m.—Fantaisies de l'Emulsion Scott.
12.45 p.m.—Récital de piano, présenté par la Vitrerie Hobbs Ltée.
4.32 p.m.—Variétés, courtoisie Ambroise St-Cyr.
5.15 p.m.—Fantaisies de l'Emulsion Scott.
6.30 p.m.—Récital de violon, courtoisie J.-B. Laliberté Ltée
6.45 p.m.—Musique de danse, présentation Quebec Modern Clothing Co.,
7.00 p.m.—Laurentide Auto Limited, présente Geo. Thill.
8.00 p.m.—Concert de la Brasserie Boswell.
8.30 p.m.—L'Orchestre de concert du Château Frontenac.
9.00 p.m.—Moments de mélodie, courtoisie C. Robitaille Enrg.
11.01 p.m.—Le reporter Buckingham : rapports de hockey et nouvelles générales.

C K A C

JEUDI, 14

9.00 a.m.—"Sunny Side Up". — C. B. S.
9.45 a.m.—"Waltz Time".—C.B.S.
10.00 a.m.—"Press Radio News". — C.B.S.
1.15 p.m.—Causerie de l'U. C. C.
1.30 p.m.—L'orchestre Frank Daily. — C. B. S.
1.45 p.m.—Comédie musicale.
2.30 p.m.—"American School of the Air".—C. B. S.
3.00 p.m.—"Broadways of Romance". — C. B. S.
4.15 p.m.—Fanfare de l'Armée du Salut.
7.15 p.m.—Le Curé du Village.
8.00 p.m.—Emission du Dr J.-O. Lambert.
8.45 p.m.—Extraits des dépêches.
9.00 p.m.—Radio - théâtre des Dominion Stores.
11.00 p.m.—Le reporter sportif Molson.
11.02 p.m.—Musique de danse.

VENDREDI, 15

8.30 a.m.—Chansons françaises.
9.45 a.m.—Carlo Romano, pianiste. — C. B. S.
10.00 a.m.—"Press Radio News". — C. B. S.
11.00 a.m.—L'hygiène sociale.
1.00 p.m.—Orchestre.
1.15—Chronique féminine.
1.30 p.m.—Musique classique.
2.30 p.m.—"American School of the Air". — C. B. S.
3.00 p.m.—"Rhythm Handbox".—C. B. S.
3.30 p.m.—"The Grab Bag". — C. B. S.
4.00 p.m.—Orchestre — C. B. S.
4.15 p.m.—Quatuor à cordes — C. B. S.
7.15 p.m.—Le curé du village.
8.00 p.m.—L'Heure Provinciale.
9.00 p.m.—Radio-rivertissements Molson.
9.30 p.m.—"Hollywood Hotel"—C. B. S.
10.45 p.m.—Orchestre de Joe Courey.
11.00 p.m.—Le reporter sportif Molson.
1.00 a.m.—Communications pour le Nord.

RECEPTION

Ce renseignement n'est que sur les postes d'en dehors de la ville.

BONNE HIER. SOIR

Fourni par C. Robitaille, Enr. QUEBEC

FUNERAILLES DE Mme EDMOND GAGNE

Ste-Justine-Langevin, (D.N.C.). — Le 31 janvier ont eu lieu à Ste-Justine les funérailles de Mme Edmond Gagné, née Marie-Anna Côté, décédée le 28 janvier, à l'âge de 46 ans. Elle laisse pour pleurer sa perte, outre son mari, M. Ed. Gagné, chef de la gare du Québec Central, quatre fils: Honoré, Marcel, Paul-Emile et Jules; quatre filles: Jacqueline, Thérèse, Gracia et Gemma; son père et une belle-mère, M. et Mme Honoré Côté, de Ste-Justine; quatre frères: Arthur, de Montréal; Georges, de Bienville; Philippe, de Québec et Ernest, de la Sarre; deux sœurs: Mme Alexandre Daigle, de St-Gérard et Mme Joseph Letarte, de Québec; un oncle, M. Napoléon Côté, de Bienville.

Les funérailles étaient sous la direction de M. Odilon Cassidy. Portaient le corps: MM. Jos. Sirois, Josaphat Nadeau, Antonio Tanguay, Onésime Tanguay, Joseph Rancourt et John Audet. M. François Turcot portait la croix.

Conduisait le deuil: son mari, ses enfants, son père et sa belle'mère, ses deux sœurs, un frère Georges Côté, un oncle, Napoléon Côté; son beau-frère et sa belle-sœur, M. et Mme Harry Gagné; deux neveux: Roland et Roméo Gagné; un cousin, M. Roméo Pomerleau, de Robertson et une foule d'autres parents et amis dont les noms nous échappent. L'église revêtait ses plus beaux ornements de deuil.

Nos plus sincères sympathies à la famille en deuil.

AUTRE DECES

Le 5, ont eu lieu les funérailles du jeune Tanguay, âgé de 3 ans, décédé quelques heures après les mortelles brûlures qu'il s'était infligées en tombant dans une cuvette d'eau bouillante.

Nos sympathies à M. et Mme Antonio Tanguay, père et mère de l'enfant.

POSTE **C H R C** QUEBEC

ECOUTEZ

de 11 hrs à 11-15 A. M.

Tous les Lundis-Mercredis-Vendredis

Le programme de musique choisie par les fabricants du

FROMAGE MOONBEAM

Copiez les menus du lunch et du dîner ainsi que les recettes nouvelles pour préparer des plats délicieux avec le FROMAGE MOONBEAM. Ces menus et recettes sont préparés spécialement par des diététistes pour les fabricants du FROMAGE MOONBEAM.

La Compagnie

BORDEN

présente

MLLE GINEVRA

qui donnera au poste

C H R C

à 10 heures 45 a.m.

tous les vendredis au matin, une nouvelle série d'entretiens sur les raccourcis magiques en cuisine.

Nous attirons l'attention des acheteurs économes ! Vendredi et Samedi sont les

JOURNEES DE ZELLERS

226-228 RUE ST-JEAN

Dans le passé vous avez épargné de l'argent pendant les JOURNEES de ZELLERS. Venez maintenant voir ce que les JOURNEES de ZELLERS feront pour vous demain et samedi. Tous les articles annoncés sont dignes de votre attention. Et il y a une foule d'autres articles économiques dans le magasin. Ne l'oubliez pas: vendredi et samedi sont les JOURNEES de ZELLERS. Deux grandes journées toutes remplies d'aubaines irrésistibles !

SPECIAUX EN BONBONS

Pistaches fraiches salées. La lb 10c
Biscuits assortis. La lb 10c
"Humbugs". La lb 15c
Pistaches recouvertes de chocolat. La ½ lb 10c
Mandarines au chocolat. La ½ lb 10c
Dattes recouvertes de chocolat. La ½ lb 10c
"Patterkrisp". La ½ lb 15c.
"Buttercotch Cushion". La ½ lb 10c
Fruits de Californie. La ½ lb 10c
"Crunch" au beurre de pistaches. La ½ lb 10c
Chocolats assortis. La ½ lb 10c

SPECIAUX POUR LE GARDE-MANGER

Fromage Brookfield. Paquet ½ lb 12c
Tomates "Canada Pride". La boite 8c
Blé d'Inde Bantam Doré. La boite 10c
Fèves Cire Dorée. La boite 10c
Fèves au Lard Libby. La boite 9c
Ananas Dishco. La boite 10c
Poires Sunrise. La boite 12c
Café frais moulu. La livre 25c
Beurre de Pistaches. 13 onces 15c
Marmelade à l'orange. Grand format 25c
Poudres à gelée assorties. 6 pour 25c
Nettoyeur Classic. La boite 5c
Oranges de Jamaïque. La douzaine 29c

LINGERIE

JUPONS EN CREPE DE CHINE

Crêpe de Chine tout soie. Coupé de biais. Garnitures de dentelle. Blanc, rose-thé, chair. Valeur régulière de $1.49. Pendant les journées de Zellers. **$1.00**

SOUS-VETEMENTS R. S.

Camisoles et bouffants chauds, faisant très bien. Bouffants avec revers en rayon. Camisoles avec appliqué. Rayures soie. Pendant les journées de Zellers, le morceau . . . **39c**

BOUFFANTS DE RAYON

Rayon résistant aux échelles. Couleurs: rose-thé, chair. Diverses grandeurs. Prix spécial pendant les journées de Zellers . . . **29c**

JUPONS DE RAYON

Garniture de dentelle. Blanc, rose-thé, rose. Splendide qualité de rayon. Bon ajustage. Pendant les journées de Zellers . . . **49c**



EN VEDETTE SPECIALE DEMAIN ET SAMEDI AU RAYON DES TISSUS

Imprimés "Patsy" Indélébiles

Groupe flambant neuf de patrons imprimés, aux jolies couleurs et dessins. 30 pouces de largeur. Pendant les journées de Zellers, la verge **11c**

Carreaux, rayures, Ecossais

Imprimés exceptionnellement fins pour les robes tailleur de maison. 36 pouces de largeur. Demandez-les par leurs noms: PROMENADE et BOULEVARD. Spécial, la verge . . . **25c**



CREPES PURE SOIE

Spécial ! Spécial ! Spécial !

Crêpes plats et chiffon en noir, brun, marine, blanc. Aussi les jolies nuances vives qui annoncent le printemps. 38 pouces de largeur. Ne manquez pas cette grande valeur. La verge . . . **49c**

Tissus à Rideaux

FILET — MARQUISETTE

36 pouces de largeur. Couleurs unies et patrons deux-tons. Aussi quadrillés. Prix spéciaux pendant les journées de Zellers, la verge . . . **15c**

SPECIAUX DES JOURNEES DE ZELLERS POUR LA MAISON ET LES MENAGERES ECONOMES

Robes de Maison Indélébiles

En jolis imprimés nouveaux. Styles tellement irrésistibles que vous voudrez avoir plus qu'une de cette grande valeur. Manches courtes. Garnies de piqué. Tailles : 36 à 44. Spécial pendant les journées de Zellers . . . **44c**

TAPIS CIRE DE TABLE

1¼ verge de largeur. Patrons. Aussi couleurs unies et blanc. Spécial, la verge . . . **29c**

SERVIETTES A LUNCH

Patrons damassés. Bordures de couleur. Grandeur : 52 par 52. Spécial . . . **49c**

DEBARBOUILLETTES

Belle qualité de tissu "terry" dans une grande variété de quadrillés et bordures nouvelles. Spécial, la pièce . . . **4c**

LAINE A TRICOTTER

Laine de 2 et 4 plis. Couleurs populaires. 1 once à la boule. Spécial, la boule **10c**

Réveille-Matin Dessus cloches

Garantis pour un an. Valeur spéciale . . . **$1.00**

IMAGES ENCADREES

Sujets intéressants. Cadres dorés, argentés et rouges. Grandeurs assorties. Valeur spéciale . . . **25c**

SACS A MAGASINER

Splendide valeur ! Sacs en simili-cuir, doublés de caoutchouc. Dessus à fermeture-éclair (zipper). Deux poignées. Seulement **$1.00**

SOUS-VETEMENTS CHAUDS

Camisoles et pantalettes à poinis relevés, exceptionnellement bien faites. Spécial, la pièce . . . **25c**

Robes d'Enfants

Célanèse. Couleurs: bleu, rose, vert-nil. Styles élégants pour les petits. Spécial . . . **44c**

Pullovers pour Enfants

Styles à encolure en V et ronde. Manches longues. Couleurs nouvelles. Tout laine. Spécial . . . **39c**

Boites à Pain

Emaillées. Couleurs : bleu, saumon et vert. Spécial pour . . . **$1.00**

BOITES A PAIN ET GATEAUX

Emaillées. Couleurs: bleu, saumon et vert. Spécial . . . **$1.49**

Boites à Biscuits

Emaillées. Couleurs: bleu, saumon et vert. Spécial pour . . . **29c**

BIDONS A DECHETS "STEP ON"

Emaillées. Couleurs bleu, saumon et vert. Spécial . . . **79c**

Tasses et Soucoupes Blanches

Spécial pour les journées de Zellers, la paire . . . **5c**

Bols à Gruau Blanches

Spécial pour les journées de Zellers, la pièce . . . **5c**

BOLS A SALADE

Fini lustré. Spécial pour les journées de Zellers, la pièce . . . **10c**

PANTOUFLES DE BOUDOIR

Noir, rouge, bleu, brun. Talons à ressort. Garniture pom-pom. Pointures 3 à 7. La paire . . . **39c**

Couvertures "Woolcot"

Couleurs unies. Dessins quadrillés. Bordure de satinette. Grandeur: 66 par 80. Pendant les journées de Zellers, la pièce . . . **$1.49**

TAIES D'OREILLERS

Point d'ourlet. Blanc. Excellente qualité de coton. Spécial . . . **23c**

DRAPS DE LIT

Convenables pour ¾ de lit. Coton extra durable. Spécial . . . **74c**

ROBES DE NUIT EN FLANELLETTE

Blanc. Garniture de broderie. Manches courtes. Encolure en V. Spécial pendant les journées de Zellers . . . **49c**



Jolis Bas de Soie --- *Prix de vente!*

Considérez le haut degré de qualité typique des bas de chez Zellers — et le prix parle tout seul. Sous-réguliers pratiquement sans défaut d'une ligne de prix élevés. Nuances de printemps. Spécial, la paire . . . **59c**

Bas de Crêpe-Georgette --- *Prix de vente!*

Quelle magnifique valeur ! Bas (sous-réguliers) extra durables, d'apparence exceptionnellement luxueuse, en crêpe léger, au prix très modéré de, la paire . . . **69c**

Souliers pour Dames

Nouveaux styles de printemps: souliers à lacets, escarpins et à courroie. Talons hauts, bas et cubains. Noir, brun, gris. Spécial, la paire . . . **$1.98**

Souliers à Arche-Support

Pointures: 3 à 7½. Brun, noir. Style à lacets. Pour le confort et l'économie achetez-en une paire pendant les journées de Zellers à . . . **$3.49**

Sacs à Main nouveaux



Un nouveau sac à main pour enjoliver votre toilette d'hiver ne coûte pas cher quand vous l'achetez chez Zellers. Spécial . . . **49c**

Bas de Célanèse

Délustrés. Ils ont l'air pure soie et durent extrêmement bien. Spécial, pendant les journées de Zellers, la paire . . . **21c**

Bas de Laine

Bas pure laine Botany; aussi soie et laine. Pointures pour dames: 8½ à 10. Valeur régulière de $1.00 Spécial, la paire . . . **69c**



Messieurs : Venez à Cette Vente de Chemises !

Si vous voulez avoir le genre de chemises que préfèrent les hommes difficiles, vous serez plus qu'enchantés de ces chemises en fin broadcloth. Qualité éprouvée. Couleurs solides et tissu irrétrécissable. Collet à même ou deux faux-cols séparés. Blanc. Aussi couleurs et patrons. Spécial ! Spécial ! Spécial ! **77c**

Chemisettes de Garçons

Qualité supérieure de broadcloth. Couleurs unies. Blanc. Aussi quadrillés et patrons. Grandeurs : 11½ à 13. Spécial . . . **59c**

Bouffants de Tweed

Tweeds bruns. Tweeds gris. Doublés à la longueur. Grandeurs pour garçons: 25 à 32. Spécial, pendant les journées de Zellers . . . **$1.00**

Gants de Laine pour Garçons

Mélanges bruyère brun et gris. Poignets élastiques. Pour vente rapide pendant les journées de Zellers. . . . **29c**

Chaussettes fantaisie pour Hommes

Carreaux nouveaux et patrons nouveauté. Orteils et talons renforcés. Pointures: 10 à 11½. Spécial ! Spécial ! Spécial !

2 paires 27c

Combinaisons pour Hommes

Fin coton par côtes. Styles boutonnants et sans boutons. Grandeurs: 34 à 44. Spécial, pendant les journées de Zellers . . . **$1.00**

Pyjamas de Flanellette

Grandeurs pour hommes. Flanellette rayée de splendide qualité. Bien faits et bien finis. Spécial . . . **$1.19**

Chemises d'Ouvrage en Flanelle

Gris. Grandeurs: 14 à 17. Pleine coupe. Solidement renforcées. Spécial. . . . **59c**



Valeur! Style!

Ne manquez pas de visiter notre rayon des chapeaux.

hapeaux de feutre et Taffeta et de cellophane. Petits chapeaux charmants, anotiers traditionnels. Nous en avons abondance pour enchanter l'acheteur économe ! Prix seulement . . . **$1.98**

Gants de Dames

Suédine, Capeskine

Styles fourreau (slip-on). Noir, brun, faon. Pointures: 6 à 7½. Deux groupes pour les journées de Zellers:

Suédine **24c** Capeskine **$1.00**

Brassières

Brassières de satin joliment garnies de dentelle. Couleurs: chair, blanc. Spécial, pendant les journées de Zellers . . . **29c**



CORSETS

Styles agrafant au côté et laçant en avant. Valeurs jusqu'à $2.98. Spécial . . . **$1.49**

JOLIES ROBES DE TOILETTE

PRIX DE VENTE



Valeur irrésistible pour la femme élégante et économe! Robes dimanche-au-soir en jolis crêpes. Intéressantes garnitures nouvelles.

Tailles: 14 à 20

$1.84

SOLDE DE MANTEAUX GARNIS DE FOURRURE

Valeurs jusqu'à $13.50. A solder pendant les journées de Zellers au prix étonnamment bas de . . .

$7.84

Spéciaux au Comptoir des Articles de Toilette

POUDRES Seidlitz. La boite . . . **8c**
COTON absorbant. Le paquet . . . **25c**
MURINE. La bouteille . . . **39c**
ABSORBINE Junior. La bouteille . . . **15c**
KLEENEX. Grand paquet . . . **19c**
LEVURE N. B. Grand format . . . **29c**
SELS aux Fruits d'Eno. Grande bouteille . . . **79c**
SELS d'Epsom. Le paquet . . . **10c**
VAPORUB de Vick. Le pot . . . **39c**
PATE A DENTS Spearmint. Le tube . . . **10c**
PAPIER à toilette 'Dreadnought' Le rouleau . . . **5c**
OVALTINE. Grande boîte . . . **98c**
CASTORIA de Fletcher. La bouteille . . . **29c**
LINIMENT Minard. La bouteille . . . **23c**
PEROXYDE. Bouteille de 16 onces . . . **19c**

R. Lemieux défend les droits des provinces

(Suite de la page 3)

d'autres affaires similaires. "La théorie de l'évolution est très intéressante, poursuivit-il, mais je m'en tiens strictement aux principes de constitutionalité établie, il y a 40 et 50 ans. J'en tiens irrévocablement pour les droits des provinces jusqu'à ce qu'on m'ait clairement démontré que j'ai tort et que nous devons, pour ainsi dire, tracer notre voie nouvelle, à travers les décombres de la constitution."

Le sénateur Lemieux exprime l'opinion que la position du gouvernement ne serait pas plus forte, si, avant de demander au sénat de voter ces mesures, il en soumettait la constitutionalité à la cour suprême. Il déclara que des doutes existent sur la légalité de ces mesures en dépit de la décision récente rendue dans l'affaire de la radio.

Pour la première fois, depuis le commencement de la session, une mesure du gouvernement a été déposée au sénat avant de l'avoir été d'abord à la Chambre. Le très hon. Arthur Meighen, leader du gouvernement, a déposé à la haute assemblée une mesure à l'effet de modifier la loi des brevets. Le bill a subi sa première et sa deuxième lecture. Il fut ensuite référé à la commission des banques et du commerce.

Le sénateur Meighen a déclaré qu'à l'étude de ce bill par la commission sénatoriale, on pourrait entendre les intéressés. Cette commission siégera aujourd'hui. Il est possible qu'elle prenne ses dispositions en conséquence.

Le projet de loi apporte une restriction aux droits des détenteurs de brevets en ce sens qu'il ne leur confère plus un monopole pour la durée du brevet qui est de 18 ans, déclara le sénateur Meighen. "L'expérience poursuivit-il, a démontré que cette période trop longue prête à des abus qu'exploitent les détenteurs étrangers de brevets. Il est proposé dans ce bill d'instituer une période de probation de trois ans, pendant laquelle les détenteurs devront prendre les mesures propres à assurer la distribution du produit ou de l'article breveté. La commission sera instituée par le gouverneur en son conseil, ajoute-t-il.

Les bills ayant pour objet d'amender l'acte constitutif de la compagnie Marconi et celui de la loi de l'inspection de l'électricité ont été déposé au sénat et y ont subi leur première lecture.

Le bill de la Marconi a pour objet de porter le nombre de ces administrateurs de neuf à onze et de permettre à la compagnie de prendre une participation dans toutes les compagnies dont la marche peut lui être avantageuse.

L'amendement à la loi de l'inspection de l'électricité a pour objet de corriger une erreur de forme dans le texte français de la loi.

Le sénat se réunira de nouveau aujourd'hui.

On honore le vice-président de la Chambre

(Suite de la page 3)

et qui y avaient participé. Après avoir dit sa reconnaissance au premier ministre qui l'avait proposé comme vice-président de la Chambre, M. Authier, soulignant quelques étapes de sa propre carrière, rappela que l'honorable M. Perrault devant lequel il avait passé ses examens de droit était son parrain politique; que l'honorable M. Mercier avait été son patron alors que lui-même était fonctionnaire et que l'honorable M. David avait été son compagnon d'Université.

Pendant le dîner, un programme choisi de chant fut exécuté par M. J.-A. Roy, accompagné au piano par M. Portier.

Expérience fatale à un illustre médecin

(Suite de la page 3)

de Tunisie, le professeur Nicolle et cinq collaborateurs contractèrent ainsi le typhus", poursuit Giroud, qui lui-même fut malade d'un typhus expérimental à Paris même.

"C'est là un des accidents les plus courants dans les laboratoires de médecine. J'ai reçu, il ya quelques jours, la visite du professeur Jensser, qui m'a dit qu'à son service à Boston il connut lui aussi plusieurs contaminations semblables.

NICOLLE VA MIEUX

"Comment l'a-t-on soigné ?"

"Comme on le put", répondit Giroud. "La thérapeutique curative du typhus est égale à zéro. On peut, à l'aide d'un sérum pour convalescents, préserver des personnes qui furent en contact avec un typhique. On n'a aucun spécifique pour juguler la maladie quand elle s'est déclarée. C'est précisément ce remède que nous cherchons parmi les sérums surtout, et c'est cette recherche qui nous coûte très cher."

Nicolle, un pasteurien peu orthodoxe, qui émit sur les théories microbiennes des idées très neuves, devait assister demain dans sa ville natale, Rouen, à l'inauguration d'un groupe scolaire portant son nom. Il s'excusa par une lettre qui ne fait que très discrète allusion à l'accident professionnel "banal, à son avis", qui le retient à Tunis depuis la saison chaude. On pense qu'il pourra reprendre son cours au Collège de France au printemps prochain.

Les marins de France recevront M. A. Lebrun

(Suite de la dernière page)

organisateurs — l'esprit appareillera à de grandes voiles imaginaires. Huit tableaux successifs évoqueront huit grandes histoires de la Marine : Le chevalier de Primauguet, une reconstitution du seizième siècle dansée par deux quadrilles ; le bal de la Cordelière ; la réception du bailli de Suffren par Hayn Hayder Ali ; un cabaret des corsaires Malouins animé par les pas des sabottières, et la Korigane de Charles-Marie Widor ; de Tourville avant Beveziers ; la reine Victoria visitant l'escadre française ; la fête de la reine Pomare pour l'amiral Dupetit Thouars ; enfin, la cérémonie du drapeau à bord d'un sous-marin.

Une grande curiosité sera sans doute l'apparition au cours de la visite de Suffren aux Indes, de la danseuse Cambodgienne Fagamini, encore inconnue à Paris ; princesse du sang par ses origines, fille d'une première danseuse à la cour du roi Susowats, Faramini est comme une incarnation des apsaras de la légende, et passe dans son pays pour une demi-divinité.

Mais l'épisode le plus saisissant doit être sans contredit le bal de la Cordelière, dont Claude Farrère, dans sa préface au gala de la Marine, dresse le tableau dramatique. Ce fut le 10 août 1512 que la grosse nef Marie de Cordelière, dans le goulet de Brest, vit arriver sur elle le vaisseau britannique "Le Régent", monté par un grand écuyer d'Angleterre.

On en vint à l'abordage. En fin de compte un matelot Français demeure sur le pont, mit le feu à la Sainte Barbe. La Cordelière sauta avec tout l'équipage et "Le Régent", incendié lui-même, sauta aussi. Mais ce que la légende oublia, c'est que lá Cordelière portait ce jour-là un équipage inattendu de trois cents gentilhommes et gentilles femmes invités à une grande fête à bord, et qu'ils n'avaient pas eu le temps de redescendre à terre lorsqu'était venu l'ordre d'appareiller. Toutes et tous furent du combat. Toutes et tous moururent.

La C. Scolaire au Comité des Bills Publics

(Suite de la page 3)

avait été abolie.

Le président de la Commission Scolaire, M. Bédard répondit que cette coutume avait été abolie par son prédécesseur. Il ajouta que ces prix coûtaient $5,000 à la Commission Scolaire et qu'il ne pouvait être question à la fois d'accorder un salaire au président et de donner des prix. Il expliqua cependant que jusqu'ici les premiers élèves des classes avaient eu quand même des prix donnés par des particuliers. L'amendement de M. Drouin fut alors rejeté et la clause concernant le salaire du président adoptée telle que rédigée.

NOUVELLE REVUE

Cité du Vatican, 13 (P.C.-Havas) — Les Jésuites de Calcutta lanceront une revue mensuelle, "La Nouvelle Revue", dans le genre de celles qu'ils dirigent dans divers pays, en diverses langues : "Les Etudes, La Civilita Catholica, Razon Y Fe, America, The Month, Stimmen, Der Zeit".

La direction de la revue est confiée au Père Ledrus, ancien professeur de philosophie Indienne à l'Universite Grégorienne de Rome, et auteur de plusieurs ouvrages anglais et français sur les philosophes Indous, et au Père Dent, fondateur du service de presse catholique aux Indes. Le Père Ledrus est Belge et le Père Dent Américain.

JUGEMENT MARDI

Un cuisinier italien qui poursuit la personne qui l'avait engagé la dernière fois qu'il a eu du travail, — il l'accuse du vol d'un dictionnaire, — a lui-même subi son procès, hier, devant le juge Arthur Fitzpatrick, pour défaut de rendre compte de sommes perçues, et est également accusé d'avoir volé quelques disques de gramophone. Des témoignages contradictoires ont été rendus, et le juge fera connaître sa décision mardi prochain.

LA CH. DE COMMERCE

Le bureau de direction de la Chambre de Commerce, tient une assemblée régulière, cet après-midi, sous la présidence de M. Alfred Marois, I.C. On y discutera spécialement des résultats obtenus à date dans la grande campagne de recrutement entreprise par la Chambre de Commerce et des possibilités d'augmenter dans le plus bref délai possible l'effectif de cette institution locale.

UNE CAUSERIE UNIVERSITAIRE

M. le docteur Roméo Blanchet, professeur agrégé de l'Université Laval, donnera ce soir, à 9 heures, à la Radio-Etat, la conférence universitaire du jeudi. On sait que le docte physiologiste a intitulé sa causerie : "La trêve quotidienne". Il fera une intéressante étude sur le sommeil et présentera au public radiophile la synthèse des recherces qui ont été faites à ce sujet, depuis la fin du siècle dernier. M. le docteur Blanchet, docteur en médecine, ex-élève de l'Ecole des Hautes Etudes de Paris, membre de la société de chimie biologique de Paris, membre de l'Association des Physiologistes français et chargé du cours de physiologie à Laval, possède une vaste érudition et les radiophiles apprécieront hautement l'avantage de l'entendre.

LES PILOTES

L'Union des Pilotes du district de Québec doit rencontrer prochainement l'honorable Alfred Duranleau, ministre de la Marine, pour y discuter des conditions qui lui sont réservées au cours de la prochaine saison de navigation, et surtout représenter aux autorités la nécessité de faire disparaître la diminution de 7% subie l'an dernier. En effet, on sait que l'an dernier les pilotes avaient dû souffrir une diminution de 7% sur leurs revenus. A cause des excellentes prévisions pour la saison prochaine, on est d'avis que cette diminution n'a plus sa raison d'être et l'on veut que le Ministre de la Marine rétablisse les taux sur leur base originale.

FUNERAILLES DE Mme NAPOLEON MARANDA

St-Isidore, (D.N.C.).—Samedi le 9 avaient lieu en l'église de St-Isidore, les funérailles de Mme Napoléon Maranda (née Annie Brochu) décédée à l'âge de 43 ans.

M. Joseph Larose conduisait le corbillard tandis que M. Léonidas Boutin portait la croix. Les porteurs étaient: MM. Joseph Blais, Théophile Poliquin, Arthur Brochu, Joseph Laliberté, Willie Boutin et Alphonse Chatigny.

En outre de son époux, elle laisse pour pleurer sa perte, son père, M. Elizée Brochu; ses frères: MM. Edouard, Alfred et Elizée Brochu; ses sœurs: Mme Amédée Larose (née Mary), de St-Isidore; Mme Adjutor Couture (née Gracia), de St-Henri de Lévis et Mlle Emma Brochu, de St-Isidore.

A la famille en deuil vont nos sincères sympathies.

LES ELEVEURS

La Société Générale des Eleveurs de la Province de Québec, ainsi que le Syndicat des Eleveurs du district de Québec, tiendront leurs prochaines assemblées annuelles à l'Hôtel Victoria, Québec, mardi, mercredi et jeudi, les 19, 20 et 21 février.

M. Frank Byrne, de Québec, à titre de président de ces deux sociétés d'éleveurs, invite non seulement les membres de ces deux sociétés à participer à cette réunion annuelle, mais également tous les cultivateurs qui s'intéressent d'une façon quelconque à l'élevage d'animaux. Ils seront tous cordialement accueillis, et nul doute qu'ils trouveront profit à assister aux diverses séances.

La réunion annuelle sera clôturée par un banquet jeudi, le 21 février, à 8 heures, auquel sont invités les Eleveurs de la Province.

LA GOMME QUE VOUS DEVEZ MÂCHER!









Les Années Dangereuses!

Chaque enfant de 1 à 6 ans a besoin de cette protection spéciale

La science reconnait que cette période de l'enfance qui va de 1 à 6 ans offre deux fois plus de danger pour l'enfant que les années qui suivent.

Les enfants consument leur énergie avec une rapidité alarmante. Comme ils commencent leur journée avec une réserve relativement peu considérable, ils sont fort exposés à se surmener. Et une fois que leur résistance est trop basse, ils sont plus exposés aux atteintes des maladies.

Le Cream of Wheat a été créé spécialement pour fournir *quasi instantanément* de l'énergie en abondance . . . et cela sans fatiguer la digestion. Il accroit la résistance et favorise le développement normal des petits corps. Les médecins, depuis 40 ans, recommandent cette céréale pure et productrice d'énergie.

Jamais vendu en vrac . . . seulement dans cette boite

CREAM OF WHEAT

Soutient l'énergie . . . accroit la résistance

FAIT AU CANADA AVEC LE MEILLEUR BLE DUR CANADIEN

DOMINION STORES LIMITÉE

Ces prix sont en vigueur du -- JEUDI 14 FEVRIER AU MERCREDI 20 FEVRIER

BEURRE MAYFIELD la livre 26c

SUCRE GRANULE 10 livres 52c

SOUPE aux TOMATES de CAMPBELL 3 boites 25c

BOEUF SALE BOVRIL boite 12 onc. 10c

SAVON P&G la brique 3c
CHIPSO grande bte 18c
Savon Palmolive / Savon de Castille Kirk 3 briques 14c
RINSO 3 boites moyennes 23c
Grande boite - 21c
CACAO FRY boite ½ lb. 21c
Gaufres Graham 23c de Christie. Paquet 16 onc.

SPECIAUX A NOS ETAUX

AGNEAU CANADIEN QUARTIER de DEVANT lb. 11c
STEAK dans la RONDE pleine tranche la lb. 12½c
POITRINE OU GIGOT la livre 6c
BOEUF SALE préparé au sucre la livre 12c



Spécial lb. 22c

Poisson frais
Filets lb. 15c
Haddock lb. 8c
Soles lb. 18c
Gros éperlan de Gaspé lb. 18c

FRUITS ET LEGUMES

ORANGES de Jamaïque bonne grosseur la douz. 29c
LAITUE "Iceberg" 2 pour 13c
CAROTTES Nouvelles 2 bottes 25c
TOMATES de Bahama 2 livres 25c
PATATES Montagnes Vertes 10 livers 9c
POMMES Mcintosh bonne grosseur douzaine la 29c

Un ancien vous salue!



Tiré et embouteillé directement de fûts de chêne blanc, dont il tient sa blancheur limpide, ce vieux et fin Rye Whisky canadien, vous arrive dans toute sa force, avec cette saveur subtile qui lui est particulière et que vous ne trouverez dans aucun autre Rye Whisky.

$1.25 13 ONCES
$2.40 25 ONCES
$3.60 40 ONCES

SEAGRAM'S WHITE WHEAT WHISKEY



"UN BON DÉBUT ___ MON PREMIER GÂTEAU EST UN SUCCÈS COMPLET __ GRÂCE À LA SWANS DOWN"

SON premier gâteau! Léger, tendre, chaque bouchée délicieusement exquise. Pourquoi?... Farine à Gâteaux Swans Down! Pas de la farine ordinaire — non! — mais de la Farine à Gâteaux Swans Down! Suivez les instructions—puis soyez émerveillée de la façon dont la Swans Down ajoute à la perfection de vos gâteaux en leur donnant une texture plus unie et plus légère.

La raison? La voici. La Farine Swans Down provient d'un genre spécial de blé. D'un blé dont le gluten est si tendre qu'il répond parfaitement aux levains "rapides" employés pour gâteaux. (Vous savez que pour les mélanges délicats de gâteaux, le gluten dur et élastique des farines à gâteaux ordinaires ne convient pas du tout). La mouture étant différente, il faut 100 livres de ce blé spécial pour faire juste 26 livres de Swans Down, laquelle est tamisée à travers la soie la plus fine jusqu'à ce qu'elle soit 27 fois plus fine que la farine ordinaire.

Ayez soin de suivre les instructions. Tamisez la Swans Down avant de la mesurer. Vous gagnerez ¼ de tasse sur chaque tasse de Swans Down tamisée. Cela parce que la Swans Down est exceptionnellement fine.

GÂTEAU ÉTAGÉ PRODIGE AU CHOCOLAT
(1 oeuf)

2 tasses Farine à Gâteaux Swans Down tamisée
2 cuil. à thé poudre à pâte
¼ cuil. à thé sel
1 tasse sucre
1 oeuf non battu
¾ tasse lait
1 cuil. à thé vanille
4 cuil. à soupe beurre ou autre graisse alimentaire

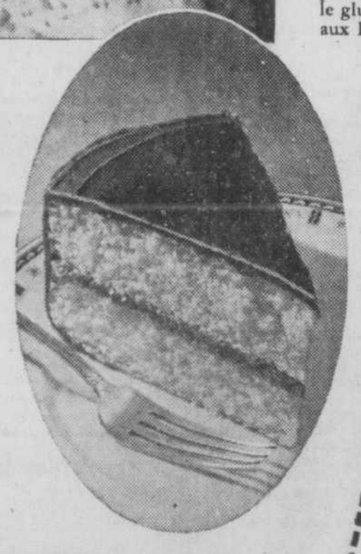
Tamisez la farine une fois, mesurez-la, ajoutez-y la poudre à pâte et le sel, puis tamisez le tout trois fois. Crémez le beurre bien à fond, ajoutez-y graduellement le sucre et crémez bien ensemble. Ajoutez l'oeuf et battez le tout bien à fond. Ajoutez la farine et le lait alternativement, une petite quantité à la fois et battez chaque fois jusqu'à consistance unie. Ajoutez la vanille. Versez dans deux moules à gâteau étagé de 8 pouces de diamètre que vous aurez graissés et faites cuire au four modéré (375°F.) pendant 25 minutes. Etalez le Glaçage Prodige au Chocolat entre les étages et sur le dessus du gâteau.

GLAÇAGE PRODIGE AU CHOCOLAT

3 onces (1 paquet) fromage crème
2 ou 3 cuil. à soupe lait
2 carrés Chocolat Baker non sucré et fondu
Pincée de sel
2 tasses sucre à pâtisserie tamisé

Amollissez le fromage crème avec le lait. Ajoutez le sucre, une tasse à la fois en mélangeant bien chaque fois. Ajoutez le chocolat et le sel et battez jusqu'à consistance unie. Fait assez de glaçage pour mettre entre les deux étages et sur le dessus d'un gâteau de 8 pouces de diamètre. Si vous le désirez, la recette peut être doublée pour recouvrir généreusement le dessus et les côtés du gâteau.

(Toutes les mesures données sont rases).



À découper et envoyer aujourd'hui

Service des Consommateurs, General Foods Limited, 3510 rue Albert, St. Henri, Montréal, Qué. 8137-35

Veuillez m'envoyer votre livret GRATUIT: "La Méthode Swans Down pour faire des Gâteaux Parfaits."

Nom _____

Adresse _____ 13

SWANS DOWN CAKE FLOUR

FAITE AU CANADA, DE BLE CANADIEN

COMMENT AVOIR DU LINGE 4 ou 5 FOIS PLUS BLANC



EPARGNEZ sur votre linge—adoptez le savonnage qui abolit l'esclavage de la lessive! Avec Rinso, ni frottage —ni bouillage. *Et comme cela fait durer le linge!*

Mesure pour mesure, Rinso donne un savonnage double de celui des savons légers, boursouflés. Les fabricants de 23 laveuses canadiennes le recommandent.

Excellent pour la vaisselle également—il dégraisse à vue d'oeil en trempant. Même les casseroles sortent resplendissantes en la moitié du temps! *Il épargne tant les mains!*

L'actif savonnage du Rinso facilite *tout nettoyage*. Achetez-en une boîte chez votre épicier aujourd'hui même.

Des millions l'emploient en cuvette, laveuse et plat à vaisselle

Mesures sévères pour éviter les accidents

(Suite de la page 3)

blique.

Les opinions judiciaires actuelles ne répondent plus aux besoins de la population. Toute l'administration des grandes routes devrait être entre les mains du fédéral au lieu de la laisser entre les mains des provinces. L'acte de l'Amérique britannique du Nord, à cause des besoins nouveaux, n'est plus qu'un jouet que l'on se passe du fédéral aux provinces et des provinces au fédéral. C'est ce qui explique pourquoi il est si difficile de résoudre le problème des nombreuses morts violentes qui surviennent au Canada sur les grandes routes.

M. Church dit qu'il serait possible de remplir la Chambre avec le nombre de personnes tuées dans les rues de Toronto depuis le commencement de l'année. En cinq ans, 125,000 personnes ont été tuées aux Etats-Unis, nombre deux fois plus considérable que le nombre de soldats Américains tués pendant la guerre. Il est inconcevable qu'un pays civilisé ne prenne pas des mesures plus rigoureuses pour faire cesser les accidents.

"Tout le monde semble avoir été piqué par la mouche de la vitesse, excepté à la Chambre des Communes", s'exclame M. Church, et il s'est tué et blessé autant de personnes sur les routes anglaises au cours des derniers cinq ans qu'il s'est tué de soldats Anglais sur les champs de bataille pendant la guerre. A Toronto seulement, 64 personnes ont été tuées l'année dernière, six fois plus que lors de la bataille de Queenstown Heights.

Le ministre de la Justice, l'hon. M. Guthrie, ne croit pas que les sentences et les condamnations à la prison puissent empêcher les automobilistes inintelligents de se conduire comme des goujats. La seule façon de prévenir les accidents est d'obliger le public et les propriétaires d'autos à se surveiller davantage.

Il félicite le député de Toronto-Est d'amener cette question devant la Chambre. Le nombre des accidents augmente sans cesse et il est malheureux que les provinces et non pas le fédéral administrent la loi des grands chemins. Le parlement fédéral a sans doute le droit d'imposer des restrictions plus graves, mais dans tous les pays où le code est plus strict les résultats ne sont pas meilleurs.

C'est seulement en enseignant au public la courtoisie de la route que l'on pourra améliorer la situation. Si le député de Toronto croit qu'une enquête sur les conditions générales dans le pays apporterait un remède au mal, il serait trop heureux de lui apporter sa collaboration. Le député n'a pas présenté d'amendement au code susceptible de rendre service au public.

L'hon. Charles Marcil, député de Bonaventure, propose d'amender le code criminel à l'effet qu'on ferait un délit de ne pas arrêter aux traverses à niveau.

L'hon. Dr Manion, ministre des chemins de fer, remarque qu'un tel règlement est du ressort provincial et la province de Québec possède une loi de ce genre. Les statistiques relatives aux accidents de chemins de fer sont renversantes. En un an, il s'est tué plus de 33,000 personnes aux Etats-Unis par suite d'accidents d'automobiles. L'armée de Napoléon à Marengo se chiffrait exactement à 30,000. Le gouvernement, dit le ministre, a l'intention d'octroyer plus d'argent à la commission des chemins de fer pour construire des traverses à niveau.

L'hon. J.-E. Elliott, de Middlesex-Ouest, libéral, déclare que le parlement devrait suivre l'exemple de Québec et prendre des mesures pour forcer les automobilistes à arrêter à toutes les traverses à niveau. Il faudrait aussi que le gouvernement intensifie sa politique d'éliminer les traverses à niveau dangereuses et l'on devrait consacrer à cette entreprise des fonds de chômage.

L'hon. W.-R. Euler, de Waterloo, partage la même opinion au sujet des traverses à niveau. Le gouvernement ne consacre pas assez d'argent à cette fin puisqu'il ne verse à ce travail essentiel que $500,000 par année. Des routes étroites et des courbes dangereuses, telles sont les principales causes d'accidents sur les grandes routes. Elles sont une invitation à vouloir dépasser, et, si les routes comme les courbes étaient plus larges, de nombreux accidents seraient évités.

Le Dr I.-D. Cotnam, conservateur de Rrenfrew, dit que la province d'Ontario donne trop facilement des permis de conduire. Ces permis sont livrés à des personnes complètement incapables de conduire une auto. Le ministre de la Voirie a été trop généreux depuis trop d'années en Ontario. Il est temps qu'il enlève ses gants de soie et mette des gantelets de fer. Les cours devraient toujours enlever son permis à un chauffeur quand il est ivre. M. Michael Luckovitch, progressiste de Vegreville, voudrait que des amendes sévères soient imposées à celui qui monopolise le chemin, au chauffeur ivre et au récidiviste.

L'hon. Fernand Rinfret, député de St-Jacques, et ancien secrétaire d'Etat est d'avis qu'il y aurait beaucoup moins d'accidents si les gens étaient placés dans l'impossibilité de faire arranger leur cas. Comme maire de Montréal il a eu certaines expériences qu'il n'oubliera jamais. Pendant de longues années, des accidents s'étaient produits tous les jours à Montréal. Les journaux commencèrent une campagne pour attirer l'attention des autorités. Durant tout ce temps, il ne se passait pas de jours sans qu'on téléphonât aux représentants de la municipalité, comme aux députés, pour protéger certaines personnes contre les rigueurs de la loi envers les coupables.

On défendit alors aux officiers de la Cour, à la police municipale, comme à la police provinciale, de s'occuper des démarches qu'on ferait auprès d'eux pour obtenir des adoucissements à la loi. Quelques semaines plus tard le nombre des accidents avait sensiblement diminué. Il se peut que ce fut une coïncidence, mais ce serait peut-être un moyen de réduire le nombre des accidents d'autos.

L'hon. Alfred Duranleau, ministre de la Marine, a dit que 80 pour cent des accidents sont dus à la négligence des automobilistes, mais les courbes trop étroites causent un grand nombre de malheurs et les gouvernements provinciaux devraient recevoir tous les encouragements voulus pour en élargir un plus grand nombre.

MM. C.-G. Coote, progressiste de MacLeod, et J.-H. Stitt, conservateur de Selkirk, parlent également, puis M. Church retire sa motion, mais il invite le gouvernement à entreprendre une sérieuse étude de la question de manière à pouvoir présenter un rapport complet.

N. Belleau est décédé subitement

(Suite de la page 3)

Québec, alors que la traction animale n'avait pas encore fait place à l'électricité, est cependant un typographe de carrière. Il a travaillé de ce chef dans la plupart des grandes imprimeries de notre ville. Le 9 septembre 1891, il commençait son apprentissage dans cette branche au "Journal de Québec".

Le "Soleil" le compta au nombre de ses meilleurs typographes. Il travailla également à "L'Evénement", puis à Victoriaville, fit partie du personnel de l'imprimerie Dussault & Proulx. De 1912 à 1913, il fut président de l'Union Typographique de Québec. Il représenta ce groupe au congrès international en 1912 et en 1921. En 1918, il fit partie du comité exécutif du congrès ouvrier canadien.

Durant les loisirs que lui laissait son métier, M. Belleau s'occupa activement de politique. C'était un vaillant libéral. La politique municipale l'intéressa également. Depuis le 7 mai 1919, il avait la charge des listes électorales provinciales, fonctions que lui avait confiée l'ancien premier ministre de cette province, sir Lomer Gouin. La même année, il devenait contrôleur à la Commission du Havre, à Québec, et abandonnait la typographie.

Surintendant du Palais Montcalm depuis son érection, M. Belleau n'en avait pas moins continué de prendre part à la vie sportive de la vieille capitale. Aussi, le vice-président de l'Union canadienne des raquetteurs, M. E.-Alexandre Martel vient-il de transmettre à madame veuve Belleau une résolution de sympathies dans laquelle on rappelle ce qu'il a fait pour les 54 clubs qui composent cette Union.

Ses activités militaires lui ont valu la médaille de long service (1894-1914).

Il fut sergent du "7e Royal Rifles of Canada" pendant dix ans. Egalement décoré pour le même motif par les Zouaves de Québec, il fut l'un des fondateurs pendant la guerre, du comité patriotique sportif qui envoya à nos volontaires québecois au front des centaines de cadeaux de Noël.

Organisateur électoral dans Québec-Centre et Québec-Ouest, il a tour à tour contribué aux élections de feu William Power, de l'hon. juge L.-A. Cannon, du major C.-G. Power, de M. Jos. Power. Il était membre de toutes les associations libérales, notamment du Club de Réforme et il fut un des délégués à la Fédération des clubs libéraux de la ville.

M. Belleau laisse dans le deuil, son épouse éplorée, née Emma Bégin ; quatre fils, MM. Napoléon-Albert, Emile, Marcel et Jacques Belleau ; cinq filles, madame Paul-Emile Ouellet (Annettte) ; madame Paul-Marcel Lacombe (Simone), mesdemoiselles Gilberte Marie-Paule et Gabrielle Belleau ; son frère, M. Georges Belleau, de Winnipeg ; ses beaux-frères et belles-soeurs, M. l'abbé Emile Bégin, du Séminaire, madame (veuve) J. Belleau, M. Auguste Pelletier, madame (veuve) Jean Sanschagrin, M. et madame Johnny Boutin, de Lauzon ; M. et madame Léopold Cameron ; M. et madame Georges Bégin, M. et madame Arthur Bégin, M. et madame Ernest Bégin, M. et madame Willie Bégin, M. et madame Omer Bégin, M. Alfred Bégin et mademoiselle Noella Bégin. Il était le beau-fils de M. Johnny Boutin de Drakeyville, et de M. et madame Eusèbe Bégin, de Québec. M. Belleau avait épousé en premières noces dame Emma Boutin.

Les obsèques de M. Belleau auront lieu samedi matin, à 9 heures, à la Basilique.

A madame Napoléon Belleau et aux membres de sa famille, le "Soleil" offre l'expression de ses plus vives condoléances.

Alf. Marois est réélu président

(Suite de la page 3)

testable que l'industrie de la chaussure ne se prête pas à cette application" a-t-il fait observer. La fabrication de la chaussure, selon M. Marois, est subordonnée à des circonstances diverses. Il y a des saisons où l'on doit doubler la production à cause de la température, le développement d'un sport quelconque, etc. D'après le nouveau plan Bennett, il faudra, pour rencontrer les besoins des consommateurs, installer de nouvelles machineries, prévoir les conditions de vente ou risquer de garder un stock considérable en entrepôt. Il en résulterait un désavantage, et pour le manufacturier et pour l'ouvrier. C'est pour ces raisons, a ajouté le président de l'Association des Manufacturiers de Chaussures de Québec, que l'on a décidé de protester contre l'adoption de ce plan. Une résolution a été adoptée en ce sens et copie en a été transmise aussitôt à l'honorable premier ministre du Canada, et aux honorables ministres Dupré et Duranleau. On prévoit également que l'Association des Manufacturiers de Chaussures du Canada va faire des démarches dans le but de représenter aux autorités fédérales que non seulement il y a désavantage pour tous, mais que pareille législation serait un acte d'inconstitutionnalité.

A LA CUNARD

La Cunard-White Star Line vient de faire d'importants changements dans l'itinéraire que suivent actuellement les trans-océaniques sur la ligne New-York-Londres. Les deux paquebots, le "Georgic" et l'"Olympic" ce dernier, comme on le sait, accomplira quatre croisières dans le port de Québec au cours de la prochaine saison maritime, suivront la ligne transatlantique du sud, en se dirigeant directement vers le port de Londres, au lieu de passer par Glasgow, Belfast et Liverpool. C'est dans le but d'assurer un service plus expéditif aux voyageurs que les autorités de la Cunard-White Star viennent de prendre cette décision.

Avant la fusion d eces deux compagnies maritimes, ces navires appartenaient à la White Star ; ils avaient continué de suivre l'ancien itinéraire depuis la fusion. Mais, tant dans l'intérêt de la compagnie que des voyageurs, on croit qu'un changement s'impose.

RETRAITE FERMEE POUR PRETRES

Du 18 au 21 février, retraite fermée sacerdotale, de trois jours en silence, prêchée à la Villa Manrèse par le Père Laurendeau, S. J.

Les exercices commenceront à 8 h. 30 du soir le lundi pour se terminer le jeudi soir à 4 heures. Les prêtres désireux de prendre part à cette retraite n'auront qu'à s'adresser au R. P. Directeur, 100 chemin Ste-Foy, Québec, téléphone : 5052.

DOLBEAU

Baptême

M. et Mme Wilfrid Gélinas (Blandine Gauthier) font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille, baptisée le 7, sous les prénoms de Marie-Pauline. Parrain et marraine, M. et Mme Adélard Lacerte, de St-Boniface, oncle et tante de l'enfant. Porteuse, Mme Joseph Girard.

RIVIERE-DU-LOUP

Profession religieuse

Samedi, le 2 février, dans la chapelle du couvent de St-François-Xavier, ont eu lieu des cérémonies de vêture et de profession religieuse présidées par le révd Père Louis-Joseph, O.F.M.

Ont revêtu le saint habit: Mlles Laurette Pelletier, de St-François-Xavier, en religion Sœur Marie de l'Annonciation; Madeleine Gendron, de St-Ludger, en religion, Sœur Marie de la Trinité; Gabrielle Lévesque, de St-Ludger, en religion, Sœur St-Frs-d'Assises; Ethel Sénéchal, de St-Ludger, en religion, Sœur Marie-Isabelle, ; Juliette Pelletier, de St-Patrice, en religion Sœur St-Dominique; Marie-Diane Parent, de St-Germain, Kam., en religion, Sœur St-Ferdinand; Marguerite Corriveau, de St-Magloire de Bellechasse, en religion, Sœur Marie-Rita.

Ont prononcé leurs vœux: Sœur St-Frs-Xavier (Noella Frève) de St-Frs-Xavier; Sœur Thérèse de Jésus (Laurette Desmeules), de St-Frs-Xavier; Sœur Marie-Imelda (Jeannette Rioux), de St-Frs-Xavier; Sr Catherine de Sienne (Lucile Gagnon), de St-Patrice; Sœur St-Augustin (Jeanne-d'Arc Michaud), de St-Ludger; Sœur St-Gérard-Majella (Marie-Anne Rioux), de L'Isle-Verte. La messe fut chantée par M. l'abbé Adrien Lévesque, professeur au collège de Ste-Anne-de-la-Pocatière.

Assistaient au chœur: M. le curé Vézina, de St-Ludger; le révd Père Egloff, missionnaire du Sacré-Cœur; M. l'abbé Frève, professeur au collège Ste-Anne; M. l'abbé P. Dumont vicaire à St-Frs-Xavier; M. l'abbé Arthur Lizotte, aumônier du couvent des religieuses de l'Enfant-Jésus.

Décès

—Lundi, le 28 janvier, ont eu lieu à St-Ludger, les funérailles de sieur Ludger Simard, époux de Dame Yvonne Gamache. Il était âgé de 41 ans et 10 mois. Il laisse pour pleurer sa perte, outre son épouse, deux filles: Béatrice et Noella; un fils, Wilfrid.

—Le 28 janvier, M. et Mme Adélard Marquis ont eu la douleur de perdre leur petite-fille Diane, fille de feu J.-Adelard Marquis et de feu Diane Michaud. Outre ses grands-parents paternels et son grand-père maternel elle laisse plusieurs oncles et tantes.

Nos sympathies aux familles si cruellement éprouvées.

A L'AMENDE

Montréal, 14 (P.C.) — Trouvée coupable d'avoir fait travailler 60 hommes dans ses moulins le dimanche, 9 septembre 1934, la St-Lawrence Flour Mills Company Limited, de Montréal, devra payer une amende de $50 et les frais de la cause. Telle est la condamnation que vient de prononcer le recorder Aimé Leblanc à la suite d'un procès qui a été suivi avec beaucoup d'intérêt par les ouvriers de la métropole.

A BEAUPORT

Lundi soir, le 18 courant, à l'Ecole Légaré, se tiendra une importante assemblée générale du Cercle des Fermières. La direction compte sur la présence de tous ses fidèles membres.

COURS DE COUTURE

Les cours abrégés de couture, offerts par le Département de l'Instruction Publique (section de l'Enseignement Ménager), commenceront le 25 février, sous l'habile direction de madame J. Arthur, instructrice à Québec.

Les dames et demoiselles de notre ville, sont priées d'être au poste, dès l'ouverture de ces cours lundi soir à 7 h. 30, pour se continuer les mardi, mercredi et jeudi de la dernière semaine de février jusqu'au 8 mars prochain. Les autres renseignements seront fournis aux élèves à la réunion du 18 février à la salle Légaré.

TEL: 2-5214 **J.-E. LIVERNOIS** TEL: 2-5214

(PIONNIERS DES BAS PRIX)

Vente à Prix Spéciaux

GRATIS 1 Drachme de parfum "Bouquet de Perse", avec chaque achat d'un dollar ou plus

Attention spéciale donnée aux commandes de malle, S. V.P. ajoutez les frais de Poste.

VENDREDI 15 février — SAMEDI 16 février — LUNDI 18 février — MARDI 19 février

COMPACTS POUDRETTES

RIGAUD Métal doré. Rég. 75c pour .29
ROUGE 3 FLEURS. Rég. 60c pour .49
ROUGE Armand. Rég. 50c pour .23
POUDRETTES pour sacoches, "flat jack", loose powder .39

POMMADES A LEVRES

1 Lot de LIP Sticks variés. Val. 60c à 90c pr .48
ANGELUS Lip Sticks. Rég. $1.00 pour .80

POUDRES A TOILETTE

EVENING IN PARIS Poudre, Rouge à lèvres et parfum, les 3 Rég. $1.10 pr .85
RUBENSTEIN poudre et rouge les deux. Valeur $2.20 pour 1.00
HOUBIGANT, Quelques Fleurs, petite .49
POMPEIAN ou 3 Secrets. Val. 30c pour .24

SAVONS

"CASTILLE" Français, 6 oz. la doz. .55
GLYCERINE Transparente, la doz .42
JERGENS pour le bain, la doz. .55
COTY ass. de parfum, Rég. 45 chaque pour .32

PAPIER A TOILETTE

SUNNY SIDE, la doz. .38
SWANSDOWN, la doz. .81
KOTEX ou KLEENEX, 2 pour .39

POUR LA TOILETTE

CUTEX pour les Ongles. Rég. 35c pour .29
SEL DE BAIN liquide, "Potter & Moore". Rég. 50c pour .39
POUDRETTES "HOUPPES" à long manche. Rég. $2.75 pour .89
BROSSE A DENTS avec étui celluloid. Rég. 25c pour .19

CREMES ET LOTIONS

HINDS Honey Cream .43
ORCHARD White. Rég. 50c pour .36
LOTION Piver .89
EAU de TOILETTE, "St-Denis". .85

ARTICLES POUR LA BARBE

SHAVING Bowl P. & M. Rég. $1.00 pour .69
WILLIAM Sh. Cr., double grandeur .42
PALMOLIVE Shaving Cream .23
PARKE & DAVIS, Shaving Cream .24
AQUA VELVA, "Lotion" .44
LOTION Woodbury .45
POUDRE TALC, William .19

COMBINAISONS

5 Lames Bleues
1 Tube p. à Barbe
1 Poudre après la barbe.
Valeur 75c pour .39

PARFUM Roger & Gallet, Miniature. Rég. 75c pour .49
COTY Bout. cachetée, 1 Drachme .48

POUR CES TEMPS DE GRIPPE

BROMO Quinine .19
ASPIRIN Bayer .22
ACETYL Salicyl's Acid, le cent .35
PILULES Quinine, 2 Gram., 2 doz pour .18
VICKS VAPO RUB .39
SOL. ALBOLENE. Eucl. et Menthol .25
VAPORISATEUR pour le nez et la gorge .82
RIGOLLOTS, boîte .39
THERMOGENE, pour .49
ANTIPHLOGISTINE .33 et .58
Past. IRON & YEAST, tonic B. de 80 pour .59
Caps HUILE DE FOIE de morue 10 min., le cent .49
Caps HUILE DE FOIE m. et Calcium, le 100 .95
MALT et Huile de M., jarre de 2 lbs .89
HUILE DE FOIE MORUE Norvège. Bout. 16 ozs .25
Bouteille 1 pinte .50
Bouteille 1 Pot .90
Bouteille 1 gallon 1.65
Contenant en plus.

STERNO

SPECIAL
1 Poêle
1 Bouilloire
1 Sterno
le tout .29



THERMOMETRE Clinique avec étui .35
PEPTO FER Jaillet 1.29
SIROP Iodo-Tannique. Bout. 16 ozs .55
SIROP Mathieu .29
SIROP Lambert .29
SIROP Des Soeurs Providence .24
SIROP Roche au Thiocol .89
PASTILLES au Menthol, lb .25
PASTILLES à la Menthe, lb .35
PASTILLES Rowntrees Ment. & Eucl. ½ lb .30
SMITH Cough Drops .08
MATHIEU Cough Drops, 3 pour .10
VAPEX pour .44 et .89
BAUME Analgésique, Livernois .23
BAUME Bengue .55
VASELINE Mentholée, tube .20
EPHEDROST Jelley .50

GARGARISMES

LISTERINE .25 .49 et .89
GLYCO THYMOLINE .30 .60 et 1.00
PEPSODENT Liquide .21 .42 et .80
LAVORIS .24 .47 et .89
MERCITAN Lotion .35 et .70

DESINFECTANTS

LYSOL .29 .59 et 1.14
LUSALDOL, 16 ozs .35
FORMALINE, 16 Ozs .25

Nos Tables de Spéciaux à 9c et à 13c sont plus que jamais encombrées de belles valeurs.

CHAQUE BOUTEILLE VÉRITABLE **BOVRIL** A "CANADA APPROVED" SUR L'ÉTIQUETTE REFUSEZ IMITATIONS

CANADA EST 32 APPROVED

35-2FA





BUANDERIE LEVIS ET CARIGNAN DEJOUENT ROYAL 22e ET SILVER GRANITE, 3-2 ET 4-3

Les Castors perdent aux mains des Arrows de Philadelphie à 6-3

Saunders enregistre trois points — Runge (Buckles), Lafrance (Raymond) et Quenneville (Bourgault-Raymond) scorentt pour Québec — A samedi la revanche ?

Philadelphie, 14.— (P. A.)— Les Arrows, de Philadelphie, se sont rapprochés des Aigles de New-Haven, hier soir, en l'emportant sur les Castors de Québec au score de 6 à 3.

Saunders compta le premier point de la partie en fin de première période et au début de la seconde. Hudson enregistrait le deuxième point des Arrows. Le premier point des Castors fut compté dix minutes plus tard, par Paul Runge, avec l'aide de Buckles. Saunders scorait sur un lancer de punition, trois minutes avant la fin de cette même période. Léo Bourgault défense du club visiteur, venait de faire tomber un adversaire au moment où ce dernier était en position pour compter. Buckles reçut une punition majeure pour avoir blessé Lilly à l'oeil droit, avec son bâton.

Dans la période finale, Saunders, Collings et Lilly comptèrent chacun un point, portant ainsi le score à 6-1. Le deuxième point des Castors fut scoré par Adélard Lafrance, assisté de Marcel Raymond. Léo Qenneville enregistrait le troisième et dernier point du club visiteur, assisté de Bourgault et Raymond.

Les Castors de Québec joueront une deuxième partie contre les Arrows samedi prochain, le 16.

ALIGNEMENT

PHILADELPHIE: Buts, Grant; défenses, Bostrom et Lilly; centre, Hudson; ailes, Jack et Collings; subs.: Burmeister, Saunders, Owens, Desmarais et Forslund.

QUEBEC: Buts, Cox; défenses, Bourgeault et Leduc; centre, Fields; ailes, Filmore et Runge; subs.: Wilson, Buckles, Doran, Lafrance, Quenneville, Raymond et Phillips.

Officiels: Cleary et Stevenson.

SOMMAIRE

Première période

1—Philadelphie, Saunders, (Forsland-Burmeister) 17.10

Punitions: Leduc, Hudson et Filmore.

Deuxième période

2—Philadelphie, Hudson (Collings) . 3.43
3—Québec, Runge (Buckles) . . . 13.18
4—Philadelphie, Saunders (lancer de punition) 17.00

Punitions: Buckles (majeure) Doran et Bourgeault.

Troisième période

5—Philadelphie, Saunders, (Forsland-Burmeister) 14.18
6—Philadelphie, Collings (Hudson) . 15.23
7—Philadelphie, Lilly (Hudson) . . 17.10
8—Québec, Lafrance (Raymond) . . 17.38
9—Québec, Quenneville (Bourgault-Raymond) 19.53

Punition: aucune.

LA LUTTE

Cleveland. — Ray Steele, 225, Glendale, Calif., a tombé Chief Chewacki, 230, Oklahoma, 26:43.

Los Angeles. — Chief Little Wolf, 218, Arizona, a défait Jim McMillen, 213, Chicago, en deux chutes consécutives.

Portland, Ore. — Jack Washburn, 240, Boston, a défait Jack Forsgren, Vancouver, B. C., deux chutes contre une.

Colorado Springs, Colo. — Jumping Joe Savoldi, 210, Three Oaks, Mich., a défait Young Eddie Lewis, 220, Chicago, en deux chutes consécutives.

COLLEGE DE BEAUPORT

Une partie très contestée a été disputée dimanche dernier, à la patinoire du collège de Beauport, entre le Collégien, composé d'élèves du collège et le Suisse, formé d'élèves du Séminaire de la place. Plus de deux cents personnes s'étaient rendues à la patinoire pour assister à cette joute.

A la fin de la deuxième période, la partie fut soudainement arrêtée par un commencement de dispute entre deux joueurs. Le Suisse gagnait alors par le score de 5 à 2. La dispute fut vite calmée, cependant le directeur du Collégien ne voulut pas continuer la partie. Heureusement, grâce à la courtoisie d'un Frère du collège, la partie sera reprise, samedi soir, le 16 courant. Rendons-nous en foule à la patinoire. La partie promet d'être très intéressante.

A LA SALLE LIMOILOU

Le tournoi d'invitation aux grosses quilles de la salle Limoilou se continuera ce soir. Voici la cédule : 7.20, Louis Baril ; 7.40, Marcel Maloum ; 8.00, A. Legaré ; 8.20, J.-A. Baril ; 8.40, C. Massicotte ; 9.00, Adrien Matois ; 9.20, J. Pouliot ; 9.40, A. Brown ; 10.00, F. Raymond ; 10.20, H. Bouchard ; 10.40, R. Bouchard.

On est prié de se rendre à la salle 10 minutes avant l'heure indiquée.

LES ECHECS

Voici les derniers résultats du tournoi d'échecs, actuellement disputé aux salles de l'Union Commerciale :

CLASSE A

J.-A. Lachance défait Mastaï Leclers ;

Emile Lacroix défait Raoul Bédard.

Jules Therrien défait T. Schulmann.

CLASSE B

Roger Cantin défait Jules Paquin.
R. Gingras défait Elzéar Lacroix.
L.-A. Turcotte défait J. Marquis.

LES HAWKS ANNULENT

Lundi soir, les Black Hawks de Jos. Hunt rencontrèrent le H.-E. Scott sur leur terrain et annulèrent au score de 3 à 3. La partie fut très contestée et finit tragiquement, alors que par pur accident, M. Albert Dion, demeurant rue Champlain, joueur du Jos. Hunt, et sportsman bien connu des Québecois, vint en collision avec un des joueurs du H.-E. Scott et se frappa la tête sur la glace. M. Dion fut transporté immédiatement à l'hôpital Jeffery Hale. Tous les parents et amis du jeune athlète se joignent à nous pour lui souhaiter un prompt rétablissement.

BELLE VICTOIRE DES TECHNICIENS

L'école de hockey de l'Ecole Technique a rencontré, hier, les élèves de Dom Bosco, sur le Chemin Ste-Foy. Dans une intéressante et rapide partie, les techniciens ont défait leurs adversaires au score de 2-0. Malgré le blanchissage subi par les porte-couleurs de Dom Bosco, la partie n'en fut pas moins fort contestée. T. Bastien et Adjutor Blanchet ont joué de façon sensationnelle pour scorer chacun un point dans les deuxième et troisième périodes. C'est M. Philippe Méthé, directeur de l'Ecole Technique, qui mit la rondelle au jeu. Il était accompagné du directeur de Dom Bosco.

LA RAQUETTE

SYMPATHIES DU RICHELIEU

Le club de raquettes Richelieu, de Montréal, offre ses sympathies à la famille de M. Napoléon Belleau et à l'Union Locale, à l'occasion de la mort de l'un de ses patrons et l'un des plus grands apôtres du sport amateur au Canada.

Ernest Métivier, Président.

SYMPATHIES DU LORETTEVILLE

Mercredi, le 13 février était tenue au chalet du club de Raquetteurs "Le Loretteville", une assemblée spéciale, sous la présidence de M. Edouard Durand.

Une résolution de sympathie a été adoptée à l'unanimité par le comité de ce club, déplorant la mort soudaine de M. Napoléon Belleau, président de l'Union Canadienne des Raquetteurs.

Copie de cette résolution devra être transmise au secrétaire de l'Union Canadienne ainsi qu'à madame Belleau et sa famille, et aux journaux pour publication.

P. Villeneuve.

LE ZOUAVE.

Notre cher Papa Belleau n'est plus. La maladie qui l'avait déjà couché sur un lit de douleurs l'a terrassé complètement. Nos activités sociales vont se borner au strict nécessaire. Nous ne nous intéresserons pas non plus aux courses qui devaient avoir lieu et nos coureurs ont été libérés complètement.

Cependant, nous recevrons nos amis les Montagnards, samedi soir, à un bon souper Canadien, et à une soirée intime, avec nos dames, en signe de deuil, il n'y aura pas de réception au chalet dimanche après-midi, mais soirée de famille à 8 h. 30.

M. Napoléon-J. Belleau fonda l'A. A. A. des Zouaves en 1904, et à l'automne prit une part prépondérante à l'établissement sur des bases solides du Zouave. Avec Lamalice du Montagnard de Montréal, et Chs Cabana, du Tuque Rouge, de Sherbrooke, il fut l'instigateur de la grande Union Canadienne des Raquetteurs, dont il est le président actif en même temps que président du comité international de la Raquette.

Il fut un ardent promoteur de la crosse, du hockey, de la course à pieds et de la raquette, sous tous ses aspects. C'était un homme droit et juste et ferme dans ses revendications. Le Zouave fait dans Papa Belleau, une lourde perte, car nul plus que lui n'avait l'amour de son club et de son nom. Il sera vivement regretté chez nous; il était le seul à posséder une histoire de nos activités depuis notre fondation, et ses notes sur la raquette dans le passé jusqu'à nos jours, sont probablement les plus complètes, au pays.

"Nap." s'en est allé au grand pays

Les deux parties à l'affiche des Bons Sports, hier soir, ont donné lieu à du jeu rapide et contesté — Exhibitions de pugilat au cours de la deuxième rencontre — Briand se distingue chez les Buandiers — Pednault, du Carignan, compte deux points et fournitt un "assist".

Les joueurs de la Buanderie Lévis ont remporté une victoire bien méritée, hier soir, quand ils ont défait le Royal 22ème au score de 3 à 2, à la suite d'une joute fort contestée. Dans la seconde joute au programme de la ligue des Bons Sports, le Carignan l'a emporté sur le Silver Granite par 4 à 3.

Les Buandiers comptèrent dès la première période, par l'entremise de Jean-Paul Cantin, assisté de Drolet, 30 secondes après la mise au jeu. Taillon égalisait le score en deuxième période, sur l'"assist" de Marceau. Briand "brilla" en troisième période lorsqu'il compta deux points, pour les Buandiers, tout d'abord avec l'aide de J.-P. Cantin, puis assisté de Drolet. Morency scorait 15 secondes avant la fin des hostilités, pour porter le score à 3-2.

ALIGNEMENT

BUANDERIE LEVIS: Buts, Cloutier; défenses, S. Graham et B. Graham; centre, Drolet; ailes, J.-P. Cantin et Briand; subs.: O'Doherty, Fournier, Latulippe, L. Cantin.

ROYAL 22EME: Buts, Breen; défenses, Plourde et Power; centre, Gaudrault; ailes, Haché et Morency; subs.: Tremblay, Boldue, Taillon, Marceau, Bisson, Dubé, Charlebois, Thibault.

Arbitres: Chevalier et Power.

Officiel: St-Pierre.

SOMMAIRE

Première période

1—Buanderie Lévis, Cantin (Drolet) . .30

Punition: aucune.

Deuxième période

2—Royal 22ème, Taillon (Marceau) 3.45

Punition: Latulippe.

Troisième période

3—Buanderie Lévis, Briand (Drolet-J.-P. Cantin) 7.00
4—Buanderie Lévis, Briand (Drolet-J.-P. Cantin) 16.00
5—Royal 22ème, Morency 19.45

Punition: Plourde.

La deuxième rencontre a donné lieu à du jeu rapide et fort rude. Les gilets argentés se montrèrent plutôt violents dès la deuxième période, alors que Poiré et Lambert en vinrent aux coups. L'arbitre leur administra chacun une majeure de dix minutes. Blais donnait une exhibition de pugilat avec Pednault en dernière période, et tous deux furent congédiés pour 5 minutes.

Dans la première période, Pednault et Lemieux scorèrent pour le Carignan, assistés de Ouellet et Guay. Le premier point du Silver Granite fut compté par Poiré, en seconde période, assisté de Bastien. Pednault comptait le troisième point du Carignan, à la suite d'une superbe montée. Bastien égalisait le score en troisième période, à la suite d'une montée individuelle, puis il fournit l'"assist" qui permit à Poiré de compter. Deux minutes avant la fin de la rencontre, Lemieux comptait pour le Carignan, sur la double passe de Guay et Pednault, portant le score à 4-3.

ALIGNEMENT

CARIGNAN: Buts, Masson; défenses, Lebel et Pednault; centre, Guay; ailes, Ouellet et Lemieux; subs.: Pettigrew, Paquet, Boldue, Coulombe, Lambert, E. Beaulieu, R. Beaulieu, Dostie.

SILVER GRANITE: Buts, Laplante; défenses, Delisle et Trakas; centre, Berthiaume; ailes, Carette et Bastien; subs.: O. Grenier, Poiré, Gingras, Blais, L. Grenier, Pouliot, Tessier, F. Grenier.

SOMMAIRE

Première période

1—Carignan, Pednault (Ouellet) . . 3.45
2—Carignan, Lemieux (Guay) 4.20

Punitions: Paquet, Blais.

Deuxième période

3—Silver Granite, Poiré (Bastien) . 10.00
4—Carignan, Pednault 11.45

Punitions: Poiré et Lambert (10 minutes); Tessier, Guay, Lemieux.

Troisième période

5—Silver Granite, Bastien 1.55
6—Silver Granite, Poiré (Bastien) . 5.50
7—Carignan, Lemieux (Guay-Pednault) 17.30

Punitions: Trakas, Blais et Pednault (5 minutes).

DEFI DU COUTURE

Le club de hockey Garage Frank Couture, de Charlesbourg, composé de joueurs expérimentés ayant figuré dans les ligues National, Bons Sports, etc., et pouvant se mesurer avec n'importe quel club Amateur, lance un défi à tout club de l'extérieur, principalement, Ste-Marie de Beauce, St-Raymond, Malbaie, Portneuf, Donacona, Montmagny, etc. S'adresser à Willie Dufour, 385½, 3e Avenue, Limoilou, ou par tél.: à Léo-Paul Couture, 4-5525.



LE HOCKEY

HIER

Canado-Américaine :
Québec 3
Philadelphie 6
Boston 4
Providence 2
Internationale :
Buffalo, 4; Cleveland, 1.
Syracuse, 6; Windsor, 1.
Groupe Senior :
Royals, 3; Verdun, 3.
McGill, 3; Victoria, 2.
Bons Sports :
Buanderie L., 3; R. 22e, 2.
Carignan, 4; Silver Granite, 3.
Ligue R. B. B. M. :
Dr Robert, 5; Bougreois, 4.
Belvedère, 3; Marquette, 2.

CE SOIR

N. H. L. :
Montréal à Canadiens.
Toronto à Rangers.
Chicago à Detroit.
Can.-Américaine :
New-Haven à Boston.

STANDING

Can.-Américaine

	J	G	P	N	P	C	P
Boston	32	19	9	6	108	82	44
Providence	32	14	10	8	83	84	36
QUEBEC	34	15	15	4	101	81	34
New-Haven	34	11	16	7	84	97	29
Philadelphie	36	12	21	3	84	116	27

DERBY PROVINCIAL DE SAINT-MALO

Le tirage pour la course de chiens provinciale de St-Malo, aura lieu à 8 heures 30, ce soir, à l'hôtel St-Malo. Les intéressés sont priés d'assister à cette importante réunion.

LES PICHENOLLES

Le club Bagot-Amateur a défait le Frontenac lundi soir, le 11 courant, en gagnant deux parties sur trois devant une nombreuse assistance et dans une partie très contestée, tel que le score l'indique.

	Bagot-A.	Frontenac
1ère partie	50	36
2ème partie	50	47
3ème partie	39	50

Majorité Bagot-Amateur, 2 sur 3.

Le club Bagot-Amateur lance un défi à tout club amateur. Pour information, s'adresser à M. Maxime Roussel, jr, 115 rue St-Germain.

Le club Aiglon fête dignement le 5e anniversaire de sa fondation

Courses, souper canadien, parade et veillée du bon vieux temps, sous la présidence de M. Roméo Pleau — Les clubs de raquetteurs québecois étaient bien représentés — Résultat des courses.

Dimanche dernier, le club de raquetteurs L'Aiglon de Loretteville célébrait le 5ème anniversaire de sa fondation. L'Aiglon fut incorporé le 10 février 1930.

Tous les clubs de l'Union des Raquetteurs de Québec et district s'étaient donné rendez-vous à L'Aiglon.

Dans l'après-midi, il eut courses et le soir grand souper canadien présidé par M. Roméo Pleau avec le tact qu'on lui connait. Répondirent aux santés: MM. Alfred Blondeau, maire de Loretteville, C.-N. Dorion, M. P. Alp. Dion, de Lévis, J.-A. Allaire, du Voltigeur, A. Chantal, de L'Aiglon, Alp. Gosselin et R. Haince, du Lévis. Dans la soirée tous les raquetteurs firent la grande parade par les rues de Loretteville pour se rendre ensuite au spacieux chalet du club Aiglon où la distribution des prix eut lieu, suivie d'une veillée du bon vieux temps. Tous regagnèrent leurs foyers passablement tard, en emportant avec eux un souvenir inoubliable des gais lurons de l'Aiglon. L'orchestre du club fit les frais de la musique.

Cette grande soirée était sous la direction conjointe de MM. Emile Falardeau, Roméo Pleau et A. Chantal, secondés par le comité qui remercie tous ceux qui ont contribué au succès de cette fête.

Dans l'après-midi avaient eu lieu les courses. En voici le résultat:

1 mille—1: P.-E. Savard, Aiglon; 2: M. Trudel, Aiglon. Coupe Pageau, 1 mille—1: R. Laliberté, Huron; 2: E. Taché, Huron. Coupe Blondeau, 440 verges—1: Kelly Huron; 2: E. Doyon, Huron, 220 verges—1: Delaney, Montcalm; 2: Doyon, Huron. 100 verges—1: Bayeur, Huron; 2: Delaney, Montcalm. 440 verges, raquetteurs costumés—1: A. Chantal, Aiglon; 2: A. Darveau, Aiglon. 440 verges—1: H. Rojleau; 2: L.-P. Lessard.

HOCKEY A CABANO

Le club de hockey de Notre-Dame-du-Lac (Témis.) est venu rencontrer le nôtre sur la patinoire de M. J.-Omer Lévesque. Le N.-Dame-du-Lac a joué admirablement bien, malheureusement, la chance ne les a pas favorisés, car le résultat a été Cabano 5, Notre-Dame 1.

L'alignement des clubs était le suivant :

CABANO.—Lucien Rossignol, Jack Batt, défenses; Charles-H. Lebel, centre ; Alfred-A. Lebel, Eliodore Laplante ailes ; 2ième ligne d'avant : Lucien Lafrance dit Pinel, centre ; Hector Jacques, Renaud Lebel, ailes; Gérard Breton, substitut.

NOTRE-DAME. — Roger Bergeron, but ; Paul Cloutier, Patrick Bouchard, défenses ; John Matheson, centre ; Albert Roy, Romuald Cloutier, ailes ; Geo.-E. Perron, Roger Bouchard, substituts.

AU BONSPIEL DE PROSPERITE



M. E.-A. ST-AMAND, "skip" du Quebec Curling Club, a gagné l'une des compétitions du Bonspiel de Prospérité, le "HOLT-RENFREW", lorsqu'il a défait le quatuor de M. W.-G. McGERRIGLE, d'Ormstown, par 15-7. De gauche à droite, MM. C.-M. ONEY, J. THOMSON, A.-L. LUNAN, W.-G. McGERRIGLE, E.-A. ST-AMAND, W.-J. McGERRIGLE, W.-E. THOMPSON et le révérend STEVENS. (Photo Jean-Michel).

LES QUILLEURS BOSWELL RECEVRONT CEUX DE LA NATIONAL BREWERIES

Samedi après-midi, le 16 courant, à 3 h. 30, les quilleurs de la National Breweries de Montréal viendront à Québec rencontrer les quilleurs de la Brasserie Boswell pour défendre la coupe "Beaubien" qu'ils détiennent depuis l'année dernière.

Cette coupe fut donnée par M. Pierre Beaubien, vice-président de la National Breweries Ltée ; elle doit être disputée deux fois par année par les clubs représentant la National Breweries, à Québec, et le club de la Brasserie Boswell, à Montréal.

Le club de Montréal sera composé de joueurs des Brasseries Dawes, Dows et Frontenac.

Québec sera représenté par un club choisi parmi les employés de la Brasserie Boswell, ceux qui ont obtenu la meilleure moyenne dans la ligue de quilles de la Brasserie Boswell.

Le match sera disputé à la Salle Frontenac.

Les clubs Boulanger et Lacombe se rencontreront à l'Aréna ce soir

Ce soir, à 9 heures, à l'Aréna, se jouera la première partie d'une série de deux dans trois, entre les équipes Boulanger et Lacombe. Le Boulanger tentera de conserver le trophée Lallemand qu'il a gagné l'an dernier.

Le Lieut.-colonel J.-L. Boulanger et l'honorable Aurélie Lacombe, seront à l'Aréna pour donner le signal de l'attaque ; nul doute que leur présence stimulera les joueurs des deux camps.

Le Lacombe est fortement décidé de décrocher le trophée, cette année, et nous savons de bonne source que ce n'est pas leur intention d'y aller de main morte.

Le Boulanger alignera: D. Desbiens, C. Thériault, L.-P. Pelletier, G. Marquis, R. Gilbert, Noël Audet, U. Roux, P.-A. Laliberté, Geo. Bérubé, Phil. Gérard, G. Lapointe.

Le Lacombe opposera: G.-H. Dubois, Jos. Bergeron, T. Berthiaume, J.-L. Létourneau, J. Lachance, R. Rajotte, A. Gingras, G. Côté, U. Moisan, G. Lachance, L.-A. Dupuis.

LE TOURNOI DE QUILLES A LA MAISON DE LA PIPE

Ce tournoi se continuera demain soir à la salle Pallace, lorsque commencera la deuxième série. Le Laval rencontrera le "Finnegan" le leader de la première série et le "Edgar" aura comme adversaire le "Ernest".

Le Fameux CIGARE à 5c

ADMIRATION

TROIS FORMES
DUKES-PRINCE
et NOBLES
FAIT A LA MAIN—LONGUE FILASSE
ENVELOPPE JAVA

"Apportez-moi du G&W, garçon."

"Oui monsieur... nous avons aussi..."

"Peu importe les aussi et apportez-moi l'original!"



G&W OLD RYE WHISKY

10 oz. $1.00
25 oz. 2.40
40 oz. 3.60

GOODERHAM & WORTS, LIMITED Établie 1832 LA PREMIÈRE ET LA PLUS ANCIENNE DISTILLERIE DU CANADA

La Quebec Modern Clothing
580 St-Vallier

vous offre une Occasion Exceptionnelle durant les 10 jours qui vont suivre, de vous vêtir d'une façon élégante à un prix minimum



Juste au début de la saison au moment même où vous désirez le plus un nouveau complet nous offrons cette

Vente Spéciale de Complets
"FAITS SUR MESURE"

La coupe simple breast, double breast, le nouveau complet "drapé", pour jeunes hommes. Pantalons à doubles plis ou unis; manches en forme. Veston à devant droit ou croisé et revers coupés et en pointe.

Tissus... La plus grande variété de tissus importés. Textures rayées, quadrillées, chevronnées et grand choix de textures à petits dessins choisis. Les couleurs bleu-gris, gris foncés et pâle et brun prédominent.

Hommes et jeunes hommes, réguliers, courts, élancés et courts-forts. Faites-vous habiller par un tailleur qui sait donner la coupe personnelle et impeccable où l'ouvrage est garantie, et là où vous épargnez le profit de l'intermédiaire.

$15.50 $17.50 $22.00

Quebec Modern Clothing
580 St-Vallier (Angle St-Anselme)

GRAND DEUIL

L'un des fondateurs du club de raquetteurs Le Zouave, sportsman d'un dévouement inlassable, ancien typographe du 'Soleil", M. Napoléon Belleau, vient de quitter sa famille et ses nombreux amis pour un monde meilleur.

Souffrant d'une maladie qui pardonne bien rarement, M. Belleau dont le décès survenait hier, n'a pas moins pris une part très active aux récentes activités des raquetteurs. Il se rendait à Lewiston récemment, en sa qualité de président de l'Union Canadienne des Raquetteurs, pour participer à la grande convention internationale...

Depuis quelques jours, M. Belleau dut se soumettre à un régime de plus en plus sévère. Le mal qui le minait graduellement devait bientôt le ravir à l'affection des siens.

Nous réitérons l'expression de nos sincères condoléances à la famille du regretté disparu.

BASEBALL

Tous les joueurs du club de baseball "Whistle", de l'an dernier, sont priés de se mettre en communication avec M. Marcel Pouliot, 1090 rue St-Vallier, tél.: 2-0215.

Tous ceux qui ont l'intention de jouer au baseball l'été prochain et qui veulent suivre l'entraînement avec le National sont priés de se rendre à l'Association Sportive de Québec, 1090 rue St-Vallier, demain soir, ou de téléphoner à 2-0215.

BOSTON CUBS GAGNENT 4-2

Providence, 14 (P.A.) — Les Boston Cubs ont défait les Providence Reds 4-2 hier soir, pour augmenter leur avance en première place, dans la ligue Canado-Américaine. La partie a été rapide, et les punitions pas trop nombreuses.

ALIGNEMENT

PROVIDENCE: Buts, Wood; défenses, Nichols et Mulligan; centre, Lowrey; ailes, Kuhn et Keating; subs.: Harrington, Gaudreault, Taylor, Lesieur et Speyer.

BOSTON: Buts, P. Jackson; défenses, Portland et Jerwa; centre, Carrigan; ailes, Giroux et R. Jackson; subs.: Shill, Motter, Hergesheimer, Blake, Harnott, Bessler, Pusie.

Officiels: Jack Cameron et Bill Halloran.

SOMMAIRE

Première période

Pas de point.

Punition: Giroux.

Deuxième période

1—Boston, Motter . . . . . :37
2—Providence, Mulligan (Keating-Lowrey) 3.25
3—Boston, Giroux (Jerwa-Carrigan) 12.41

Punition: Pusie.

Troisième période

4—Boston, Pusie 16.42
5—Providence, Keating (Lowrey) . . 18.00
6—Boston, Giroux (Blake-Carrigan) 19.59

Punitions: Carrigan 2, Bessler, Jerwa et Ranger.

LES ANNEAUX

LIGUE INTERIEURE

Voici les rapports des parties jouées dans la classe "C", récemment:

JANVIER 30

Claire-Fontaine, 4573 vs St-Germain, 4803; maj. St-Germain, 230 points. Les meilleures parties furent enregistrées par O. Labrecque, du Claire-Fontaine, et P. Plamondon, du St-Germain, avec 903 et 1057.

St-Jacques Inc., 4571 vs Orange Québec, 5497; maj. Orange Quebec, 926 points. Fernand Delisle, des Incorporés et M. Gignac, de l'Orange Québec, se signalèrent en totalisant 925 et 1031.

Le notaire G.-Raymond Hamel dut baisser pavillon devant le Léveillé qui s'assura la victoire par 274 points. Les vedettes de la soirée furent G. Simard, du Léveillé, et R. Audy, des "Professionnels", avec 974 et 998.

FEVRIER 6

Léveillé, 5656 vs St-Jacques Inc., 4939; ma. Léveillé 717 points. J. Beaulé et Emilien Delisle se signalèrent avec 1075 et 936.

Madden Ltée, 5455 vs Claire-Fontaine, 5292; maj. Madden Ltée, 163 points. R. Laliberté et J.-B. Routhier se mirent en évidence en totalisant 925 et 992.

Le notaire Gérard Raymond Hamel et l'Orange Québec gagnèrent leurs parties par défaut.

LIGUE INTERIEURE

Avis est par la présente donné qu'il y aura assemblée de la Ligue d'Intérieure ce soir, à 8 heures précises, au local du club Claire-Fontaine. Prière aux représentants des clubs d'y assister sans faute et d'y apporter les rapports des parties jouées dans leur local ou à l'étranger.

GARAGE TANGUAY

Le club de hockey "Garage Tanguay" a disposé du "St-Louis de Courville", hier, par 6 à 3 sur le terrain de ce dernier.

L.-P. Couturier fut l'étoile de la soirée, à lui seul il enregistra quatre points et fournit un "assist". H. Tremblay scora un point et fut responsable de trois "assists". J. Morisset scora l'autre point.

C. Villeneuve eut, pour sa part, un "asist". R. Drolet fut un peu responsable de cette victoire dans les filets car il sauva plusieurs points certains.

Alignement : R. Drolet, buts ; A. Pearson et C. Brassard, défenses ; J. Gingras, Vallée, J. Morisset, L.-P. Couturier, H. Tremblay, C. Villeneuve, P. Clode J. Caron et G. Bélanger, composaient les lignes d'attaque.

BERTRAND VS ROY

Le promoteur Ernest Lantier nous communique que Maurice Bertrand lui a remis son contrat signé pour une rencontre avec Irénée Roy, champion des Voltigeurs, sous les auspices de l'Association des Employés de l'Anglo-Canadian.

On se rappelle que Roy a accepté le défi de Bertrand, il y a une couple de semaines.

Cependant, jusqu'ici, Roy n'a pas communiqué avec le promoteur pour lui faire part de ses conditions. S'il est réellement sérieux, bien vouloir appeler Ernest Lantier, téléphone : 4-2424, local 19.

POOL

Ce soir aura lieu la finale entre Arthur Lachance et Jean Blanchet, dans une partie de 250 points. Le gagnant rencontrera le champion de Québec lundi prochain.

Hier soir, à la salle Leroux, Arthur Lachance a battu Frs Simard par 250 à 182. Séries : Lachance, 23, 25, 28 ; Simard, 20, 22, 24.

BILLARD RUSSE

Résultat des parties de concours de billard Russe jouées le 12 courant à la Salle Olympic, 69 rue St-Jean.

W. Lawlor 250 vs A. Ledoux 175.
B. Boivin 250 vs P.-E. Larochelle 148.
W. Lawlor 250 vs B. Boivin 88.
J. Masson 250 vs E. Dumas 134.
W. Lawlor 250 vs H. Higgins 151.
P.-E. Larochelle 250 vs P. Gourdeau 143.
H. Higgins 250 vs P.-E. Larochelle 159.
J.-E. Bouchard 250 vs P. Gourdeau 123.
E. Dumas 250 vs H. Perrrault 227.
M. Robitaille 250 vs H. Higgins 229.
P.-E. Larochelle 250 vs J. Masson 164

La plus haute série par W. Lawlor, 67.

AU JACQUES-CARTIER

Le président J.-Aimé Déry, du club de Curling Jacques-Cartier, a reçu le président du club de curling Victoria, M. J.-K. Leonard, et sept de ses coéquipiers, hier soir. On se souvient que l'an dernier, les curlers du Jacques-Cartier étaient reçus au Victoria. Comme la saison était passablement avancée pour que la visite leur soit rendue, il avait été décidé de remettre la partie à l'année suivante.

Les membres du Victoria étaient : MM. J.-K. Leonard, le major Petry, E.-E. Turner, H.-E. Huestis, H.-E. Price, A.-E. Bolger, T.-R. Gilbert et W.-G. Brown.

A la suite d'une partie amicale, le lunch auquel présidait M. Déry fut servi aux invités. MM. J.-K. Léonard et Gaudias Brousseau adressèrent la parole.

Mercredi, le 20 courant, sera disputé un match de curling entre les membres du club de tennis Jacques-Cartier. Seize membres sont requis. Les intéressés voudront bien communiquer avec Wilbrod Falardeau, Maurice Douville ou Albert Paquet. La soirée du 16 courant a été remise au 2 mars.

LES RAQUETTEURS ET M. N. BELLEAU

L'Union Canadienne des Raquetteurs comprenant 54 clubs repartis dans toutes les parties du Canada, offre ses plus sincères sympathies à Madame Belleau et à sa famille à l'occasion de la mort soudaine de M. Nap. Belleau, président des Unions Internationale et Canadienne de raquetteurs.

L'Union Canadienne perd dans M. Belleau un des plus enthousiaste raquetteurs qui soit. Il était reconnu tant au Canada qu'aux Etats-Unis comme le père de la raquette. Sa mort jettera parmi les amateurs de notre beau sport national, un deuil profond. J'invite les raquetteurs à venir très nombreux aux funérailles samedi.

E.-Alex. Martel,
1er V. P. Union Can. des Raquetteurs.

SPORTS A MONTMAGNY

Montmagny, 14.— (D. N. C.— Nous devons nos félicitations à MM. J.-L.-A. Normand et à Georges-A. Collin, qui viennent d'obtenir de la Ford Motor Co of Canada une magnifique coupe en argent pour donner à la Ligue de hockey de la ville de Montmagny. Il yaura certaines conditions à observer pour gagner la coupe. Nul doute que les amateurs feront leur possible.

Comme par les anées passées, il y aura à Montmagny une course à pieds. M. Jean-Louis Taschereau en est l'organisateur. Cet événement suscitera beaucoup d'intérêt.

Ces jours derniers le "Bélanger" a mordu la poussière aux mains des "Joyeux copains". Le score fut de 4 à 1. Ce fut une belle partie.

De plus, le "Bouboule" a annulé avec le Bélanger par un score de 1 à 1. Le jeu dura 70 minutes.



LES TRAVAUX PENIBLES

consument les forces et exposent le travailleur à l'épuisement et à ses conséquences, telles que: troubles d'estomac, maux de reins, rhumatismes. Pour protéger sa santé, il lui faut se fortifier d'avance ou recourir à un bon reconstituant dès le premier signe d'affaiblissement. Les PILULES MORO . . . ce bon tonique contre la faiblesse, la fatigue, le manque d'appétit, la nervosité, conservent ou redonnent des forces et protègent la santé de tout homme, quelle que soit son occupation.

"Il y avait longtemps que je travaillais dans une manufacture à l'ouvrage dur; je suis devenu épuisé et j'avais assez de douleurs aux reins pour me forcer de quitter mon ouvrage. J'avais bien besoin de travailler et ne savais pas quoi faire. Je lisais dans les journaux que les PILULES MORO étaient bonnes pour ces malaises. Je commençai à les employer et en moins d'un mois, je décidai de ne pas quitter ma position parce que mes douleurs aux reins disparaissaient graduellement. Après quelques boîtes, mon appétit revint et je travaillais tous les jours sans jamais m'apercevoir d'aucune douleur et me suis complètement rétabli avec les PILULES MORO".

(Signé) — VICTOR TURGEON,
6, rue Ste-Marie, MAGOG, P.Q.

DECLARE DEVANT MOI,
(Signé) — ETIENNE GERIN, notaire.

Pilules Moro, partout ou par la poste: 50c la boite ou 3, $1.25.

PILULES MORO

Cie Médicale Moro, 1566, rue S.-Denis, Montréal.

Le Comble du Bon Goût

GRADUEZ aux Cigarettes GRADS

CONSERVEZ LES "MAINS DE BRIDGE"

L. O. GROTHÉ LIMITÉE
MAISON CANADIENNE ET INDÉPENDANTE

25

HOCKEY A LA PERADE

La "Bijouterie Godin" annulle 3-3 avec le "Restaurant Leclerc" dans la première partie de détail pour l'élimination au championnat de la ligue commerciale de La Pérade.

Le jeu fut excitant au possible mais tout à l'avantage de la "Bijouterie", et au moins 800 personnes assistaient à cette partie.

La partie débuta assez rudement, mais la lourde défense Godin, subit une majeure ce qui donna l'avantage au Restaurant Leclerc de scorer 3 points, mais la Bijouterie se reprit dans les deux dernières périodes pour égaliser le score.

Sans mentionner les noms de ceux qui ont brillé il faut dire que tous ont bien joué. Paquin et Latour agissaient comme arbitres, et n'eût été l'incompétence de l'arbitre du Restaurant Leclerc, le score final aurait certainement été en faveur de la "Bijouterie Godin."

Voici l'alignement des clubs :

Rest. Leclerc — Buts: Gaetan Lemay, Défenses: Rolland Rivard, Geo. Mailhot et P. Lefebvre, Ailes: Marcel Caron, Lionel Juneau, Lionel Rompré et Raoul Tessier, Centres: Z. Jobin et Paul Leduc, Coach: J.-B. Leclerc.

Bij. Godin — Buts: R. Mailhot, Défenses: Bernard Godin et Henri Paquet, Ailes: Louis Mailhot, Lionel Turcotte, Gérard Deveault et Fernand Deveault, Centres: Jos. Dusablon, Jos. Lanouette et Pamphile Lanouette, Coach: Paul Gignac.

Chronometeur : Réal Blais.

CAP ST-IGNACE

Le 10 février, le club Vincelotte, de la Station, allait rendre visite au Cap Faubourg et subit une défaite au score de 5-1, dans une partie rapide et dénuée de rudesse. Bien que privée de quatre de ses meilleurs joueurs l'équipe du Faubourg a su remporter la victoire. P. Dubé, rapide ailier gauche du Cap Faubourg, par ses montées de toute la longueur de la patinoire, a su tenir les spectateurs sur le qui-vive, en scorant trois points à lui seul et permettant à Lavoie et Fortin de compter les deux autres points. Carré, sur une passe de Simoneau, évita le blanchissage à son équipe.

PICHENOLLES

Le club de pichenolles Poitras-Chabot a défait l'Orléans par deux parties de 200 points. Ce même club lance un défi à tout club amateur pour jouer sur son terrain. S'adresser à Philippe Poitras, tél.: 3-3935.

MATCH NUL

Les Black Hawks de Jos. Hunt ont rencontré le H.-E. Scott, hier soir, sur son propre terrain, pour annuler à 3 - 3 au cours d'une partie très rapide et contestée.

Avertissement donné a un employé de bureau

Le patron n'aime pas à ce qu'un employé néglige son apparence



● Léon fut très désagréablement surpris. Jamais il n'avait supposé qu'on pouvait s'occuper de son apparence. Mais le patron l'avertit sérieusement, mais poliment: "Mon ami, croyez-moi, tenez-vous mieux — rasez-vous régulièrement — ou démissionnez!"

Comment un homme peut-il négliger de se raser quand l'apparence joue un rôle si important dans les affaires, aujourd'hui. La "Lame Bleue" Gillette actuelle permet de se raser ras avec aise et confort. Même deux rasages par jour, au besoin, n'irriteront pas la peau tendre. Essayez la "Lame Bleue" Gillette aujourd'hui.

Lames Bleues Gillette
Maintenant
5 pour 25c • 10 pour 50c

DANS NOS THEATRES

CLASSIC "The Three Musketeers", ép. 6
Robert Armstrong, Dorothy Wilson
dans "ABOVE THE CLOUDS"
Ken Maynard, Cecilia Parker
dans "HONOR OF THE RANGE"
Edgar Kennedy
"IN-LAWS ARE OUT"

FRANCAIS SOIREE 15c
MERCREDI, JEUDI SEULEMENT
AUNT SALLY
Musical, Danse d'Apache
aussi BOB STEELE
dans son dernier film
Aussi Comédie, Sujet court.

CINEMA de PARIS
Aujourd'hui — Programme double
Madeleine Renaud dans
MARIA CHAPDELAINE
aussi
"MAITRE CHEZ SOI"

MAT.: .15 **CANADIEN** SOIR: .25
James Cagney — Pat O'Brien
HERE COMES THE NAVY
Jack Holt — Fay Wray
— BLACK MOON —
23 Fév.: "BROADWAY BILL"

ARLEQUIN
à partir de samedi
MLLE CONSUELO
La reine espagnole de l'air, aussi
FLORIS La femme parfaite
danseuse sensationnelle

CARTIER AUJOURD'HUI
SI VOUS N'EN VOYEZ QUE LES SPLENDEURS . . . vos sens seront exaltés !
SI VOUS N'EN ENTENDEZ QUE LA MELODIE . . . votre âme sera enchantée!
"CARAVAN"
avec
CHARLES BOYER
Loretta Young, Jean Parker
— deuxième vue —
"ONCE TO EVERY WOMAN"
Ralph Bellamy et Fay Wray
Matinée : 12c — Soirée : 21c
plus taxe

AU CARTIER



CHARLES BOYER, idole des auditoires du continent, qui fait son début dans le film tourné en Amérique, "CARAVAN", émouvante comédie musicale d'Erik Charell. Cette vue est à l'affiche aujourd'hui au théâtre Cartier.

AU VICTORIA

"La Flambée", est l'une des pièces les plus vigoureuses du théâtre contemporain. Le cinéma français se devait donc de lui accorder l'honneur de l'adaptation cinématographique. Le travail a été fait avec une rare conscience par un artiste passé maître dans son métier. En outre des artistes de premier plan ont été recrutés pour interpréter les grandes et dramatiques figures de l'oeuvre si populaire de Kistemaeckers.

Nommons seulement Suzanne Bissler la belle vedette de "La Robe Rouge"; Constant Rémy le bel et puissant acteur; Henri Rollan qui fut si merveilleux dans "Le Maître de Forges" Edith Méra et Grétillat. Avec de tels artistes "La Flambée" que nous verrons samedi prochain au Victoria ne peut être qu'un très grand film. L'auteur lui-même a présidé à l'adaptation de son oeuvre. C'est dire que toutes les précautions ont été prises pour ne rien enlever à son caractère dramatique et que l'affabulation à l'écran respecte l'oeuvre du théâtre dans ses moindres détails.

Ce n'est pas donc à tort que la critique française a placé "La Flambée" au tout premier rang des oeuvres de 1935. Le film mérite tous les éloges et toutes les recommandations comme l'encouragement spontané des amateurs de belles choses.

Qu'ajouter de plus. "La Flambée" est une belle pièce et aujourd'hui c'est un film de grande classe.

Le second film à l'affiche sera "Le Prince de Minuit" avec Henri Garat, Edith Méra et l'inimitable Pauley. Le comédien aux vastes ressources. Nous disons que Pauley est ici supérieur encore à "l'Ecole des Contribuables" où pourtant il était magnifique. Quant à Garat il faut dire qu'il est ici meilleur qu'il ne l'a jamais été depuis son triomphe de "Il est Charmant". Plusieurs chansons inédites et qui deviendront vite populaires sont entendues dans ce film qui ne vise qu'un but : semer la bonne humeur.

(Communiqué)

A COURVILLE

Dimanche dernier, le Campagnard de Courville a triomphé du St-Cyrille Grenier au score de 5-2. Ce soir le Campagnard jouera à Giffard avec le C. D. G. Pour dimanche et lundi soir, le Campagnard lance un défi à tout club de 16 à 20 ans. Pour informations, s'adresser à Aubert Grenier, tél.: 4-5121 ou à la salle paroissiale.

HOCKEY A LORETTEVILLE

Vendredi dernier, le club de hockey Moonlight, ex-Maison Boivin, rendait visite à l'Orme Amateur pour la première partie d'une série de 2 dans 3 pour une coupe qui avait été offerte l'an dernier par messieurs Alf.-J. Blondeau et Wilfrid Savard, respectivement maires de Loretteville et de St-Ambroise. Le score final fut 3 à 0 en faveur du Moonlight. M. M. White avait charge des filets du Moonlight, sur la défense étaient Armand Blanchet et Lorenzo Vézina, deux vétérans du hockey amateur à Loretteville. Comme première ligne d'attaque on avait trois étoiles du présent Loretteville Amateur : au centre, Léo Martel ; Henri Plamondon sur l'aile droite et Adrien Martel sur l'aile gauche. Armand Martel, très jeune encore, mais qui promet beaucoup, remplaçait Henri Plamondon sur la première ligne. Comme 2ième ligne, W. Auclair au centre ; Lucien Linteau sur l'aile droite et Paul Boucher sur l'aile gauche. La deuxième ligne de défense était R. Auclair et Marc Côté.

Après cinq minutes de jeu dans la première période, Henri Plamondon partit à toute vitesse accompagné de Léo et en arrivant devant les filets de Chartré, Plamondon fit une belle passe à Léo et donnait l'avantage à son club jusque dans la troisième période. Dans la 3ième période Léo partit à toute vitesse accompagné de Lorenzo et arrivant devant la défense Léo fit une belle passe à Lorenzo pour monter le score à 2 à 0. A la fin de la dernière période Henri Plamondon scora le 3ième point, sur une passe de Lorenzo. Mentionnons que la 2ième ligne d'attaque fut un peu plus malchanceuse car ils ne purent scorer, mais ils furent chaleureusement applaudis du public. Il en est de même pour l'autre ligne de défense. Les arbitres officiels pour cette série sont messieurs M. Groslouis et Alexandre L'Heureux. La 2ième partie de cette série sera disputée mercredi soir, le 13 courant, sur la patinoire du Loretteville Amateur. La partie commencera à 8 h. 30. Donc en foule mercredi soir à Loretteville pour voir encore du beau jeu, car l'Orme Amateur prétend reprendre sa revanche. Peut-être que le sort de la coupe sera réglé lors de cette partie.

LIGUE MONTMORENCY

Les Mousquetaires, de Ste-Anne-de-Beaupré, se sont assurés de l'exclusivité de la première position de la ligue de hockey de Montmorency, en l'emportant sur le Château-Richer au score de 6 à 2.

Le St-Joachim jouait chez lui contre le Beaupré. Un des locaux frappa et blessa assez sérieusement un joueur du Beaupré, Jean-Louis Goupil, à la deuxième période. Les visiteurs décidèrent alors de se retirer de la glace: le score était alors de 2 à 0 en leur faveur.

ACHETEZ LES MARCHANDISES ANNONCEES
Comparez et choisissez.

--- VICTORIA ---
JEAN SERVAIS dans le rôle de CHOPIN dans
"LA CHANSON DE L'ADIEU"
Nous invitons les amis de la musique à ne pas manquer ce bijou musical
— Aussi à l'affiche —
"Le SECRET des WORONZEFF"
— AVEC —
Jean MURAT et Brigitte HELM

ARLEQUIN Aujourd'hui
"JOSEPH AU BAGNE"
par E. Martel
Joseph - Manda - Parent et Cie
aussi "VAUDEVILLE"
Sur l'Ecran —
"LITTLE MISS MARKER"
avec Shirley Temple
aussi STAN LUPINO dans
"THAT'S MY UNCLE"
et ep. 11 "LAW OF THE WILD"

RIALTO AUJOURD'HUI
La seule et unique Garbo dans son plus brillant film d'amour.
GRETA

Garbo dans QUEEN CHRISTINA
avec John Gilbert, Ian Keith, Lewis Stone, Elisabeth Young
Autres Attractions
Will Rogers, Louise Dresser
"DAVID HARUM"
Nouvelles et Comédie.

CAPITOL
CANADA'S FINEST ENTERTAINMENT
Dernier jour — 2 grands films à 1.15 — 2.30; 7 — 8.25
Mat.: 25c. Soir 30-40c.
MYRNA LOY — GARY GRANT dans "WINGS IN THE DARK". Aussi "MENACE" avec Gertrude Michael
Autre grand programme double demain à 1 — 2.25; 6.45 — 8.10
REFAITES LE CHEMIN ROMANESQUE VERS LE PASSE DANS LA TRIOMPHE MUSICAL DES FRERES WARNER
SWEET ADELINE
IRENE DUNNE
et une troupe de vos acteurs
JEAN MUIR dans
'THE WHITE COCKATOO'
avec Ricardo Cortez

EMPIRE AUJOURD'HUI
JOHN BOLES, dans
My Lips Betray
ROBERT YOUNG, dans
Saturday's Million
MAT. : 15c. — SOIR : 25c.
Taxe comprise

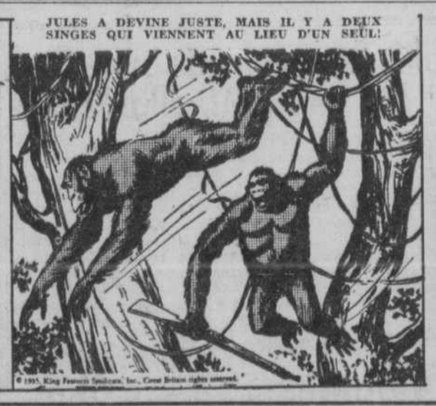






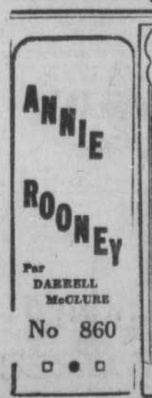




















- Quantité de logements se louent au moyen d'une annonce classée publiée dans le "Soleil" -

"Le Soleil" est publié et imprimé coin des rues de la Couronne et St-Vallier, par "LE SOLEIL" Ltée — Henri Gagnon, vice-président et directeur gérant.

Téléphones des chefs de service le soir

NOUVELLES,
M. Irénée Masson 4-0657
ANNONCES,
M. F.-L. DeHaitre 3-1442
PETITES ANNONCES,
M. Alfred Morissette 6719
ASSISTANT, SERVICE DES ABONNEMENTS,
M. Roland D'Anjou 3-2024
IMPRESSIONS,
M. Ferdinand Lachance 4-3968

TARIF
DES ANNONCES CLASSIFIEES DU
"SOLEIL"

UN CENTIN DU MOT, pas moins de 25 centins par insertion.

NAISSANCES, FIANCAILLES, PROCHAINS MARIAGES, MARIAGES, SERVICES ANNIVERSAIRES, GRAND'MESSES, REMERCIEMENTS POUR SYMPATHIES ET AUTRES 50 centins par insertion suivant la formule ordinaire, chaque mot additionnel 2 centins.

Les avis de NAISSANCES, FIANÇAILLES, MARIAGES, devant paraître dans la Vie Sociale sont chargés au coût de $1.50 l'insertion

LES ANNONCES devant paraître LE JOUR MEME seront reçues jusqu'à 9 h. 30 a.m. POUR LE SAMEDI jusqu'à 8 h. 30, vendredi soir. Nous ne pouvons garantir l'insertion des annonces reçues après les heures mentionnées.

Les annonces n'ayant un titre en caractères plus gras, seront chargées 25c l'insertion en plus de l'annonce.

NOUS N'ACCEPTONS aucune annonce et avis de naissance, fiançailles ou mariage, communiqué par malle ou téléphone. Il en est de même pour les avis "non responsable"

Agents

L'ALMANACH DU FOU-RIRE est tordant. Enorme succès parmi amateurs, historiettes comiques 30c l'exemplaire. Remise libérale sur commande importante. Ecrivez immédiatement Pironne, 14 Fabrique, Québec. 13fév-4fs-2R

CRAYONS qui additionnent automatiquement invention récente. Se vend à première vue. Agents demandés au Canada immédiatement. Add-O-Graph Co., dépt. 6, Saltillo, Miss. 14-15-16-20fév-2R

AGENTS D'ASSURANCES vie demandés pour la ville et la campagne. Salaire et commissions payés à des hommes d'expérience. S'adresser 203 St-Jean, 2e étage. 14fév-3fs-2R

AGENT GENERAL pour chaque comté, chance exceptionnelle, gros profits. Metalmatch l'allumette métallique s'allume mille fois, pour détailler quinze centins. Metalmatch Corporation, Edna Ave West, Toronto. 25jan-26fs-2B

Animaux domestiques

CANICHES TERRE-NEUVE ayant pedigree, 3 mois, $25.00 pièce. J.-L. Mitchell, 2600 rue Saint-Germain, Hochelago, Montréal. 12-14-16fév-3fs-4B

Appartements à louer

A LOUER.—Appartements McMahon, 10 rue McMahon, suite d'appartements modernes à louer, service de frigidaire, concierge, ascenseur, interphone. S'adresser au concierge, tél.: 4-0208. 17jan-26fs-5R

PLAIN-PIED A LOUER, rue Saint-Jean, endedans de la porte Saint-Jean, 5 chambres et chambre de bain. Prix modéré. Téléphoner 3-0288. 13fév-6fs-5B

MAGNIFIQUE APPARTEMENT comprenant salon "chesterfield", chambre à coucher, "art moderne", et cuisinette, chauffé, chambre de bain, eau chaude. S'adresser par téléphone à 2-5098. 5B

APPARTEMENTS Grande-Allée, grand bel appartement, 9 pièces, très moderne, un 7 pièces. Conditions raisonnables pour bail long terme, garage chauffé. S'adresser Concierge, 144 Grande-Allée, tél.: 2-7915. 8fév-6fs-5R

LINCOLN appartements 14 St-Denis, appartement 2, 3, 4 et 5 pièces chauffés, réfrigération électrique, service de concierge. S'adresser sur les lieux au concierge, tél.: 2-5075. 16jan-26fs-8R

Argent à prêter

MONTANTS DIVERS à prêter sur hypothèque ville et campagne. S'adresser à de La Bruère Portier, notaire, Bureau: 37 de la Couronne, St-Roch, tél.: 3-0755; le soir: Résidence 200 des Erables, tél.: 3-3580. 5fév-26fs-7T

ARGENT A PRETER sur première hypothèque. Aussi beaux logements à louer à Courville et Québec. S'adresser L.-E. Fortier, N.P., 87 de l'Eglise, tél.: 9540. Résidence: 4-5713 2fév.-26fs-7T

ARGENT A PRETER sur hypothèque et autres garanties en ville et à la campagne Ed. Boisseau Picher, notaire, 540 rue St-Jean, Québec, tél.: 3-1161. 14fév-26fs-7R

ARGENT A PRETER sur hypothèque en ville, remboursable mensuellement ou autrement. J.-C. Picher, notaire, No 473 rue St-Jean, tél.: bureau, 4-2918, rés.: 3-2459. 13fév-26fs-7R

PAUL GRENIER, notaire, argent à prêter, première hypothèque, cité de Québec. Aussi bureau à louer, usage téléphone et sténographe. S'adresser 325 Boulevard Charest, téléphone: 3-1331. 22jan-26fs-7T

Argent demandé

UNE COMMUNAUTE demande à emprunter $4,000.00 à 5%. Ecrire à Casier 760, "Le Soleil". 8fév-6fs-8B

Articles de ménage

SET DE CHAMBRE à vendre, fini acajou, 4 morceaux. S'adresser de 7 à 9 h. le soir, 242½ Richelieu, 3e étage, tél.: 5468. 14fév-3fs-9B

POELES. — Articles de ménage, poêles, fournaise Légaré, Perfection, Findlays, Interprise, Duchesse, réchaud tuilé et miroir, réservoir en cuivre, laveuses électriques, machines à coudre, bureau, lavabo, buffet, set totin, set salon, etc. Achetons, vendons et échangeons meubles et poêles usagés. S'adresser à J.-Romeo L'Heureux, magasin 441 St-Joseph, tél.: 3-5781. mar-jeu-sam-14fév-12fs-9T

Automobiles à vendre

CHEVROLET SEDAN 1930, Franklin sedan 1928, Marmon sedan 1929, Chevrolet coach 1928, Buick coupé 1931, Essex Coach 1930, Pontiac coach 1932, Oakland sedan 1928, Packard sedan 1928. Tous vendus prix de débarras. Réparations générales. Petticlerc & Laliberté, 18, 4e Rue, tél.: 2-0141. 31jan-26fs-12G

HUPMOBILE Sedan Spécial 1932, Graham 1931, Pontiac 1931, Stuts Spécial 1931, Nash 7 passagers 1930, Willys 1929, Whippet 1928, Côté & Côté, Enr., 163 St-Vallier, tél.: 2-6390. 14fév-26fs-12T

Quebec Nash Lafayette

OCCASION. GRANDE VENTE. Vingtaine charabancs usagés, prix débarras, termes faciles, faut vendre vite pour faire place aux chars neufs qui arriveront bientôt. Quebec Nash Lafayette, Enrg., 541 St-Vallier. 13fév-26fs-12T

AUTOMOBILE A VENDRE — Sedan Franklin, cinq passagers, modèle 1929, moteur en parfait ordre, quatre pneus neufs. S'adresser par téléphone à 4-3713. 13fév-6fs-12B

Automobiles demandées

LE MEILLEUR ENDROIT pour vendre votre automobile argent comptant. Pouvons aussi vendre à commission. Avons grand choix de chars usagés à vendre. Occasion Plymouth 34, $650.00. Pontiac 32, $475.00. tél.: 3-1918. Quebec Used Car, Ltd, 230 de la Couronne. 18jan-26fs-13T

PETIT AUTO. — Demandé immédiatement modèle 1930-31, mentionner le millage et le prix. Paiera comptant pour bonne occasion. Ecrire Casier No 752, "Le Soleil". 13fév-6fs-13R

A vendre ou à louer

A VENDRE OU A LOUER, belle place d'été, 6 milles de Québec, 3 arp. carrés terrain, bonne maison habitable l'hiver, eau aqueduc, lumière, chemin entretenu l'hiver, bonne condition, tél.: 5224. mar-jeu-sam-au2mars-15R

Bois de construction

MERISIER EMBOUVETE à planchers, tardeaux, plu, B. C. Fir embouveté et moulures. Aussi épinette de toutes dimensions Demandez nos prix, ils vous intéresseront. Bilodeau & Doré, Enrg., 280 St-Paul, tél.: 2-5035. 17jan-26fs-Bois cons.R

Bureaux à louer

Bureaux, salles d'échantillons

EDIFICE "FLORENCE", 59 rue St-Joseph, entièrement à l'épreuve du feu, bien éclairés, extincteurs automatiques, ascenseurs pour passagers et marchandises. Toutes les améliorations modernes. S'adresser à Maurice Pollack Realty Co., Ltd, 92 St-Joseph, bureau d'information, 2e plancher. 11fév-6fs-18T

BUREAUX A LOUER, 47a rue Saint-Jean, près côte du Palais, modernes, clairs, chauffés, très grands. Prix réduits à partir de $15. Téléphoner: 2-3306, E.-J. Dynes. 13fév-6fs-18B

Bureaux à louer

GRANDS et petits bureaux et magnifiques salles d'échantillons très bien éclairées avec toutes les commodités modernes. Situés à l'étage supérieur de l'édifice du "Soleil". S'adresser au Service d'Informations, bureau de l'Administration, le "Soleil". 2mrs-j.n.o.

Chambres et pensions

PETITE OU GRANDE CHAMBRE à louer, très ensoleillée. Privilège du chez soi. Pension si désirée, 75, rue Claire-Fontaine. 5fév-26fs-26B

GRANDE ET PETITE chambre double et simple à louer avec ou sans pension, près Bld Langelier, à proximité de l'Ecole Technique. S'adresser 424 rue St-Joseph. 14fév-6fs-26B

PETITE CHAMBRE chauffée, améliorations modernes, $2.00 par semaine avec pension de restaurant si désiré, $3.25 ou $3.75. S'adresser 469A St-Jean, Appt. 6, tél.: 3-1142. 8fév-6fs-26R

Chambres à louer

PETITE ET GRANDE CHAMBRE à louer avec eau et gaz, usage du téléphone, à partir de $1.50. Maison tranquille. S'adresser 22 St-Flavien ou 23 Charlevoix. 13fév-2fs-27R

HOTEL LORRAINE.—Carré Hôtel de Ville, chambres doubles avec pension $55, $58 et $60 par mois. Chambres simples avec pension $30, $32 et $35 par mois. Chambres doubles sans pension $18, $20 et $25 par mois. Chambre simple sans pension $10, $12 et $15 par mois. Aussi chambre avec bains privés si désiré. Bières et vins. Service d'ascenseur. Usage téléphone. Une visite est sollicitée. 8fév-26fs-27R

BELLE GRANDE CHAMBRE double, eau chaude et froide dans chambre, pension si désirée. S'adresser tél.: 4-4834. 13fév-4fs-27B

NEW MAJESTIC, 2 Collin, grande et petite chambres à louer immédiatement avec poêle à gaz si désiré. 9fév-6fs-27R

BELLE CHAMBRE très propre, avec ou sans pension, usage du bain, téléphone et gaz si désiré. Endroit tranquille. Prix réduit pour personne sérieuse. S'adresser Salon Paulette, 704 St-Vallier, tél.: 4-2784. 14fév-26fs-27T

BELLE CHAMBRE meublée, à louer, améliorations modernes, bains, téléphone, etc. S'adresser 602 St-Jean. 13fév-3fs-27R

QUARTIER REMPARTS.—Flat et chambre à louer, double et simple, $1.50 à $2.50 par semaine, bain, etc. S'adresser 29 Ferland. 27R

FLAT DE 2 pièces à louer avec gaz, eau courante, entrée seule, aussi chambre avec eau courante, fenêtre sur la rue, 547 St-Jean. 14-16fév-27R

FLAT A LOUER, 2 pièces, salle à dîner, chambre, bien meublées, avec poêle à gaz, chambre bain sur même plancher, chauffé, eau chaude, usage du téléphone. S'adresser 107 Arago. 27B

GRANDE CHAMBRE ensoleillée, meublée, eau chaude et froide dans la chambre, convenable pour 2 personnes. Pension si désirée. S'adresser 6 Ste-Famille. 13fév-3fs-27R

CHAMBRE A LOUER, chauffée, poêle dans chaque chambre, usage du bain et téléphone, à des prix modérés. S'adresser à 298 rue St-François, tél.: 6503. 11fév-4fs-27G

AU MAJESTIC, 36 rue Ste-Anne, jolies grandes et petites chambres avec eau courante, bain à chaque étage, maison très chaude. 11fév-6fs-27R

BELLE GRANDE CHAMBRE à louer pour une ou deux personnes dans une famille privée sans enfant, usage du bain et téléphone, bon chez-soi, pension si désirée. S'adresser par téléphone 9711. j.n.o.-27B

Chambres, pension demandées

CHAMBRE BOUDOIR demandée avec pension sur rue St-Jean, quartier St-Jean-Baptiste. Prix raisonnable. Ecrire Casier 818, "Le Soleil". 12fév-6fs-28B

Chauffage, bois, charbon

Bouchard & Claveau

ERABLE, MERISIER, première qualité, slabs de bouleau, Charbon Stove, Chestnut, $14.50 tonne, 75c poche, Coke $10.50 tonne, 3 pochés $1.00, Buckwheat $10.00 tonne. Livraison partout en ville, 112, 3e Rue, tél.: 3-1979 31jan-26fs-34T

A.-B. FORTIN, de St-Côme, Beauce, maintenant à Québec. Bon bois de la Beauce, érable et merisier, 13 pcs $2.65, 2 pcs $4.50, scié $5.04, livré. Résidence 85½ St-Mathias, Cour, 59 St-Benoit, tél.: 9481. 17jan-26fs-34F

J. BEAUPRE, 152 Bayard, tél.: 3-2381, Coke 35c poche, 3 pour $1.00. Stove 80c poche. Coke $10.50 tonne. Stove, Chestnut, $14.50 tonne. Charbon bois franc, 25c poche, Slabs merisier, bouleau, épinette, voyage merisier, érable, $2.50. mar-jeu-sam-26fs2avr-34T

CHARBON ET BOIS. Croûtes de bois franc bouleau et érable et bois mou sciés, fendus et livrés, toutes longueurs, et livrés. Téléphoner 4-2351. Edmond Conway, 235 rue de la Canardière. 14fév-13fs-jeu-sam-mar-34G

BOIS DE CHAUFFAGE scié, fendu, merisier, érable, 2½ pieds, hêtre, bouleau, croûte, merisier, bois mou, Charbon dur, Stove, Chesnut à la tonne, la poche, Coke 35c la poche, 3 pour $1.00. L. Verreault, 153 Napoléon, tél.: 6231. 29jan-26fs-24F

Cyrille Bussières

ERABLE, MERISIER — 10 pouces, $2.25, 12 pcs. $2.75 - 15 pcs. $3.00. Grosse croûtes merisier, $2.50, slabs bouleau $2.25, Coke, 3 poches $1.00, Chestnut, Stove, 75c, bois d'allumage, 5 grosses poches $1.00. Spécial, bois franc, gros voyage, débité, livré $2.50. Cyrille Bussières, 49 St-Bernard, St-Malo, tél.: 8827. 2fév-26fs-34T

BOIS FRANC de 2 pds à vendre pour $4.25 la corde, livré dans toute la ville. Aussi bois toutes sortes à bon marché. S'adresser M. Nadeau, 80 rue Marie-Louise, tél.: 6381. jeu-sam-23fév-6fs-34T

CHARBON COKE, 35c la poche, 3 poches pour $1.00, avec une poche gratis de bois, pour allumer le Coke, Stove, Chestnut, 80c la poche. Livré à domicile. Adjutor Noël, 155 Carillon, tél.: 7614. 14fév-4fs-34T

LA COUR A BOIS Lucien Bédard, rues Kirouac et St-Luc, ancien poste Eizéar Bédard, tél.: 4-0133, vous offre du bois à l'air libre, de première qualité, érable et merisier, aux prix les plus bas: 12 pouces, $2.65 scié, 24 pcs, $4.75 pas scié; $5.25 scié; 30 pcs $6.00 pas scié, $6.50 scié. 25jan-26fs-34T

COUR A BOIS ST-ROCH, toujours en main bon bois de Beauce, Erable, merisier, 2 pds $5.50, sciés $6.00, fendu $6.50, bonne mesure, prompte livraison, J.-H. Mathieu, 2 du Roi, tél.: 2-2935. 26jan-26fs-34G

CHAUFFAGE sec hangaré à l'abri. Extra grosses croûtes, merisier 4 pieds de long, scié fendu, $4.90, ½ corde, $2.60 voyage. Edouard Ruel, Ltée, téléphone 9829, Québec. 6fév-15fs-34B

ATTENTION, merisier, érable, 12 pouces, $2.75, 2 pds $4.50 la corde, 2½ pds $5.50. Livré à domicile. M. Desharnais, 349 Marie de l'Incarnation, tél.: 2-1834. 9fév-26fs-34T

Commerçant

800 CORDES de bois sec, 24 pcs, 150 cordes 30 pcs, 200 cordes croûtes merisier, érable, 4 pieds, bien sèches. Pour prix et renseignements, Ecrire Casier 617, "Le Soleil", Québec. 17jan-26fs-34T

BOIS première qualité, merisier, érable bien sec, 3 pieds, $5.00 la corde, scié et fendu si désiré. Bonne mesure. Aussi bois à vendre en gros, prix spécial. S'adresser J.-L. Larochelle, 130, 11e Rue, tél.: 4-2327. 12fév-26fs-34G

Vente ou échange de propriétés, d'articles, etc., etc., tout cela s'opère facilement au moyen d'une annonce classée dans le "SOLEIL".

Chevaux, voitures, harnais

A VENDRE, quatre bons chevaux d'ouvrage, pesant de 1300 à 1400 lbs, garantis sans défauts. Pourra prendre aussi en échange du bois de chauffage, tél.: 6827. Cyrille Bussières, commerçant bois chauffage, 49 St-Bernard, St-Malo, Qué. 29jan-26fs31T

Henri Blouin

J'AI RECU un char de chevaux des fermes de l'Ontario, chevaux de voiture 1200 à 1500 lbs. Vendra non marché. Une visite est sollicitée. Ecurie, coin St-Luc et Châteauguay S'adresser H. Blouin, 234 rue Kirouac, coin St-Sauveur, tél.: 3-2638 14jan-26fs-31F

Chevaux demandés

ACHETERAIS poney avec harnais, voitures d'été et hiver. Mentionnez l'âge, pesanteur et prix. Elzéar Normand, L'Islet. 32B

Commerce à vendre

POSTE DE COMMERCE avec licence de bière. Situé centre de la ville, rue St-Jean. Ecrire casier 718 Le "Soleil". 6fév-6fs-36B

POSTE D'EPICERIE, restaurant et propriété incluse à vendre, 6 pièces, plus chambre bain, système de chauffage. Possession immédiate. S'adresser Rosaire Drolet, 194 Des Erables, tél.: 3-4217 16jan-26fs-36R

POSTE DE BARBIER, véritable occasion pour barbier célibataire qui veut s'établir, maintenant occupé. Bon marché pour prompt acheteur. Ecrire Casier 823, "Le Soleil". 14fév-3fs-36B

A VENDRE, poste de commerce coin Lafayette et St-Bernard, aussi maison 2 logements, grande cour et écurie, vendra en bas d'évaluation, payable comme loyer. S'adresser Cyr. Bussières, épicier, 49 St-Bernard, tél.: 6827. sam-lun-jeu-11mars-26fs-36P

SALON DE BARBIER—A vendre, 3 chaises, smeublement complet. Cause de départ. Vendra à sacrifice. S'adresser 13¾ Lacroix. 9fév-6fs-36R

Divers à louer

CLAVIGRAPHES UNDERWOOD et Remington à louer prix spécial. S'adresser M. Gérald Martineau, 78 rue St-Pierre, tél.: 2-2890. 16jan-26fs-42R

RUE MARIE-LOUISE, grande écurie 80 x 16, pouvant contenir 20 animaux, à louer avec ou sans logement de 5 chambres, un bas, grande cour, sheds. S'adresser 2, Marie-Louise, tél.: 4-0295. jeu-sam-16fév-42T

QUAI A EAU PROFONDE, entrepôt et cour, à louer, rue Commerciale, à Lévis, au pied de la côte Bégin, en face de la Fonderie de Lévis (propriété Chabot). Facilités par chemin de fer C. N. R. Conditions raisonnables. S'adresser à Audet & Audet, notaires, 15 ave Bégin, Lévis. 9fév-7fs-42B

Divers à vendre

VIEUX JOURNAUX à vendre, à la livre occasion pour bouchers et épiciers S'adresser au "Soleil" j.n.o.-43B

POUR CEUX qui s'intéressent à la langue anglaise: 8 volumes "Waverly", "Pictoral Dictionary" (français anglais) complètement neuf avec meuble cabinet à vendre à prix occasionnel pour prompt acheteur. S'adresser 218, 2e Avenue, tél.: 4-2444 13fév-3fs-43B

SHOW-CASES de toutes sortes, comptoir, vitrine, ameublement de magasin et restaurant, neufs et usagés, vrais bargains. Art. Show-Case, Reg'd, 259 St-Joseph, tél.: 3-2920. 7fév-26fs-43T

A VENDRE — Un couteau et une gratte pour la neige, à vendre à bon marché. S'adresser à 88, rue St-Anselme. 14fév-6fs-43B

TAMBOUR d'orchestre, tout complet d'une très grande valeur, aucune offre raisonnable refusée. S'adresser à Albert Fournier, entre 7.30-9.30 du soir, 671 St-Vallier. 14-16-18fév-43B

SPECIALISONS dans réparation balances toutes marques. Si votre balance n'est pas en condition ménanique consultez-nous, vous serez convaincu de nos bas prix. Compagnie Balances Toledo Ltée, 107 d'Abraham, Québec. jeu-ven-mar-19fév-12fs-43R

AMEUBLEMENT DE MAGASIN comme suit: Tablettes de nuit, National Cash, Showcase 4 pieds modernes, miroirs, garde-malle, comptoir lunch, etc. S'adresser Rosaire Drolet, 194 Ave des Erables, tél.: 3-4217. 12fév-26fs-43R

Elèves demandés

INSTITUT J. THOMAS, 25 St-Stanislas, (à l'angle de la rue St-Jean, tél.: 2-7490, Anglais, français, sténographie, comptabilité, cours commercial anglais ou bilingue, baccalauréat, brevet et tous les examens de la province. Cours d'été. 5fév-26fs-46R

COURS PRIVE CLASSIQUE ET COMMERCIAL complet, Français, Anglais, Sténographie, Latin, Grec, etc., par professeur 18 ans d'expérience. Préparation à tous les collèges séminaires, couvents, etc. Cours d'ensemble chez les Pères. Conditions faciles. S'adresser M. J.-G.-P. Guay, 150 rue Artillerie, coin Scott. tél.: 3-1914 10jan-26fs-46N

COURS PRIVES, pratique de conversation anglaise, le jour et le soir au No 36 rue Ste-Anne ou à domicile. 9fév-6fs-46R

Guitare Hawaïenne

APPRENEZ à jouer guitare hawaïenne, Leçons privées, 25c pour 30 minutes. Venez nous voir ou téléphonez pour informations: 8963. Aussi musique chiffrée pour guitare hawaïenne. Le Conservatoire de Musique Hawaïenne, 251 rue St-Joseph. mar-jeu-sam-28fév-46T

Emploi demandé, homme

JEUNE HOMME sobre et honnête, pouvant fournir références de conduite et travail, demande position en ville. Ecrire à Casier 807 Le Soleil. 9jan-6fs-47B

Emploi demandé, femme

VOUS TROUVEREZ une bonne femme de journée pour tout genre d'ouvrage à $1.00 par jour. S'adresser 8 rue Fleurie, Mme Vve Z. Delisle. 9fév-6fs-48B

JEUNE FILLE, bonne sténographe, ayant certificats de l'Institut Thomas, demande ouvrage de bureau, copie à la machine, etc., à faire à la maison, ou en dehors. S'adresser à casier 714 "Le Soleil". 7fév.-6fs-47

COUTURE — Pour couture, réparations et transformations générales à domicile à très bas prix et avec expérience. S'adresser à 74 rue Latourelle, téléphone : 2-7235. 14fév-3fs-48B

Femmes et filles demandées

SOLLICITEUSES demandées pour vendre corset Spirella dans la cité de Québec, Téléphoner après 5 heures à 3-0494. 14-16-19-21-23-26fév-53B

Filles demandées

PREPAREUSE dans les chapeaux demandée, personne d'expérience recommandée. S'adresser 6 rue d'Artigny. 13fév-3fs-57B

FILLE D'EXPERIENCE demandée dans la confection des chapeaux pour dames. Information écrire Casier 820 Le "Soleil". 57B

ON DEMANDE une manieuriste d'expérience. S'adresser au Salon de barbier Hôtel Victoria de 7 à 8 hrs p.m. 12fév-3fs-57B

Fourrures

MANTEAU seal française, en bonne condition, grandeur 36, à vendre bon marché. S'adresser par téléphone: 3-4655. j.n.o.-56R

MANTEAU DE MOUTON de Perse à vendre, ainsi qu'un capot de chat et un en ours. S'adresser à 989 St-Vallier, Québec. mard-jeu-sam-14fév-59T

UN MANTEAU de broadtail avec garniture en écureuil, dernier modèle, valant $200, pour $75.00. Un manteau en chat sauvage valant $150.00 pour $70.00. Raison mortalité. S'adresser 147 rue St-Joseph. mar-jeu-sam-18fév-6fs-59T

OCCASION beau capot de Castor piqué pour homme à vendre à très bas prix. S'adresser 259 St-Olivier, tél.: 6628. 12fév-4fs-59B

Garage à louer

GARAGE A LOUER, situé 143 Ste-Hélène, près rue Dorchester, grandeur à peu près 3,000 pds. S'adresser Alfred Fiset, tél.: 9193. 6fév-26fs-60B

MAGNIFIQUE GARAGE moderne, pour réparations tous genres ,avec pit, chain-block, système chauffage, entrée sur 2 rues, épreuve du feu, coin Eglise et Richardson. Logement chauffé ou non, aussi petite boutique pouvant servir pour plombier et cordonnier. S'adresser 168 Richardson, tél.: 3-0081. 9fév-6fs-60G

Du comptant pour votre char usagé si vous utilisez les petites annonces classées du "SOLEIL".

Hommes demandés

HOMMES DEMANDES pour prendre charge d'un territoire pour représenter manufacture dans le commerce à domicile, position permanente à celui qui se qualifiera et chance d'avancement. Références exigées. S'adresser en personne, chambre 307, Edifice "Le Soleil". 14fév-2fs-65B

VENDEUR, pour homme sérieux, proposition des plus intéressantes jamais faite, homme marié résidant à Québec exigé. S'adresser 251 St-Joseph, chambre 103. 12fév-6fs-65B

L'AGRANDISSEMENT de nos affaires offre 5 positions, hommes ou femmes, gages $15.00 à $20.00 par semaine. Genre de travail sollicitation à domicile. S'adresser R.-L. Jobin, 421 St-Jean, 9 à 11 heures. 9fév-5fs-65B

ASSOCIE DEMANDE pour acheter poste de restaurant établi depuis 50 ans à Valleyfield, avec un chef cuisinier de 12 ans d'expérience, âgé de 30 ans. Ecrire Casier 822 Le "Soleil". 14fév-3fs-65B

HOMMES DEMANDES immédiatement ayant expérience dans la vente de sous-vêtements ou complet pour hommes et femmes. Références exigées. S'adresser en personne, chambre 307, Edifice "Le Soleil". 14fév-6fs-65B

NOUS DEMANDONS un représentant dans chaque paroisse pour vendre linge de seconde main. Très peu capital requis. Gros profits. 58 St-Dominique, Québec. 14fév-6fs-65B

6 JEUNES HOMMES demandés désirant faire du théâtre, devront savoir chanter, danser ou jouer instrument de musique. S'adresser Théâtre Arlequin, M. Marcel Dequoy. 13fév-3fs-65G

Agent demandé

AGENT avec expérience dans la vente de radios, laveuses, balayeuses. Produit bien connu. Répondre donnant références, expérience, employé ou non, avec numéro de téléphone. Toute réponse confidentielle. Casier 305, "Le Soleil". 13fév-2fs-65B

VOYAGEURS à commission demandés pour Québec et campagnes. Casier 1, St-Basile, Qué. 14fév-2fs-65B

HOMME MARIE, pour représenter compagnie d'assurance, collecteur et solliciteur, Références et garanties exigées. Position immédiate et permanente. S'adresser 37 la Couronne, chambre 505, entre 11 hrs. à midi. 14-16fév-65B

HOMMES, Garçons. — Attention, venez apprendre le métier de barbier, la meilleure, la plus vieille, la seule institution de ce genre à Québec, conditions très avantageuses, commissions payées en apprenant, quelques semaines suffisent pour être diplômé et gagner salaire de $25 à $35 par semaine. Pour votre intérêt, n'hésitez pas à écrire ou venez me voir avant d'aller apprendre dans les écoles secondaires Collège des Barbiers de Québec, Enr., 873 St-Vallier, tél.: 3-2254. mar-jeu-sam-16fév-65F

Hôtel à vendre

BEL AMEUBLEMENT d'hôtel de 17 chambres à vendre avec hôtel à sous-louer, rue Dalhousie et Marché Finlay. Se retire à cause de l'âge. Ecrire Casier 560, "Le Soleil". 9fév-5fs-68R

Information

AVIS — Je ne me tiens aucunement responsable des dettes contractées en mon nom par ma femme sans ma signature, signé Antonio Dufour, 93 Ste-Marguerite. 71B

Logements à louer

Basse-Ville

LOGEMENT à louer, 6 chambres avec chambre bain, prix modérés, 26 Grand Champlain. S'adresser Hôtel Brochu, 10 Marché Champlain. 13fév-3fs-73R

Limoilou

DE LA RONDE, 164, bas, 6 chambres et bain; 166, 2e, 5 chambres et bain; 166½, 3e, 4 chambres et bain; 168, bas, 6 chambres et bain; 170, 2e, 5 chambres et bain; 170½, 3e, 4 chambres et bain. Succ. A. Plamondon, tél. 2-8352—3-3826—2-2977 22jan-26fs-73R

LOGEMENT de 3-4-5-6 chambres, avec bain et un garage, à Limoilou sur 4e Rue, près de l'église, des grands moulins de papier. S'adresser 154, 4e Rue, Limoilou, tél.: 2-3069. 24jan-26fs-73G

112, AVE LAMONTAGNE, 2e et 3e, 5 chambres et chambre de bain, gaz, propre et chaud, $17.00 et $18.00 par mois. S'adresser sur les lieux, tél.: 4-2769. 13fév-2fs-73G

PREMIERE AVENUE, coin 13ième Rue, 2ème et 3ème étage, 5-6 chambres, plus bain, chauffé, belle vue, balcon, près église, école. S'adresser 324, 1ère Avenue, tél.: 3-4393. 14-16fév-73G

FLAT 7 PIECES, bien ensoleillé, dépense froide, planchers bois durs, hangar, cave, galerie, garage, grand parterre, situé 502, 1ère Avenue, St-François d'Assise, tél.: 4-4829. 8fév-6fs-73B

528, 3e AVENUE, 1er plancher, 6 chambres et chambre de bain, planchers en bois dur, dépense froide, hangar sur même pied, partie de cave.

153 BLVD BENOIT XV, 2ème plancher, 3 chambres et chambre de bain, planchers en bois dur, dépense froide, partie de cave.

187 AVE MAUFILS, 1er plancher, 6 chambres et chambre de bain, fournaise à air chaud, cave en ciment.

S'adresser à J.-M. Dessureault, 172, La Canardière, tél.: 4-4601 ou 4-3082. 12-14-16fév-73G

DEUX LOGEMENTS 5 et 6 pièces, bain, planchers bois dur, fini moderne, près chars, église, balcon, très ensoleillé, idéal, situés 114-120, rue Maufils. S'adresser Lavoie & Dobin, 147 St-Joseph, tél.: jour: 9016; soir: 2-6544. mar-jeu-sam-5mars-73T

LOGEMENTS de 4, 5 et 6 chambres, plus chambre de bain, planchers bois dur et toutes améliorations modernes. Prix $18.00 à $30.50. Sad. Louis Ferland, 75, 8ème Rue, tél.: 4-0852 9fév-26fs-73T

ST-FRANCOIS D'ASSISE, logement 5 appartements plus chambre bain, chaud, propre, bien éclairé, partie cave, galeries, bas matériau, garage désiré. J.-C. Moreau, 10 St-Adélard, tél.: 41608. 12-14-16-18fév-73B

ST-ESPRIT ET ST-FRS D'ASSISE, 4, 5, 6 et 7 pièces, plus chambre de bain, très moderne et très propre, avec ou sans garage. S'adresser 82, 2ème Avenue, tél.: 4-2887. 9fév-26fs-73T

130, 3ème RUE, Limoilou—Logement à louer 5 chambres, plus chambre bain, 2e étage, coin de rues, bien éclairé. S'adresser téléphone 2-4844. 9fév-6fs-73B

Haute-Ville

APPARTEMENTS 4 et 6 pièces, chauffés, AVENUE LAURIER 324, 2ème étage, 6 pièces, chambre bain, chauffé, frigidaire, concierge, eau chaude à l'année. Moderne, localité de choix, tél.: 3-1044. 7fév-26fs-73B

APPARTEMENT MONTCALM, 115 Claire-Fontaine, logement 7 pièces, chauffé, eau chaude à l'année, service de concierge exempt de taxe et vidange. S'adresser J.-H. Boisvert, tél.: 3-1281. 8fév-6fs-73B

APPARTEMENTS STE-FOY, coin Murray et Ch. Ste-Foy, 5-6-7 chambres, plus chambres bain en tuile, eau chaude à l'année, très moderne. S'adresser No 1 Ave Murray Apt 3, tél.: 2-4962. 14fév-26fs-73R

AVE MURRAY, 31-33. — Logements plain-pieds, 8 grandes chambres en plus chambre de bain, chauffage eau chaude, prix bon marché. S'adresser Alph. Morency, notaire, tél.: 8865; rés.: 5680. 9fév-6fs-73T

AVENUE MARGUERITE-BOURGEOIS, No 270, coin St-Cyrille, logement 8 pièces, plus chambre de bain tuile, chauffé, moderne, eau chaude à l'année. S'adresser Gendron & Frère, 19 Prévost, tél.: 3-1223. sam-mar-jeud-28fév-73R

AVENUE MAISONNEUVE, No 14, à louer plain-pied, 6 pièces, chauffé. 3ième étage. S'adresser sur les lieux. mar-jeu-sam-23fév-12fs-73R

AVENUE BOUGAINVILLE, Nos 100-102, logements 7-8 pièces plus chambres bain chauffés très moderne avec garage si désiré. S'adresser Henri Falardeau, 3244½ Richelieu, tél.: 5494. 9-12-14-16-19-21fév-73R

AVENUE BOUGAINVILLE 13-23-36 Côte d'Abraham 89, St-Patrick 78; logements 3-5-6 pièces, plus chambre bain, chauffé, prix modéré, garage. Emile Frenette, 1 Des Braves, 53 Brown, tél.: 7949—6933—3-4840. 11fév-26fs-73R

AVENUE LEVIS, maison appartement, logement à louer, 7 chambres, plus chambre bain, très moderne, chauffé, eau chaude à l'année glacière électrique incinérateur Service de concierge, claire de tout. S'adresser 185 Ste-Marguerite, tél : 3-3183 ou 411 Blvd Charest, tél.: 3-0530. 19jan-26fs-73B

AVENUE TURNBULL, No 10, 2ème étage. Logement de 6 pièces plus chambre de bain, chauffage eau chaude, balcon en avant et en arrière, cour. S'adresser Mme O. Fournier, 74 rue Scott, tél.: 3-4820. 29jan-j.n.o.-73B

Haute-Ville

AVE MONCTON, 6 et 7 chambres, plus chambre de bain, chauffé, eau chaude à l'année. S'adresser Frs. Jobin, 88, Ch St-Louis, tél.: 3-1651 22jan-26fs-73R

AVENUE MONCTON No 29, 2ième étage, grand logement chauffé, 8 pièces, plus chambre bain en tuile avec douche, cave, très moderne S'adresser 31 Moncton, tél.: 9732 24jan-25fs-73R

A LOUER 29 des Franciscains, joli logement de 6 pièces plus chambre bain. S'adresser tél.: 6746. 13fév-4fs-73R

FLAT quatre pièces, fini moderne, planchers bois dur, dépense, balcon, etc., plus chambre de bain tuile, place idéale très ensoleillée, 2ième étage. Appartement 265 Des Franciscains. 5fév-26fs-73B

FAUBOURG ST-JEAN-BAPTISTE, logement de 4 et 5 pièces, plus chambre de bain, bien propre, porte seule, clair de neige et vidanges, bon marché pour locataire sérieux. Informations, 191 St-Olivier, tél.: 5040. 9fév-4fs-73R

HAUTE-VILLE, 190 Crémazie, 29 Bourlamaque, 17 Lachevrotière, 102 Artillerie, logements 3-6-7 pièces, chambre bain chauffés ou non, garages. S'adresser Art. Frenette, 269 St-Cyrille, tél.: 3676. 14fév-26fs-73R

LOGEMENT de 9 appartements, chauffés, eau chaude à l'année. S'adresser à 126, St-Cyrille, tél. : 5366. 13fév-4fs-73R

LOGEMENTS A LOUER, un bas 6 chambres, plus bain, chauffé, 28 Murray. Un 3e, 7 chambres, plus bain, 24 Ave Murray. Un 2e, 7 chambres, plus bain, 32½ Saunders.

VOULEZ-VOUS DEVENIR
PROPRIETAIRES
SURVEILLEZ CES ANNONCES

H.-P. Cimon
IMMEUBLES ET ASSURANCES
5 COTE D'ABRAHAM — Tél.: 5169

PROPRIETES à vendre ou à échanger pour terre ou autre commerce, etc.
Aussi ventes par paiements faciles dans tous les quartiers de la ville et de la banlieue.
Commerce: Tel que hôtels, épiceries, boucheries, boulangeries, salles à manger, salons de barbier, etc.
Terres, terrains des mieux placés, toute offre sera considérée. 9fév-6fs-114R

Rosaire Drolet

EXPERT DANS L'ACHAT, la vente et location, l'échange de postes d'épicerie licenciés, boulangeries, maison de pension, restaurant, étal de boucher, station de gazoline avec ou sans loyer. Confiez-moi vos transactions. Rosaire Drolet, 194 Des Erables, téléphone : 3-4217. 26jan-26fs-114R

Rodolphe Lortie

17 RUE FRASER, TEL.: 3-4646
Grande manufacture de meubles à vendre, en dehors de la ville, avec moulin à scie, d'une valeur de $50,000, à un prix d'occasion. Maisons à vendre rues Fraser, Cartier, Aberdeen, Ave des Erables, Ave Murray.
POSTE D'EPICERIE et boucherie dans quartier Belvedère, à un prix exceptionnel.
Je serais acheteur d'une propriété dans Montcalmville à un prix très bas pour du comptant. 13fév-6fs-114R

Maison à vendre

EN CONSTRUCTION, cottage de 9 chambres, garage chauffé, foyer, améliorations modernes, situé 5 Avenue Ploërmel, en face de Spencerwood, conditions faciles. Autre maison 12 chambres, rue St-Cyrille, près Salaberry. S'adresser Eug. Chalifour, 777 St-Cyrille, tél.: 8038. 30jan-26fs-80R

MAISON A VENDRE, (genre cottage), en brique, planchers bois dur, 7 chambres, terrain 50 x 80. Bas prix, avec avantages. S'adresser 404 rue Vitré, (St-Pascal). 9fév-6fs-80B

A vendre ou à louer

AVENUE DES BRAVES, maison moderne, onze pièces, magnifique situation, prix raisonnable, disponible n'importe quand; à vendre, louer ou échanger. Pour visiter téléphoner 6338. P. Furois, 126 Ave des Braves. 30jan-26fs-80R

Maison de campagne

CHATEAU D'EAU, chalet près rivière, gare, payable comme loyer; Beauport, maison, près église, école; Cap-Rouge, maison avec jardin; Charlesbourg, verger. Notaire Samson 166 St-Cyrille, tél.: 6083. 11fév-6fs-82R

Manufactures

BEAUX MAGASINS pour commerce de gros ou pour manufacture à louer à prix avantageux, 213, 215, 217, 219 St-Paul, Québec. Adressez au propriétaire résidant à Montréal, 359 rue du Champ de Mars. 25jan-26fs-83B

Maternité

MATERNITE LICENCIEE, honnête et tranquille, repas servis dans les chambres, réservez vos places à l'avance à 10 rue d'Artigny. Aussi servante demandée, tél.: 2-1966. 18jan-26fs-Mater-44R

HOPITAL DE LA MISERICORDE.—A l'épreuve du feu, site salubre, confort moderne, maternité 3 catégories, salle commune, chambres semi-privées, chambres privées. Internes en permanence, médecin au choix pour malades privés et semi-privés. Sécurité d'hôpital, réactions sérologiques et traitements de toutes affections. Avantages religieux; aumônier, chapelle, sacrements, édification. Vu rareté des places, demander admission à l'avance. Discrétion assurée. Mère Directrice 682 Chemin Ste-Foy, Québec. 24jan-26fs-Maternité-44R

Maladies

TRAITEMENT SPECIAL par correspondance des maladies secrètes de l'homme et de la femme, voies urinaires, affection du sang, impuissances, diabètes. Adresser Dr A.-J. Côté, 6967, Ch. Colomb, Montréal. 29jan-26fs-Maladies

On demande à acheter

VIEIL OR, VIEUX BIJOUX.—Achetons vieux bijoux, montres, chaînes, bracelets, dents or Evaluation gratis, vous pouvez vendre ailleurs, mais pour obtenir plus haut prix, adressez- vous, Raffinerie de l'Est, 74 St-Joseph, Ch. 10, Edifice St-Cyr, tél.: 3-4097. 31jan-26fs-86Q

VIEIL OR—VIEIL OR. Bijoux, payons le plus haut prix. Pesée contrôlée, 18 karats, $21.00 l'once. Allouance accordée sur vieilles montres ou vieilles bagues sur l'achat d'une bague ou d'une montre neuve. Catalogue gratis. Omer Rousseau, bijoutier-horloger, 40½ St-Joseph, Québec. 17jan-26fs-86T

ON DEMANDE une voiture d'été pour poney. Ecrire à Casier 821, Le "Soleil". 86B

DESIRE ACHETER deux "flanges" et arbre de couche usagés pour roue à l'eau. Communiquer avec M. A. Routhier, Routhierville, Co. Bonaventure, P.Q. 29jan-26fs-86b

Objets perdus

CHAPELET en ébène monté argent avec croix gravée, perdu mardi partir rue Richelieu jusqu'à la Côte de la Montagne. Remettre 28 Lachevrotière, tél.: 2-6687. Récompense promise. 13fév-2fs87B

PERDUE UNE MONTRE bracelet pour homme, de l'Avenue Murray jusqu'à la Côte d'Abraham. S. v. p. la retourner 81½ Ave. Murray, tél.: 2-7608. 87B

Animaux perdus

CHIENNE HUSKY perdue, répondant au nom de Kee-Kee, portant collier, âgée 8 mois, couleur jaune et dos gris foncé, collier et pattes blancs, appartenant Geo. Paradis, 187 St-Germain. 88B

Pianos à vendre

BON PIANO à vendre, en parfait ordre. S'adresser à 18 Côte des Zouaves ou 157 rue Napoléon, entre 9 h. a.m. et 6 h. p.m. 1fév-26fs-93T

Propriétés à vendre

GRANDE PROPRIETE à vendre ou à louer du côté nord du chemin de la Petite Rivière, environ un quart de mille de la limite de la ville. S'adresser à Mme Robert Wright, 170 avenue des Erables. 6fév-12fs-97R

OCCASIONS EN PROPRIETES dans Belvédère, St-Jean Baptiste, St-Sauveur, St-Roch, Limoilou. Conditions faciles. Poste de commerce à vendre, maison seule, $1,500. De la Bruyère Fortier, N. P., 37 de la Couronne, tél. 3-0755. Rés. 200 des Erables, tél. : 3-2580. sam-lun-jeu-11mars-26fs-97P

A VENDRE, magnifique résidence, 92 Chemin St-Louis, coin Ave Bougainville, en face du Parc des Champs de Bataille, 14 appartements, système chauffage automatique à l'huile, garage, tennis, parterre, etc. A vendre à grande réduction, bonnes conditions ou échanger pour maison de revenu. S'adresser à F. Guillemette, tél.: 5113. mar.jeu.sam-16fév-97T

MAGNIFIQUE PROPRIETE à vendre, au No 5, rue Ste-Marie, à Lévis, (ancienne propriété de L.-O. Audet, N. P.) maison brique solide, chauffage à eau chaude, parterre, arbres d'ornement, jardin potager, hangar et garage. Occupation immédiate. Conditions faciles. S'adresser à Audet & Audet, notaires, 15, ave Bégin, Lévis. 9fév-7fs-97B

Servantes demandées

SERVANTE GENERALE demandée sachant faire la cuisine. S'adresser Mme V.-A. De Billy, 32 rue St-Georges, Lévis. 14fév-3fs-104B

SERVANTE GENERALE demandée dans famille privée, personne de la campagne préférée. Bon salaire. S'adresser 83 Avenue Joffre. 104B

SERVANTE générale demandée immédiatement. Devra coucher chez elle. S'adresser 62 Bldv Langelier. 14fév-3fs-104B

SERVANTE DEMANDEE pour petite famille, pouvant coucher chez elle. S'adresser 33 Carignan Sallière, appt 4. 14fév-3fs-104B

SERVANTE demandée immédiatement pour petite famille, sachant faire un peu de cuisine, très bonnes références exigées. S'adresser 82, 2ième Avenue. 13fév-6fs-104R

FILLE GENERALE demandée. Références exigées. Tél.: No 3-4511. 194 Fraser. 13fév-2fs-104B

Terrains à vendre

A VENDRE, plusieurs beaux terrains à bâtir à proximité de l'église St-Sacrement. Conditions très faciles. S'adresser Montcalm Land Co., 76 rue St-Pierre, Québec. 30jan-26fs-106B

Terrains à vendre

TERRAIN A VENDRE 50 x 100 à Ste-Pétronille Ile d'Orléans - bon marché et très bonnes conditions. S'adresser 250 rue Franklin, Québec. 13fév-2fs-106B

Terres demandées

TERRE DEMANDEE à louer avec roulant, maison, dépendance, située aux environs de la ville. Ecrire pour détails, et mentionner prix et grandeur des bâtisses. Casier 14, Loretteville. 5fév-6fs-109B

Annonces non classifiées

POMANS à vendre 10c, 15c et plus. Nous avons un assortiment considérable de livres que nous échangeons à 5c et 10c. Nous sommes acheteurs de livres usagés. J.-A. Breton, 32 d'Abraham, tél.: 2-6393. 5fév-26fs-115R

Hémorroïdes

DE PREFERENCE, cas anciens, rebelles. Effacement complet, rapide, définitif, indolore par traitement de bureau innoffensif, court, sans interrompre occupations. Mêmes résultats avec varices, ulcères variqueux, hydrocèles, varicocèles, taches de vin. Dr Perin 24 du Pont, Québec. mar.jeu.sam-23fév-115T

Repas à la dinde 25c

AU PARIS CAFE, tous les jours. Pourquoi manger à la maison. Nous servons aussi avec chaque ordre, soupe, pudding, légumes, thé, café. Servons aussi bière et vin avec repas. Paris Café, 15 N.-D. des Anges ou 372 Boulevard Charest. sam-mar-jeu-30avril-115A

IMPORTANTE
VENTE A L'ENCAN
de
RICHES COLLECTIONS d'ANTIQUITES
en MEUBLES - PEINTURES
GRAVURES - ARGENTERIE
BRONZES, etc
provenant des Consignataires des collections anglaises de feu
Lady Miller, Lord Leverhulme, Lady Mount Stephens, Lady Cummings Dewar.

La VENTE se fera
Lundi, 18 fév. Mardi, 19 fév. Mercredi 20 fév.
à 1 h. 30 p.m.
au No 66 rue St-Joseph
Ces objets seront visibles Jeudi, Vendredi, Samedi les 14-15-16 février

Vous pouvez obtenir le catalogue en téléphonant **Tél: 5301**

O. MARCEAU
Encanteur.

Paris est doté d'un hôpital gratte-ciel

(Suite de la dernière page)

decin, une facilité réelle de circulation et de transport à l'abri de la pluie ou du vent, le chauffage, la distribution de la nourriture et la rapidité des soins ; par contre l'hôpital à pavillons séparés, réalisé au nom de l'hygiène contre la contagion, présentait de multiples inconvénients, et son entretien était des plus coûteux. Cette formule trouva sans doute sa dernière grande réalisation dans le gigantesque centre médical de Lyon; la Grande Blanche.

On attend du nouveau Beaujon des indications sérieuses quant aux possibilités d'économie dans le budget de l'Assistance Publique. Il comporte la séparation absolue du bâtiment hospitalier proprement dit des services annexes : polyclinique, cuisines, locaux administratifs, entièrement distincts. Le grand bâtiment principal est constitué par un dôme central dominé par une haute tour carrée agrémentée de plateformes en encorbellement qui serviront de solarium aux malades. En tout douze étages de ciment armé, marqué d'un briquetage rose. Au premier étage : la maternité, puis trois étages de chirurgie, comprenant chacun à leur extrémité des blocs opératoires aseptiques, pourvus des derniers perfectionnements. Les salles de chirurgie sont éclairées par des lampes qui suppriment les ombres portées et sont munies d'un dispositif permettant d'éviter automatiquement les pannes de courant. Et cela si rapidement que le chirurgien n'a même pas le temps de s'en apercevoir. Chaque service dispose aussi d'une salle d'opération équipée pour les interventions sous écran radiologique. Les trois étages suivants sont réservés à la médecine générale, le neuvième aux spécialités et les deux derniers aux malades des poumons, qui pourront, à une hauteur de 60 mètres, respirer un air débarrassé des poussières industrielles. On a renoncé à cette couleur blanche, froide, qui caractérise trop sévèrement le "style clinique". Chaque étage porte le nom d'une couleur plus chaude : rouge, bleu, roi orange. Il y a peu de salles communes, très peu de lits dans chacune d'elles, mais beaucoup de chambres d'isolement. A la tête de chaque lit se trouve un récepteur de T. S. F.,

A l'extrémité de chaque salle: une terrasse ensoleillée. Les services des contagieux sont équipés suivant la méthode pastorienne, avec des boxes de verre. Chaque service a son écran radioscopique. Les lits sont munis d'une table pliante et basculante, permettant aux malades de lire ou de manger commodément. Le laboratoire de physique comporte une installation moderne et puissante de rayons pénétrants et d'ampoules bien isolées. Un système d'ascenseurs, de monte-charges, de signaux lumineux et de tubes pneumatiques permet le traitement de cas urgents, le ravitaillement des malades, et le transport des blessés, dans des conditions encore inédites de rapidité et de confort.

L'ensemble de cette installation unique en Europe fut imposé par Louis Mourier, directeur de l'Assistance Publique malgré les hésitations du corps médical, maintenant unanimement rallié à ce principe. Les médecins et chirurgiens de l'ancien établissement, historique certes, mais incommode et difficile à entretenir, prendront place dans cette construction toute neuve. Ainsi peu à peu, les hôpitaux de Paris vont émigrer vers la banlieu où s'édifient les groupes modernes. C'est maintenant le tour de la vieille Charité, qui émigre à Broussats. Le plan de l'Assistance Publique ne laissera subsister, au coeur de Paris, que les pavillons d'urgence avec une vingtaine de lits et un groupe opératoire destiné aux accidentés.



Créateur d'énergie pour l'homme qui travaille

Le SPAGHETTI SORRENTO aux tomates et avec les condiments nécessaires pour en relever la saveur, stimuler l'appétit, voilà un mets peu coûteux et reconstituant qui plaira à toute la famille.

Prenez l'habitude d'en servir souvent. Le SPAGHETTI SORRENTO est un des plus précieux réparateurs des tissus et créateurs d'énergie. Il fournit à lui seul 1,664 unités d'énergie par livre tandis que la viande de boeuf n'en fournit que 950. Et il ne coûte que 10 sous la boîte. Demandez toujours le

SPAGHETTI Sorrento

Canada
Province de Québec,
District de Québec.

TUTELLES-COUR SUPERIEURE

Suivant une ORDONNANCE rendue le douze février 1935, par l'Honorable Juge en chef ALBERT SEVIONY, de cette Cour,
AVIS est donné aux Parents, Créanciers et Intéressés dans la SUCCESSION VACANTE de feu LEANDRE TREMBLAY, en son vivant de la Cité de Québec, Sténographe Officiel, de comparaître devant l'un des Juges ou le Protonotaire de cette dite Cour, le premier de mars mil neuf cent trente-cinq, à dix heures et demie de l'avant-midi, au Palais de Justice en la Cité de Québec, pour donner leur avis sur la nomination d'un CURATEUR à la dite succession vacante.
Québec, ce treize février mil neuf cent trente-cinq.
JOS. LARUE, DD. P. C. S.
pour le Requérant.

Quête pour les pauvres

Le dimanche 17 du courant, dans l'après-midi, une collecte à domicile sera faite sur les rues Haldimand, Mont-Carmel, Laporte, Ste-Geneviève, Des Grisons, de Bréboeuf, Dauphine, Ste-Anne, St-Louis, MacMahon, Carleton, Elgin, Arsenal, McWilliam, St-Stanislas et Ste-Angèle ; les solliciteurs auront un insigne blanc avec inscription de la Conférence Notre-Dame, de la Société St-Vincent de Paul. 14-16

Soirée à St-Raphaël

Les Demoiselles Enfants de Marie de la paroisse de St-Raphael sont à l'oeuvre pour donner au public, au début de la semaine prochaine, une soirée récréative. Les recettes retourneront entièrement au profit de notre Eglise qui subit actuellement de grosses réparations.
En plus des pièces représentées, les Organisatrices désirent vendre certains articles à l'enchère.

Sur la Colline

(Suite de la page 3)

tait comme s'il n'eût pas connu la suite de la citation biblique..... s'il vient à perdre son âme".... firent en choeur plusieurs députés.

— o —

M. Camilien Houde, M. Allan Bray, deux anciens députés, ont assisté à la séance de l'après-midi. Ils ont dû se souvenir du débat sur le budget lorsqu'ils étaient là. Les députés changent, mais les débats restent les mêmes.....

— o —

Au comité des bills privés, le matin, M. Houde disait qu'il ne faut pas trop changer d'idée, en parlant des taxes que sa ville veut imposer. "Vous avez changé d'idée pourtant, dit le premier ministre avec un sourire et vous vous en êtes bien trouvé ! "

— o —

Il y a certains députés de la gauche qui ne sont pas des bactériologistes mais qui cherchent quand même la petite bête.....

— o —

M. Aimé Guertin prend posture de chef de parti, M. Barré le suit de près et M. Gault les regarde faire tous les deux. Dans un parti à trois, le troisième regarde toujours faire.....

Belle assemblée des jeunes de Québec-Sud

(Suite de la page 3)

ser la parole aux jeunes libéraux de langue anglaise.
Après avoir insisté sur la nécessité de doter le pays d'un gouvernement ayant à coeur l'intérêt du peuple, le major Power déclara que ce n'est pas sans surprise que les Canadiens ont appris l'intention de M. Bennett de former un Conseil Economique National. Quoi de plus étonnant chez un homme qui s'est moqué si royalement de tous les conseils et de tous les avis ? Mais ce n'est pas là tout ce qui surprend dans son programme, car toutes les réformes proposées sont à l'antithèse de ce qu'a toujours pensé, dit et accompli le premier ministre. De sorte qu'on peut se demander s'il est possible qu'il soit sincère.
Parlant du bill de l'assurance-chômage, M. Power regrette que cette mesure ne puisse aider surtout que ceux qui en auront le moins besoin. En effet, un ouvrier n'aurait droit à bénéficier des primes d'assurance-chômage qu'après 40 semaines de travail. Cette mesure n'aide donc pas le chômeur actuel, l'ouvrier des camps de concentration à vingt cents par jour.
M. Power a aussi profité de l'occasion pour faire appel à tous les libéraux. Il dit que c'est le devoir de tous les bons soldats de resserrer leurs rangs auprès de leurs chefs, particulièrement à l'approche des grands combats. Tous les libéraux doivent s'unir sous la direction des chefs afin de présenter un front solide à l'adversaire lorsque viendront les luttes électorales.
L'honorable R.-F. Stockwell, trésorier de la Province, fit ensuite un bel éloge de M. Power, en qui il salua un homme d'action, un vrai soldat qui n'ignore pas que l'offensive est le meilleur terrain. M. Stockwell souligna ensuite le fait que le parti libéral est un parti de modération. Puis il fit observer qu'on aurait tort de vouloir isoler la province de Québec. Elle est la seule dont la population s'accroisse normalement et, dans cinq ans, si l'immigration n'intervient pas, elle aura une population égale à celle de l'Ontario.
M. Stockwell parla ensuite des principales lois du gouvernement Taschereau et prédit une double victoire libérale aux prochaines élections.
L'honorable J.-H. Dillon, l'orateur suivant, proclama hautement qu'il n'y a pas d'hypocrisie dans le programme libéral. En est-il ainsi chez les conservateurs ? Maintenant que l'heure de l'appel au peuple approche, M. Bennett se sent disposé à des réformes radicales. C'est pourtant lui qui affirma inopportun de diminuer les heures de travail et d'augmenter les salaires. M. Cahan avait déclaré à Montréal que le gouvernement n'avait pas les pouvoirs nécessaires pour guérir les maux signalés par l'enquête Stevens. Sans avoir protesté contre cette déclaration, le premier ministre est disposé aujourd'hui à tout chambarder.
A la fin de la réunion, on a voté des sympathies à la famille de M. Napoléon Belleau, dont on venait d'apprendre la mort.

ST-OCTAVE-DE-METIS

Naissance
M. et Mme Jean-Baptiste Voyer font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille, baptisée sous les prénoms de Marie-Madeleine. Parrain et marraine, M. et Mme Jean Bérubé.
Clinique
Le 8 février en la salle municipale eut lieu une clinique antituberculeuse, tenue par le Dr J. Larose, directeur médical de l'Unité Sanitaire, du comté de Matane, assisté du Dr Fontaine, de Rivière-du-Loup.

Les deux accusés sont inconnus des témoins

(Suite de la page 3)

Au début de la séance d'hier après-midi, Me Antoine Rivard, avocat du gouvernement fédéral, qui est le plaignant dans cette cause, a fait revenir M. Raoul Chênevert, courtier en douanes de Trois-Rivières, qui avait témoigné dans l'avant-midi, comme le "Soleil" le rapportait hier. M. Rivard a fait dire au témoin qu'au cours d'une conversation téléphonique avec E.-W. Gilman, alors que celui-ci hésitait à dire quel était le destinataire d'une cargaison de papiers de rebut expédiée à Pont-Rouge, M. Chênevert lui a demandé si ce n'était pas la compagnie Building Products. Gilman aurait répondu dans l'affirmative.
—Pourquoi avez-vous suggéré Building Products ?" a demandé Me Rivard.
—Parce que je ne voyais pas d'autre destinataire possible à Pont-Rouge".
On appela ensuite M. Philippe Desaulniers, qui avait commencé son témoignage avant l'ajournement. Ce témoin, rappelons-le, est un employé du Canadien Pacifique à Pont-Rouge et il a l'orgueil de cet endroit. En effet, sans mauvaise intention, Me Rivard a dit à M. Desaulniers :
—Pont-Rouge, c'est un endroit pas très considérable ?"
Sur un ton offensé, M. Desaulniers a répliqué :
—Je n'admettrai pas cela. Pont-Rouge est pour le moins aussi considérable que Portneuf, surtout sous le rapport des industries." Poursuivant ses déclarations, le témoin déclara qu'avant novembre 1933, il n'avait jamais entendu parler de Gilman. Il se souvient d'avoir avisé Building Products qu'un wagon de marchandises était adressé à M. Gilman aux soins de cette compagnie, et on lui avait répondu que Building Products n'était pas concerné. M. Desaulniers n'a pas eu connaissance que les scellés aient été défaits et lui-même n'a touché à rien. En autant qu'il sache, rien n'était enlevé des wagons avant qu'il eût donné aux destinataires un permis de prise de possession. Me Rivard fait avouer au témoin que Gilman est quelque fois allé à Pont-Rouge payer le fret pour des envois dont il était à la fois l'expéditeur et le destinataire. Invité à décrire Gilman, le témoin déclare que c'était un homme "rougeâtre et rousselé".
A des questions du juge Laetare Roy et de Me Antonio Laplante, M. Desaudniers admet qu'il était facile d'approcher les wagons de fret, sur la voie d'évitement, sans passer par la gare et même sans être vu de qui aurait pu s'y trouver. Avant de quitter la boite aux témoins, M. Dessaulniers affirme qu'il n'a jamais vu ni connu les deux accusés.
M. Joseph-Rodolphe Duval, percepteur des douanes à Trois-Rivières, est ensuite appelé à identifer une liasse de documents et jure que "ces messieurs" n'ont jamais fait de déclaration d'alcool et n'ont jamais payé de droits, en conséquence, d'octobre 1933 à janvier 1934. M. Duval est certain qu'aucune déclaration de réception d'alcool ne lui a été faite. Il explique que toute marchandise reçue par la douane peut être examinée, qu'elle l'ait été ou non à Lacolle. Dans le cas des envois à Building Products, comme ils ne constituaient officiellement que du papier de rebut, il était difficile de les manoeuvrer. Aussi, il est fort possible qu'ils n'aient pas été sujets à une inspection très sévère.
Le témoignage le plus intéressant, le plus important — et aussi le plus compliqué — de la journée, a sans contredit été celui de M. Eugène Béland, cultivateur de Neuville.
A son dire, au commencement de décembre 1933, un homme qui s'exprimait en anglais est allé le trouver pour lui demander de transporter des bidons de gazoline. L'homme devait le payer $2 par bidon. C'était le soir, et l'inconnu voulait que le travail fût fait immédiatement. Béland, après avoir exprimé son étonnement, s'exécuta. De Pont-Rouge à Neuville, il transporta plusieurs bidons. Une fois en route, le "patron" dit à Béland :
—"Vous savez, ce n'est pas de la gazoline mais du whiskey".
Le juge Roy fit alors remarquer au témoin :
—Vous auriez dû charger plus cher dans ce cas".
—"Je n'ai pas été payé", répondit le témoin sans s'émouvoir.
M. Béland apprend ensuite à la Cour que vers le milieu de décembre il a fait un autre voyage du même genre, à St-Augustin. En route, quelqu'un s'est informé de ce qu'il transportait et il a prétendu que c'était de l'huile. Au milieu d'explications confuses, le témoin en vient à dire que 31 barils ont été saisis après les deux voyages, soit 16 barils du premier voyage et 15 du deuxième. Le témoin termine son témoignage en jurant qu'il ne connait pas les deux accusés. Son frère, Alexandre Béland, qui, par erreur, prête serment de la main gauche, corrobore le témoignage d'Eugène Béland. Il ajoute ceci : de l'autre côté du wagon, quand on alla chercher le whiskey, on voyait beaucoup de papier ou de guenilles. Pour ses services, ce témoin dit avoir reçu $17 ou $18.
Et l'audition s'ajourne à ce matin.

Nous offrons.. une Nouvelle Police
Un nouveau mode d'assurance qui prévoit le versement immédiat de $500 en espèces au décès et $100 par mois pendant douze mois, est offert maintenant par la Mutual Life. Cette police, qui participe aux bénéfices, n'exige qu'une épargne de moins de neuf sous par jour à l'âge de 25 ans. (Elle s'obtient aussi pour un montant plus élevé ou moindre, au choix.) Consultez notre représentant ou écrivez au Siège Social pour les détails d'une police "d'Argent Comptant et Rente" à votre âge.

MUTUAL LIFE OF CANADA
WATERLOO Fondée en 1869 ONTARIO

J.-N. ROY, gérant pour le district
M. MONAGHAN, C. L. U., et
J.-G. MONAGHAN, gérants pour la ville.
401-4 imm. Banque Canadienne Nationale
71 rue Saint-Pierre, Québec, P. Q.

ALIMENTS de Qualité a des **PRIX D'ÉCONOMIE**
Magasins "VICTORIA" STORES

Poudre à Pâte "VICTORIA" boîte 1 liv. .25
HUILE D'OLIVE Bidon 16 onc. .49

POUDRE DE NETTOYAGE "LEST" gros paquets 2 lbs. .15

MARINADES sures ou sucrées "Maple". Btle 27 oz. .24
MARINADES sures "Red Star". Btle 37 oz. .27
MARINADES sucrées "Rowat". Btle 30 oz. .35
MARINADES Oignons blancs "Rowat", Btle 30 oz. .35

FEVES AU LARD "HIRONDELLE" 2 grosses boîtes 36 onces .29

CATSUP "Red Star" bouteille de 25 onc.. .15
CATSUP "Crosse & Blackwell" Bouteille de 14 onc. .15

MARMELADE "Stuart", jarre 32 oz. .27
CONFITURES "Regal" fraises et Framboises, jarre 32 oz. .29
CONFITURES "Betty", Fraises, jarre 40 oz. .35
CONFITURES "St. William", Fraises, jarre 3 lbs .60

ANANAS "Norris" tranché. Bte squat .15
ANANAS "Singapore". Bte No 1½ .11
ANANAS, "Palm Island". Bte No 2 .25
ANANAS, "Oakleaf". Bte No 1 .18

Asperges vertes "Libby", bte hau. No 1 .25
Catsup, "Libby", Btle 12 oz. .15
Jus de tomates "Libby", bte 14½ oz. .10

Prunes blanches "Egg", bte No 1 .09
Poires "Globe", 2 btes No 1½ .25
Pêches "VICTORIA", bte No 2 .25

COCOA "Fry", Bte ½ lb .19
CHOCOLAT "Fry" Premium. Bte ½ lb .20

CHIPSO Gros paquet.... .19
OXYDOL Gros paquet.... .21

CERISES Rouges "Saxonia", Btle 3 oz .10
CERISES Rouges "Saxonia", Btle 8 oz. .29
CERISES Vertes "Saxonia", Btle 3 oz. .15
MIEL "Verret", jarre 16 oz. .29
MIEL "Verret", jarre 8 oz. .17

FRUITS et LEGUMES de choix à très bas prix.

N'oubliez pas notre service de commandes par téléphone et de livraison gratuite
Desservis par..... **NAZAIRE TURCOTTE & CIE INC**

Les médecins disent:
"La nature pourvoit dans la Farine d'Avoine notre grand aliment protecteur!"



. . . sa précieuse VITAMINE B combat la Nervosité la Constipation le Manque d'Appétit

DE PLUS! Nous trouvons maintenant que le lait favorise mieux la croissance avec la Farine d'Avoine qu'avec toute autre céréale, grâce à la vitamine B de l'avoine!

LES principaux spécialistes en alimentation des enfants disent:— "La Vitamine B est notre grand aliment protecteur, parce qu'elle combat la nervosité, la constipation et le manque d'appétit."
Et, disent-ils, la farine d'avoine est une bonne source de cette précieuse vitamine B! La nature en a mis plus dans 1c de délicieuse farine d'avoine que dans trois morceaux de levure fraîche!
Et voici une autre découverte étonnante
La nature n'a pas renfermé que la vitamine B dans le grain d'avoine. Elle y a encore fait entrer des substances minérales essentielles à la vie telles que le fer, le phosphore et la chaux, fameux reconstituants du sang. Combattez l'anémie.
Les médecins disent maintenant que le lait, absorbé avec de la farine d'avoine, est meilleur qu'avec toute autre céréale pour la croissance. C'est que la valeur de croissance du lait réside surtout dans sa vitamine G.
Et puis la Vitamine G ne peut jouer son rôle que lorsqu'elle est consommée avec un aliment contenant la vitamine B qui se trouve en abondance dans la farine Quaker Oats!
Ne prenez pas le déjeuner à la légère!
Donnez à votre famille les bénéfices étonnants de la Quaker Oats. Ce fameux aliment protecteur de la nature constitue un déjeuner satisfaisant et des plus délicieux! Commandez votre Quaker Oats aujourd'hui.

BELLE VAISSELLE ANGLAISE—*Si vous aimez de la belle vaisselle—et quelle est la femme qui n'aime pas cela—achetez la Quaker Oats dans le paquet marqué CHINAWARE— chaque paquet contient un morceau de vaisselle portant une nouvelle scène en bleu et blanc.*

Quick QUAKER OATS

LE MARASME ENVAHIT DE NOUVEAU TOUTES LES PLACES IMPORTANTES DU CANADA ET DES ETATS-UNIS

TRANSACTIONS EN PETIT NOMBRE ET FAIBLES PROGRES

Montréal, 14. — (P.C.) — Moins de 2,000 actions ont changé de mains au cours des deux premières heures de la séance d'aujourd'hui à la Bourse de Montréal où gains et pertes sont restés en nombre à peu près équivalent.

B. C. Power subit un revers assez important en chutant 2 points plus bas à 27. Canada Cement privilégié perdit aussi passablement, accusait 3-4 de point de recul à 62 1-4 ce midi.

Deux spécialités se placèrent en tête de la liste des gains: International Power privilégié, avec 2 points de hausse à 57, et Howard Smith privilégié, avec 2 points et demi à 88. Steel of Canada enregistra une avance de 1-2 point à 46 et International Nickel une de 1-4 de point à 22 3-4.

Ailleurs les changements furent nuls à la baisse. Quebec Power baissa de 3-8 de point à 16 1-8 et Brazilian de 1-8 à 9 1-2, tandis que des pertes légères apparaissaient en regard de National Breweries, Canada Cement et quelques autres. Montreal Power et Canadian Industrial Alcohol, entre autres, restèrent stationnaires.

Aucune tendance bien nette n'a pu être discernée sur le Curb dans le cours de l'avant-midi.

Dans la section des valeurs industrielles Catelli privilégié changea de mains pour la première fois ce mois-ci avec 1-2 point de hausse à 10, tandis que Beauharnois comptait 1-8 de point d'appréciation à 6 3-4. B. A. Oil recula de 1-8 à 15 1-2, Walkerville de .05 à $3.80 et Champlain Oil privilégié de 1-4 de point à 7 1-2. Distillers - Seagrams, Imperial Oil et Dominion Tar privilégié ne bougèrent pas.

Chez les mines un seul changement fut enregistré, Quebec Gold perdant 1-2 centin à .11 1-2. Brazil, Siscoe et Lebel restèrent stables.

BOURSE DE MONTREAL

(LE 13 FEVRIER 1935)

Ventes	Valeurs	Ouv.	Ferm.	Var.
47	Ag.-Sur pr.	97	97	+ 1/8
20	Bathurst..	6		
1,94	Bel Tel	133¾	134	inch.
330	Brazilian	9⅛	9⅜	inch.
210	Bru. Sil.	16½	16¾	+ ¼
185	Can. Bron..	28	27½	— 1½
10	C. Car pr..	14¾		
115	Can. Cel..	21¾	21¾	inch.
225	Do. pr.	20	20	inch.
14	C. Cem. pr.	62¾		
40	Can. Cot.	65	65	inch.
25	C.G.E. pr.	62½		
42x	C. H.El. pr.	78	76	
755	C. In. Alc.	9¼	9⅜	+ 1/8
5	Do. B..	8¼		
115	C. P. Ry.	12¾	12¾	+ 1/8
175	C. Steam. p	10	10	+ 2
175	Cock. Pla.	7	7	inch.
62	Con. Smel	134½	134½	+ ⅛
171	xC. Brid..	28	28¼	+ ¼
120	D. C. pr..	130½	132	+ 1
12	Dom. Gla..	118		
299	D.S.& C.b..	5½	5½	inch.
100	Do. pr..	80½	80½	— ½
110	Dryden..	5	5	inch.
310	Found. Co.	12¾	13	+ ⅛
65	Gurd.	6	6¼	+ ¼
50	Good. pr.	114¾	114¾	
5	Gypsum	6½		
90	xHollinger	17.90		
60	How. Smi..	11¾	11¾	inch.
5	Do. pr	87		
630	Int. Nickel..	22½	22½	— ⅛
1,002	Imp. Tob.	12⅞	12⅞	— ⅛
25	L. of the W.	12	12	inch.
10	Mas.-Har	44¾	44¾	— ⅛
348	McCall-Fr..	15¼	15	— ⅛
30	M. Cot. pr..	90	89	
422	M. Pow.	30¾	30⅝	— ⅛
403	Nat. Brs.	33	33¾	+ ¼
60	N. St. C..	16	16	— ⅛
25	Penm. pr..	115	115	inch.
20	Pow. Cor..	9⅝		
30	Rol. Pr.	91½	91⅝	+ 1⅛
10	xQue. Pow	16¾		
401	xShawin	18¾	18⅝	— ⅛
50	Sh. Wil. pr..	110	110	
1	xSo. C. Po.	13		
20	S.L. Cor.	1.75		
10	S.L.Pap. pr.	14¾		
25	St. ofSan..	46		
20	Do. pr	42		
170	Wm. Elec..	2	2	inch.
55	W. Mfg. pr.	70	70	+ 2

BANQUES

13	Canada..	55½	55½	inch.
18	Canadienne.	130	130	
12	xRoyale	170	170	— ½

OBLIGATIONS

28,900	Pow. Deb..	49½	49¾	inch.
2,000	M. Lo. 1 M.	99¾	99¾	+ 1

x—Ex-dividende.

TOTAL DES VENTES

	Hier	Mardi
Obligations	$30,900	$3,050
Actions	7,946	4,405

BANQUE D'ANGLETERRE

Londres, 14. (P.A.) — Le rapport hebdomadaire de la Banque d'Angleterre accuse les changements suivants (en livres sterling): réserve totale, augmentation 2,042,000; circulation, diminution 2,042,000; monnaie, aucun changement; autres valeurs, diminution 1,262,000; dépôts du public, augmentation 1,806,000; autres dépôts, diminution 1,170,000; réserve de billets, augmentation 2,042,000; valeurs du gouvernement, diminution 145,000.

Le raport existant entre la réserve de la Banque et son passif est de 48.61% cette semaine au lieu de 47.53% la semaine dernière.

Taux de l'escompte : 2%.

BANQUE DE FRANCE

Paris, 14. (P.A.) — Le rapport hebdomadaire de la Banque de France accuse les changements suivants (en francs): encaisse-or, augmentation 4,000,000; balances à vue à l'étranger, diminution 1,000,000; billets sous escompte au pays, augmentation 241,000,000; billets achetés à l'étranger, diminution 2,000,000; avances, diminution 93,000,000; ciculation, diminution 783,000,000; comptes courants, augmentation 866,000,000.

Taux de l'escompte : 2½%.

PAGE-HERSEY TUBES

Montréal, 14. (P.C.).—Page Hersey Tubes Limited a annoncé hier le remboursement des actions privilégiées de la compagnie en circulation au prix de $110 chacune, plus les dividendes accumulés. La compagnie a annoncé en même temps la déclaration de son dividence trimestriel régulier de 1¾ pour cent par action privilégiée et de 75 cents par action ordinaire, payables le 1er avril aux actionnaires inscrits le 15 mars.

GUARANTEE CO'Y

Montréal, 14.—(P.C.)—Guarantee Company of North America a réalisé en 1934 des profits de $129,176 à rapprocher de $134,628 l'année précédente.

POTINS de la Bourse

OBLIGATIONS DE M. POWER

L'émission de $150,000,000 d'obligations de Montréal Lignt Heat & Power Consolidated qui serait faite lorsque les directeurs de la compagnie jugeront à propos de rembourser les obligations en cours a été autorisée hier à une assemblée générale extraordinaire de cette entreprise. A l'assemblée annuelle, les directeurs furent réélus et les rapports financiers ont été finalement adoptés.

On a fait remarquer à l'assemblée que l'autorisation de l'émission portait sur un montant de $150,000,000 mais qu'il faudrait une partie seulement de cette somme pour renbourser certains titres en cours. On n'a pas annoncé à quelle date les emprunts de conversion seront faits.

John-S. Norris, le président, s'est déclaré satisfait du rapport financier de la compagnie. Parlant de la recommandation de la commission Lapointe que le gouvernement provincial nomme un bureau de commissaires afin de règlementer l'industrie de l'electricité dans la province de Québec. M. Norris a déclaré. "La nature de monopole des services d'électricité nécessite une règlementation, de sorte que nous ne nous ovjectons pas à ce point de vue. Mais la règlementation doit être juste si elle doit bénéficier à l'industrie et au public. Le gouvernement devra donc passer de sages lois et choisir des commissaires qualifiés pour remplir cette tâche".

M. Norris a fait remarquer l'absence à l'assemblée de sir Herbert Holt. C'est la troisième fois en quarante ans que sir Herbert manque une assemblée annuelle de la compagnie. Il est actuellement en vacances dans les Bahamas.

CANADIAN BRONZE

Montréal, 14.—(P. C).—Canadian Bronze Limited a réalisé un bénéfice net de $140,414 en 1934, au lieu de $110,440 en 1933. Ce profit équivaut à $19.44 par action privilégiée comparativement à $15.33 en 1933. Après le paiement du dividende privilégié, il est resté un solde de $90.014, soit l'équivalent de $1.12 par action ordinaire à rapprocher d'un solde de 75 cents par action ordinaire en 1933. Le surplus de la compagnie a été de $32,013, alors qu'il avait été de $5,036 il y a deux ans. La balance au compte de profits et pertes s'élève maintenant à la somme de $455,131.

DE BEERS MINING

Londres, 14.—On mande de Kimberley, Sud-Africain, que la De Beers Mining Company après trois ans d'interruption va bientôt reprendre ses opérations, le lavage de la terre contenant des diamants. Sir Ernest Oppenheimer, président de la compagnie, a annoncé à un déjeuner donné aux délégués de la conférence impériale de la presse qu'une partie de la machinerie devait être mise en opération le 11 février soit lundi dernier.

UN CALME PLAT REGNE SUR LE MARCHE DU BLE

Winnipeg, 14 (P.C.) — Les prix du froment ont marqué le pas au cours de la séance très terne de cet avant-midi ici. Vers le milieu de la séance les prix étaient aux mêmes niveaux qu'hier, mai cotant 82 7-8c et juillet 82 3-4c.

Les profits nets de l'Imperial Tobacco Company of Great Britain and Ireland durant l'année finissant avec octobre 1934, furent de 9,594,976 livres sterling, au lieu de 7,598,911 livres sterling durant l'année précédente.

MONTREAL CURB

(Le 13 FEVRIER 1935)

Ventes	Valeurs	Ouv.	Ferm.	Var.
82	Beauhar	6¼	6¼	inch.
220	B.A. Oil	15⅛	15⅜	+ ⅛
25	B.C. Pac. pr	17	17	— ⅛
26	C.N.P. pr..	104⅛		
200	xChamp. pr.	7¾	7¾	+ ¼
275	Dis. Seg.	16¾	17	+ ¼
55	Dom. Eng..	21	21	+ 1
20	D. Stores..	11		
200	Dom. Tar	5¼	5¼	— ¼
5	Do. pr.	57		
35	En. E. A.	9	9	+ ⅛
385	Imp. Oil	16½	16⅝	+ ⅛
255	Int. Pete.	30	30	— ⅛
20	P. Cor. pr	91⅛		
50	Régent	5	5	inch.
40	S.C.P. pr..	98	98	inch.
130	Walker	30¼	30¼	+ ¼
25	Do. pr.	17⅝		
90	Walkerv.	3.80	3.85	— .05

HORS-LISTE

70	Bre. Cor.	3¼	3¼	— ⅛
10	Do. pr.	17¾		
155	Con. Bak.	13	13⅛	+ ⅛
75	Con. Pap.	1.60	1.60	.15
334	Ford A.	30¾	31	inch.
25	G. S. pr.	44	44	— ½
525	Price Br.	3⅞	3½	— ¼
50	Do. pr.	30½	30½	— 1
375	Royalite	22.00	22.00	+ .35

MINES

6,000	Bra. Gol..	.36	.40	+ .03
3,500	Lebel	.04	.04	+ .00¼
55	Noranda	32.50		
1,100	Parkhill	.23	.25	+ .03
300	Pick. Cro.	2.58	2.58	+ .06
4,100	Que. Gol.	.12	.12	— .01
1,000	Read-Aut.	.60	.62	— .03
950	Siscoe	2.70	2.70	+ .04
800	Sullyan	.47	.47	inch.
100	Wri.-Har	8.75	8.75	+ .10

MINES HORS-LISTE

500	Brownlee	.01¾	.01¾	— .01¾
500	Chiboug.	.13	.13	+ .02
14,800	Duparquet	.09¼	.10½	+ .00¾
200	Macassa	2.40	2.40	inch.
1,000	McWatt	.83	.84	+ .06
200	San. Ant.	4.50	4.50	+ .05
1,100	Stadac	.20	.20	inch.

TOTAL DES VENTES

	Divers	H.-liste	Mines	M. h.-l.	Tot.
Hier:	2,153	1,918	8,323	11,860	23,687
Mardi:	1,586	1,918	8,323	11,860	23,687

x—Ex-dividende.

IRREGULARITE DES FLUCTUATIONS CE MATIN A WALL ST

New-York, 14 (P.A.) —En règle générale les prix sont restés stables en Bourse ce matin.

Quelques spécialités ici et là parvinrent à compter de légers gains. Homestake Mining s'éleva de 18 points d'un coup. Fairbanks Morse avança d'un point et Union Pacific, American Rolling Mill, Westinghouse, Nelsner Bros, Loew's, American Tobacco "B", Chrysler et American Can accusèrent de légers progrès.

American Telephone, Santa Fé, Consolidated Gas, Case et plusieurs autres restèrent à peu près stables ou subirent de faibles reculs.

Après 11 heures les cours fluctuèrent plutôt irrégulièrement, mais de peu à la fois. Cependant, Union Bag & Paper, Wilson & Co "A" et Corn Products purent s'apprécier de 1 à 2 points chacun. Fox Film fut plutôt réactionnaire et perdit 1 point, tandis que Studebaker privilégié subissait un recul identique.

OBLIGATIONS

FONDS D'ETATS ETRANGERS A N.-Y.

(LE 13 FEVRIER 1935)

		Off.	Dem.
	Argentine 6's, 1961	90⅝	91⅜
12,000	Australie 5's, 1955	102½	102¾
3,000	Belgique 6½'s, 1949	105½	106½
3,000	Do. 6's, 1955	105	106
	Bolivie 7's, 1958	5½	6
10,000	Brésil 6½'s, 1957	25½	27½
	Do. 7's, 1952	26½	26¾
	Do. 5's, 1951	61	62
	Brisbane	95¾	96
	Bue. Aires 6's, 1961	66	
4,000	Chili 6's, 1961	13⅝	14⅜
9,000	Colom. 6's, 1961	30½	33
	Cund'ca 6½'s, 1959	11½	12¼
13,000	Canada 5's, 1952	111	111½
	France 7½'s, 1941	186¾	189
	Do. 7's, 1949	184½	
10,000	Allem. 5½'s, 1965	36½	36¾
	Haiti 6's, 1952	82	84
29,000	Italie 7's, 1951	92¼	92¾
11,000	Japon 5½'s, 1965	79½	79½
	Medellin 6½'s, 1954	9½	9½
15,000	Milan 6½'s, 1952	83	83¾
	N. So.W. 5's, 1957	101¾	101¾
	Parana 7's, 1958	13⅝	15⅞
9,000	Pérou 6's, 1960	8¾	9¾
	Pologne 6's, 1940	76¼	79
2,000	Do. 7's, 1947	122¼	125
	Rio Jan. 6½'s, 1959	15	17½
	Do. 6½'s, 1953	18¼	19
	Rio G. do S. 6's, 1969	20½	21½
4,000	Rome 6½'s, 1952	83½	84¾
	SanPaulo 7's, 1540	84	84¾
	Serbie 7's, 1962	38	40½
	Soissons 6's, 1936	167	175½
	Roy-Uni 5½'s, 1937	114⅝	115

LE ROYAL TRUST

Montréal, 14 (P.C.) — Les profits réalisés par Royal Trust Company se sont élevés à la somme de $596,683 durant 1934, alors qu'ils avaient été de $483,630 l'année précédente. Il a fallu $320,000 pour payer les dividendes, $112,781 pour les taxes, $50,000 pour le fonds de pension des employés et un montant de $113,902 a été transféré au compte de profits et pertes. Une somme de $250,000 a été appropriée aux réserves de sorte que le surplus reporté au compte de profits et pertes était à la fin de 1934 de $469,054 à rapprocher de $605,151 à la fin de 1933. Le fonds de réserve a été porté à $4,000,000.

Sir Charles Gordon, président, a fait remarquer dans son rapport que l'amélioration des affaires et des profits a été enregistrée l'an dernier en dépit de nombreuses difficultés dans l'administration des affaires financières. Le conseil d'administration a été réélu comme suit : Sir Charles Gordon, H.-P. Drummond, l'honorable Thomas Ahearn, H.-A. Ballantyne, E.-W. Beaty, C. R., W.-A. Black, W.-A. Bog, l'hon. Henry Cockshutt, N.-J. Dawes, C.-W. Dean, A.-E. Holt, J.-W. McConnell, R.-S. McLaughlin, R.-H. McMaster, R.-W. Meredith, C. R., l'hon. S.-C. Mewburn, Herbert Molson, Briton Oster, C. R., C.-F. Sise, W.-M. Stewart, l'hon. L.-A. Taschereau, W.-N. Tilley, C. R., et Sir F. Williams-Taylor. Les officiers ont été réélus.

A une assemblée subséquente du conseil d'administration, Sir Charles Gordon, G. B. E., a été réélu président, et Huntly-R. Drummond, vice-président. Les membres du comité exécutif comprenant le président, Sir Charles Gordon, et MM. H.-R. Drummond, W.-A. Bog et C.-W. Dean, ont été réélus.

OTTAWA ELECTRIC RY

Ottawa, 14. (P.C.).—L'honorable M. T. Ahearn a été réélu président de l'Ottawa Electric Railway et de l'Ottawa Traction Company. Pour la première fois en cinq ans, les recettes de la compagnie de tramway ont augmenté en 1934. Les revenus bruts de la compagnie furent de $1,330,4.5, au lieu de $1,281, 26 en 1933. Les profits nets d'exploitation furent de $239,673 à rapprocher de $188,502. Le surplus fut de $138,126, au lieu de $41,814 en 1933. La balance au compte de profits et pertes est de $495,104.

EN ANGLETERRE

Londres, 14. (P.C., câble).—Les revenus nets du London, Midland & Scottish Railway et du Great Western Railway ont été plus élevés en 1934 qu'en 1933. Ces deux chemins de fer, de même que le Southern Railway ont déclaré les mêmes dividendes que l'an dernier ou des dividendes plus élevés. Le Southern Railway paye 4 pour cent sur les actions privilégiés et ordinaires au lieu de 3 pour cent. Le Great Western conserve son même taux de 3 pour cent. Le L. M. S., a déclaré 1½ pour cent.

FANNY FARMER

Toronto, 14. (P.C.).—Les recettes nettes de Fanny Farmer Candy Shops Inc., se chiffraient par $412,379 pour l'année 1934, ce qui équivaut à $1.00 par action ordinaire en circulation après les dividendes privilégiés et les autres déductions.

Métiers de l'imprimerie

La production des différents métiers de l'imprimerie au Canada en 1933 a une valeur de $92,715,942, une diminution de $8,000,000 sur la production de $101,492,000 de 1932. Les 866 établissements de l'Ontario ont contribué 53 p.c., du total et les 433 établissements du Québec, 23 p. c.

COMMENTAIRES SUR WALL STREET

L'intérêt des spéculateurs ne s'est porté que sur un choix de valeurs et sur les céréales au cours de la séance d'hier. Partout, toutefois, l'activité est restée faible. En fermeture, le cours moyen de 60 valeurs en vue n'accusait aucun changement sur son palier de lundi à 38.5. Le total des transactions était de 386,445 parts contre 349,147 lundi. Les changements de prix enregistrés en Bourse ne furent que fractionnaires pour la plupart.

Sur le marché des grains le blé termina la séance avec des appréciations allant de 5-8 à 1 1-8c à Chicago, tandis que le maïs accusait de 1-2 à 1 1-4c de hausse. Le coton oscillait entre 0 et 15c de hausse par ballot.

En l'absence de nouvelle sortant de l'ordinaire, Wall Street s'est mis à étudier les nouveaux règlements de la SEC qui tend à simplifier l'enregistrement des titres. Ces règlements semblent recevoir un accueil assez favorabble dans les milieux de finance, surtout celui qui obligerait les compagnies dont les titres sont négociés "over the counter" à les faire inscrire sur une Bourse reconnue et à faire faire une audition des livres tous les ans au lieu de tous les trois ans comme à l'heure actuelle.

LE BEURRE EST A SON PRIX LE PLUS ELEVE DE L'HIVER

Montréal, 14. — De nouveaux sommets pour la saison d'hiver ont été atteints par les prix du beurre durant la séance de mercredi, sur le marché local des vivres.

En fermeture, le beurre accusait 1-4 de centin de hausse à 25-25 1-4c la livre en gros, alors que le beurre en tinette cotait 26c la livre et le moulé 27c. La hausse enregistrée ici a été attribuée au fait que le marché de Toronto a fait montre d'une vigueur inaccoutumée.

Sur le marché du fromage la tendance a également été à la hausse, les prix de fermeture accusant en certains cas 1-4c de gain à 11-12 1-4c, comparativement à 11-12c la veille.

Voici quels ont été les arrivages d'hier : 33 boîtes de beurre; 21 boîtes de fromage et 1,546 caisses d'oeufs.

PRIX DE GROS A MONTREAL

Blé Nord No 1	.90
Blé Nord No 2	.86
Avoine Ouest No 2	.53
Avoine Ouest No 3	.47
Avoine d'engrais No 1	.45
Orge Ouest No 3	.62
Farine de blé du printemps :	
Première patente	$2.55 à 2.65
Deuxième patente	2.35 à 2.45
Patente à boulanger	2.30 à 2.40
(Prix au sac, livré aux points de la campagne moins 5c pour du comptant)	
Farine de blé d'hiver :	
Qualité de choix au wagon par baril	$4.40 $4.50
Qualité de choix irrégulière par baril ex-magasin	$4.80 $4.90
Farine de maïs blanc par baril en sacs de chanvre Livré	$5.80 à $6.00
Farine d'engrais :	
Son	$27.25 à 28.25
Gru rouge	$28.25 à 29.25
Gru blanc	$32.25 à 33.25
(Par tonne comprenant les sacs, ex-vote ferrée moins 25 centins par tonne pour du comptant).	
Grain séché de brasserie	$24.00
Au détail	$26.00
Gruau (avoine roulée) sacs de 90 lbs au détail	$3.25
Foin pressé :	
Extra No 2	$14.50
Mil No 2	13.50
Mil No 3	12.00
Mélasse d'engrais :	
Blackstrap des indes occidentales (au baril f. à b. Montréal, baril de 45 gallons compris le gallon	.13
Au wagon-citerne, le gallon	.10
Patates:	
Québec No 1	$0.55 à 0.60
Nouv.-Brunswick	.60 à 65
Ile du P.-Edouard (90 lbs)	.65 à .70
Nouvelles de Floride, 50 lbs	$2.90 $3.00
Oeufs :	**Cartons-Libres**
A-1 gros	.35 —
A-1 moyens	.32 —
A-de poulettes	.31 —
A-Gros	.29 — .28
A-médium	.26 — .25
A-de poulettes	.25 — .24
B	21 — .20
C	.19 — .18
Beurre :	
No 1	$0.25 à $0.25½
Fromage :	
Ontarien No 1	$0.11 à 0.12¼
Volailles :	
Dindons	22-23
Poulets nourris au lait	23-25
Poulets de choix	22-24
Volailles vivantes	16-18
Volailles pour bouillir	24-28
Oies	13-16
Cannetons domestiques	17-19
Chevaux :	
Chevaux pour travail général	$85-105
Chevaux pesants	$135-155
Bêtes à cornes (au 100 lbs)	
Bouvillons, choix et belle qualité	$5.00 à $6.00
Bouvillons-médium	4.00 à 5.00
Bouvillons communs	3.00 à 4.00
Taures	2.50 à 5.00
Vaches	1.75 à 3.50
Taureaux	1.50 à 3.50
Veaux :	
Belle qualité et choix	$7.50 à 8.00
Qualité moyenne	6.00 à 7.50
Veaux de champs	2.00 à 3.25
Moutons :	
Brebis et Agneaux	$5.25 à 6.25
Agneau, qualité commune	2.50 à 6.00
Moutons	2.00 à 4.00
Porcs :	
Porc à bacon (nourris et abreuvés	$8.00
Boucherie légers et pesants	$7.50
Extra pesants	$7.00
Truies	$6.25 à 6.75

Les recettes nettes de Continental Can furent de $4.02 par action en 1934, au lieu de $4.31 en 1933.

L'agence Dun & Bradstreet rapporte que la semaine dernière, les ventes ont été meilleures que la semaine précédente.

McWATTERS GOLD S'EST DISTINGUEE PAR SON ACTIVITE

Toronto, 14 (P.C.) — McWatters a été la vedette de cet avant-midi dans la section minière de la Bourse de Toronto. Cette valeur parvint à monter de .05 pour toucher .90 au milieu d'une forte activité, mais elle revint à .88 subséquemment.

McIntyre s'éleva de .25, mais les autres grosses mines d'or restèrent tranquilles. Little Long Lac ne bougea guère, non que Sylvanite, Siscoe, Howey, Gods Lake, Buffalo-Ankerite, Beattie et Central Patricia, Reno enregistra quelques centins de hausse et Coniagas recula de .15 à $3.15.

Chez les mines d'argent et de métaux communs Noranda resta à $32.50, Hudson Bay monta de .15, Sudbury Basin de .02 et Falconbridge resta stationnaire. Eldorado se raffermit de .02 pour atteindre $1.30, tandis que White Eagle touchait .04 au milieu d'une belle activité.

Royalite avança de .15 et changea de mains à $22, mais Chemical Research recula de .02 à $2.02.

BOURSE DES MINES

(LE 13 FEVRIER 1935)

Ventes	Valeurs	Max.	Min.	Ferm.
1,400	Acme Oil	.21	.21	.21
66	Anglo H...	3.80	3.80	3.80
1,750	Ashley	.18	.18	.18
73,600	Bagamac...	.12½	.10¼	.12¼
1,600	Base Met...	.57	.57	.57
1,500	B. E. A. R.	.17	.17	.17
150	Beattie	1.83	1.83	1.83
500	Big Miss	.31¼	.31¼	.31¼
7,200	Bobjo	.34½	.32½	.32½
75	Bralorne	10.50	10.50	10.50
500	B. R. X.	.19	.19	.19
2,500	Buff. Ank	2.90	2.85	2.87
2,900	Bunk. Hill	.04½	.04	.04
1,100	Bul. & Edm	.80	.80	.80
1,000	Can. Mal	.60	.60	.60
8,000	Canam. Met.	.01¼	.01¼	.01¼
1,012	Castle T.	.60	.60	.60
1,450	Cen. Pat.	1.22	1.19	1.21
125	Chem. Res.	2.05	2.05	2.05
25,000	Dalhou	.13	.12¼	.12½
3,000	Columario	.09½	.09¼	.09¼
200	Coniagas	3.30	3.30	3.30
235	Coniarum	2.10	2.10	2.10
90	D. Mines	38.00	38.00	38.00
1,625	Dom. Exp.	.06	.05½	.06
5,675	Eldorado	1.30	1.28	1.28
60	Falcon	3.50	3.45	3.50
12,617	God's Lake	1.62	1.56	1.57
1,000	Goldale	.16½	.16	.16½
4,500	Granada	.12½	.12¼	.12½
500	Grandoro	.09½	.09¼	.09½
2,100	Greene Sta.	.30	.30	.30
3,500	Grull Wi	.09	.05½	.08½
33,100	Gunnar	.74	.67½	.72
200	Halcrow	.05½	.05½	.05½
3,800	Harker	.09	.08½	.08½
1,760	Hollinger	17.80	17.70	17.75
1,200	Howey	1.02	1.00	1.01
110	Int. M. C.	14.50	14.50	14.50
1,775	Kirk. Lake	.58	.58	.58
1,000	Lakeland	.01¾	.01⅝	.01⅝
5	L. Shore	51.50	51.50	51.50
1,000	Lamaque C.	.04¼	.04¼	.04¼
11,000	Lee Gold	.03¾	.03¼	.03¼
575	Little L. L.	6.90	6.70	6.90
1,215	Macassa	2.39	2.38	2.38
5,500	Man. & E.	.07	.06	.06½
1,900	Mapie Leaf	.09¾	.09	.09
385	McIntyre	40.75	40.25	40.75
1,150	McK. R. L.	1.25	1.22	1.25
4,400	McMillan	.36	.35½	.36
24,825	McWatters	.85	.79	.85
500	Mid. Oil	.16	.16	.16
100	Min. Cor.	1.10	1.10	1.10
500	Moneta	.15½	.15½	.15½
100	Nipissing	2.30	2.30	2.30
370	Noranda	32.50	32.25	32.50
700	Olga Oil	.03¾	.03¾	.03¾
6,275	Paymaster	.18	.17	.17
2,000	Pet. Co. Mi	.01¾	.01½	.01½
200	Pet. Oil	.50	.50	.50
8,550	Pick. Cro.	2.60	2.53	2.55
400	Pioneer	10.30	10.05	10.05
200	Premier	1.50	1.50	1.50
700	Pros. Air	1.45	1.35	1.45
3,900	Read Auth.	.63	.59	.63
2,900	Reno Gold	1.46	1.40	1.46
21,700	Roche L.L.	.07¾	.05¾	.07
351	Royalite	21.85	21.80	21.85
2,585	San. Ant.	4.60	4.40	4.50
500	Sarnia	.03	.03	.03
300	Sheep Cr.	.80	.80	.80
1,200	Sherritt	.53	.53	.53
2,200	Siscoe	2.73	2.69	2.73
4,300	Sou. Tib.	.02	.02	.02
3,000	St. Anth.	.31	.29	.31
400	Sud. Basin	1.34	1.33	1.33
1,000	Sud. Cont.	.05½	.05½	.05½
1,474	Sullivan	.47	.47	.47
2,070	Sylvanite	2.33	2.31	2.32
795	Teck-H	3.95	3.90	3.95
1,500	Texas Can	.77	.76	.76
70	Toburn	1.35	1.21	1.35
500	Towagmac	.24	.24	.24
900	Ventures	.96	.92	.93
100	Waite Amu	.52½	.52½	.52½
19,800	Wayside	.10½	.10	.10
2,200	White Eagle	.03½	.03½	.03½
1,00	Wiltsey C.	.05¾	.05¾	.05¾
310	Wright H.	8.75	8.70	8.75

Total des ventes: 469,000 actions.

CURB

1,700	Aldermac	.07½	.07	.07½
9,500	Brownlee	.02¼	.02	.02
21,450	Can. Man.	.07¾	.05½	.06
500	Clifton	.01¾	.01¾	.01¾
500	Cobalt	.02	.02	.02
200	Dal. Oil	.33	.33	.33
2,000	Dom. Kirk	.01¾	.01⅝	.01⅝
300	Home Oil	.62	.60	.62
45	Hud. Bay	12.10	12.10	12.10
1,000	Kirk. Hunt	.00⅞	.00⅝	.00⅞
4,400	Kirk. Town	.29	.29	.29
2,550	L. Maron	.03¼	.03¼	.03¼
6,400	Lebel Oro	.04¼	.03¾	.04
1,000	Mairobic	.01¾	.01¾	.01¾
37,000	McLeod	.01¾	.01½	.01½
500	Nordon	.04¾	.04⅜	.04⅜
2,500	Oil Sel	.04¾	.04	.04
500	Osisko	.08	.08	.08
600	Park. Hill	.24	.24	.24
200	Pend. Ore	.51	.51	.51
500	Ritchie	.02	.02	.02
4,000	Robb. Mont.	.03	.03	.03
2,100	So. Keora	.04½	.04	.04
4,300	Stadac	.20½	.20	.20x
2,700	Sud. Mines	.04	.04	.04
1,000	Vickers	.01⅞	.01⅜	.01⅜

LE CAS DE GUNNAR

Toronto, Ont., 13 (P. C.) — J.-M. Godfrey, commissaire des valeur de l'Ontario, a conduit une enquête sur les manipulations qui ont affecté les actions de Gunnar Gold Mines et dont l'auteur fut J.-H. Hirshorn. Ce dernier fit monter les actions de Gunnar à $1.43 et en moins de deux heures les fit

MARIAGE

AYMO-BESHRO — On annonce les fiançailles de M. Albert Aymo, marchand de Dolbeau, à Mlle Rose Beshro, de Charny. Le mariage aura lieu en mai prochain. -b

NAISSANCES

AUCLAIR — M. Laurést Auclair et Mme Auclair, née Florence Blouin, font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille, née à l'Hôpital du St-Sacrement, le 10 février et baptisée le 11, sous les prénoms de Marie-Angelina-Rachel.

Parrain et marraine, M. et Mme Amédée Blouin, oncle et tante. Porteuse, Mme Gérard Noël, tante. -b

FRANCOEUR — M. Joseph Francoeur, tailleur, et Mme Francoeur, née Albertine Roberge, font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille, née le 10 février et baptisée le 11 février, sous les prénoms de Marie-Claudette-Renée.

Parrain, M. Aimé Roberge, mécanicien; marraine, Mme Aimé Roberge, oncle et tante de l'enfant. Porteuse, Mlle Wivine Roberge, tante de l'enfant. -b

DECES

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation

BELLEAU — A Québec, le 13 février 1935, à l'âge de 58 ans 6 mois, est décédé M. J.-Napoléon Belleau, surintendant du Palais Montcalm, époux de Emma Bégin.

Les funérailles auront lieu samedi matin à 9 heures.

Départ de la maison mortuaire du Palais Montcalm, à 8 heures 45, pour la Basilique. 14fév-2fs

NOLET — A Québec, le 12 février 1935, à l'âge de 94 ans, est décédé M. Georges Nolet, employé au Palais de Justice, époux de Angelina Beaulieu.

Les funérailles auront lieu vendredi, à 9 heures 30

Départ de la maison mortuaire, No 80 rue de Mazenod, à 9 heures 15, pour l'église de St-Sauveur et de là au cimetière St-Charles. 13fév-2fs-b

QUART — A Québec, le 12 février 1935, est décédée Bridget Sutton, épouse de George Quart, directeur d'une firme d'arimage.

Les funérailles auront lieu vendredi, le 15, à 9 heures.

Départ de la maison mortuaire, No 36 rue de la Tour, à 8 heures 45, pour l'église St-Patrice (Grande-Allée), et de là au cimetière St-Patrice. 13fév-2fs

SIMARD — A St-Coeur de Marie, le 13 février 1935, à l'âge de 69 ans, est décédé M. H.-B. Simard, ancien marchand-tailleur.

Les funérailles auront lieu samedi matin, à 9 heures.

Départ de la maison mortuaire, 1 1-2 St-Cyrille, à 8 heures 45, pour l'église de St-Coeur de Marie. L'inhumation aura lieu au cimetière St-Charles.

Les journaux de Montréal sont priés de reproduire. -b

TREMBLAY — A Québec, le 13 février 1935, à l'âge de 18 ans 6 mois, est décédé M. Roland Tremblay, fils de Philéas Tremblay.

Les funérailles auront lieu samedi, à 9 heures.

Départ de la maison mortuaire, No 132 4e Rue, à 8 heures 45, pour l'église de Limoilou et de là au cimetière St-Charles. 14fév-2fs

TURCOTTE — A Québec, le 13 février 1935, à l'âge de 77 ans, est décédée Mme Virginie Morin, épouse de feu Edouard Turcotte.

Les funérailles auront lieu samedi, à 9 heures.

Départ de la maison mortuaire, No 116 rue Laliberté, à 8 heures 45, pour l'église de St-Roch et de là au cimetière St-Charles.

Elle était Tertiaire et Dame de la Ste-Famille. 13fév-2fs-b

TURCOTTE — A St-Jean, I. O., le 13 février 1935, à l'âge de 56 ans 3 mois, est décédé M. Gaudias Turcotte, époux bien-aimé de Alfreda Turcotte.

Les funérailles auront lieu vendredi, à 9 heures.

Départ de la maison mortuaire, à 8 heures 45, pour l'église de la paroisse et de là au cimetière de la paroisse. 13fév-2fs-b

VALLERAND — A Québec, le 12 février 1935, à l'âge de 54 ans 4 mois, est décédée dame Joseph Vallerand, née Florida Boudreau.

Les funérailles auront lieu vendredi, à 8 heures.

Départ de la maison mortuaire, No 148½ rue Kirouac, à 7 heures 45, pour l'église de St-Joseph et de là au cimetière St-Charles. 13fév-2fs-b

VEZINA — A St-Malo, le 12 février 1935, à l'âge de 72 ans 5 mois, est décédé M. Joseph Vézina, ancien marchand de chaussures, époux de feu dame Sara Faucher.

Les funérailles auront lieu vendredi, à 9 heures.

Départ de la maison mortuaire, No 15½ rue Montmagny, à 8 heures 45, pour l'église de St-Malo et de là au cimetière St-Charles.

Il laisse pour pleurer sa perte, ses fils, MM. Eugène et Alfred, et ses filles, Soeur Ste-Marie Victorien de la Congrégation Notre-Dame, Mme Cyrille Bussière (Diana), Mme Edmond Bernier (Ernestine), Mme Adelard Bilodeau (Graziella); ses beaux fils, MM. Joseph et Cyrille Bussière. 13fév-2fs-b

SERVICE ANNIVERSAIRE

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation

GAGNON — Samedi, le 16 février, à 8 heures, sera chanté en l'église Notre-Dame de Grâce, le service anniversaire de M. Alexis Gagnon. -b

REMERCIEMENTS

REMERCIEMENTS à Monseigneur Gosselin, pour guérison et faveur obtenue, avec promesse de messe et publication. Mlle Jeanne Dupont, 279, 8e Ave, Limoilou. -b

PLANTE — Madame Vve Odina Plante et ses enfants remercient bien sincèrement tous les parents et amis qui leur ont témoigné des marques de sympathie à l'occasion de la mort de sa fille, Mlle Gilberte Plante, soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, visite ou assistance aux funérailles. A tous un cordial merci.

VETEMENTS DE DEUIL !

Prêts-à-porter, pour tous les membres de la famille.

Les prix que vous désirez payer. Satisfaction absolue, ou argent remis.

M. POLLACK Ltée

RUE ST-JOSEPH

FEU M. J.-B. MORIN

St-Urbain, (D.N.C.).—Lundi, le 4 février, la famille Morin fut cruellement éprouvée par la mort subite de M. J.-B. Morin, âgé de 72 ans. Bien que se sentant affaiblir depuis quelque temps, rien ne donnait à prévoir une mort aussi soudaine. M. Morin se rendit à l'église dimanche le 3 pour assister à la grand'messe, il alla même visiter, en compagnie de son épouse, une de ses filles à Baie St-Paul, ces jours derniers, Mme Laberge, mais il abrégea sa visite ne se sentant pas très bien. Dimanche soir, il joua aux cartes avec la famille, comme d'habitude, ça comme toujours. Aussi quelle ne fut pas la surprise de son épouse de constater, lundi matin, qu'il était mort déjà depuis plusieurs heures d'une syncope de cœur, suivant l'enquête du coroner.

M. Morin laisse outre son épouse, quatre filles: Mmes Ulysse Marier, Mérédée Tremblay, Edmond Simard et Mme Laberge, de Baie-St-Paul.

Le cercueil fut porté par ses quatre gendres. Le deuil était conduit par son frère, M. Nérée Morin.

Après la levée du corps, M. Victor Labbé rendit le cantique "Le chrétien fidèle", et après l'office "Beau Ciel". Avant l'absoute, M. Ernest Simard fut le soliste de "Quand vous contemplerai-je". MM. Ferd. Godbout J.-Chs Lajoie et E. Labbé étaient aussi au chœur de chant. Nos sympathies.

MAGASINEZ SUR LA RUE ST-JEAN POUR ECONOMISER

AU MAGASIN **T.-D. DUBUC** 214-218 ST-JEAN

Les aubaines remarquables que nous offrons en Février vous assurent des profits sur tous vos achats. Et en plus de toutes nos réductions de prix nous donnerons

2 BONS POUR 1

Le Matin de 9h. A.M. à Midi pour 15 Jours Seulement

Vu la grande demande de notre clientèle nous continuerons encore 15 jours à donner nos bons DOUBLES le matin de 9 hrs à midi.

Magasinez le matin et bénéficiez de l'avantage d'avoir des BONS DOUBLES chez..... **T.-D. DUBUC, 214-218 St-Jean**

VIANDES

QUALITE — BAS PRIX

Service de livraison

10 lbs BOEUF avec Steak pour 49c

VEAU, la livre 08c

ROAST BEEF épaule, la livre 09c

TELEPHONEZ **3-2302**

AIME LEMELIN

223 RUE STE-MARGUERITE

(Près de la Couronne)

LAURIERVILLE (Még.)

Baptêmes

—M. et Mme Adélard Marcoux, un fils, Joseph-Robert-Yvon. Parrain et marraine, M. Antonio Demers et Mlle Antoinette Demers, oncle et tante maternels. Mme L.-M. Demers, tante maternelle, portait l'enfant.

—M. Odilon Beaudoin, gérant du magasin Indépendant Victoria, à Ste-Julie-tation et Mme Beaudoin (Germaine Fortier) font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils, baptisé sous les prénoms de Joseph-Gérard-Marcel. Parrain et marraine, M. et Mme Léonce Dubois, oncle et tante paternels Mme Ernest Beaudoin aïeule agissait comme porteuse.

—M. et Mme Lucien Dion, un fils, baptisé sous les prénoms de Joseph-Gérard-Paul-Roch. Parrain et marraine, M. et Mme Paul Samson, oncle et tante paternels. Mme Léon Bergeron portait l'enfant.

Aux prières

A été recommandé aux prières: M. Hubert Beaudoin, époux de Odina Baker, décédé à Albion et inhumé à Biddeford, Me., à l'âge de 71 ans. Le défunt était avantageusement connu à Ste-Julie où il a passé les premières années de sa vie. Il laisse six frères Norbert, de Sherbrooke; Ernest, Alcide, Gédéon, de Ste-Julie; Albert, d'Amqui et Arsène, de St-Agapit; deux sœurs: Mmes Alf. Bédard et Cyrille Nadeau, de Notre-Dame-de-Lourdes, eg.

EPICERIE ERNEST LAPOINTE

100 de la COURONNE

TELS: 6108 — 6109

AU COMPTANT

Vendredi, Samedi, Lundi

BEURRE de laiterie, la livre	22c
CATSUP Red Star, grosse bouteille, 2 pour	28c
JUS Tomates Raymond, grosse canistre, 2 pour	25c
MOUTARDE préparée, jarre 32 ozs, spécial	15c
VERMICELLE, Spaghetti, Macaroni, carton 5 livres	30c
FARINE à pâtisserie, 10 livres	29c
PAPIER Toilette, 8 rouleaux	25c
MARINADES mélangées Raymond, bocal 20 onces	sures 15c
BISCUITS mélangés et biscuits à thé, 3 livres	25c
CONFITURES framboise, jarre 40 ozs	29c
OEUFS strictement frais A-médium, 3 doz.	75c
SAINDOUX Shortening, 2 livres pour	23c

E. NORMAND

Epicier Gros et Détail

368, RUE ST-JOSEPH

TELEPHONES : 8188-8189

Beurre de Beurrerie Pasteurisé, lb	.25
Beurre frais, pain de 3 à 5 lbs, lb	.22
Beurre de ferme, la lb	.21
Patates blanches, la poche (c. No 2)	.42
Oeufs strictement frais, 3 dozs	.75
Oeufs de cuisine, classe C. 2doz	.43
Allumettes Buffalo Eddy 3 pqts	.23
Biscuits frais, 3 lbs pr	.25
Cocoa pur, 3 lbs pr	.25
Sucre en fleur, 3 lbs pr	.23
Corn Starch, 3 lbs pr	.25
Café frais moulu avec cadeau lb	.25
Thé Japon, avec cadeau, lb	.29
Thé noir Congou, avec cadeau	.35
Thé noir O. P. avec cadeau	.45
Café Daté Chase & Sanborn, lb	.40
Poivre blanc Sub avec jeu cartes	.49
Mélasse Fancy, le gallon	.65
Vinaigre XXX, le gallon	.40
10 lbs Farine avec cadeau	.33
10 lbs Pois cuisants pr	.39
10 lbs fèves blanches, choisies à la main pr	.43
Carottes, la poche	.55
Navets, la poche	.45
Balai 5 cordes	.29
Beans Libby, 2 boites pour	.19
2 lbs Poudre à pâte pr	.25
6 paquets papier toilette pr	.19
Noix écalées, la lib	.35
Tire aux oranges Verdon avec un crayon, 2 lbs	.31
Poudre à pâte Champlain	.28
Fromage canadien, lb	.16
Confitures aux framboises 32 ozs Verdon	.25
Confitures aux fraises 32 ozs	.30
Marmalade aux oranges Raymond, 4 lbs	.49

La note d'Hitler est remise aux deux pays

(Suite de la 1ère page)

On dit que le Reich accepterait un traité d'assistance mutuelle aérienne, mais qu'en ce cas l'aviation allemande devrait être égale à l'aviation soviétique. Quant au Locarno de l'est, un porte-paroles du gouvernement a déclaré qu'il serait rejeté d'emblée s'il était à base d'assistance mutuelle.

"Le Reich, dit ce dernier, collaborera avec les puissances occidentales, mais ne peut se lier avec la Russie. Un pacte de non agression serait possible, cependant."

Le texte de la note allemande ne sera probablement pas publié avant d'avoir atteint Londres et Paris aujourd'hui ou demain.

Les machines aratoires et les tarifs

(Suite de la 1ère page)

duits.

Il trace ensuite l'histoire de l'industrie de la machine aratoire, depuis le jour où elle était fabriquée dans les petites villes jusqu'au jour où on commença à la fabriquer dans les grandes cités. C'est le tarif qui a poussé les grandes industries vers les centres populeux, comme Toronto, le Canada ne pourra jamais reprendre son essor industriel tant que subsisteront ces tarifs hors de proportion avec les valeurs courantes. C'est le récif sur lequel les conservateurs brisent le navire de l'état.

Au cours des récentes années, le prix des machines aratoires est le seul qui n'ait pas baissé et l'on a prédit au comité de l'écart des prix qu'il y aurait avant longtemps une augmentation de prix. Dans l'Ouest, les fermiers sont en banqueroute, malgré les secours que leur envoie le gouvernement. Ils ne pourront guère se maintenir plus longtemps, et pendant tout ce temps les manufacturiers maintiennent leurs prix exorbitants

C'est alors que le ministre des Finances intervient pour faire remarquer que la motion de M. Stewart peut être excellente au point de vue national. Il est dangereux de parler de changements de ce genre, alors qu'on négocie un traité de commerce entre les Etats-Unis et le Canada

L'hon. Charles Stewart reprend alors la parole pour dire qu'il ne veut, en aucune manière, nuire aux négociations qui se transigent entre Ottawa et Washington pour obtenir un traité de réciprocité et il retire sa motion.

Hauptman est condamné

(Suite de la 1ère page)

2 avril—"Jafsie" paye $50,000 pour rien.

12 mai.—On trouve le petit cadavre dans le bois.

18 septembre 1934.—Hauptmann est arrêté après avoir donné un "gold certificate" provenant de la rançon; on trouve $14,600 dans son garage.

2 janvier, 1935.—Le procès commence.

13 février.—Hauptmann, trouvé coupable, est condamné à mort.

CARRIERE D'HAUPTMANN

Flemington, 14 (Trad. de l'A.P.)—Voici Bruno Richard Hauptmann: 35 ans, né à Kamenz, Saxe, en Allemagne. N'a fréquenté que la petite école puis une école où l'on enseigne un métier. A commencé à travailler à 12 ans. Est devenu soldat dans l'armée allemande à 17 ans durant le grande guerre. A été victime des gaz. Entre 1918 et 1923 a trouvé peu de travail. A eu maille à partir avec la police plus d'une fois. A été trouvé coupable de cambriolage. A déserté la prison une autre fois avant d'avoir pu subir son procès.

Est entré aux Etats-Unis illégalement après avoir échoué dans deux tentatives précédentes. Cela se passait en 1923. A exercé dans ce pays son métier de charpentier. Y a épousé Anna Schoeffer, fille de table, le 10 octobre 1925. A été arrêté le 19 septembre 1934 après avoir donné en paiement l'un des billets de la rançon Lindbergh. Est entré en procès à Flemington, N. J., le 2 janvier 1935. A été troué coupable le 13 février et condamné à mourir dans la semaine du 18 mars.

Flemington, 14 (Trad. de l'A.P.) — Hauptmann s'est endormi d'un sommeil de plomb dans sa cellule au petit jour ce matin. A l'heure du déjeuner on l'a réveillé, et après avoir mangé il s'est de nouveau étendu sur son lit, silencieux et déprimé.

Trois hommes réclament la totalité ou une partie des $25,000 promis par l'état du New-Jersey pour toute information tendant à l'arrestation et à la "conviction" du ravisseur de l'enfant Lindberg. Il semble improbable, cependant, que l'Etat paye quoi que ce soit avant que la cause n'ait été entendue par les tribunaux supérieurs.

Ceux qui réclament sont Walter Lyle, gérant d'un relai d'essence de New-York; John Lyons, son assistant, et William R. Strong, comptable à la succursale de Mt. Morris de la Corn Exchange and Trust Co'y, à New-York.

A ST-DAVID

Une assemblée spéciale du conseil municipal, convoquée par le pro-maire Bonneau, a été tenue hier soir, à la résidence du secrétaire, M. Georges Drolet. Les conseillers Adolphe Paquet, Hilaire Carrier et Raymound Ruel y assistaient et une résolution a été passée pour ordonner à Me Yves Prévost de défendre le conseil dans la poursuite intentée par le notaire Martineau qui veut faire annuler la résolution le remerciant de ses services.

AUX ASSISES CRIMINELLES DE R.-DU-LOUP

Ad. Martin subit son procès sous l'accusation d'avoir allumé un incendie. — Les témoignages.

Rivière-du-Loup, 14. (D. N. C.) — Adélard Martin, de St-Marc-du-Lac-Long, subit actuellement son procès aux Assises Criminelles. Il est accusé d'avoir, dans la nuit du 29 au 30 septembre 1933, mis le feu à 2 garages, contenant 3 tracteurs et des instruments de chantier consistant en 30 "sleigh", appartenant à M. Arthur J. Morin. Les jurés pour cette cause sont : MM. A. Desbiens, Jean Laplante, Jos. Levesque, Emile Lagacé, Jos. Langlais, Paul Côté, Emile Charest, Etienne Beaulieu, J.-N. Levesque, Frs Michaud, Geo. Bérubé et Geo. Castonguay. Le premier témoin de la Couronne à être entendu fut M. Eug. Lemay qui a fait un plan des lieux où fut commis l'attentat.

Il fit l'explication du plan aux jurés sur la demande de la cour.

Le deuxième témoin dans la boîte fut M. A.-J. Morin, propriétaire des immeubles incendiés. Dans un garage recouvert en ardoise étaient 30 "sleight". Un tracteur Lumbard était dans un garage de 40 pieds par 14. Trois autres tracteurs, qui étaient dans une bâtisse tout en bardeaux, une vingtaine de pieds plus loin ne furent pas incendiés. Le 20 août 1933 le moulin à bois de M. Morin fut criminellement incendié à 3 heures du matin. Dans la journée du 29 septembre, M. Morin est allé en dehors de la paroisse acheter des machineries pour son moulin qu'on était à reconstruire. Il est revenu chez lui vers minuit. Vers 3 heures il guettait le train en compagnie de son commis pour envoyer celui-ci échanger les malles, quand il vit passer l'automobile de l'accusé qui venait de Glendyne. Un peu plus tard il reçut un téléphone de l'agent de la station l'avisant que ses garages étaient en feu. Il envoya M. Adélard Boulay sur les lieux. C'était une perte complète. Le lendemain de l'attentat il dit avoir vu M. Martin avec un bandage sur la main. Le témoin fut ensuite questionné par l'avocat de l'accusé, Mtre B. Fournier, qui lui posa des questions sur les assurances des garages et aussi sur l'automobile de l'accusé qui faisait un grand tapage. Le témoin suivant fut M. Ambroise Bellavence, garde-feu de Glendyne. Il demeure à 1-2 mille des bâtisses qu'il peut voir de chez lui. Il était chez lui le soir du feu, se réveilla dans la nuit et vit le feu dans les garages de M. Martin. Il s'y rendit et remarqua qu'une des bâtisses était moins consumée que l'autre. Il faisait un temps bien calme et le feu ne pouvait pas se propager d'une à l'autre. Il a vu une auto se dirigeant vers Bélanger Siding et n'a pas eux connaissance qu'elle ait passé par chez lui. La machine de M. Martin causait beaucoup de bruit.

L'autre témoin fut M. A. Poliquin Son témoignage corrobore celui de M. Morin. Il a remarqué que la machine de Martin allait joliment vite, 35 à 40 milles à l'heure. C'est lui qui a été réveillé M. Ad. Boulay. Sur les ordres de M. Morin ils sont allés dans la machine de M. Morin, voir le feu. M. Poliquin avait un "flashlight" et ils s'en servirent pour examiner les traces sur la gelée. Dans la journée il s'est caché avec M. Morin dans un bois pour voir passer la machine de Martin qui faisait le même tapage que dans la nuit.

Le témoin suivant est M. Pierre Poliquin qui était levé depuis 1 h. 30, car sa femme était malade. Vers 3 heures il était dans son châssis et a vu et reconnu l'auto de Martin par le bruit qu'elle faisait.

Magasin Ouellet Enr.

374½ St-Joseph — Tél. : 3-3234

1 poche PATATES No 1	.44
3 lbs COCOA et 3 lbs SUCRE POUDRE	.40
1 doz. SOUPE LEGUMES ou TOMATES Clark	.85
1 lb. BEURRE de choix pour	.22
1 bocal de CONFITURE framboise Verdun 2 lbs	.25
10 lbs FLEUR Royal cadeau	.32
10 lbs OIGNONS blanc ou rouge	.25
10 lbs SUCRE avec un achat de 2.00 pour	.49
10 lbs de patates gratis avec un achat au-delà de 2.00 dép. de viande	
LARD, épaules complètes	.13½
10 lbs BOEUF de l'ouest pour	.49
ROAST BEEF, la livre	.11

Nous faisons aussi la livraison en dehors de la ville.

Epicerie MARTEL Enr.

Coin du Pont et Blvd Charest

Tél. : 4-2481

BEURRE ST-CASIMIR, la livre	.26
FARINE ROYAL, Sacs de 10 lbs	.30
BISCUITS AU SODA, Hethrington, 2 lbs	.25
FROMAGE KRAFT, la livre	.25
CORNED BEEF LIBBY, 2 boites	.25
SARDINES Importées de Belgique 2 boites	.25
SOUPE CLARK aux tomates et légumes, 4 boites	.25
BISCUITS SOCIAL TEA Marvens, 83 biscuits, à la livre, 2 lbs.	.25
ALLUMETTES EDDY Buffalo, 3 boites	.24
PATATES BLANCHES, sacs de 81 livres	.49

M. Ant. Plourde, de la Police Montée, est ensuite appelé. Il a vu 2 ou 3 traces de machine, mais pas assez pour distinguer les empreintes à la station de Glendyne. Il est allé un peu plus loin et deux hommes lui ont dit que les traces qu'il voyait étaient celles de l'auto de Martin. Encore un peu plus loin il a remarqué les mêmes traces. Il s'est rendu à la maison de Martin, a vu le char arrêté en avant de la porte et a remarqué les empreintes. Il y avait un pneu neuf et un usagé. Il reconnait les pneus qu'on lui montre.

M. J.-P. Dionne, officier de la Commission des Liqueurs, est allé le 29 septembre à la maison de Martin pour voir s'il avait de la boisson. Il s'est rendu chez Morin et est retourné à Cabano le soir. Un téléphone de M. Morin lui apprit le feu. Il s'y est rendu et est allé à la station de Glendyne pour voir les traces.

M. Ad. Boulay, contremaître du moulin, vient ensuite dire que c'est A. Poliquin qui l'a réveillé. Il a suivi les traces et reconnait les pneus.

FUNERAILLES DE Mme WILLIAM BOUSQUET

Les obsèques de Mme William Bousquet, née Odile Jasmin, décédée le 8 janvier 1935, à l'âge de 82 ans et 4 mois, ont eu lieu le 11, en l'église de St-Jean-Baptiste.

Un bel hommage a alors été rendu à la mémoire de cette personne de bien dont la mort a causé de vifs regrets. Un cortège nombreux a escorté la dépouille mortelle de Mme Bousquet, de la maison mortuaire, 182E, St-Olivier, jusqu'à l'église paroissiale et de là au cimetière Belmont, lieu de l'inhumation.

A l'église, c'est M. l'abbé L. Paquet, qui a fait la levée du corps et qui a chanté le service, assisté de MM. les abbés A. Moreau et H. Garant, qui agissaient comme diacre et sos-diacre.

Pendant le service, des messes basses furent célébrées aux autels latéraux par MM. les abbés D. Moreau et A. Déry.

La chorale paroissiale a rendu la messe des morts en grégorien cependant que M. Art. Bernier touchait l'orgue.

Le deuil était conduit par l'époux de la défunte, M. William Bousquet; son fils, Donat Bousquet; ses petits-fils: Guy, Claude et Jacques Bousquet; son gendre, Zéphirin Paquet, fils; son neveu. Albert Messier.

FEU M. L'ABBE J. DRAPEAU

Feu M. l'abbé J. Drapeau

Mardi le 5 février, un service fut chanté pour le repos de l'âme de feu l'abbé J. Drapeau, ancien curé de Sully, qui a succombé aux suites d'une longue maladie pendant laquelle il s'est soumis avec résignation aux insondables dessins de la Providence, les funérailles ont eu lieu en décembre dernier à St-Jean de D.eu.

M. le curé D. Roussel ptre de Sully officia au service; il était assisté de R. Père Valois et de M. le curé F. Lachance, de Rivière Bleue, comme diacre et sous-diacre.

Dans le chœur on remarquait, MM les abbés B. Belzile, de Rivière-Bleue, M. le curé Roy, de St-Elzéar, le RR. FF. Valois, Hamelin, Leguy et tous les frères des Clercs St-Viateur de Sully.

Service anniversaire

Le 6 fev.—Un service fut aussi chanté pour Mme Frs Asselin. Etant dame de Ste-Anne la défunte avait droit à ce service donné par la congrégation. Une foule assez considérable y assistait.

Pour cette circonstance les dames appartenant à cette congrégation se sont fait un devoir d'aller communier pour le repos de cette chère disparue.

Des chants funèbres furent des mieux réussis par les dames de Ste-Anne. Chants harmonisés par Mme Adria Tardif.

YVONNE LEBEL ET ALEX. SAVARD AUX ASSISES

Rimouski, 14. (D. N. C.) — Le magistrat Couillard a rendu jugement aujourd'hui dans l'enquête d'Yvonne Lebel et Alexandre Savard, alias Bergeron, accusés d'infanticide. Le savant magistrat déclara qu'il n'avait pas à décider si les accusés étaient coupables ou non coupables. La Couronne a prouvé par le Dr Alfred Marois, de Québec, que l'enfant avait été tué. Or deux personnes occupaient la chambre où l'enfant a trouvé la mort. Ces deux personnes étaient les accusés. Le Dr Marois a de plus déclaré que l'enfant n'avait pas pu s'étouffer seul, mais au contraire qu'il y avait eu pression sur le bébé. Pour toutes ces raisons, il tient les accusés criminellement responsables de la mort de Noella, enfant d'Yvonne Lebel, survenue entre le 26 et le 27 janvier et les condamne à subir leur procès au prochain terme des Assises Criminelles, le ou vers le 22 mars prochain. Les accusés sont ensuite renvoyés en prison en attendant leur procès.

L'enquête préliminaire s'est ouverte, hier. Le 31 janvier dernier, les accusés, au cours d'une enquête présidée par le Dr Raoul Bélanger, coroner du district, furent trouvés coupables de négligence criminelle en rapport avec la mort d'un enfant âgé de neuf jours. De là leur comparution devant le Magistrat Couillard.

Yvonne Lebel, épouse séparée de Louis Savard, vivait depuis quelques mois avec Alexandre Savard, alias Bergeron. Un enfant, une fille, est née le 18 janvier et est morte le 27 janvier dans des circonstances bien étranges. Le procureur-général, mis au courant de l'affaire, ordonna une enquête devant le coroner Bélanger avec le résultat que les accusés furent trouvés coupables de négligence criminelle et renvoyés devant le magistrat Antonio Couillard pour subir leur enquête préliminaire.

Le premier témoin à l'enquête fut le Dr Alfred Marois, médecin légiste de Québec Il déclare qu'il fait des autopsie depuis à peu près 50 ans. Il est venu à Rimouski sur les ordres du procureur-général pour faire l'autopsie d'un nouveau-né mort de façon étrange. Il n'a constaté aucune marque extérieur sur le corps de l'enfant si ce n'est que la pointe du nez était aplatie. Le bébé avait dû faire des efforts inouïs pour respirer car le cerveau et surtout les membranes étaient congestionnés. Il est mort asphyxié par une pression quelconque. Il est impossible qu'il se soit asphyxié lui-même. La mort devait remonter à quelques heures. L'enfant était bien constitué et né viable. A une question du président du tribunal, le témoin répond que d'après lui le bébé avait été tué. Les deux accusés dans leur témoignage nièrent toute responsabilité relativement à la mort de leur enfant.

Trois témoins jurèrent qu'Alexandre Savard avait déclaré en leur présence qu'il lui serait facile de faire disparaître l'enfant. Cependant, l'accusé a nié qu'il ait fait cette déclaration au cours de son témoignage. Quatre témoins ont déclaré entre autres choses que Savard leur avait dit avoir rêvé que son enfant était mort au cours de la nuit qui précéda la mort du bébé. L'accusé a nié cela également dans son témoignage.

Lorsque la Couronne eût déclaré sa preuve close les deux accusés déclarèrent qu'ils n'avaient pas de témoins à faire entendre.

Le président du tribunal lut aux accusés l'acte d'accusation et leur demanda s'ils avaient quelque chose à dire. Savard répondit qu'il était innocent de l'accusation portée contre lui. Yvonne Lebel déclara qu'elle n'avait rien à dire.

DEUX NOUVEAUX COMMISSAIRES A L'EXPOSITION

Le comité administratif nommera cette semaine deux commissaires de l'exposition si M. Alfred Marois maintient la décision qu'il a prise d'abandonner son poste. Les échevins aimeraient bien que M. Marois reste commissaire de l'exposition mais s'il persiste à refuser on devra lui donner un remplaçant le plus tôt possible afin que l'organisation de l'exposition provinciale de 1935 ne soit pas retardée plus longtemps.

Quelques séances de la commission ont été tenues depuis le commencement de l'année sous la présidence du maire Grégoire, avec le concours de MM. Adrien Morin et J.-A. Ste-Marie, les seuls commissaires faisant actuellement partie officiellement de la commission et on a procédé à déblayer le terrain. Mais le temps arrive où il faudra prendre des décisions importantes, principalement au point de vue de la participation du commerce et de l'industrie à l'exposition de 1935, et les commissaires voudraient que les représentants de cette partie importante de la vie économique de l'exposition soient nommés à bref délai.

Son honneur le maire soumtetra lui-même à ses collègues du comité administratif ce désir des commissaires et il n'y a pas de doute que dès cette semaine la commission de l'exposition provinciale sera complétée. Dorénavant, les commissaires se réuniront souvent et ils procéderont à l'engagement des solliciteurs qui visiteront les marchands et les industriels de Québec pour les inciter à donner leur encouragement au grand événement annuel toujours attendu avec impatience par les Québecois et les citoyens de la province de Québec.

LAC-AUX-SABLES

Adieu au monde

Trois de nos jeunes filles nous ont quittés pou entrer chez les religieuses des Saints-Cœurs de Marie à Limoilou. Ce sont Mlles Aurore Leduc, fille de M. et Mme Johnny Leduc; Mlle Cécile Villeneuve, fille de Mme Vve Joseph Villeneuve et Mlle Noella Bédard, fille de M. et Mme Emile Bédard.

Nos meilleurs vœux de persévérance.

Prise d'habit

M. et Mme Napoléon Hamelin et leur fille Jeannine sont allés à la prise d'habit de leur fille Gérardine, chez les Sœurs de St-Cœur de Marie à Limoilou.

Le travail des divers comités de la Chambre

(Suite de la 1ère page)

cette compagnie de traverse et c'est elle qui fixe les taux. La municipalité de Ste-Angèle demande que la législature lui accorde le droit de contrôler ces taux.

Elle voudrait qu'à chaque année la cité de Trois-Rivières soit tenue de lui soumettre les taux qu'elle a l'intention de fixer. Si les deux municipalités s'entendent pour les taux à fixer, ils deviendront en force immédiatement, sinon, Ste-Angèle voudrait que la question soit soumise à un tribunal d'arbitrage composé d'un représentant de Trois-Rivières d'un représentant de Ste-Angèle et d'une tierce personne désintéressée dans la question.

Afin d'éviter que la municipalité de Ste-Angèle ne recourre trop souvent au tribunal d'arbitrage, le projet de loi stipulait que dans ce cas cette municipalité serait tenue de payer ses frais, même si elle gagnait devant ce tribunal, plus la moitié des frais de la tierce partie.

Ce projet fut combattu par Mtre Lucien Lajoie, C. R., au nom de la Cité de Trois-Rivières. Celle-ci, déclara-t-il, étant la seule à débourser les frais d'achat, d'entretien et de service des traversiers, devrait être laissée libre fixer les taux qu'elle jugerait suffisants pour rencontrer ses obligations.

Cependant vu que le bill de Ste-Angèle vise principalement à accorder une réduction pour les cultivateurs, la cité de Trois-Rivières serait consentante à accorder un taux de 30 sous pour les voitures ou les camions légers des cultivateurs et de 40 sous pour les voitures doubles ou les camions lourds, prix plus bas que celui fixé récemment par la Commission des Services Pubzliques qui rendit une ordonnance sur cette question le 25 janvier dernier.

L'honorable M. Taschereau suggère que cette question soit soumise à la Commission des Services Publiques, de la juridiction de laquelle elle relève. "Si les deux parties sont consentantes à accepter les taux plus haut mentionnés pour les voitures de cultivateurs, vous devriez demander à la Commission des Services Publics de reviser son ordonnance. Si cette solution n'est pas conforme à vos désirs, il sera toujours temps de revenir devant le Comité des Bills Publics".

— o —

Un projet de loi demandant que l'Association des Optométristes et Opticiens de la Province soit autorisée à admettre M. Normandin au nombre de ses membres, si elle le jugeait à propos, a été accepté après un amendement apporté par le premier ministre Cet amendement stipule que l'Association ci-haut mentionnée devra admettre M. Normandin au nombre de ses membres. M. Normandin pratiquait la profession d'optométriste depuis sept ans quand la loi érigeant cette profession en collège fut passée, stipulant que les opticiens exerçant alors leur profession faisaient partie de l'Association, sans examen. Or à cette époque M. Normandin qui avait pratiqué dans la province pendant sept ans, était en Nouvelle-Ecosse, où il devint président de l'Association des Optométristes. S'il eut été alors dans la province de Québec, il eut fait partie automatiquement de l'association dans laquelle il veut entrer aujourd'hui. C'est pour cette raison que le comité jugea opportun d'amender le bill dans le sens indiqué plus haut.

Un projet de loi soumis par la Royal Trust Company où il était question de la succession Loranger-Beaudry, fut ajourné à demain pour étude. M. Duplessis s'opposa à l'adoption de ce bill avant qu'une plus longue étude en ait été faite, parce que, prétendait-il il tendait à régulariser une illégalité commis par la Royal Trust.

— o —

Un autre projet de loi par lequel la même cômpagnie demandait que ses droits de propriété sur une ruelle s'ouvrant dans des lots vacants, à Montréal, soient reconnus fut adopté sans discussion et le Comité des Bills Publics s'ajourna alors à dix heures et demie demain matin.



HOSPITALITÉ. 1.00 FLACON DE 10 ONCES

Dites Corby's

Corby's

OLD RYE WHISKY

VIEUX DE 8 ANS

EMBOUTEILLÉ EN ENTREPÔT

LE PLUS VIEUX RYE WHISKY POUR LE PRIX

CORBY'S OLD RYE WHISKY VIEUX DE 8 ANS
10 ONCES . $1.00
25 ONCES . 2.40
40 ONCES . 3.60

CORBY'S SPECIAL SELECTED WHISKY VIEUX DE 8 ANS
13 ONCES . $1.45
25 ONCES . 2.80
40 ONCES . 4.30

Fournisseurs brevetés de son Excellence le Gouverneur-Général

FEU H.-B. S

L'HON. A. DAVID PRONONCE UN GRAND DISCOURS A LA CHAMBRE

Le Secrétaire de la province, participant au débat sur le discours du budget, répond aux attaques de l'Opposition, puis soumet à la Chambre des Députés de nombreuses suggestions — Nouveau mode de taxation — Modifications à la loi des compagnies — Réformes du capitalisme — Amélioration du système d'éducation à la campagne — M. David s'oppose à la révision du pacte confédératif.

(Par Georges Léveillé)

La vie de M. Athanase David a été une. "Former des compétences, des esprits cultivés, telle fut l'une de mes constantes préoccupations", disait-il lui-même dans une lettre à l'éditeur Albert Lévesque qui lui demandait la permission de reproduire ses discours.

M. David a toujours eu le culte de la jeunesse, le souci de son avenir. Il a vu le jeune Canadien-Français aux postes qu'il devrait normalement occuper dans un pays qui fut d'abord le sien propre et où il risque maintenant de perdre la suprématie. Pour cela, il a fondé des écoles, créé des bourses d'étude, subsidié les collèges classiques : il s'est penché sur les tout jeunes, il a ouvert l'école campagnarde, l'école du rang, il a voulu lui donner une orientation plus logique. Son livre tout récent résume l'ambition de sa vie : former des corps sains par l'hygiène: des esprits cultivés par l'éducation, des énergies conquérantes par un patriotisme ardent.

Lorsque M. David se lève pour parler à l'Assemblée Législative, il est certain d'un auditoire nombreux et sympathique. Il est éloquent. Si ses phrases paraissent parfois un peu longues, c'est qu'il a le souci de tout dire, de ne rien oublier, c'est encore qu'il veut être bien compris. Le terre à terre des formules toutes faites lui déplait. Il lui faut du neuf : il a le caractère de nos pionniers ; ceux ci voulaient toujours un coin de terre à conquérir, des arbres à abattre : M. David voit toujours des coins inexplorés dans notre domaine économique, éducationnel, patriotique, moral et il y court.

Il a fait hier un discours d'une étonnante franchise, il s'est rendu compte que ses idées pourront surprendre, peut-être même choquer. Il a prêché un nouveau mode de taxation. Ottawa nous prend un impôt sur le travail, dit le secrétaire : il nous faudrait un impôt sur la richesse. Puisqu'il est nécessaire d'assurer une meilleure répartition de la richesse, il faut chercher la richesse où elle se trouve, M. David suggère donc de remplacer l'impôt actuel par une taxe de vente dont il a expliqué les modalités.

De même, les lois régissant les compagnies ont conduit le capitalisme à des abus. Le capitalisme est nécessaire. Le secrétaire est certain qu'il survivra, mais à condition de s'amender. Le gouvernement devrait exiger des promoteurs qu'ils déposent d'abord, dans une banque, 50 pour cent du capital qu'ils veulent obtenir en commandite : le public verrait alors que les promoteurs sont de bonne foi et il craindrait moins de convertir ses dollars en certificats qui n'ont souvent pas la valeur du papier sur lequel on les enlumine.

M. David croit qu'il ne faut pas toucher au pacte confédératif, même du consentement unanime des provinces. Il aime mieux une constitution parfois imprécise, ayant des points faibles, qu'une constitution amendée ouvrant des portes à toutes sortes d'abus probables.

Le secrétaire est d'avis que notre système d'éducation à la campagne est fautif. Il est fautif parce que l'école normale ne donne pas le goût de la terre à l'institutrice et que celle-ci ne peut alors l'inculquer aux enfants. Il prêche des réformes dans l'enseignement et il s'appuie sur les remarques du cardinal Villeneuve, de Monseigneur Camille Roy, de M. Edouard Montpetit et de l'abbé Lapalme.

M. David, qui n'a pas peur des mots, a dit vouloir l'évolution avant la révolution. Son discours pourra surprendre, mais il fut sincère. M. David est un entraineur qui tire la jeunesse vers l'avenir. L'avenir lui donnera peut-être raison.

L'HON. ATHANASE DAVID

M. le président, dit le secrétaire de la province, je crois avoir dit, il y a quelques années, en me levant dans cette Chambre, que je ne le faisais jamais sans crainte, pour l'excellente raison que je considère cette enceinte comme un vaste micro qui porte nos paroles aux quatre coins de notre province. J'accepte en me levant et j'assume en parlant, des responsabilités telles que tous les mots que je dois prononcer, toutes les pensées que je dois divulguer doivent être mesurés.

Je réponds en ce moment à l'honorable député de Hull, qui a terminé son discours sur une note tellement triste que j'ai crainte que mes remarques en puissent être affectées si j'attendais pour le faire. Il a parlé de Jean le Précurseur, de ce témoin qui, dans le désert, attendait un Homme qui devait venir et qui n'entendait que sa voix. Qu'il ne soit pas surpris si, en son honneur et en sa conscience, il a la satisfaction du devoir accompli. Qu'importe d'être seul si on a conscience d'avoir raison? Il est un reproche léger que je ferai à l'honorable député — avec ou sans sa permission — à l'entendre parler, il est le seul à s'occuper d'un devoir social, il est le seul à s'occuper de l'humanité. Il est pourtant un homme qui a tâché à améliorer les conditions de la santé dans la province, qui a accepté toutes les mesures sociales de nature à augmenter le bonheur de ceux qui l'avaient déjà, à en donner là où il n'y en avait pas. Est-il le seul homme, comme il le prétend, qui ait attiré l'attention de la Chambre sur le défaut de notre armature économique ? Le seul homme qui ait attiré l'attention de la Chambre sur les défauts de la cuirasse ? Le député voudra me permettre de lui faire une remarque. Il disait en nous blâmant : Vous n'avez pas occasion de coudoyer le peuple. Qu'en sait-il ? Connait-il le nombre de ceux qui passent par nos bureaux, à mes collègues et à moi ? Connait-il le nombre de ceux qui viennent à nos maisons privées ? qui viennent nous raconter leurs peines, leurs misères, qui viennent nous demander la charité, qui nous supplient de leur accorder du travail ? Croit-il que dans nos poitrines il n'y a pas un coeur aussi honnête, aussi franc, aussi bon que celui qui bat dans la sienne ? que, devant les supplications du père de famille, de la veuve, nous restions froids comme des glaçons, que nous ne nous apitoyons pas sur leur sort, que nous regardons passer la misère avec un sourire ? que toutes ces peines ne nous émeuvent pas? J'en ai vu plus passer de ces misères du peuple — et mes collègues sont dans mon cas — depuis trois ans que dans toute ma vie. Il est une chose que je tiens à faire remarquer à cette Chambre. Cette misère ne venait pas critiquer les dirigeants, elle venait humblement, modestement, demander qu'on l'aidât. La meilleure façon d'aider le peuple, — je ne parle pas de ceux qui ont faim et soif et à qui il faut d'abord donner le boire et le manger — le meilleur service à rendre au peuple, le meilleure protection à lui donner, c'est d'abord la protection de sa famille, de l'individu et du foyer, pour citer dans l'ordre évoqué par mon honorable ami. Il faut donner à ces trois éléments une base solide pour l'avenir et la meilleure base, celle qui assurera le salut dans l'avenir et non seulement dans le présent, c'est la santé. Pour rendre la société heureuse, il faut d'abord faire sortir la maladie de la famille. Il faut d'abord créer des corps sains. Et puis, ensuite, il nous reste à remplir un autre devoir, il nous faut donner à la jeune génération la protection que nous devons à l'individu, à la famille et au foyer et cette protection, cette assurance d'un avenir plus heureux, c'est l'instruction.

Que l'honorable député laisse donc de côté les questions sociales auxquelles il s'intéresse, pour un instant, et qu'il admette qu'au point de vue santé et instruction j'ai le droit de défier qui que ce soit d'avoir, depuis 25 ans, fait plus à ces deux points de vue pour le progrès de la province et du pays. (app.)

Le député a parlé d'insincérité. Je suppose que par là, il voulait dire hypocrisie, manque de sincérité, ces deux choses qui enlèvent la confiance du peuple. Si cela était vrai, ce que je n'admets pas, si nos hommes publics n'étaient pas aussi honnêtes qu'ailleurs, qui a créé dans le peuple l'impression que l'homme politique est un égoïste, sinon certains hommes qui, à certaines périodes — je ne veux référer à personne en particulier — ont agité l'opinion. A ces époques, comme au printemps à la fonte des neiges, alors que les petits ruisseaux se changent en torrents et entraînent avec eux les roches, les arbres, tout, à ces époques, ces hommes soulèvent l'opinion. Puis la fonte des neiges passée, l'époque passée, le ruisseau reprend son calme, la vie reprend son cours normal, la stabilité règne de nouveau en maitresse. Certains hommes ont profité de ces époques au cours desquelles les esprits étaient échauffés pour allumer, attiser les passions, au lieu d'user de modération, de calme. Ils ont fait monter à la surface, dans certaine partie du peuple qui n'est pas la meilleure, ces passions qui remontent comme la lie sur les ruisseaux torrentueux à la fonte des neiges. Ensuite, on vient dire que les hommes politiques son "insincères", hypocrites, égoïstes ? Depuis 1897 il y a eu bien des appels aux passions du peuple dans la province, bien des campagnes en-dessous, bien des calomnies de semées, bien des médisances de redites, mais le peuple a connu la valeur des paroles de ceux qui attaquaient le gouvernement, il l'a pesée dans sa balance et nos actes l'ont emporté sur leurs paroles ! (App.)

On dit quelquefois : la province de Québec est lente à accepter les changements, on a dit d'elle dans le passé qu'elle était arriérée, qu'elle était la soeur pauvre de la Confédération. Je suis prêt à admettre, au risque de me susciter certaines querelles, que dans Québec on est lent, mais je vois dans cette lenteur les sources de tranquillité, de stabilité qui ont permis à notre peuple, qui n'est pas pour cela indifférent, de rester sourd à des appels, que des peuples plus rapides que lui ont entendu. Ce que nous avons, nous l'avons chèrement acquis. Deux cent cinquante années de lutte sont à la base de notre histoire, car nos luttes ont commencé sous le régime français. Dans notre lenteur, je vois aussi les résultats d'une longue expérience, de beaucoup de réflexion. Nous avons compris, et depuis longtemps, qu'un peuple qui va trop vite s'expose à tenter des aventures dont il lui faut ensuite se tirer. On recule ainsi plus qu'on avance. En tentant des expériences trop hâtives, on s'expose à des insuccès. Pourquoi pas laisser les autres pays tenter ces expériences ? Nous aurons sûrement moins à perdre ! Si les expériences réussissent, nous pourrons les accepter. Il ne faut pas oublier que la vie est une continuité d'imitations, depuis le commencement du monde !

Le député de Hull a fait certaines allusions, —avant de dire que l'homme est poussière et qu'il retournera en poussière — à certaine loi du chômage passée en Angleterre et il a dit que, la première année, 4,000,000 de personnes ont profité de cette loi. Sait-il bien ce qui s'est passé en Angleterre en 1930-31-32-33 ? Alors que des millions de personnes manquaient de travail, on a créé cette chose si triste en notre siècle de civilisation.

(Suite à la page 9, 1ère col.)

Paris est doté d'un hôpital gratte-ciel

A Clichy, aux portes de Paris, s'élève un nouvel hôpital de douze étages, construit et équipé selon les toutes dernières données de la science moderne — Ce nouvel édifice, l'hôpital Beaujon, est muni de 1,100 lits pour les malades ou les accidentés — C'est un hôpital d'assistance publique.

Paris, 14 (P.C.-Havas) — Le seul hôpital-gratte-ciel d'Europe, reçoit vendredi ses premiers malades. Il s'agit du nouveau Beaujon, construit aux portes de Paris, à Clichy, suivant une formule toute nouvelle pour l'ancien continent. Cet édifice marque une rupture quasi-définitive avec le type d'hôpital en surface qu'adopta l'école pasteurienne et dont les exemples les plus remarquables sont la nouvelle Pitié et le nouveau Cochin. L'hôpital Beaujon qui va recevoir, à partir de cette semaine, tous les malades qui se présenteront aux consultations de l'ex-établissement, est caractérisé par quelques chiffres que l'Assistance Publique présente à l'admiration des techniciens. La tour centrale atteint une hauteur de 72 mètres. 12,000 tonnes de ciment servirent à l'édification des murs, dont l'armure a requis 500 tonnes d'acier. Sept millions de briques, 40,000 mètres cubes de sable, 4,400 portes, 4,600 croisées, entrèrent dans la construction de cet édifice. Quarante kilomètres de cables électriques apportent le courant à 5,000 ampoules. L'ensemble coûta cent-six millions de francs. 1100 lits recevront les malades et les blessés.

Avec cette formule on en revient à un type d'hôpital qui reçut l'approbation des médecins et des chirurgiens avant de connaitre la faveur des hygiénistes. Déjà l'Hôtel-Dieu et l'Hôpital Tenon, construits sous le second empire présentaient l'avantage de grouper les divers services, et de les relier par des galeries couvertes et chauffées. Il en résultait, pour le malade comme pour le mé-

(Suite à la page 17, 2e col.)

FATALE EXPERIENCE

Montréal, 13 (P.C.) — Un étudiant qui croyait pouvoir donner le pas aux scientistes et recouvrer la vie par des moyens spéciaux, a été trouvé pendu à une poutre de la cave, à la résidence de ses parents, hier soir. La victive est: Peter Howard Watson, fils du Dr W.-W. Watson, médecin réputé de Montréal. A la découverte du cadavre, les parents ont déclaré que leur fils était très studieux et avait une grande prédilection pour les expériences durant ses heures de loisirs. On a trouvé près du défunt, une revue ouverte dans laquelle apparaissait le titre suivant: "La science peut-elle ressusciter les morts?"

ENFANTS DISPARUS

Montréal, 13. (P. C.) — La police de Montréal fait des perquisitions minutieuses dans le but de retracer les trois fils de M. William Salansky, disparus depuis hier, au début de la soirée. Ils sont respectivement âgés de 9, 10 et 12 ans. Comme ils ne s'étaient pas présentés au souper et qu'à 9 heures, hier soir, on était encore sans nouvelles d'eux, les parents s'inquiétèrent et avisèrent la police. Les recherches se sont continuées la nuit durant, mais sans succès. La dernière fois qu'il furent aperçus, les trois enfants jouaient dans le voisinage de la demeure de leur famille.

UN ACCIDENT

Shédiac, N. B. 13. (D.N.C.) — Arcade Bourque, de la Haute Aboujagane, qui travaillait dans les chantiers de l'hon. Dr E.-A. Smith à Ste-Anne s'est infligé à la jambe une blessure grave. Il s'est donné un coup de hache à la jambe. Il est sous les soins des médecins et ne sera pas capable de retourner au bois avant pluiseurs semaines.

POMPIERS BLESSES

Montréal, 13. (C.P.) — Deux pompiers furent blessés ce matin au cours d'un incendie qui ravagea l'établissement de la Montreal Shoe Store, situé sur le boulevard Saint-Laurent. Les pertes sont évaluées à $10,000. dollars. Le feu faillit se communiquer aux édifices voisins. Ce n'est qu'après plusieurs heures de travail que les pompiers parvinrent à le mettre sous contrôle. Le pompier J. Boreffa fut presqu'asphyxié par la fumée et un autre pompier, I. Gauthier, s'infligea de graves coupures à une main sur du verre brisé. Les deux hommes furent transportés à l'hôpital.

LES VARIATIONS DU CHEPTEL DE NOTRE PROVINCE

Le ministère de l'Agriculture de la province de Québec vient de publier d'intéressantes statistiques sur le cheptel du Québec. Les informations reçues par le ministère ont été colligées par l'entremise des institutrices et de leurs élèves et le nombre de réponses reçues est plus considérabzle que l'an dernier. Voici le résultat de l'enquête conduite par le ministère dans toutes les localités de la province en prenant comme point de comparaison (100) les détails colligés en 1933:—

Bovins:

Tous bovins	98.8
Taureaux: total	113.2
Gardées pour le lait:	
Vaches et génisses, 2 ans et plus	104.2
Génisses, 1 an et plus	69.0
Gardées pour la boucherie:	
Vaches et génisses, 2 ans et plus	113.6
Génisses, 1 an et plus	54.0
Bouvillons, 1 an et plus	140.0
Veaux mâles, moins de 1 an	98.6

Porcs:

Tous porcs	121.8
Porcs, plus de 6 mois	106.8
Porcs, moins de 2 mois	140.4

Moutons:

Tous moutons	100.2

Volailles:

Poulets, poulettes, etc.	103.5
Poules et coqs	100.8
Poulettes et cochets	105.9

BOVINS.—Le nombre total de bovins accuse une diminution de 1.2 p. c. sur décembre 1933; les vaches laitières montrent une augmentation de 4.2 p. c., cependant que les autres bovins accusent une diminution de 8.6 p. c.

Le nombre total de vaches en lactation est estimé à 687,700 au 1er décembre 1934, comparativement à 662,200 en décembre 1933, soit une augmentation de 3.8 p. c.

PORCS.—La population porcine à 589,900 accuse une augmentation de 21.8 p.c. sur décembre 1933.

Le nombre de truies ayant mis bas dans la période de juin à décembre 1934 est estimé à 62,500, comparativement à 54,300 pour la période correspondante de 1933; 591,800 por-

(Suite à la page 6, 5e col.)

S. EX. Mgr COMTOIS

Shawinigan, 13, (D. N. C.). — Dimanche prochain notre cité aura l'honneur de recevoir dans ses murs le nouvel évêque des Trois-Rivières, Son Excellence Mgr Alfred-Odilon Comtois.

Durant son séjour ici, Mgr Comtois sera l'hôte de M. le curé Emile Trudel, V.F., de St-Pierre. A 10.15 heures a.m., il chantera dans l'église de cette paroisse, la plus ancienne de la ville de Shawinigan, une messe pontificale.

Le soir, à 7 heures, Son Excellence Mgr Comtois sera l'hôte d'honneur à un grand banquet que lui offrira la cité de Shawinigan à l'Hôtel Cascades et que présidera Son Honneur le Maire Albert Gigaire.

L'ACADEMIE ST-DENIS

L'Académie St-Denis du Séminaire de Québec, aura sa séance annuelle, vendredi, le 22 courant, en la salle des Promotions de l'Université. Comme par les années passées, cette séance suscitera beaucoup d'intérêt et l'assistance sera nombreuse. Mgr Camille Roy, P.A., V.G., recteur de Laval et supérieur du Séminaire, présidera cette soirée à laquelle le public sera admis sans carte. Une pièce, due au talent de M. Marcel Hamel, élève du Séminaire, sera interprétée au cours de la soirée et promet d'amuser beaucoup l'assistance. L'auteur a intitulé son oeuvre: "Dialogue dans la nuit". C'est une rencontre de l'abbé Casgrain avec le célèbre poète canadien Crémazie, à Paris, à la fin du siècle dernier. Le public sera intéressé de connaitre les propos que M. Hamel fait tenir à ses héros. La séance débutera à 7 h. 30.

UN DRAME

La Havane, 14. (Trad. de C.P.-Havas) — Un étudiant, Orlando Lescano, a été tué et deux autres, Ramon Torres et José Mena, ont été sérieusement blessés hier par la police, qui a fait feu sur la foule après qu'un déraillement de tramway eût provoqué un rassemblement devant l'Université de La Havane.

EFFONDREMENT

Balgrade, 14. — Par suite d'une excessive chute de neige les toits de 17 maisons se sont effondrés dans le village de Wrak, en Yougoslavie, et 8 personnes sont mortes sous les décombres. Une famille de quatre personnes a été tuée sur le champ. Les quatre autres victimes sont mortes de froid avant qu'on ait pu les dégager.

TRAVAILLEURS EN FOURRURE

Tous les travailleurs en fourrure de Québec et du district, hommes et femmes, sont priés d'assister à la grande assemblée qui aura lieu ce soir, aux quartiers généraux des Unions Internationales, 356 boulevard Charest. Le représentant canadien de l'Union des travailleurs en fourrure de Montréal sera présent. D'intéressantes questions seront étudiées.

LES PERSECUTIONS

D'autres résolutions ayant trait aux persécutions religieuses qui sévissent au Mexique, en Espagne et en Russie, viennent d'être adoptées par deux municipalités, celle de Ste-Monique, du Lac St-Jean, et celle de St-Sébastien, comté de Beauce. Dans chacune de ces résolutions, on proteste énergiquement contre la manière dont on traite les catholiques dans ces pays et on demande à nos chefs d'Etat canadiens d'employer leur influence pour faire cesser ces abus, en faisant les représentations nécessaires et urgentes à la Société des Nations.

La scène fédérale

Ottawa, 14. (Du représentant du "Soleil") — Les provinces canadiennes ont d'excellents champions chez les libéraux d'Ottawa. Depuis une semaine, deux des orateurs canadiens-français les plus éloquents, l'hon. Ernest Lapointe, à la Chambre des Communes, et l'hon. Rodolphe Lemieux, au Sénat, se sont levés pour revendiquer les droits des provinces de la confédération canadienne. Au sénateur Arthur Meighen qui hier, demandait si le gouvernement central devait toujours attendre que les provinces soient d'accord pour prendre sa place parmi les autres nations le sénateur Lemieux répondit : "Je suis irrévocablement pour le maintien des droits provinciaux, à moins qu'il ne soit démontré que nous devons, pour ainsi dire, nous frayer un chemin à travers la constitution." Fière réponse qui fait pendant au discours de l'hon. M. Ernest Lapointe, la semaine dernière.

M. C.-G. Power, député libéral de Québec-Sud, a posé les deux questions suivantes : —

1o. — Existe-t-il des règlements au sujet d'un maximum d'heures de travail qui serait en vigueur pour le travail des membres de l'équipage des navires de l'Etat, tels que le C. G. S. "Saurel" et le C. G. S. "Mikula" ?

2o. — Si oui, où peut-on trouver ces règlements ?

3o. — Quel est le nombre maximum d'heures par jour pendant lesquelles doivent travailler les membres de l'équipage du C. G. S. "Mikula" ?

1o.—Y a-t-il des règles ou des règlements en vigueur pour prescrire que l'eau potable à la disposition des membres de l'équipage des vapeurs de l'Etat canadien devrait être soumise à une analyse médicale et sanitaire ?

2o. — Si oui, quels sont ces règlements ?

3o. — Les services d'hygiène considèrent-ils que l'eau puisée dans la rivière Saint-Charles, près de Québec, est bonne pour consommation par l'homme ?

M. Roberge, libéral de Mégantic, préconise le plan Vautrin et il propose cette résolution : — La Chambre est d'avis qu'il est opportun que le gouvernement étudie immédiatement l'élaboration d'un plan pour que la loi du secours au chômage soit amendée afin que le ministre du travail accepte le plan Vautrin en accordant les mêmes avantages aux pères de familles qui établissent leurs fils sur des terres abandonnées.

Le premier ministre propose : — Que lundi, le 18 février 1935, et tous les lundis subséquents jusqu'à la fin de la session, les avis de motions du gouvernement et les ordres du gouvernement auront priorité sur toutes les autres affaires, sauf les questions des députés et les avis de motions pour la production de documents.

Au 31 décembre dernier, la dette nationale du Canada était de $2,764,964,394, d'après une déclaration faite en Chambre hier par l'hon. M. Rhodes, ministre des finances. Il faut ajouter à cette dette gouvernementale la dette du réseau national qui est de $1,246,330,430. Le réseau national devait en plus au gouvernement la somme de $1,536,073,758 dont $672,307,663 pour des emprunts, mais ce montant a été absorbé dans la dette nationale moins $42,529,129.

M. Maurice Brasset, libéral de Gaspé, obtiendra la copie des comptes et listes de paie se rapportant aux travaux publics à Grande-Rivière, comté de Gaspé, depuis 1932.

Le député de Dorchester, M. Onésime Gagnon, conservateur, aura la production des documents, rapports et autres communications soumis ou échangés du 1er juillet 1930 au 1er février 1935 au sujet du Dr Daignault, fonctionnaire du ministère de l'Agriculture à Montréal.

La démission de M. T.-L. McEvoy, greffier des comités à la Chambre a été acceptée sur proposition du premier ministre. Le fonctionnaire en question s'est trouvé un autre emploi.

Il a été rumeur, il y a quelque temps, que l'hon. H.-H. Stevens, exministre du Commerce, se présenterait dans un comté de l'Ontario, celui de Welland, comme condidat conservateur, mais on assure dans les cercles ministériels qu'il continuera de se présenter dans son comté actuel, Kootenay-Est, en Colombie-Anglaise.

L'hon. colonel Donald Sutherland, ministre des pensions militaires, a déclaré à l'hon. Ian MacKenzie, député libéral de Vancouver, que le gouvernement fait tout ce qu'il peut pour venir en aide aux vétérans menacés de cécité par suite des gaz asphyxiants. On a découvert plusieurs exsoldats en train de devenir aveugles par suite des attaques de gaz pendant la guerre.

M. Coote, de MacLeod, propose la résolution suivante : — La Chambre est d'avis que le gouvernement devrait prendre immédiatement des mesures pour assurer la distribution la plus complète et la plus équitable possible de notre richesse produite par la société, et que, comme première mesure à cette fin, le programme de réformes proposé par le gouvernement et tels autres projets de loi qui sont nécessaires pour faire face aux besoins pressants des cultivateurs et des chômeurs, devraient être financés avec le crédit social du Canada, évitant ainsi une autre augmentation du fardeau de la dette du pays.

LA VISITE MEDICALE

La visite médicale sera désormais de rigueur pour toutes les filles qui tomberont dans les filets de la police des moeurs au cours des raids que les détectives font de temps en temps dans le quartier interlope. Une décision en ce sens a été prise ce matin à la suite d'une conférence entre le capitaine Bigaouette, le sergent-détective Beaudoin et les autorités médicales, quand 24 filles arrêtées hier soir ont comparu devant Son Honneur le recorder Des Rivières pour répondre à l'accusation de vagabondage. La troupe des donzelles a été renvoyée dans les cellules de l'hôtel de ville jusqu'à 2 heures cet après-midi alors qu'elles seront examinées par un médecin. Ces filles ont été arrêtées par le sergent-détective Beaudoin et par les détectives Fiset, Rochette et Smith, agissant sous les ordres du capitaine A.-S. Bigaouette, assistant directeur de la sûreté municipale.

CHALIAPINE ET L'ART

Toronto, 13. (P. C.) — "Les Canadiens et les Américains seront les premiers à reconnaitre que le cinéma et la radio ne satisfont pas absolument leurs sens artistique", a déclaré Feodor Chaliapine, célèbre basse russe, actuellement en tournée aux Etats-Unis. L'artiste a expliqué que la radio peut avoir un certain attrait passager, mais que sa popularité perdra considérablement de sa valeur, à cause des dispositions particulières du sens artistique de l'humanité. "L'audition de l'artiste ne suffit pas; pour le goûter entièrement, il faut suivre son expression" a ajouté Chaliapine. Conséquemment, le célèbre artiste a prédit des jours meilleurs pour le théâtre. Chaliapine a nié la rumeur qui voulait qu'il se retire. Il est âgé de 44 ans ;"Mon coeur est encore bon, il en est ainsi de mes cordes vocales et de ma respiration; je ne suis pas malade, je ne vois pas pourquoi je me retirerais de la vie que je mène" a-t-il conclu .

UNE REUNION

L'Association ouvrière de Québec tiendra ce soir, 14 février, à 8 heures et 30, une grande assemblée au No 110 de la rue du Pont.

Les marins de France recevront M. A. Lebrun

ALARME GENERALE

Montréal, 13. (P.C.) — Les résidents de la rue Hutchison ont été réveillés, la nuit dernière, par une alarme générale. Il s'agissait d'un incendie qui menaçait de détruire de fond en comble une propriété de trente logements. Les brigadiers ont pu maîtriser les flammes après plus de deux heures de travail. On attribue la cause du feu à quatre explosions successives. Personne ne fut, ni brûlé, ni blessé. Tout l'intérieur de l'édifice est considérablement endommagé, tant par l'eau que par le feu. On n'a pu établir encore la valeur des dommages.

L'EDUCATION RURALE ET M. ALPH. DESILETS

La nécessité de créer une atmosphère bien rurale dans les écoles de campagne en faisant comprendre le rôle primordial de l'agriculture dans la vie humaine, les avantages que présente la vie aux champs, la sécurité matérielle et morale inhérente au régime de vie simple, de labeur profitable et de liberté individuelle, voilà ce qu'a développé dans une causerie qu'il donnait hier soir au poste CKCK M. Alphonse Désilets, B. S. A., directeur de l'enseignement ménager dans la province de Québec.

M. Désilets avait intitulé sa conférence: **L'Education ruralisante dès l'Ecole primaire.** Après avoir rappelé que l'école primaire est en mesure de continuer et de compléter l'éducation des jeunes conformément au milieu qui les a vue naitre et qu'ils habitent le distingué conférencier insista sur l'importance que le comité catholique du Conseil de l'Instruction publique donne à ce qu'on a appelé la ruralisation de nos écoles.

Au cours de sa conférence, M. Désilets s'étendit sur les dangers de toutes sortes qu'offre la désertion des campagnes, particulièrement à cause du déséquilibre social que cet exode entraine.

M. Désilets conclut par ces paroles: "Le maitre et la maitresse peuvent s'inspirer des manuels préparés par nos écoles supérieures d'agriculture, mais j'estime qu'ils doivent puiser dans leur coeur et dans leur jugement les raisons proposées à leurs élèves pour que ceux-ci s'attachent au sol natal, pour qu'ils se préparent à le servir en servant leur pays."

LE CARDINAL A CHARLESBOURG

Son Eminence le Cardinal J.-M.-R. Villeneuve, O.M.I., archevêque de Québec, a dit sa messe, ce matin, au couvent Notre-Dame des Anges, de Charlesbourg. A l'issue de la cérémonie, Son Eminence le Cardinal a reçu les hommages de la Communauté et, accompagné de M. l'abbé C.-E. Turgeon, chapelain de l'Institution, il a visité la maison. Le Primat de l'Eglise canadienne a aussi rencontré les élèves des RR. SS. de St-François-d'Assise auxquelles il a adressé de paternelles paroles. Son Eminence était accompagnée de M. l'abbé Emmanuel Bourque, secrétaire de l'archevêché, et de M. Armand Corriveau, son camérier.

LES SYMPATHIES DE M. C.-G. POWER

M. Charles (Chubby) Power, député de Québec-sud à la Chambre des Communes, partait pour Ottawa par le train de 5 hres p.m., hier, lorsqu'il apprit la mort de son ami et compagnon d'armes Napoléon Belleau. Il en éprouva un chagrin visible.

"Ce n'est pas tant l'organisateur dévoué", nous dit M. Power, "que le "camarade de vingt années de travaux et de vie sportive que je perds "en ce brave ami. Sa mort me cause "autant de regret que celle d'un parent. Je serai présent à ses funérailles, samedi matin, et j'irai porter l'expression de ma sympathie à "sa famille éprouvée".

M. Power passera le jeudi et le vendredi dans la capitale fédérale, mais il sera de retour à Québec samedi matin.

UNE CAUSERIE DE DOM ALBERT JAMET

Comme le "Soleil" l'a déjà annoncé, Dom Albert Jamet, le célèbre historiographe de la vénérable Mère Marie de l'Incarnation, donnera une causerie, ce soir, à 8 heures, en la salle des Promotions de l'Université, sur Marguerite Bourgeois, la fondatrice de la Congrégation Notre-Dame, dont il écrit aussi la vie présentement. Le distingué conférencier a intitulé sa causerie: "La jeunesse de Marguerite Bourgeois à Troyes, en Champagne". Cette tranche de la vie de la vénérable fondatrice de la Congrégation Notre-Dame est la moins connue. Nul doute que les esprits cultivés de la vieille capitale apprécieront l'avantage d'entendre le savant religieux. Comme on l'a dit déjà, cette soirée sera sous la présidence de Son Eminence le Cardinal Villeneuve. L'entrée sera libre.

CONCERT DU CLUB MUSICAL

REMIS AU 28 MARS

Par suite de la maladie de Quinto Magamini, le concert qui devait avoir lieu ce soir est remis au 28 mars.

Le prochain concert du Club Musical sera un récital de piano donné par Robert Casadesus, le 26 février.

Une grande soirée aura lieu demain à Paris pour les anciens élèves de l'Ecole Navale — Un cuirassé sur la scène de l'Opéra — Le bal de Cordelière.

Paris, 14. (C.P.—Havas) — L'Association des anciens élèves de l'école navale — qui organise demain soir, à l'Opéra, un grand gala de la marine au profit de sa caisse de secours — veut offrir au Tout-Paris, non seulement une grande soirée, mais encore une belle illusion : celle de passer au coeur de la capitale quelques heures à bord d'un cuirassé.

Aux pavillons de la marine, où des yachts privés couvriront les lambris des loges, sur les marches du théâtre national, soixante marins dégaineront le sabre d'abordage pour rendre les honneurs au chef d'Etat. Mieux encore — dans un décor brossé aux couleurs des antipodes — un bâtiment de flotte, presque authentique et assez grand pour remplir la nef de l'Opéra, fera pour ainsi dire escale sur une scène nationale.

Peu avant minuit, M. Albert Lebrun quittera la loge présidentielle — gardée par deux matelots, la hallebarde au poing — et montera le premier à bord. Aussitôt après, se déroulera la cérémonie des couleurs, réglée comme sur un navire. Un détachement de fusilliers occupera la scène; un officier lancera le commandement: "Envoyez les couleurs," et le grand pavillon de cuirassé montera lentement au mât, portant au milieu des trois couleurs de France les initiales personnelles du chef d'Etat et de la Marine Française.

Ce tribut aux traditions séculaires une fois rendu, l'illusion tombera pour un temps. Saint-Granier prendra la passerelle de commandement du spectacle, et les principales vedettes du théâtre et du music hall — d'André Baugé, à Marguerite Deval, Josephine Baker et Serge Lifar — défileront sur le pont qui sera redevenu la scène.

Mais bientôt — selon le voeu des

(Suite à la page 12, 4e col.)

NOMINATIONS ECCLESIASTIQUES

Trois-Rivières, 14.—Mgr A.-O. Comtois, évêque de Trois-Rivières, vient de faire les changements ecclésiastiques su vants: Mgr Hormisdas Trudel, vicaire général et curé de St-Paul de Grand'Mère, devient curé d'office de la cathédrale. Il sera remplacé à Grand'Mère par M. l'abbé Donat Fréchette, curé à la cathédrale depuis quelques années. M. l'abbé Philippe Normand, chancelier, devient aumônier de l'Académie de la Salle. Il aura comme successeur à la chancellerie, M. l'abbé Henri-Paul Pellerin, professeur au grand Séminaire des Trois-Rivières. M. l'abbé Joseph Bédard, aumônier chez les Ursulines, devient aumônier du monastère du Précieux-Sang, succédant au chanoine Léon Lamothe, démissionnaire. Il aura comme successeur chez les Ursulines, M. l'abbé Georges Panneton dont l'assistant sera M. l'abbé Donat Picotte. Ce dernier sera en outre professeur de morale à l'Ecole Technique.

AUX ASSISES CRIMINELLES DE RIMOUSKI

Rimouski, 14.—(D.N.C.) — La prochaine session de la Cour d'Assises à Rimouski s'ouvrira le 22 mars. Les petits jurés ont été assignés pour le 26 mars. 17 accusations sons inscrites sur le rôle. En voici la liste: Jacques Dubé, assaut grave, accusé en liberté; Geo.-Emile Desgagnés, vol et recel, accusé en liberté; Nazaire Corriveau, parjure, accusé en liberté; Louis Fournier, causé lésion par incurie en conduisant une auto, accusé en liberté ; Joseph Bouchard, possession d'alcool de contrebande, accusé en liberté ; Louis Gagné, vol avec effraction, accusé en prison; Ernest Saint-Gelais, viol, accusé en liberté; André Gagné, viol, accusé en prison; Bruce Watt, dommages à propriété, accusé en liberté; Gustave Côté, recel, accusé en liberté; A.-A. Aubin Desrosiers, recel, accusé en liberté; Horace Aubin, vol et recel, accusé en liberté; Jos. Aubin, vol et recel, accusé en prison ; Chs-Henri Morissette, manslaughter (auto) accusé en liberté ; Alcide Dufour, manslaughter, accusé en liberté; Wilfrid Emond, vol et recel, accusé en liberté; J.-F. Gendron, incendiat, accusé en liberté.

DECEDE



M. H.-B. Simard, ancien marchand-tailleur, décédé, hier, à l'âge de 69 ans.

Avis!

LE THÉ 'SALADA'

a maintenant une qualité pour toutes les bourses

Marque Jaune

28c - ½ lb

MARQUE BRUNE - 33c ½ lb.

ORANGE PEKOE - 40c ½ lb.

La Qualité prime tout

BIF.